





NOUVEAU
VOYAGE
AUX ISLES
DE L'AMERIQUE,

CONTENANT

L'HISTOIRE NATURELLE DE CES PAYS, l'Origine, les Mœurs, la Religion & le Gouvernement des Habitans anciens & modernes.

Les Guerres & les Evenemens singuliers qui y sont arrivez pendant le séjour que l'Auteur y a fait.

Par le R. P. LABAT, *de l'Ordre des Freres Prêcheurs.*

Nouvelle Edition augmenté considérablement, & enrichie de Figures en Tailles-douces.

TOME SECOND.



A PARIS, AU PALAIS,

Chez THEODORE LE GRAS, au troisiéme Pillier de la Grand-Salle, à L. couronnée.

M. DCC. XLII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.


Smithsonian Institution,
MAR 19 1914
C
228289
National Museum.



TABLE
DES CHAPITRES
de la seconde Partie.

Fin de la Table des Chapitres de la seconde Partie.

MEMOIRES



1

MEMOIRES DES NOUVEAUX VOYAGES FAITS AUX ISLES FRANÇOISES DE L'AMERIQUE.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

L'Auteur est attaqué du mal de Siam. Comment il en guerit. Maniere de porter les orangers en Europe, & de les conserver.



LE Jeudi 17. Juin jour de l'Octave du S. Sacrement, je fis la Procession comme le Jeudi precedent avec les mêmes cérémonies. A la fin de la Messe je me sen- L'Auteur est attaqué du mal de Siam.

1694. tis tout d'un coup attaqué d'un aussi violent mal de tête que si j'y eusse reçû un coup de marteau ; j'achevai ce qui restoit de la Messe avec bien de la peine ; en me deshabillant il me prit une si grande douleur de reins, qu'on fut obligé de me porter à la maison, & de me deshabiller. Ces deux maux s'étant trouvez accompagnez d'une fiévre horrible, qui étoient les simptomes les plus ordinaires du mal de Siam, on y apporta sur le champ les remedes convenables, dont le premier fut de me saigner au pied, pour empêcher le transport au cerveau. Messieurs Michel, du Roy, Dauville & autres, eurent un soin tout particulier de moi. Mesdemoiselles Michel & Dauville ne sortirent point de ma maison tant que je fus en danger ; elles avoient leurs servantes avec elles ; j'étois servi comme un Prince. Après Dieu je leur dois la vie, & au sieur Sigaloni, Enseigne de la Compagnie de Milice du quartier ; il avoit exercé autrefois la Chirurgie, mais étant devenu riche il ne la pratiquoit plus que pour ses amis. Le Chirurgien de la Basse pointe nommé la Serre, ne me quitta pas un moment pendant cinq jours. Celui que nous avions au Macouba m'auroit bien rendu les mêmes services, mais je

l'avois enterré depuis quelques jours ; il étoit mort d'une morſure de ſerpent au talon, qu'il avoit negligée, la prenant pour une piquûre d'épines. Comme il étoit avare à l'excès il alloit nuds pieds, il portoit ſes ſouliers ſur ſon épaule, & ne s'en ſervoit que le Dimanche pour aller à l'Egliſe, ou quand il étoit obligé de faire quelques viſites de conſequence. 1694.

Le Vendredi matin je fus ſaigné du bras, on m'appliqua des pigeons aux plantes des pieds & ſur le cœur. Cela me fit du bien, mais ma fiévre ne diminua point. Je commençai le ſoir à rendre beaucoup de ſang par la bouche.

Le Samedi on commença à remarquer des marques noires, rouges & vertes ſur ma peau. Quoique tous les ſignes ne donnaſſent aucun lieu de craindre pour moi, & que mes deux Chirurgiens aſſuraſſent que ma maladie n'auroit point de ſuites facheuſes, je ne laiſſai pas d'envoyer chercher le Pere Breton, & de me confeſſer ; je demandai la Communion, mais mon vomiſſement étoit trop continuel, & quand même il l'auroit été moins, les Chirurgiens ne jugeoient pas à propos de me la faire donner.

Le Dimanche ſur le ſoir j'eus une criſe qui décida de mon ſort, elle dura près

1694. de ſix heures ; elle emporta avec elle mon mal de tête, mon mal de reins & une partie de ma fiévre, mais elle m'abbatit tellement que je ne pouvois ouvrir ni les yeux ni la bouche. On m'avoit encore ſaigné du pied le matin.

Le Lundi la fiévre me quitta tout-à-fait ; & je commençai à dormir. On me fit prendre ſur le ſoir une potion cordiale & ſudorifique qui acheva de me faire rendre le reſte du venin par des ſueurs qui durerent preſque toute la nuit, & qui donnerent bien de l'exercice à ceux qui avoient ſoin de moi, il me reſta cependant une envie de vomir qu'on aida avec un peu d'émetique qu'on me fit prendre le Mardi matin, qui fit un effet merveilleux quoiqu'il m'abbatît beaucoup, mais il me laiſſa un grand appetit.

Le Jeudi jour de S. Jean-Baptiſte mon Patron, je me levai contre le ſentiment de mes Chirurgiens, & je dis la Meſſe ; il eſt vrai que je me trouvai ſi foible quand elle fut achevée, qu'on fut obligé de me reporter chez moi. Je me remis tout-à-fait les deux jours ſuivans ſans qu'il me reſtât de ma maladie que les grandes marques du venin, & une foibleſſe qui étoit extrême.

Le Dimanche 27. après la Meſſe,

Monsieur Michel me fit porter chez lui 1694. dans un hamac afin de me faire changer d'air, & me fortifier. J'y demeurai jusqu'au Samedi suivant. Pendant tout ce tems-là il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit contribuer à me divertir. Nous eûmes compagnie tous les jours. Le Pere Caumels Superieur general de nos Missions, & le Pere Cabasson Superieur de notre Mission de la Martinique, me vinrent voir : ils furent charmez des bontez qu'on avoit pour moi : ils coucherent chez Monsieur Michel : ils avoient vû en passant ma maison & mon jardin dont ils me parurent très-contents.

Le Samedi 3. Juillet, je retournai chez moi après dîner ; je me trouvai si bien remis, que je chantai la Messe le lendemain & que je prêchai. Tous mes Paroissiens me vinrent feliciter sur le rétablissement de ma santé : je retins les principaux à dîner.

Le lendemain & les jours suivans je fus remercier tous ceux qui m'avoient visité pendant ma maladie, c'est-à-dire que je fis tout le tour de ma Paroisse, & d'une grande partie de celle de la Basse-pointe, je vis entr'autres Monsieur Sigaloni qui avoit eu soin de moi, & m'avoit fourni les remedes. Je lui presentai

1694. une bourse, & le pressai de prendre ce qu'il voudroit, mais il me fut impossible de lui faire accepter la moindre chose, ni pour ses peines, ni pour ses remedes. Le Chirurgien de la Basse-pointe eut la même honnêteté. J'ai dit que Monsieur Sigaloni ne pratiquoit la Chirurgie que pour ses amis, il étoit très-habile; il avoit appris son métier sous un de ses oncles fameux Operateur, avec lequel il avoit roulé toute l'Europe; il avoit de beaux secrets, il se servoit beaucoup de simples, & les preferoit aux autres médicamens.

Le Lundi 12. Juillet je fus à la Basse-terre dire adieu à Monsieur de la Heronniere qui s'en retournoit en France. Il me témoigna souhaiter quelques pieds d'orangers des plus gros. J'en demandai à notre Superieur qui me laissa maître d'en prendre tant que je voudrois. Je le mandai à Monsieur de la Heronniere qui vint en choisir une douzaine, entre lesquels il y en avoit quatre d'oranges de la Chine. Tous ces arbres étoient fort gros, le moindre avoit six pouces de diamettre. Je doutois qu'ils pussent lui être d'aucune utilité en France, mais il m'assura qu'un Jardinier du Roi avoit un secret pour les remettre en leur premier état, pour peu qu'ils eussent encore de vie quand

Maniere de transporter les orangers des Isles en France.

on les lui remettoit entre les mains. Il 1694.
lui avoit dit comment il falloit les arracher & les empaqueter pour les transporter. Voici comme on s'y prit. On scia toutes les branches à un pied & demi du tronc, & aussi-tôt qu'elles étoient sciées on couvroit le bout avec un paquet de terre grasse que l'on couvroit de cire jaune, que l'on enveloppoit dans un morceau de toile cirée ou gaudronnée. On déchaussa ensuite l'arbre tout autour, ayant bien soin de ne rompre & de n'endommager aucunes racines. Quand il fut hors de terre on coupa toute la chevelure, & on replia doucement toutes les moyennes racines autour de la plus grosse ; on enferma ensuite toutes ces racines dans de la terre même où l'arbre avoit été planté que l'on avoit humectée avec de l'eau comme pour en faire du mortier, on couvrit cette masse avec de la terre grasse, & on enveloppa le tout dans de la toile gaudronnée, observant de les tenir à l'air pendant le voyage, & sur tout la nuit, & de les garantir de la chaleur du soleil qui auroit pû les secher. Ce fut en cet état que Monsieur de la Heronniere les fit porter à bord, dont il nous remercia beaucoup. Il partit le Jeudi sur le soir, après avoir dîné chez nous avec le sieur Kercoue qui

1694. retournoit en France avec des projets de course & de commerce qu'il avoit faits avec quelques personnes de la Martinique.

Le Vendredi 16. Juillet je retournai de grand matin à ma Paroisse. Mes Charpentiers se trouverent en état de monter l'agrandissement de ma maison qui se trouva ainsi de trente-deux pieds de long sur seize pieds de large. La salle que l'on trouvoit en entrant avoit seize pieds en quarré. Les deux portes opposées répondoient à celle de la cour & à l'allée du milieu de mon jardin. La porte qui entroit de la salle dans ma chambre étoit à main gauche, elle avoit la même grandeur que la salle, mais j'y avois fait un retranchement de cinq pieds de large sur toute la longueur qui me servoit à serrer mes provisions. J'avois ménagé dans ce même espace l'escalier pour monter au galletas qui étoit assez commode pour y placer plusieurs hamacs; c'étoit la chambre de mon Pensionnaire, où je me retirois aussi quand je donnois la mienne à quelque étranger. Je fis faire un perron de pierre de taille avec trois marches devant la porte de la salle, le reste du terrain alloit en pente douce pour donner lieu aux eaux de s'écouler.

Description de la maison Curiale de l'Auteur.

Le Dimanche 25. Juillet le Pere Martelli vint coucher chez moi. Le lendemain jour de sainte Anne, Patronne de mon Eglise, les Peres Breton, Imbert, Chavagnac & Romanet, s'y rendirent. Je priai le Pere Breton, comme le plus ancien, d'officier. Le Pere Martelli fit le Panegyrique de la Sainte; Et quoique nous fussions tous occupez à confesser, nous eûmes assez de peine à contenter tout le monde, tant il en étoit venu des Paroisses voisines, & même du Fort S. Pierre. Monsieur Dauville comme Marguillier de la Paroisse, invita les principaux à dîner, de sorte que nous nous trouvâmes près de trente personnes chez lui. Le Mardi je fis le Service solemnel pour les défunts de la Paroisse. Monsieur Michel comme Capitaine du quartier donna à manger à toute la compagnie; car c'étoit comme une regle dans la Paroisse, du moins en ce tems-là, que le Marguillier traitoit le jour de la Fête, & le Capitaine le lendemain.

1694. Fête de Sainte Anne, Patrone de l'Eglise du Macouba.

Le Mercredi après dîner je fus conduire nos Peres jusques à la Basse-pointe; ils me dirent que dans l'Assemblée qui s'étoit tenuë au fond S. Jacques le 23. où je n'avois pû assister à cause de mon bâtiment, on avoit voulu m'élire Syndic,

1694. mais que le Superieur General s'y étoit opposé, & avoit dit qu'il m'avoit destiné pour être Superieur de la Guadeloupe à son retour de Saint Domingue.

Le Jeudi 5. Aoust, je fus obligé d'aller à la Basse-terre dire adieu à notre Supérieur qui partoit pour S. Domingue. Il s'embarqua le Samedi dans une Barque de S. Thomas qui devoit toucher à la Guadeloupe. Je fus le conduire à bord. Je partis l'après-dîner dans le Canot de Monsieur Michel. Le gros tems & la mer orageuse furent cause que nous arrivâmes si tard chez lui que je fus obligé d'y coucher.

Le Dimanche 8. je me rendis de grand matin à ma Paroisse. Je fis marché avec un Menuisier de la grande Ance, nommé Dubuisson, pour palissader l'augmentation de ma maison, c'est-à-dire, pour la clôre de planches embouvetées, blanchies d'un côté à la varloppe, & cloüées sur les pieces de charpente qui composoient le corps du bâtiment; il devoit faire aussi les portes, fenêtres & contrevents avec quelques tables & armoires. C'étoit un creolle assez bon ouvrier, mais si glorieux & si fantasque qu'il n'y avoit pas moyen de le contenter. Il demeura chez moi un mois, & ce mois me parut une année.

On ne se servoit point encore de vitres 1694.
dans nos Isles, on se contentoit de fermer les fenêtres avec des contre-vents & des balustres, ou quelquefois avec des chassis de toile claire. Les Anglois de la Barbade, Antigue & autres Isles de leur dépendance, ont leurs maisons vitrées, & cela fait un meilleur effet.

CHAPITRE II.

Maladies des Negres & des Creolles. Etablissement d'une Paroisse au cul de sac Robert. Description de la Becune, des Galeres & de l'arbre de Manchenilier.

IL y avoit quelques mois que Monsieur Michel m'avoit fait present d'un petit Negre-mine, c'est-à-dire, originaire du Royaume de la Mine, sur la côte méridionale d'Afrique, âgé de douze à treize ans. Il est vrai qu'il étoit malade quand il me le donna, mais le soin que j'en avois fait prendre, l'avoit rétabli en parfaite santé. L'autre Negre qui me servoit s'apperçût un jour que ce petit garçon mangeoit de la terre; il m'en avertit, je fis tout ce que je pus pour

1694. l'en empêcher, mais ce fut en vain ; il continua d'en manger, devint hidropique sans qu'on pût y remedier, parce qu'on ne pouvoit pas en ôter la cause, qui étoit une mélancolie noire qui le portoit à cet excès.

Excès où se portent les Negres pour se faire mourir, & la raison qu'ils croyent en avoir.

Les Negres de la côte de la Mine y sont fort sujets ; ils se desesperent, se pendent, se coupent la gorge sans façon pour des sujets fort médiocres, le plus souvent pour faire de la peine à leurs maîtres, étant prévenus qu'après leur mort ils retournent dans leur païs ; & ils sont tellement frappez de cette folle imagination qu'il est impossible de la leur ôter de la tête.

Je ne sçûs le chagrin du mien que quand il ne fut plus tems d'y remedier. Il avoit un frere qui appartenoit à un de mes voisins ; comme on ne sçavoit pas qu'ils fussent freres, parce qu'ils n'en disoient rien, on ne pouvoit pas deviner que leur chagrin venoit de n'être pas ensemble chez le même maître, ce qui auroit été fort facile ; de sorte qu'ils prirent la résolution de se faire mourir afin de retourner dans leur pays & chez leurs parens. C'étoit pour l'éxecution de ce beau projet que ces deux freres se mirent à manger de la terre. Le mien

mourut le premier, son frere le suivit 1694.
peu de jours après. Quand je le reprenois de ce qu'il se faisoit ainsi mourir, il se mettoit à pleurer: il disoit qu'il m'aimoit, mais qu'il vouloit retourner chez son pere. Je l'avois instruit & baptisé, mais je ne pûs lui ôter cette fantaisie.

Histoire d'un Anglois de S. Christophle sur ce sujet.

Un Anglois habitant de l'Isle saint Christophle, appellé le Major Crips, fut plus heureux que moi pour conserver ses Negres, dont la plupart étoient Mines. Comme cet homme leur étoit fort rude, ainsi que le sont generalement tous les Anglois, le nombre de ses Esclaves diminuoit tous les jours; ils se pendoient les uns après les autres. Il fut enfin averti par un de ses engagez que tous ses Negres avoient résolu de s'enfuir le jour suivant dans le bois, & de s'y pendre tous de compagnie pour retourner tous ensemble en leur pays. Il vit bien que les paroles & les châtimens ne feroient que differer de quelques jours l'execution de leur résolution, & qu'il falloit un remede qui eut du rapport à la maladie de leur imagination. Il instruisit ses domestiques blancs de ce qu'ils avoient à faire, & leur ordonna de charger sur des charettes des chaudieres à sucre & à eau de vie, avec les autres attirails

1694. d'une ſucrerie, & de le ſuivre. Il s'en alla dans le bois, il y trouva ſes Negres qui diſpoſoient leurs cordes pour ſe pendre : il s'approcha d'eux tenant une corde à la main, leur dit de ne rien craindre, qu'il avoit ſçu la réſolution qu'ils avoient priſe de retourner en leur pays, & qu'il vouloit les y accompagner, parce qu'il y avoit acheté une grande habitation où il vouloit établir une ſucrerie, où ils ſeroient bien plus propres que des Negres qui n'avoient pas encore travaillé au ſucre; mais qu'il les avertiſſoit que n'ayant plus peur qu'ils puſſent s'enfuir, il les feroit travailler jour & nuit ſans leur donner ni le Samedi ni le Dimanche; que l'Econome qu'il avoit envoyé lui avoit mandé qu'il avoit fait reprendre ceux qui s'étoient pendus les premiers, & qu'en attendant ſes ordres, ils les faiſoit travailler les fers aux pieds. Là deſſus les charettes chargées ayant paru, les Negres ne douterent plus de la réſolution de leur maître, d'autant plus qu'il les preſſoit de ſe pendre, feignant qu'il n'attendoit que cela pour ſe pendre auſſi & aller avec eux: il avoit même choiſi ſon arbre & attaché ſa corde. Les Negres commencerent alors à parler entr'eux, la miſere où étoient leurs compagnons les intimida auſſi-bien

que la réſolution de leur maître : ils vinrent ſe jetter à ſes pieds, lui promirent de ne plus penſer à retourner en leur pays, & le ſupplierent de faire revenir leurs camarades. Il fit le difficile pendant quelque temps, mais enfin ſes domeſtiques blancs & ſes engagez s'étant auſſi mis à genoux pour lui demander la même grace, l'accommodement ſe fit, à condition que s'il s'en trouvoit un ſeul qui ſe pendît, tous les autres ſeroient pendus le lendemain pour aller travailler à la nouvelle ſucrerie de Guinée. Ils le lui promirent avec ſerment. Ce ſerment ſe fait en prenant un peu de terre qu'ils mettent ſur leur langue, après avoir levé les yeux & les mains au Ciel & frapé leur poitrine. Ils prétendent par cette ceremonie prier Dieu de les réduire en pouſſiere comme la terre qu'ils ont ſur la langue, s'ils n'executent pas ce qu'ils promettent, ou s'ils ne diſent pas la verité. Le Major Crips revint chez lui avec ſes Negres fort content de la reuſſite de ſon ſtratagême. Les Negres lui tinrent parole & ne ſe pendirent plus; je ne ſçai ſi cette avanture ne l'aura pas rendu plus moderé.

1694.

Maniere des Negres quand ils font quelque ſerment.

Un autre habitant de la même Iſle ſe ſervit d'une autre invention avec un

1694. aussi heureux succès. Ce fut de faire couper la tête & les mains à ceux de ses Negres qui s'étoient pendus, & de les enfermer dans une cage de fer qu'il fit suspendre à un arbre qui étoit dans sa cour; car l'opinion des Negres est que quand ils sont enterrez, ils viennent la nuit prendre leurs corps & les emportent avec eux dans leur pays. Cet habitant nommé Bouriau, leur disoit qu'ils pouvoient se pendre tant qu'ils voudroient, mais qu'il auroit le plaisir de les rendre miserables pour toûjours, puisqu'ils se trouveroient sans tête & sans mains dans leur pays, & ainsi incapables de voir, d'entendre, de parler, de manger & de travailler. Les Negres se mocquoient de ces discours au commencement, & disoient que ceux qui étoient morts sçauroient bien venir la nuit reprendre leurs têtes & leurs mains; mais quand ils virent que ces têtes & ces mains demeuroient toûjours au même endroit, ils se persuaderent enfin que leur maître étoit plus puissant qu'ils n'avoient crû, & cesserent de se pendre pour ne pas s'exposer au malheur où ils ne doutoient plus que leurs compagnons ne fussent tombez.

Autre histoire sur le même sujet.

Ces remedes sont bizares, mais proportionnez à la portée de l'esprit des Ne-

gres, & à la prévention dont ils ſont 1694. frapez.

Cette mélancolie noire qui porte les Negres à manger de la terre, des cendres, de la chaux & autres choſes de cette nature, eſt ordinaire aux Sauvages; je dirai dans un autre endroit mes conjectures ſur cela. Elle eſt encore très-commune parmi nos Creoles, & ſur tout aux filles qui ont du penchant pour le dernier Sacrement. Dans cet état elles mangent mille ordures. J'en ai connu qui auroient mangé plus de papier & de cire d'Eſpagne qu'on n'en auroit employé dans le Bureau d'un Secretaire d'Etat; d'autres mangent des pipes, des charbons, de la toile, & ſur tout certains petits cailloux blancs qu'on trouve dans les rivieres; elles les font cuire dans le feu comme les roches à chaux, & les mangent comme la meilleure choſe du monde, à peu près comme les femmes Eſpagnoles mangent ces vaſes de terre rouge, legere & de bonne odeur qu'on apporte du Mexique, & qu'on appelle, quoique improprement *de terre ſigillée.* J'ai été quelquefois obligé de refuſer les Sacremens à de grandes filles qui avoient ce goût dépravé, après que je m'étois fatigué inutilement les mois entiers à les perſuader

Les Caraïbes & ſur tout les filles Creoles mangent de la terre, &c.

1694. du tort qu'elles se faisoient. C'est une chose qui fait pitié que de les voir dans cet état, elles deviennent jaunes, livides, le tour des yeux tout noir, maigres, chagrines, indolentes, insupportables aux autres & à elles-mêmes : elles perdent absolument l'appetit pour toute sorte de bonne nourriture, & tombent enfin dans une hydropisie incurable. Le meilleur remede qu'on y peut apporter dès qu'on s'en apperçoit, est de les marier.

L'Auteur est envoyé pour établir une nouvelle Paroisse au cul de sac Robert.

Je reçûs le Dimanche matin vingt-neuf Aoust une lettre de Monsieur l'Intendant qui me prioit d'aller au cul-de-sac Robert avec le P. Martelli & Monsieur Joyeux, Capitaine de Cavalerie, pour chercher un lieu commode pour bâtir une Eglise & un Presbytere, & pour placer un Bourg dans ce quartier-là. Le Pere Caba sson notre Superieur m'écrivit aussi sur le même sujet, & me marqua de charger de sa part le Pere Breton du soin de ma Paroisse pendant que je serois absent. J'allai donc coucher chez le Pere Martelli à la Trinité. Nous en partîmes le lendemain une heure avant le jour. Nous laissâmes nos chevaux chez Monsieur Joyeux, dont l'habitation est à côté de la riviere des Galions ; il nous conduisit dans son canot au cul-de-sac Robert, où

nous dîmes la Messe dans une petite Chapelle dédiée à sainte Rose. 1694.

Le grand enfoncement ou baye qu'on appelle le cul-de-sac Robert, a près de deux lieuës de profondeur : il est formé par deux pointes ou caps, dont celle qui est à l'Est s'appelle la Pointe à la Rose, & celle de l'Oüest la pointe des Galions. Son ouverture est couverte par un Islet d'environ une lieuë de tour, qui appartient à notre Mission, à qui il a été donné par les heritiers de feu Monsieur le General du Parquet, cy-devant Proprietaire de la Martinique : & comme cet Islet faisoit une partie des reserves de ce Seigneur, on l'a toûjours appellé l'Islet de Monsieur. Il y a un autre Islet un peu plus avancé en mer que celui dont je viens de parler qui couvre sa pointe orientale, ne laissant entr'eux qu'un canal, de maniere que ces deux Isles couvrent toute l'ouverture du cul-de-sac, brisent l'impétuosité de la mer, & rendent ce grand enfoncement un Port également sûr & tranquille, dans lequel on ne peut entrer que par trois passes ou ouvertures, l'une entre les deux Islets qui est large de cinquante à soixante toises, profonde & sans aucuns dangers ; les deux autres entre les extrémitez des Islets & les poin-

Description du cul de sac Robert.

1694. tes de la terre ferme de l'Isle, mais où il ne peut passer que des barques ou de très-petits vaisseaux.

Ce cul-de-sac est un Port naturel des plus beaux qu'on se puisse imaginer, capable de retirer une armée navale, quelque nombreuse qu'elle puisse être, si commodément, que les plus gros vaisseaux peuvent moüiller en bien des endroits assez près de terre pour y mettre une planche. Nous visitâmes tous les environs de ce cul-de-sac pour fixer le lieu le plus propre pour l'établissement de la Paroisse & d'un Bourg, qui ne manqueroit pas de s'y former.

On peut croire qu'il ne manqua pas d'y avoir beaucoup de contestations: tous les habitans souhaitoient d'avoir une Eglise & un Curé resident, mais le voisinage d'un Bourg les épouventoit, & ils avoient raison, car il en coute toûjours beaucoup à ceux dont les habitations sont à portée d'un Bourg & de ceux qui s'y assemblent.

Malgré tout ce qu'on nous pût dire, notre sentiment fut de placer l'Eglise & le Presbytere sur une pointe du côté de l'Ouest, qui avançoit assez dans la mer pour découvrir tout le cul-de-sac: il y avoit une petite riviere à côté, le terrain

étoit découvert, exposé au vent, & par 1694.
conséquent plus sain que le reste; d'ailleurs il étoit exempt des Moustiques & des Maringoins qui sont en très-grand nombre & fort incommodes dans tous ces endroits-là. Cette pointe faisoit partie de l'habitation de Monsieur Fevrier, alors Greffier en Chef du Conseil Souverain. Comme il étoit ami intime de notre Mission, j'étois fâché de le charger d'un pareil embaras, & il l'étoit encore plus que moi. Je fis en sorte qu'on remît la déliberation au lendemain, & pendant ce delai il nous conduisit dans un endroit plus spacieux que sa pointe, & où l'on pouvoit placer un Bourg plus aisément, mais qui à la verité étoit moins commode pour le Curé. Nous y fixâmes le nouvel établissement; cet endroit étoit à l'extrémité de la savanne de Monsieur Monel, Conseiller honoraire au Conseil. Monsieur Monel étoit Picard, & il avoit conservé religieusement l'accent & les manieres de son pays, quoiqu'il en fût absent depuis un grand nombre d'années; il étoit frere d'un Pere Monel Religieux de la Mercy, fameux dans son Ordre. Il étoit Chirurgien quand il vint aux Isles; sa fortune avoit commencé par l'achat qu'il fit de dix ou douze Negresses ma-

M. Monel, son origine & sa fortune.

1694. lades qu'nn vaisseau Negrier lui laissa presque pour rien, parce qu'on ne croyoit pas qu'elles eussent quatre jours à vivre : cependant il eut assez d'habileté ou de bonheur pour les guérir, & elles se trouverent si fecondes, qu'elles lui ont produit une infinité d'enfans, de sorte que les trois sucreries qu'il avoit & quelques autres habitations, étoient toutes garnies de Negres Creoles les plus beaux de toute l'Isle. Il avoit plusieurs enfans : l'aîné qui avoit fait ses études à Paris étoit Conseiller au Conseil, & sans contredit un des plus habiles. Il n'est pas croyable combien le pere & le fils firent joüer de ressorts pour empêcher que l'établissement de la nouvelle Eglise ne se fît sur leur terrain ; ce fut pourtant inutilement, le Gouverneur General & l'Intendant approuverent notre choix, & donnerent ordre qu'on travaillât incessamment aux bâtimens de l'Eglise & du Presbytere. On élût Monsieur Monel le pere pour premier Marguillier de cette nouvelleEglise, & on lui fit si bien entendre raison, outre qu'il étoit fort sage & fort pieux, qu'il oublia bien tôt le chagrin qu'il avoit eu de ce choix. Il entreprit le bâtiment de l'Eglise & du Presbytere, & s'affectionna tellement aux Religieux qui ont

deſſervi cette Paroiſſe, qu'on pouvoit dire qu'il en étoit le pere. Il avoit ſoixante & douze ans dans ce tems-là, c'eſt-à-dire, en 1694. je l'ai laiſſé encore plein de vie & de ſanté en 1705. ſi fort & ſi diſpos, qu'il montoit à cheval ſans étriers, quoiqu'il ne vêquît preſque que de chocolat avec du biſcuit : quelquefois un peu de potage & de vin, ſans viande ni autre choſe. Cet exemple eſt une preuve de la bonté du chocolat quand il eſt pur, & qu'il n'eſt point mélangé avec des épiceries & des odeurs qui le gâtent en le rendant plus agréable au goût & à l'odorat. J'en parlerai plus amplement dans un autre endroit. 1694.

Le Mercredi après midi nous allâmes viſiter notre Iſlet. Un habitant du cul-de-ſac de la Trinité y vouloit mettre des cabrittes & des cochons, dont nous partagerions le profit. Nous y avions eu autrefois des Negres pour y cultiver du manioc & du mil, & y élever du menu bétail & des volailles ; mais on avoit été obligé de les retirer, parce qu'étant trop éloignez de l'habitation, ils negligeoient le travail & qu'ils auroient pû être enlevez, ſoit par les Anglois avec qui on étoit en guerre, ſoit par les Forbans. J'en fis le tour, mais je n'oſai pas

Iſlet de Monſieur.

1694. entrer bien avant dans les terres, parce qu'il est tout rempli de serpens. La terre me parut bonne, & propre à tout ce qu'on y voudroit cultiver, quoiqu'il n'y ait ni ruisseaux ni fontaines; il est vrai qu'on peut remedier à cet inconvenient par des citernes & par des fosses pour conserver les eaux de pluye pour les bestiaux, peut-être même qu'on y pourroit creuser des puits avec succès.

Les cochons ne craignent point les serpens.

Les cochons ne craignent point les serpens, au contraire ils les poursuivent & les mangent sans en recevoir de dommage. Le venin du serpent quand ils en sont mordus, ne leur fait presque point de mal, parce qu'il s'arrête & demeure dans leur lard ou graisse, sans pouvoir s'étendre plus loin ni faire autre chose que de corrompre les environs de la morsure qui pourissent, & font une escare qui tombe. C'est ce que j'ai vû dans plusieurs cochons marons ou sauvages qu'on avoit tuez dans les bois, & même dans des cochons domestiques. La nature toute seule les guérit de cela & de bien d'autres maladies sans le secours des Medecins: en cela mille fois plus heureux que les hommes, qui avec toute leur raison s'imaginent ne pouvoir s'en passer.

Nous partîmes du cul-de-sac Robert le

le Jeudy deuxiéme Septembre après midi: nous allâmes coucher chez Monſieur Joyeux qui nous traitta avec beaucoup de generoſité, & nous accompagna le lendemain au cul-de-ſac de la Trinité. 1695.

Nous avions paſſé la riviere des Gallions dans un canot quand nous étions venus, & nos chevaux deſellez l'avoient paſſée à la nage, mais au retour Monſieur Joyeux nous la fit paſſer à gué, en faiſant un aſſez grand demi cercle dans la mer, en ſuivant un banc de ſable qui eſt à ſon embouchure où les chevaux n'ont pas de l'eau juſqu'aux genoux quand la mer eſt baſſe, mais juſqu'à la ſelle & ſouvent par deſſus quand elle eſt haute, ou qu'on ſe trouve dans les nouvelles ou pleines Lunes, ou dans les Equinoxes: car c'eſt une erreur de croire qu'il n'y a ni flux ni reflux entre les deux Tropiques & dans la mer Mediterranée, ou du moins qu'il y eſt preſque inſenſible. J'ai été aſſez crédule pour le ſoutenir & l'enſeigner quand j'étois Profeſſeur de Philoſophie: mais j'ai connu par une experience de plus de douze années que j'ai demeuré & voïagé en differens endroits de l'Amerique entre les deux Tropiques, qu'il y a flux & reflux reglez comme en Europe, qui ſuivent les differentes ſi-

Riviere des Gallions.

1694. tuations de la Lune, & tellement sensibles qu'ils vont à plus de trois pieds dans les Sizigies, & passent toûjours un pied & demi dans les Quadratures. J'ai fait les mêmes remarques à Civitavechia en Italie où j'ai demeuré plus de six ans après mon retour des Isles. Mais ce n'est pas l'unique erreur dont on se charge l'esprit mal à-propos quand on suit aveuglément les sentimens de certains écrivains.

Nous avons vû dans le huitiéme siecle que Vigilius Evêque de Salzbourg, ayant avancé qu'il y avoit des Antipodes, toute l'Allemagne s'éleva contre lui : il fut déferé au Pape Zacharie comme un Heretique dangereux, & malgré toutes ses raisons il fut declaré tel par l'Archevêque-Electeur de Mayence, & ensuite par la Cour de Rome. Nous voyons encore aujourd'hui que des Ecoles celebres soutiennent fort serieusement que la Zone Torride est inhabitable à cause des chaleurs continuelles & excessives qui y regnent. Cela étoit pardonnable avant les voiages de Christophe Colomb, d'Americ Vespuce, Sebastien Cano, François Drac, & une infinité d'autres qui ont demeuré dans a Zone Torride, & qui ont fait le tour du monde : mais de le dire encore à present, il me semble qu'il

La Zone Torride n'est pas habitable. Refutation de ce sentiment.

y a de l'entêtement & du ridicile. 1694.

Je ſçai que les deffenſeurs de cette opinion diſent, que la Zone Torride eſt abſolument inhabitable par elle-même, *ex ſe*, quoique par accident elle puiſſe devenir habitable, c'eſt-à-dire, par le ſecours des vents qui s'y font ſentir, qui la rafraichiſſent & temperent ſa chaleur inſuportable. Mais cette réponſe n'eſt-elle pas pitoyable, car ſi les vents aliſez qui regnent dans la Zone Torride n'y étoient que par accident, il s'enſuivroit qu'ils n'y ſeroient pas toûjours, comme en effet il y a ſouvent de très-longs calmes, & qu'ainſi leur abſence ou leur défaut rendroit le pays inhabitable pendant ce tems-là, & qu'il faudroit que les hommes qui l'habitent mouruſſent ou allaſſent demeurer dans les Zones temperées, en attendant le retour de ces vents rafraichiſſans: mais ils ſe trompent lourdement. Premierement, ces vents ne ſont point dans la Zone Torride par accident; En ſecond lieu, quand ils y manqueroient, elle ne laiſſeroit pas d'être très-habitable.

Je dis en premier lieu que les vents aliſez ne ſont point dans la Zone Torride par accident, parce que la cauſe qui les produit eſt très-neceſſaire, très-ſûre & très continuelle, puiſqu'ils viennent ou

Cauſes des vents aliſez qui regnent entre les Tropiques.

1694. du mouvement de la terre autour du Soleil, ou du mouvement du Soleil autour de la terre. Que l'un ou l'autre de ces deux grands corps ſe meuvent, il eſt toujours conſtant que la chaleur du Soleil fait rarefier très-conſiderablement la partie de l'air qui s'y trouve oppoſée, & que l'impreſſion ou l'action de cette chaleur venant à diminuer par l'éloignement de la cauſe qui la produiſoit, ce même air retourne à ſa place, comme un reſſort retourne à la ſienne quand on ceſſe de le comprimer. Or cette compreſſion & rarefaction de l'air eſt la cauſe du vent, c'eſt le vent même dont la cauſe ne ſçauroit être plus neceſſaire, plus certaine, plus reglée, plus naturelle ; & par conſéquent les vents aliſez qui ſont dans la Zone Torride n'y ſont pas par accident, ce n'eſt donc pas par accident qu'ils la rafraichiſſent, ni par accident qu'elle eſt habitable.

D'ailleurs quand ces vents n'y ſeroient pas, l'égalité continuelle des jours & des nuits ſuffiroit pour prouver qu'elle eſt habitable : cette égalité faiſant que la terre, quelque chaleur qu'elle ait contractée pendant que le Soleil étoit ſur l'horiſon, a aſſez de tems pour ſe rafraichir pendant les 12. heures que cet aſtre

ne l'échauffe plus ; car tout le monde doit 1694.
convenir que la chaleur conſiſte dans le mouvement des parties, & la froideur dans leur repos, & c'eſt à la preſence du ſoleil qu'on doit le mouvement, & le repos à ſon abſence : Or ces deux tems étant égaux, n'eſt-il pas viſible que la terre ne contracte jamais tant de chaleur en douze heures qu'elle eſt expoſée au ſoleil, qu'elle ne s'en décharge en douze autres heures qu'elle lui eſt oppoſée.

C'eſt cette viciſſitude qui produit ces roſées journalieres & abondantes qui l'humectent, la rafraichiſſent & la rendent ſi feconde. C'eſt de-là que vient un vent de terre que l'on ne manque jamais de ſentir la nuit ſi froid & ſi piquant, ſur tout deux ou trois heures avant le retour du ſoleil, qu'on eſt obligé de ſe couvrir ſous peine de contracter de violens maux de poitrine : & c'eſt encore à cauſe de cela qu'on ſent toûjours du frais dès qu'on eſt à l'ombre, ou pour peu qu'on ſoit expoſé au vent. Tous ces avantages me paroiſſent plus que ſuffiſans pour prouver que la Zone Torride eſt habitable par elle-même à quoi je dois ajouter qu'elle eſt encore plus agréable & plus feconde que les autres parties du monde. Il eſt plus aiſé de ſe garantir du chaud quand il ne faut pour

1694. cela que se mettre à l'ombre & au vent, que de se préserver du froid à force d'habits, de maisons bien closes & de feu. Je sçai qu'on pourroit me faire quelques objections sur ce que je viens de dire, mais il est si facile d'y répondre, que je ne croi pas devoir quitter mon sujet pour cela quant à present, il se trouvera assez d'occasions de le faire dans la suite de ce Journal.

La riviere des Gallions de quelque maniere qu'on la passe, est toûjours très-dangereuse. Elle est large de trente à trente-cinq toises. Sa profondeur est considerable depuis le banc de sable qui est à son embouchure, jusqu'à un bon tiers de lieuë dans les terres, où elle diminue & devient enfin un torrent comme les autres rivieres qui ont beaucoup de pente, & par conséquent peu d'eau, excepté dans les bassins ou creux qu'on trouve assez souvent dans leur cours. Ce qui rend son passage dangereux outre sa profondeur & le refoulement des eaux de la mer pendant le flux, ce sont les Requiens & les Becunes qui s'y trouvent très-fréquemment. J'ai parlé cy-devant du Requien.

La riviere des Gallions. Son passage est dangereux.

Pour la Becune, c'est une espece de brochet de mer, vif, gourmand, vorace,


Bonite.
Becune.

hardi au de-là de l'imagination. Les Espagnols l'appellent *Paricotas* : je crois que les Anglois lui donnent le même nom. On en a vû dans cette riviere de dix-huit à vingt pieds de longueur, & de la grosseur d'un cheval. Quand la Becune est de cette taille, elle a deux rangs de dents longues, fortes & tranchantes, & comme elle n'est point obligée de se tourner sur le côté comme le Requien, quand elle veut mordre, elle est infiniment plus dangereuse. Nos Sauvages qui attaquent & qui tuent à coups de couteau les Requiens & les Pantoufliers, n'osent se joüer aux Becunes, parce que passant avec une vitesse extraordinaire, elles emportent un bras, une jambe ou une tête, comme s'ils étoient coupez d'un coup de sabre. Il est arrivé plusieurs fois que des chevaux & autres animaux passans à la nage ont eu des jambes coupées, ou le ventre à moitié emporté.

1694.

Description du Poisson appellé Becune.

On prend beaucoup de Becunes à la senne & à la ligne, mais ce sont des petites, c'est-à-dire, depuis un pied & demi jusqu'à trois pieds de longueur. C'est un très-bon poisson : sa chair est blanche, ferme, assez grasse, & de même goût à peu près que le Brochet, mais il n'en faut pas manger sans précaution,

1694. car il eſt ſujet à s'empoiſonner & à empoiſonner ceux qui le mangent quand il eſt en cet état. Comme il eſt extrêmement vorace il mange goulument tout ce qui ſe rencontre dedans & deſſus l'eau ; & il arrive très-ſouvent qu'il s'y rencontre des Galeres ou des Pommes de Mancenilier qui ſont des poiſons très-violens & très-cauſtiques. La Becune n'en meurt pas, quoiqu'elle en mange, mais ſa chair contracte le venin & fait mourir ceux qui la mangent, comme s'ils avoient mangé de ces méchantes Pommes ou de ces Galeres.

Qualitez de la Becune & les précautions qu'il faut prendre avant d'en manger.

Le moyen de connoître ſi on peut manger de ce poiſſon ſans danger, eſt de viſiter ſes dents, car ſi elles ſont noires, c'eſt une marque infaillible qu'il eſt empoiſonné. Si ce ſigne eſt équivoque comme il arrive quand elles ne ſont pas tout à fait noires, ni auſſi tout à fait blanches, il faut goûter le foye, & ſi on le trouve tant ſoit peu amer, il faut jetter le poiſſon comme empoiſonné. Il y a d'autres poiſſons qui ont le même défaut, & à qui il faut apporter les mêmes précautions avant d'en manger. J'en parlerai quand l'occaſion s'en preſentera.

Voici une remarque qu'il eſt bon de ne pas renvoyer plus loin. On eſt aſſuré

1694.

par plusieurs experiences que les poissons voraces comme le Requien, le Pantouflier ou Zigene & la Becune, attaquent plutôt un chien ou un cheval qu'un homme, & plutôt un Negre qu'un blanc: quand dans le renversement d'une barque ou d'un canot ils trouvent ces differentes especes d'animaux à la mer. Je laisse aux curieux d'en chercher la raison: il suffit que le fait que je rapporte soit veritable & approuvé par tous ceux qui ont une veritable connoissance de l'Amerique, & des autres endroits où l'on trouve de ces poissons carnassiers. Mon sentiment est que les corps des chiens & des chevaux exhalent des corpuscules qui frapant ces poissons plus vivement, les attirent davantage. Comme nous voyons que les loups, les corbeaux & même les chiens viennent plutôt à une charogne ou à un corps qui commence à se corrompre, qu'à un corps qui est recemment privé de la vie, ce qui à mon avis ne peut venir que des corpuscules qui s'exhalant pour lors en plus grande quantité, s'étendent aussi plus loin & frapent plus fortement les organes de ces animaux.

Remarques sur les poissons carnassiers.

Mais une chose assez surprenante, & qui est cependant de notorieté publique,

1694. est que les mêmes poissons attaquent plutôt un Anglois qu'un François quand ils les trouvent ensemble à la mer. Seroit-ce que l'Anglois auroit les pores plus ouverts que le François, & que par une suite necessaire il exhaleroit plus de corpuscules propres à fraper les organes de ces poissons, & à les attirer : Mais pourquoi les auroit-il plus ouverts ? Y auroit-il quelque difference notable entre les corpuscules du corps d'un François & d'un Anglois ? J'ai entendu raisonner bien des gens sur ce fait sans qu'on soit arrivé à m'en donner une raison démonstrative & convainquante. Après y avoir bien pensé, il m'a semblé que cela pouvoit venir de la nourriture des Anglois & de leur temperamment. Il est certain qu'ils mangent beaucoup de viande, peu cuite, & presque point de pain ; d'où est venu une espece de proverbe, du moins parmi les Irlandois : que le pain est la nourriture de la necessité. Or il est certain que la quantité de viande produit dans ceux qui la consomment une certaine odeur que ceux qui en mangent moins sentent aisément, quoiqu'elle ne soit pas sensible à ceux qui menent la même vie : & c'est ce que l'experience nous fait remarquer dans les

La Becune & le Requien prennent plutôt un Anglois qu'un François.

Conjecture de l'Auteur sur ce sujet.

Bouchers, je dis dans ceux mêmes qui 1694.
ſont les plus propres; comme ils ſont toûjours au milieu de la viande, & que d'ordinaire ils en conſument aſſez pour leur nourriture, l'odorat les diſtingue aiſément ſans qu'on les connoiſſe entre pluſieurs perſonnes avec qui ils ſe rencontrent: Pourquoi ne pourra-t-on pas dire la même choſe des Anglois? &c.

D'ailleurs ils ſont d'un temperamment délicat & gras, la plûpart d'un poil roux ou blond, qui dénote une chair molle, poreuſe & comme ſpongieuſe, d'où il ſuit qu'ils ont les pores plus ouverts, & par une ſeconde conſequence, ils produiſent une exhalation de corpuſcules dont l'odeur eſt plus penetrante, ſe répand plus loin, & frappe davantage les organes de ces animaux.

Il n'y a pas juſques à nos Caraïbes qui ont, comme l'on ſçait, goûté de la chair de tous les Européens qui ſont venus les chaſſer de leur pays, qui n'avoüent que la chair des Anglois eſt plus délicate & plus apetiſſante que celle des François & des Eſpagnols, & qui ne diſtinguent mieux à l'odorat les veſtiges ou traces où un Anglois ou un Negre ont paſſé que pas une autre Nation: car c'eſt une

1694. chose merveilleuse de voir avec quelle justesse & quelle certitude ils démêlent dans un bois les routes qu'un homme a tenu, le suivent pas à pas en flairant la terre, & distinguent si c'est un Blanc ou un Negre, un François ou un Anglois. Sur ce principe qui est très-certain, pourquoi ne pourra-t-on pas croire que les poissons ont l'odorat assez fin pour connoître ce qui leur convient davantage, & pour le chercher avec plus d'empressement. Je ne donne pourtant ceci que comme une conjecture qui m'est venuë dans l'esprit, laissant à tout le monde la liberté d'en juger comme il le trouvera à propos, & me soumettant à corriger le mien dès qu'on m'aura fait voir quelque chose qui approchera davantage de la verité.

J'ai dit cy-devant que la Becune s'empoisonnoit en avalant des galeres: il est juste de dire ce que c'est que ce poisson.

Description de la Galere.

La Galere ne paroît sur la surface de la mer que comme un amas d'écume transparente, remplie de vent comme une vessie peinte de plusieurs couleurs, où le bleu, le rouge, & le violet dominent. C'est pourtant un poisson plein de vie, dont le corps composé de cartila-

ges & d'une peau très-mince, se rem- 1694.
plit d'air qui le soûtient sur l'eau & le fait flotter au gré du vent & des lames qui le jettent souvent sur le rivage où il demeure échoüé sans se pouvoir remuer, jusqu'à ce qu'une autre lame, onde ou vague comme on voudra l'appeller, le reporte dans l'eau. Il a huit especes de jambes comme des lanieres ou couroyes, d'une partie desquelles il se sert pour nager, & de l'autre qu'il éleve en l'air pour prendre le vent & se soûtenir mieux sur l'eau. Il s'attache à ce qu'il rencontre par le moyen de ses jambes qui sont comme gluantes. Je n'en ai jamais pû remarquer le mouvement quand j'en ai trouvé sur le rivage, quoique je fisse tout mon possible pour obliger le poisson à se remuer, je voyois seulement qu'il embrassoit fortement les morceaux de bois ou les pierres sur lesquels je le posois en le prenant avec un bâton, & je trouvois de la résistance quand je le voulois détacher, soit qu'elle vînt de l'effort qu'il faisoit pour ne pas abandonner ce qu'il tenoit, soit que ce fût l'effet de l'humeur gluante dont ses jambes paroissent être couvertes.

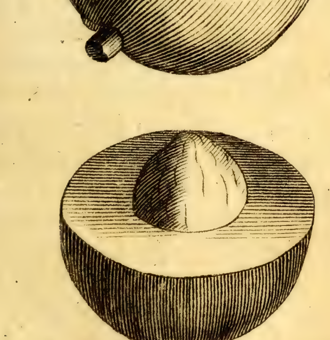
Le poison de cet animal est si causti-

1694. que, si violent & si subtil, que s'il touche la chair de quelque animal que ce soit, il y cause une chaleur extraordinaire avec une inflammation & une douleur aussi penetrante que si cette partie avoit été arrosée d'huile boüillante. Ce que ce poison a de particulier, c'est que la douleur que cause son attouchement croît à mesure que le soleil monte sur l'horison jusqu'à ce qu'il arrive à son apogée, & qu'elle diminue à mesure qu'elle descend : en sorte qu'elle cesse tout-à-fait peu de momens après qu'il est couché. On ne manque pas de gens aux Isles qui indiquent des remedes contre cette douleur : mais comme aucun de ceux qui s'en sont servis ne m'a assuré d'en avoir reçû un prompt soulagement, je conseille à ceux que l'ignorance, le hazard ou la curiosité porteront à toucher des Galeres, de ne point appliquer d'autre remede que celui de la patience. Plusieurs personnes ont experimenté le mal & le remede que je propose : & comme je les ai crû dignes de foi, j'ai crû pouvoir me dispenser d'en faire l'experience sur moi-même. Il y a pourtant des gens qui assurent que si on met sur la partie qui a touché la galere, de l'es-

Effets du poisson de la Galere.

Remede à ce mal.

Pomme de Mancenille.



prit de vin ou de l'eau-de-vie la plus forte, avec de l'huile qui ſort de la coque de la noix d'Acajou lors qu'on la met ſur le feu; cette mixtion appaiſe la douleur dans le moment. Il me ſemble que c'eſt éteindre le feu en y jettant quantité d'huile. Peut-être auſſi que la chaleur que l'attouchement de la galere cauſe eſt d'une eſpece toute autre que celle de ces deux liqueurs, & qu'un contraire en guerit un autre. Or ſi le ſimple attouchement de ce poiſſon eſt capable de cauſer tant de mal, que ne peut-on pas juger de ce qu'il produit dans le corps d'un animal qui l'a avalé; ce qu'il y a de ſurprenant c'eſt qu'il corrompt & empoiſonne la chair de ces poiſſons ſans les faire mourir. On trouve des galeres dans toutes les côtes des Iſles, & ſur tout après les coups de vent & les groſſes marées. J'en ai vû dans tous les endroits du golfe du Mexique où j'ai été.

1694.

La pomme de Mancenille, ou de Mancenilier eſt tout-à-fait ſemblable à la pomme Dapis pour la couleur, la groſſeur & l'odeur. Pour le goût je n'en dirai rien, ma curioſité n'a pas été juſqu'à en faire l'experience. Ce qu'il y a de certain c'eſt que ce fruit eſt un

Deſcription du Mancenilier & de ſon fruit.

1694. caustique des plus puissans, auquel on ne peut apporter d'autre remede que de faire avaler promptement de l'huile en quantité aux animaux qui en ont mangé pour leur faire vomir le fruit, & oindre les visceres avant que le suc caustique y ait operé. L'arbre qui porte ces dangereuses pommes ressemble si fort au poirier, que les plus habiles y seroient trompez. Sa feüille est la même aussi-bien que son écorce, qui n'a d'autre difference que d'être plus épaisse & remplie d'un lait blanchâtre visqueux & corrosif. Son bois sous l'aubier est grisâtre, mêlé de grandes & petites ondes de differentes teintes, chargé d'yeux de perdrix, infiniment plus beaux & mieux nuancez que tout ce que le noyer, le cœur & les racines d'olivier peuvent produire.

Sa qualité caustique & venimeuse n'est pas seulement dans son fruit, elle se trouve encore dans les feüilles, dans le bois, dans le lait qui sort de son écorce quand on y fait une incision, dans son ombre même lorsqu'on a le malheur de s'y endormir.

Effets du Mancenilier.

Cet arbre qui pour l'ordinaire vient fort grand, croît toûjours au bord de la mer ou des rivieres. Il est rare d'en

trouver dans des terres éloignées de 1694.
l'eau. Lorſqu'il pleut & qu'on paſſe ſous cet arbre, il faut prendre garde de recevoir ſur ſes mains ou autre partie du corps, l'eau qui a coulé ſur ſes feüilles, car elle cauſe des veſſies ſur la chair comme ſi c'étoit de l'huile boüillante qui y fut tombée, & elle y excite une demangeaiſon très-douloureuſe, & qui dure longtems. Elle eſt même capable de faire perdre la vûë ſi elle tombe dans les yeux, ou ſi par mégarde on ſe les frotte avec la main moüillée de cette eau, elle cauſe d'abord une enflure conſiderable, qui de rouge qu'elle étoit au commencement, devient livide & pleine de pus.

Précautions qu'on apporte pour ſe ſervir de cet arbre.

Le bois de cet arbre n'eſt pas moins dangereux à travailler, à moins qu'il ne ſoit entierement ſec, & en cet état même ſa pouſſiere eſt un poiſon dont il faut bien ſe garder. C'eſt un miſtere quand il faut l'abattre. On amaſſe auparavant que d'y toucher du bois ſec autour de ſon pied, on y met le feu, & on s'en éloigne à cauſe des accidens que la fumée pourroit cauſer. Lorſqu'on juge que le feu a conſumé ſon humidité, on y met la hache, obſervant d'avoir le viſage & les mains couvertes d'un linge, de

1694. crainte que la poussiere qui en sort, le lait ou l'humidité qui peut y être restée, ne rejaillisse sur le visage, dans la bouche, dans les yeux ou sur les mains. Ceux qui le scient usent des mêmes précautions, aussi-bien que les Menuisiers & les Tourneurs qui l'employent, car sa beauté le fait rechercher pour faire des cabinets, des tables, des gueridons, & autres sortes de meubles.

Les Sauvages s'en servent pour empoisonner leurs fléches.

Nos Caraïbes se servent du lait de cet arbre pour empoisonner leurs fléches; il font pour cela une fente dans l'écorce, & y mettent le bout des fléches qui s'imbibent de la liqueur qui en sort qui est blanche comme du lait, mais plus épaisse & plus gluante. Ils laissent sécher les fléches ainsi imbibées, & lorsqu'elles font une playe elles l'empoisonnent en même tems.

Description de la Plante Toulou la, unique remede contre les fléches empoisonnées.

On n'a point trouvé jusqu'à present d'autre remede contre les playes faites par les fléches empoisonnées, que le suc d'une certaine plante qui a été enseignée aux François par un Sauvage. Les Caraïbes l'appellent Toulola, & les François, Herbe aux fléches. Elle est assez semblable au Balisier, excepté que sa hauteur ne passe gueres quatre pieds. Sa fleur est blanche renfermée dans une

peau verte, longue & pointuë, qui en 1694.
s'ouvrant en trois montre une pellicule tendre, unie, veluë & creuſe, au milieu de laquelle il y a un petit jet en maniere de volute. Le fruit qui ſuccede à cette fleur eſt une eſpéce de priſme à trois côtes, d'un rouge pâle & très-liſſe, qui renferme une petite graine raboteuſe.

La racine de cette plante eſt une ſubſtance bulbeuſe, blanche, aqueuſe, & néanmoins aſſez ferme, garnie de quantité de filets longs & ſecs. Elle eſt toute couverte de membranes filamenteuſes, attachées les unes ſur les autres comme pluſieurs enveloppes qui cachent une peau polie & un peu luiſante, à la réſerve de quelques filets qui en ſortent. Sa figure eſt ronde & preſque conique.

Sa feüille eſt d'un verd clair attaché au tronc par une queuë longue & canelée; elle eſt ronde par le bas, c'eſt-à-dire à ſa naiſſance, quatre fois ou environ plus longue que large; elle ſe termine en pointe à peu près comme le fer d'une pique. Elle eſt forte & ferme preſque comme du parchemin, & ſe roule d'elle-même auſſi-tôt qu'elle eſt cueillie.

On pile la racine & on la fait infuſer pour en faire une ptiſanne qu'on fait

1694. prendre à ceux qui ont été blessés de fléches empoisonnées. Elle a la vertu de chasser le venin, & de l'empêcher de gagner les parties nobles; & cependant on applique la même racine pilée & broyée en maniere de cataplasme sur la playe dont elle attire le venin; mais il faut que ce reméde soit appliqué promptement: car pour peu qu'on tarde, ce poison travaille avec vitesse, il corrompt les environs de la blessure; & quand il s'est une fois communiqué dans de grands vaisseaux, la blessure devient mortelle.

L'ombre du Mancenilier dangereuse.

L'ombre du Mancenilier n'est gueres moins dangereuse pour ceux qui s'y endorment, que son lait & son fruit. Ils sont assurez de se trouver à leur réveil enflez extraordinairement, avec une migraine très violente, & une fiévre très dangereuse. C'est à force de jus de citron & de cordiaux qu'on chasse le venin qui s'étoit insinué dans le corps. En un mot cet arbre est aussi dangereux qu'il est beau; & en matiere de bois on n'en peut pas trouver qui en approche.

Avant d'arriver au Bourg de la Trinité, nous allâmes à l'habitation de Monsieur du Buc-l'Etang, à qui le Pere Martelli avoit à parler; & comme il étoit à peu près l'heure de dîner, on nous

y convia, & nous l'acceptâmes. La maison du ſieur du Buc eſt ſituée ſur le morne ou coline qui ſépare le cul-de-ſac de la Trinité d'avec celui du Gallion, dans l'endroit où commence une longue pointe qui avance dans la mer près de deux lieuës, qu'on appelle la pointe de la Caravelle, qui jette une autre branche vers l'Eſt qu'on nomme la Tartanne; cette branche avec une morne qui eſt à l'Eſt de la riviere des Gallions, forment le cul-de-ſac du Gallion, qui eſt partagé en deux par une pointe qui fait le grand & le petit cul-de-ſac Gallion. J'étois charmé de la ſituation de cette maiſon dont la vûë s'étend ſur ces deux culs de-ſacs, ſur le Bourg, le Port & le Fort de la Trinité, & ſur une partie de la Cabeſterre. Monſieur du Buc-l'Etang avoit un frere nommé Baltazard du Buc, marié à une des filles de Monſieur Monel. Ils ſont enfans de Monſieur Pierre du Buc, dont l'habitation étoit au-deſſus du Bourg de la Trinité. C'étoit un des premiers habitans de la Martinique. Il étoit d'une bonne famille de Normandie. Dès l'âge de quatorze ans ſes parens le firent ſervir dans le Régiment du Grand-Maître. Etant revenu en ſon païs après quelques campagnes, il eut que-

1694.

Pointe de la Caravelle & de la Tartane.

Famille de Monſieur

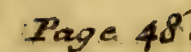
1694. relle avec un homme de qualité appellé le Chevalier de Piancourt ; ils se battirent, & le Chevalier étant demeuré mort sur la place, le sieur du Buc qui n'avoit pas encore dix-huit ans, fut obligé de se sauver. Il trouva heureusement à la rade de Dieppe un Vaisseau qui mettoit à la voile pour les Isles ; il s'y jetta, & fut porté à S. Christophle. Sa bravoure l'y fit bien-tôt connoître, aussi fut-il choisi par Monsieur d'Esnambuc, Gouverneur & Fondateur de la Colonie de S. Christophle, pour accompagner Monsieur du Parquet son neveu lorsqu'il l'envoya gouverner la nouvelle Colonie qu'il venoit d'établir à la Martinique. Il fut un de ces braves qui chasserent les Sauvages de la Cabesterre de cette Isle, après un rude combat qu'il y eut entre les deux Nations à la case du Borgne, qu'on appelle aujourd'hui le Fort Sainte Marie ; d'où après qu'on les eut poussés jusques aux culs-de-sac les plus reculez du côté de l'Est, le sieur du Buc s'établit au cul-de sac de la Trinité, dont on peut dire qu'il a été le premier habitant, qu'il y a fait la premiere Sucrerie, & que c'est à lui que ce quartier, à présent le plus considérable de l'Isle, est redevable de la culture du Cacao, dont ayant trouvé

Pierre Dubuc. Son histoire.

quelques arbres dans les bois, il en a 1694. multiplié l'espéce, & enseigné à ses compatriotes la culture d'un arbre si utile, en lui faisant part de ses observations & des découvertes qu'il avoit faites sur ce fruit. Le soin de son bien ne l'a jamais empêché de se trouver par tout où il pouvoit acquerir de la gloire, & donner des preuves de son zèle & de son courage. On l'a vû aux combats de S. Christophle, à la prise d'Antigues, de Niéves, de Monsarrat, de Tabac, de S. Eustache, de Corossol, il s'étoit distingué dans toutes ces occasions, & il avoit reçû plusieurs blessures. Il aida encore à chasser les Anglois de la Guadeloupe en 1691. & à les repousser de devant le Fort S. Pierre de la Martinique qu'ils avoient attaqué en 1692. & on étoit si persuadé à la Cour de sa prudence & de sa valeur, que Monsieur le Chevalier de S. Laurent Lieutenant Géneral des Isles, & Monsieur Begon, Intendant, eurent ordre de le mener avec eux lorsqu'ils allerent par ordre du Roi, à S. Domingue, afin de se servir de ses conseils.

Son fils aîné Jean du Buc, que l'on appelloit du Buc-l'Etang pour le distinguer de son pere, a marché fidélement sur ses traces. Après avoir servi quelques an-

1694. nées sur les Vaisseaux du Roi, s'étant retiré & marié à la Martinique, il s'est distingué dans les Charges de Major, de Capitaine de Grenadiers, & de Lieutenant Colonel des Milices de la Cabesterre. Quoique jeune il avoit toujours accompagné son pere dans les entreprises que l'on avoit faites sur les ennemis, & y avoit acquis une juste réputation. Il fut blessé à la descente que les Anglois firent à la Martinique. Il servit avec beaucoup de distinction à la Guadeloupe en 1703. à la tête d'une Compagnie de cent habitans de son quartier, & il ne contribua pas peu à forcer les Anglois de se retirer comme je le dirai en écrivant l'attaque de la Guadeloupe. Il acquit beaucoup de gloire à l'attaque de S. Christophle sous le Comte de Chavagnac, & sous le sieur Cassar, à la prise de Monsarrat: ce fut lui qui se rendit maître du reduit de cette Isle avec la troupe qu'il commandoit. Il voulut faire une seconde entreprise sur cette même Isle en 17 Il y fit descente à la tête de cinq cens quatre-vingt hommes, poussa les ennemis, & se rendit maître de plus de la moitié de l'Isle; mais ses gens s'étant débandez pour piller avant qu'il eut entierement achevé sa conquête qui paroissoit infaillible,



Isle de la Guadeloupe

Scituée a 16 Degrez de Lat. Septentrionale.

1. Fort de la Basse Terre.
2. Ance du gros François.
3. Fort de la Magdeleine.
4. Ance Vadelorge.
5. l'Ance Rocroy.
6. Riviere Beaugendre.
7. La Duche.
8. l'Eglise de Goyaves.
9. Paroisse de la pointe noire.
10. Paroisse du G. Cul de Sac.

Isle de la Guadeloupe
Scituée a 16 Degrez de Lat. Septentrionale.

1. Fort de la Basse Terre.
2. Ance du gros François.
3. Fort de la Magdeleine.
4. Ance Vadelorge.
5. l'Ance Rocroy.
6. Riviere Beaugendre.
7. La Duché.
8. l'Eglise de Goyaves.
9. Paroisse de la pointe noire.
10. Paroisse du G. Cul de Sac.

GRAND OCEAN ou MER DU NORD

Isle aux Loups Marins
Pointe d'Antigoa
Gros Cap
Grand Cul de Sac
Fort S. Pierre
Petit Fort
Grande Ance
Brisans
R. du Fort S. Pierre
R. du vieux Fort
R. a Voudes pique
Grande Ance
Mouillage
R. a la Perle
R. a Moustique
I. a l'islet Boulanger
I. a la Biche
I. a Boulanger
Case a Lamantin
Abysmes
Port aux Chaloupes
Le Moule grande Baye
Morne
BASSE
R. de Lancer
des Hayes
R. S. Charles
R. du Coin
St. Germain
GRANDE
Quartier des Abysmes
Etang
Quartier du Porland
La Couronne Rocher
Morne
Baillargen
R. de Chap de Fer
Petit Cul de Sac
TERRE
R. Mahot
R. a Lesard
Paroisse du Cul de Sac
R. aux Sercelles
R. a Pitres
Fort Louis
Grande Baye
Cap S. Jean
Isle a Cochon
Grand Gosier
TERRE
Porte d'Enfer
R. a Caillou
R. de la plume
Isle Mobile
Passage de l'homme
Petite Saline
Isle a Goyaves
R. des Goyaves
Fontaine Bouillante
Haure de Goyaves
Paroisse des Goyaves
Brisans
St. Anne
Les Citronniers
les deux Diamants
S. François
Saline
Grande Saline
Ance a la Barque
Le Petit Village
Ance a la Barque
R. du Plessis
Convent des Peres Dominicains
la grande Riviere
R. du grand Carbet
Isle de la Desirade
R. des Peres
R. d'Orenge
R. des grands Bananiers
R. du trou au Chat
R. du trou au Chien
Pointe du Petit Carbet
les trois Rivieres
Grande Ance
R. du Gallion
R. Sence
R. Salé
Ance de la Croix
Pointe du vieux Fort
Nord Ouest
Nord
Nord Est
Ouest
Est
Sud Ouest
Sud
Sud Est
Pointes des Chateaux
Petite Terre
Partie de l'Isle de Marigalante

infaillible, les Anglois se rallierent, & 1694.
fondirent sur lui de toutes parts, & trouvant des gens chargez de butin, ou occupez à en amasser, il est certain qu'ils en auroient eu bon marché sans la prudence & la valeur du chef, qui avec une poignée de gens qu'il rassembla, fit tête aux ennemis, & se retirant en bon ordre & toûjours en combattant, il donna lieu à ses gens de s'embarquer sans précipitation, & avec le butin qu'ils avoient fait. Il battit dans la même campagne un vaisseau de guerre Anglois de cinquante-quatre canons, quoique celui qu'il montoit n'en eût que vingt-huit. On lui est redevable de la conservation de quantité de bâtimens François qui seroient tombez entre les mains des Anglois, si sa bonne conduite, sa valeur & son experience, suppléant au peu de forces qu'il avoit, n'avoient obligé les Corsaires ennemis à s'éloigner des côtes & des croisieres de nos Isles. Enfin je lui dois cette justice qu'on lui est redevable de la conservation de la Colonie de la Martinique, & vraisemblablement de toutes celles des autres Isles, puisque dans le tumulte qui arriva au mois de Mai 1717. ayant été élû malgré lui chef de la Colonie, il agit avec tant de prudence & de fer-

1694. meté, qu'il conserva l'Isle au Roi, sans que dans une si horrible confusion il soit arrivé aucun desordre ni aucun meurtre. Cette affaire est trop de conséquence, & fait trop d'honneur au sieur du Buc pour n'en parler qu'en passant comme je fais ici. Je la rapporterai tout au long dans un autre endroit.

Son cadet Baltazard du Buc a toûjours servi comme Officier dans la Milice de la Martinique, & n'a point dégeneré de la valeur de son pere & de son aîné, quoique son peu de santé l'eût empêché de se trouver dans les occasions où les autres ont été hors de la Martinique.

Le Roi pour reconnoître les services de cette famille, accorda des Lettres de Noblesse à Monsieur Pierre du Buc en 1701.

Il est mort en âgé de soixante-huit ans, se voyant alors pere ou grand-pere de quarante deux enfans, quoiqu'il n'y eût encore que ses deux aînez les sieurs Jean & Baltazard du Buc qui eussent été mariez.

Je parlerai des autres familles des Isles à mesure que l'occasion s'en presentera, & je tâcherai de rendre à un chacun la justice qui lui est dûë. J'ai demeuré assez long-tems dans le païs pour être bien in-

formé de tout, & pour ne pas ajoûter foi 1694.
trop legerement aux memoires qu'on pourroit m'envoyer.

Nous descendîmes au Bourg de la Trinité après que nous eûmes dîné. Nous fûmes voir Monsieur de Mareuil Lieutenant de Roi de l'Isle, Commandant à la Cabesterre, à qui nous dîmes ce que nous avions résolu. Il approuva beaucoup le choix que nous avions fait. Il connoissoit le terrain, & par conséquent la commodité qu'il y auroit d'établir un Bourg auprès de la nouvelle Eglise; ce qui n'auroit pas été si facile à la pointe du sieur Fevrier, quoique le lieu eût été bien plus commode pour le Curé. Il nous loua d'avoir preferé l'utilité publique à celle de nos Confreres.

Monsieur de Mareuil étoit d'Amiens, son nom est le Correur. Il avoit un frere aîné qui étoit établi à S. Christophle long-tems avant que le cadet vînt aux Isles. Celui-ci fut d'abord employé à conduire les travaux qu'on faisoit en cette Isle-là; il monta de cet emploi à celui de Capitaine d'un détachement de la Marine, & devint enfin Lieutenant de Roi de la Martinique. Il avoit amassé du bien, & ne négligeoit rien pour l'augmenter. Il avoit épousé une des filles du

1694. sieur Piquet de la Calle, Commis principal & comme Intendant de la Compagnie de 1664. Monsieur de Mareuil prétendoit être Gentilhomme, & que son grand-pere avoit été annobli par Henry IV. pour les services qu'il avoit rendus à la reprise d'Amiens.

Histoire du sieur de Mareuil, Lieutenant de Roi à la Martinique.

Je fus coucher au fond S. Jacques, & le lendemain matin je me rendis chez moi. Ce voyage m'avoit fait plaisir, outre les connoissances que j'acquis des lieux où je n'avois pas encore été, il m'avoit épargné le chagrin de voir les sottises & les impertinences de mon Menuisier, qui pendant mon absence avoit pensé désoler mon Pensionnaire, & le Negre que j'avois laissé à la maison. Il venoit d'achever son ouvrage; c'est pourquoi j'envoyai chercher le Marguillier pour le payer, & m'en débarasser. Celui-ci qui avoit autant souffert que moi & mes gens de sa mauvaise humeur, au lieu de lui donner de l'argent comptant, le paya avec un de ses billets qu'il avoit trafiquez, pendant que je fis mettre ses outils hors de ma cour, lui laissant le soin de les porter lui-même comme il pourroit parce que le Marguillier ne lui voulut donner personne pour lui rendre ce service.

Ma maison se trouvant ainsi achevée, 1694. je commençai à goûter le plaisir du repos. Mon jardin m'occupoit quelque tems le soir & le matin. Je m'appliquai à mettre en ordre les leçons de Mathématiques que j'avois enseignées à Nancy pour en faire un cours abregé. Cela avec la visite des malades, mes exercices spirituels, mon étude, l'instruction de mon Pensionnaire & de ma petite famille, & un peu de promenade le soir, partageoient tout mon tems, & me le faisoient passer le plus agréablement du monde.

CHAPITRE III.

Histoires de quelques Negres Sorciers.

CE fut environ ce tems-là qu'un Negre esclave d'un de mes Paroissiens appellé le sieur Philippes Mignac, me vint prier de lui rendre un certain petit sac que je lui avois ôté avant de le baptiser. J'avois été averti par son maître qu'il se mêloit d'être Sorcier, il faisoit retrouver les choses perduës; il devinoit; Negre sorcier. il prédisoit l'arrivée des vaisseaux, & autres choses à venir, du moins autant que le diable le pouvoit connoître, & le

1694. lui réveloit. Mais comme je n'ai jamais ajoûté beaucoup de foi à ces sortes de choses, je crus que ce Negre étoit un charlatan qui en faisoit accroire aux simples pour attraper leur argent. Cependant l'ayant examiné avec soin, je reconnus en partie la verité de ce qu'on m'avoit dit, & cela m'obliga de differer de le baptiser jusqu'à la Pentecôte, quoique j'eusse résolu de le faire à Pâques, l'ayant trouvé bien instruit, & voyant qu'il demandoit le Baptême avec une ferveur extraordinaire. A la fin je m'étois laissé gagner, & je l'avois baptisé après l'avoir fait renoncer à tous ses pactes implicites & explicites qu'il pouvoit avoir fait avec le diable. Je chargeai son maître qui étoit aussi son parain, de veiller soigneusement sur sa conduite. Pendant plus de trois mois j'en fus fort content; il n'y en avoit point de plus exact que lui à la Messe & au Catéchisme: il me pressoit de le faire communier, & je commençois à y penser m'assurant que le Baptême avoit entierement effacé de son esprit les idées de son ancien mêtier: quand un Dimanche matin je le trouvai à ma porte avec deux volailles à la main. Je crus qu'il les vouloit vendre, & lui en demandai le prix; il me répondit que c'étoit un present

qu'il me vouloit faire, je le remerciai 1694.
& refusai de les recevoir à moins qu'il n'en prît le payement. Après quelques cérémonies il me dit qu'il n'en vouloit point d'argent; mais que si je lui voulois rendre son petit sac, je lui ferois un fort grand plaisir. Cette demande me fit de la peine, & je connus qu'il vouloit retourner à son vomissement. Cependant afin de connoître mieux ce qu'il avoit dans le cœur, je feignis de n'avoir pas grande difficulté à lui accorder ce qu'il me demandoit. Je l'interrogeai sur l'usage qu'il faisoit des différentes pieces qui étoient dans ce sac : il m'en apprit tout ce que j'en voulois sçavoir, & m'avoüa à la fin que depuis qu'il s'en étoit défait, il étoit devenu gueux & miserable, au lieu qu'auparavant il étoit fort à son aise, parce que ceux qui le venoient consulter le payoient grassement. Il m'en dit plus qu'il n'en falloit pour me faire connoître que son cœur étoit perverti. Je changeai pour lors de ton, & après lui avoir fait une reprimande terrible, je le menaçai de le faire mettre entre les mains de la Justice qui ne manqueroit pas de le faire brûler: & pour lui faire voir qu'il n'auroit jamais son sac, je dis à mon Negre de l'aller chercher, & de le faire brûler sur

1694. le champ. On me l'apporta : mais comme mon petit Negre s'étoit diverti de ces babioles il en manquoit quelques-uns, entre autres un marmouset de terre cuite, qui étoit l'idole que ce Negre consultoit, & qu'il assuroit lui rendre réponse aux questions qu'il lui faisoit. On la chercha tant qu'on la trouva ; elle étoit déja rompuë, j'achevai de la briser à coups de marteau, aussi bien qu'une petite calebasse qui renfermoit un peloton de fil qui servoit à retrouver les choses perduës, & quantité de semblables bagatelles. Je fis tout jetter au feu devant lui, & le renvoyai chez son maître à qui j'écrivis ce qui venoit d'arriver, afin qu'il veillât plus soigneusement sur son Negre, & qu'il le châtiât severement s'il s'appercevoit de la moindre chose. Cet habitant qui étoit un homme sage & craignant Dieu, aima mieux se priver de son Negre quelque utilité qu'il en pût retirer, que de garder chez lui un pareil ouvrier; il le vendit bien-tôt après dans une autre Isle, & me débarassa ainsi de la peine qu'il m'auroit donné.

Je sçai qu'il y a bien des gens qui regardent comme de pures imaginations, & comme des contes ridicules ou des faussetez tout ce qu'on rapporte des Sor-

tiers, & de leurs pactes avec le diable. 1694.
J'ai été moi-même long-tems dans ces ſentimens. Je ſçai d'ailleurs qu'on exagere ſouvent dans ce qu'on en dit : mais je croi qu'il faut convenir que tout ce qu'on dit n'eſt pas entierement faux, quoiqu'il ne ſoit peut-être pas entierement vrai. Je ſuis auſſi perſuadé qu'il y a des faits d'une verité très-conſtante ; en voici quelques-uns dont j'ai été témoin oculaire, & d'autres dont j'ai eu toute la certitude qu'on peut deſirer pour s'aſſûrer de la verité d'un fait.

Un jeune Negre fait tomber de la pluye.

Un de nos Religieux de la Province de Toulouze, appellé le Pere Fraiſſe, avoit amené du Royaume de Juda en Guinée, à la Martinique, un petit Negre de neuf à dix ans. Quelques mois après que cet enfant fut arrivé il entendit nos Peres qui ſe plaignoient de la ſechereſſe qui gâtoit tout leur jardin, & qui ſouhaitoient de la pluye. Cet enfant qui commençoit à parler François, leur demanda s'ils vouloient une groſſe ou une petite pluye, les aſſurant qu'il la feroit venir ſur le champ. Cette propoſition étonna étrangement nos Peres, ils conſulterent entr'eux ; & enfin la curioſité l'emportant ſur la raiſon, ils conſentirent que l'enfant qui n'étoit pas encore bap-

1694. tisé, fît venir une petite pluye sur leur jardin.

Cet enfant alla aussi-tôt cueillir trois oranges qu'il posa à terre un peu éloignées les unes des autres, il se prosterna devant chaque orange avec un respect & une attention qui étonnoit nos Religieux: il prit ensuite trois petites branches d'oranger, & après s'être prosterné de nouveau il les planta sur les trois oranges. Il commença pour la troisiéme fois ses prosternations en disant quelques paroles avec beaucoup d'attention & de respect, puis s'étant levé avec une de ces petites branches à la main, il regarda de tous les côtez de l'horison jusqu'à ce qu'il apperçut un très-petit nuage qui étoit fort éloigné & fort clair; pour lors il étendit la main avec la branche du côté du nuage qui produisit dans l'instant une pluye assez douce qui dura près d'une heure. Il prit cependant les oranges & les branches & les enterra.

On peut juger de l'étonnement de nos Peres quand ils virent ce prodige, & qu'ils remarquerent après que la pluye fut cessée qu'il n'en étoit pas tombé une goute hors l'enceinte du jardin qui se trouva parfaitement bien arrosé. On demanda à l'enfant qui lui avoit apris ce

ſecret, il dit que c'étoit des Negres de 1694.
ſon païs qui le lui avoient enſeigné dans la traverſée, c'eſt-à-dire, pendant le voyage qu'ils avoient fait enſemble de Guinée juſqu'à la Martinique. Ce Negre fut nommé Amable au Baptême, il m'a ſervi quelque tems : & comme je lui vis beaucoup d'eſprit & de diſpoſition pour aprendre un métier, je lui fis apprendre celui de Tailleur de pierre & de Maçon : il s'y rendit très-habile, & a fait de bons éleves. Je lui avois donné quelque commencement d'Architecture qu'il mettoit en pratique fort proprement. Il m'a avoüé pluſieurs fois cette hiſtoire, mais il avoit oublié une partie des paroles qu'il falloit dire en faiſant les proſternations, parce qu'on n'avoit pas manqué de lui défendre de ſe ſervir jamais de ce ſecret. Les Peres Temple, Roſié, Bournot & Fraiſſe, Religieux de notre Ordre, étoient preſens quand cette pluye tomba, & avoient vû toutes les cérémonies que je viens d'écrire. Les deux premiers ſont encore vivans en cette année 1718. Le Pere Temple demeure au Couvent de Nîmes, & le Pere Roſié à la Martinique, auſſi bien que le Negre.

En 1698. j'ai été témoin oculaire du fait que je vais rapporter. J'étois pour

1694. lors Syndic de notre habitation du fond S. Jacques à la Martinique.

Une Negresse fait consulter le diable sur sa maladie.

Il y avoit une de nos Negresses qui étoit attaquée depuis long-tems d'une maladie que nos Chirurgiens ne connoissoient point, ou parce qu'elle étoit extraordinaire, ou parce qu'ils étoient des ignorans. Elle avoit été portée chez tous les Negres du païs qui se mêloient de traiter ces sortes de maux, sans en recevoir aucun soulagement. Je croi que ce sont des poisons lents dont ils sçavent la composition, & quelquefois le remede. A la fin je me lassai de tous ces voyages, & des dépenses inutiles que cela me causoit. Je la fis rapporter à l'habitation, & je lui défendis de prendre aucun médicament des Negres, mais seulement du Chirurgien de la maison à qui je la remis en lui recommandant d'en avoir un soin tout particulier.

Je fus averti une nuit qu'il y avoit dans sa case un Negre qui se mêloit de Medecine. J'y fus aussi-tôt dans le dessein de le faire châtier, & de le chasser. Mais étant proche de la porte je m'arrêtai pour voir au travers des fentes & des palmistes dont la case étoit palissadée, ce qu'on y faisoit. Je vis la malade étenduë à terre sur une natte. Un petit marmouset de

terre à peu près semblable à celui que j'a- 1694.
vois brisé au Macouba, étoit sur un petit siege au milieu de la case, & le Negre prétendu Medecin étoit à genoux devant le marmouset, & sembloit prier avec beaucoup d'attention. Un peu après il prit un coüy, c'est-à-dire une moitié de calebasse où il y avoit du feu, il mit de la gomme dessus, & encensa l'idole. Enfin après plusieurs encensemens & prosternations, il s'en approcha & lui demanda si la Negresse gueriroit ou non. J'entendis la demande, mais je n'entendis pas la réponse. La Negresse qui étoit la partie la plus interressée, & quelques Negres qui étoient plus voisins que moi, l'entendirent & se mirent aussi-tôt à pleurer & à crier. J'enfonçai la porte dans ce moment, & j'entrai, & comme j'avois avec moi le Raffineur de la maison, le Commandeur Negre, & cinq ou six autres qui avoient vû & entendu comme moi ce que je viens de dire, je fis saisir le sorcier, & quelques-uns des spectateurs qui n'étoient pas de notre habitation. Je pris le marmouset, l'encensoir, le sac & tout l'attirail, & je demandai à la Negresse pourquoi elle pleuroit : elle me répondit que le diable avoit dit qu'elle mourroit dans quatre jours, & qu'elle avoit entendu la voix

1694. qui étoit ſortie de la petite figure. Les autres Negres affirmoient la même choſe. Je leur dis pour les déſabuſer que c'étoit le Negre qui avoit parlé en contrefaiſant ſa voix, & qui ſi le diable eût été là préſent pour lui répondre, il l'auroit auſſi averti que j'étois à la porte pour le prendre. Cependant je fis attacher le ſorcier, & je lui fis diſtribuer environ trois cens coups de foüet qui l'écorcherent depuis les épaules juſques aux genoux. Il crioit comme un deſeſperé, & nos Negres me demandoient grace pour lui, mais je leur diſois que les ſorciers ne ſentoient point de mal, & que ſes cris étoient pour ſe mocquer de moi. Je fis apporter un ſiege, j'y mis le marmouſet devant lui, & lui dis de prier le diable de le délivrer de mes mains, ou d'emporter la figure; & comme il ne faiſoit ni l'un ni l'autre je le faiſois toûjours foüetter à bon compte. Nos Negres qui s'étoient tous aſſemblez trembloient, & me diſoient que le diable me feroit mourir, & ils étoient tellement prévenus de cette folle imagination, que je ne pouvois les en faire revenir, quelque choſe que je pûſſe leur dire. A la fin pour leur faire voir que je ne craignois ni le diable ni les ſorciers, je crachai ſur la figure & la rompis à coups de pied, quoi-

que j'euſſe fort envie de la garder, je 1694.
briſai l encenſoir & tout le reſte de l'équipage ; & ayant fait apporter du feu, je fis brûler toutes les guenilles du ſorcier; je fis piler les morceaux de la ſtatuë, & fis jetter les cendres & la pouſſiere dans la riviere. Il me parut que cela raſſura un peu nos Negres. Je fis mettre le ſorcier aux fers après l'avoir fait laver avec une pimentade, c'eſt-à-dire avec de la ſaumure dans laquelle on a écraſé du piment & des petits citrons. Cela cauſe une douleur horrible à ceux que le foüet a écorché, mais c'eſt un remede aſſuré contre la gangrenne qui ne manqueroit pas de venir aux playes. Je fis auſſi étriller tous ceux qui s'étoient trouvez dans l'aſſemblée pour leur apprendre à n'être pas ſi curieux une autre fois ; & quand il fut jour, je fis conduire le Negre ſorcier à ſon maître à qui j'écrivis ce qui s'étoit paſſé, le priant en même tems de lui défendre de venir dans notre habitation : il me le promit, me remercia de la peine que je m'étois donnée, & fit encore foüetter ſon ſorcier de la belle maniere.

Ce qu'il y eut de fâcheux dans cette avanture, fut que la Negreſſe mourut effectivement le quatriéme jour, ſoit que ſon imagination eût été frapée de la ré-

1694. ponſe du diable, ſoit que veritablement il eût connu que ſon infirmité la devoit emporter dans ce tems-là. A tout hazard j'avois eu ſoin de la faire confeſſer, & j'eus la conſolation de la voir mourir en bonne Chrétienne, & fort repentante de la faute qu'elle avoit commiſe.

Je tiens le fait que je vais rapporter de Monſieur Vanbel, Directeur du Comptoir de Dannemarc en l'Iſle ſaint Thomas qui eſt une des Antilles, qui m'en fit le récit lorſque j'y paſſai au mois de Mars 1701. en venant de S. Domingue.

Negre ſorcier brûlé vif à Saint Thomas.

Un Negre convaincu d'être ſorcier, & de faire parler une petite figure de terre, fut condamné par la Juſtice de l'Iſle à être brûlé vif. Monſieur Vanbel s'étant trouvé ſur ſon chemin lorſqu'on le menoit au ſupplice, lui dit; *Hé bien* (tel) *tu ne feras plus parler ta petite figure, elle eſt rompuë.* Le Negre lui répondit; *Si vous voulez, Monſieur, je ferai parler la canne que vous tenez à la main.* Cette propoſition étonna tout le monde; Monſieur Vanbel pria le Juge qui étoit préſent de ſurceoir pour un moment l'exécution, pour voir ſi le Negre viendroit à bout de ce qu'il promettoit; & cela lui ayant été accordé, il donna ſa canne au Negre, qui l'ayant plantée en terre, & fait quelques cé-

rémonies autour, demanda à Monſieur 1694.
Vanbel ce qu'il vouloit ſçavoir ; celui-ci lui ayant répondu qu'il vouloit ſçavoir ſi un vaiſſeau qu'il attendoit étoit parti, quand il arriveroit, ceux qui étoient dedans, & ce qui leur étoit arrivé pendant le voyage. Le Negre recommença ſes cérémonies, après quoi s'étant retiré il dit à Monſieur Vanbel de s'approcher de ſa canne, & qu'il entendroit la réponſe de ce qu'il vouloit ſçavoir. En effet Monſieur Vanbel s'étant approché entendit une petite voix claire & diſtincte qui lui dit : le vaiſſeau que tu attends eſt parti d'Elſeneur un tel jour, c'eſt un tel qui le commande, il a tels & tels paſſagers avec lui, tu ſeras content de ſa carguaiſon, il a ſouffert un coup de vent en paſſant le Tropique qui lui a rompu ſon petit Hunier, & emporté ſa voile d'Artimon, il moüillera ici avant trois jours. Le Negre ne laiſſa pas d'être exécuté, & trois jours après le vaiſſeau étant arrivé, on vérifia à la lettre toute la prédiction.

Je ne finirois pas ſi je voulois rapporter tout ce que je ſçai ſur cette matiere, il me ſemble que ces quatre faits ſuffiſent pour prouver qu'il y a veritablement des gens qui ont commerce avec le diable, & qui ſe ſervent de lui en bien des choſes.

CHAPITRE IV.

Le Superieur General des Missions des Freres Prêcheurs meurt à S. Thomas. Son Enterrement. Les Missionnaires de la Martinique en élisent un à sa place.

LE Jeudy 4. Novembre 1694. je me rendis au fond saint Jacques, où tous nos Peres se trouverent aussi, à l'exception de celui qui étoit Curé du Moüillage qui y étoit demeuré pour avoir soin de sa Paroisse. Le Pere Cabasson, Superieur de notre Mission de la Martinique, qui nous avoit convoqué, nous fit part de la mort du Reverend Pere Caumels notre Superieur General. Il étoit décedé en l'Isle S. Thomas, une des Antilles, où il étoit allé chercher une embarquement pour S. Domingue, après avoir fait sa visite & reglé les affaires de notre Mission de l'Isle de sainte Croix, voisine de celle de S. Thomas. Il y fut attaqué du mal de Siam qui l'emporta en cinq jours. Par bonheur il avoit avec lui le Pere Loyer qui le confessa & lui donna l'Extrême-Onction. Monsieur Vanbel Directeur de la Compagnie de Danne-

Mort du Superieur General des Freres Prêcheurs.

marc, chez qui il étoit logé, lui rendit 1694.
tous les services qu'on pouvoit attendre du plus honnête & du plus obligeant de tous les hommes, & je dois cette justice aux habitans de cette petite Isle, qu'il y a peu d'endroits où les étrangers reçoivent plus d'honnêteté de quelque païs & de quelque Religion qu'ils puissent être.

Vanbel Directeur de la Compagnie de Dannemarc.

Tous les habitans de S. Thomas sont Protestans, Lutheriens ou Calvinistes. Le Ministre Lutherien & le Calviniste qui étoit François, visiterent notre Superieur pendant sa maladie avec beaucoup d'assiduité; & quand il fut mort, il y eut dispute entr'eux pour le lieu de sa sépulture. Chaque Religion prétendoit l'avoir dans son cimetiere. Le Gouverneur trouva un temperament qui fut de le mettre dans la liziere qui separe les deux cimetieres. L'Enterrement se fit aux dépens du public: toutes les personnes de distinction de l'Isle y furent invitées; les Ministres accompagnerent le Pere Loyer, & le Lutherien qui fit l'Oraison Funebre, s'étendit beaucoup sur la charité des Missionnaires qui traversent tant de mers & s'exposent à tant de dangers pour conduire les ames qui leur sont commises, & pour en acquerir d'autres à Jesus-Christ. On mit sur la fosse une grande pierre sur

1694. laquelle on fit graver une Croix avec l'Epitaphe du deffunt.

Comme le Pere Caumels n'avoit point nommé de successeur en cas de mort, nos Missions se trouverent sans Chef. Naturellement cette Charge étoit dévoluë au Superieur particulier de la Mission de la Guadeloupe, comme étant la plus ancienne & celle qui a fondé toutes les autres; mais celui qui étoit Superieur de cette Mission se trouvoit sans Patentes & seulement par *interim*, ce qui ne suffisoit pas pour autoriser ses prétentions. D'ailleurs ils n'étoient que cinq Religieux à la Guadeloupe, & nous étions douze à la Martinique, qui sans contredit est à present la plus considérable de toutes nos Missions; de sorte qu'ayant pesé toutes choses nous résolûmes de reconnoître pour Supérieur General de nos Missions le Pere Cabasson, en attendant que le Général de tout l'Ordre qui seul a le droit de le nommer, y eût pourvû. Nous donnâmes part de ce que nous avions fait aux Missions de la Guadeloupe, de sainte Croix & de saint Domingue, afin qu'elles s'y conformassent, ce qu'elles firent de bonne grace. L'Intendant à qui nous écrivîmes notre élection nous témoigna qu'il approuvoit fort notre choix,

Les Missionnaires de la Martinique nomment un Superieur Général.

& nous promit ſon aſſiſtance en cas que quelqu'un voulût s'éloigner de l'obéïſſance du nouveau Superieur, mais il n'en fut pas beſoin. Depuis ce tems le Général de l'Ordre a declaré que le Superieur particulier de la Miſſion de la Martinique, & en cas de mort le plus ancien Religieux de cette Miſſion, ſeroit reconnu pour Vicaire Général de tous les autres, & Vice-prefet Apoſtolique en cas que le Superieur Général vînt à mourir ſans avoir declaré par un écrit un Superieur Général à ſa place. 1694.

Réglement du Général de l'Ordre.

Le Vendredi 5. Novembre nous fîmes un ſervice ſolemnel pour le repos de l'ame de notre Superieur. Le ſucceſſeur que nous lui avions donné nous pria de faire la même choſe dans nos Paroiſſes. Je voulois m'en retourner chez moi après dîné, mais on me retint pour aſſiſter à l'audition des comptes de notre Syndic, & pour regler quelques autres affaires.

Nous partîmes le Samedi après dîné, le Pere Cabaſſon vint coucher chez moi. J'amenai avec moi, ou plûtôt je portai en croupe un enfant de neuf à dix ans, fils d'un de nos Negres, qui me pria de le prendre. Quoique cet enfant ne me dût cauſer que de la dépenſe, je ne laiſſai pas de m'en charger avec l'agrément

1694. de notre nouveau Superieur.

Guillaume Massonier, sa fortune & sa reconnoissance.

Ce fut aussi dans ce même voyage que je trouvai le pauvre Guillaume Massonier que j'avois amené de Paris jusqu'a la Rochelle, malade d'une grosse fievre qui lui étoit causée en partie par le chagrin qu'il avoit de son état, & par des ulceres que les chiques lui avoient faites aux pieds. J'obtins de notre Superieur la permission de le faire porter chez moi, où j'esperois que le changement d'air & le soin que j'en ferois prendre, le remettroient sur pied. Je l'y gardai cinq ou six mois, il recouvra sa santé, & nos Peres eurent la bonté de lui donner le reste du tems de son engagement à ma priere. Dès que je le vis libre je le plaçai chez mon voisin Monsieur du Roy, qui lui donna quatre cens francs par an pour commander ses Negres. Il apprit à faire du sucre blanc, & au bout de deux ans il entra au service d'un habitant nommé Marchand, qui avoit une Sucrerie de l'autre côté de la grande riviere, où il gagnoit douze cens francs avec la moitié des eaux-de-vie, & Dieu a tellement beni son travail, que quand je suis parti des Isles il étoit à son aise.

Je puis dire que j'ai commencé sa fortune, mais je dois aussi ajoûter qu'il en a eu toute la reconnoissance possible,


Caraïbe
ou Sauvage des Antisles de l'Amerique.
Fleche
Arc
Caracoli

jusques-là qu'étant tombé malade à la fin 1694.
de 1698. il me vint trouver & m'apporta trois cens écus qui étoient la moitié de ce qu'il avoit alors d'argent conptant, me priant avec de grandes instances de les employer à mes besoins, & de disposer du reste, ce qu'il a réiteré plusieurs fois, & même depuis que je suis revenu en Europe, il m'a écrit & offert ce qu'il avoit plus d'une fois. On peut croire que n'ayant jamais eu besoin de ce secours, je n'ai pas abusé de son honnêteté, & que je n'ai jamais touché à son argent, mais je ne lui en ai pas moins d'obligation. Nous vivons dans un siécle où l'on voit peu d'exemples d'une semblable reconnoissance. Je l'ai rapporté ici pour lui rendre la justice que je lui dois, & pour exciter les autres à l'imiter.

CHAPITRE V.

Des Sauvages appellez Caraïbes, de leurs vêtemens, armes, vaisseaux & coûtumes.

IL y avoit dix mois que j'étois à la Martinique sans avoir pû contenter l'envie que j'avois de voir les Caraïbes;

1694. car quoiqu'il en vienne assez souvent au Moüillage, je ne m'y étois jamais rencontré lorsqu'il y en étoit venu. Enfin le Lundi 15. Novembre Monsieur Michel me manda qu'il y en avoit chez lui. J'y allai aussi-tôt, & j'eus toute la commodité de me contenter sur ce sujet.

Caraïbes Sauvages naturels des Isles.

Ils étoient quarante-sept personnes dans les deux bâtimens qui les avoient apportez, hommes, femmes & enfans. La taille des hommes est pour l'ordinaire au dessus de la médiocre. Ils sont tous bien faits & bien proportionnez, les traits du visage assez agréables : il n'y a que le front qui paroît un peu extraordinaire, parce qu'il est fort plat & comme enfoncé. Ils ne naissent point comme cela, mais ils forcent la tête de l'enfant à prendre cette figure en mettant sur le front de l'enfant nouveau né une petite planche liée fortement derriere la tête, qu'ils y laissent jusqu'à ce que le front ait pris sa consistance, & qu'il demeure applati de maniere que sans hausser la tête ils voyent presque perpendiculairement au dessus d'eux. Ils ont tous les yeux noirs & assez petits, mais la figure ou la disposition de leur front les fait paroître d'une grosseur fort raisonnable.

Figure de leur front & la raison.

Tous ceux qui étoient dans ces deux bâtimens

bâtimens jeunes & vieux, avoient les 1694. dents fort belles, blanches & bien rangées. Ils ont tous les cheveux noirs, plats, longs & luisans. A l'égard de la couleur elle est naturelle; mais pour le lustre, c'est l'effet de l'huile de carapat ou autre huile dont ils ne manquent jamais de les froter tous les matins. Pour leur tein il est difficile d'en juger: car ils se peignent tous les jours avec du roucou détrempé dans de l'huile de carapat ou palma-christi qui les fait ressembler à des écrevisses cuites. Cette couleur leur sert d'habillement: outre l'agrement qu'elle leur donne, du moins selon leur goût, elle conserve leur peau contre l'ardeur du soleil qui la feroit crevasser, & les deffend des piquûres des moustiques & des maringoins qui les desoleroient sans cette précaution, parce que ces insectes ont une extrême antipathie pour l'odeur de cette couleur. Lorsqu'ils vont à la guerre, en festin ou en quelque visite de consequence, leurs femmes ont soin de leur faire des moustaches & plusieurs rayes noires sur le visage & sur le corps avec du jus de pommes de genipa. Ces marques durent neuf jours après quoi elles s'effacent, & il faut recommencer à broder le juste-au-corps. J'en vis quelques-uns qui étoient

Ils sont peints de rouge & pourquoi.

Ils ont des rayes noires sur le visage & sur le corps.

1694 chamarez de cette maniere. Rien à mon sens n'est plus desagréable, & rien au leur n'est plus galant & mieux entendu. Telle est la diversité des goûts Tous les hommes avoient une petite corde autour des reins qui leur servoit à porter un coûteau flamand tout nud, qu'ils passent entre cette corde & leur cuisse, & à soutenir une bande de toile de cinq à six pouces de large qui couvre en partie leur nudité, & qui pend comme par négligence jusqu'à terre. Les enfans mâles de dix à douze ans n'avoient sur le corps que cette petite corde sans bande de toile, destinée uniquement pour soutenir leur coûteau, qu'ils ont cependant plus souvent à la main qu'à la ceinture aussi bien que les hommes. Leur phisionomie paroît mélancolique; on dit qu'ils sont bonnes gens, mais qu'il faut se garder de les offenser, parce qu'ils sont fort vindicatifs, & yvrognes à l'excès.

Ils ont une petite corde autour des reins.

Leur humeur.

Taille des femmes & leurs ajustemens.

Les femmes sont plus petites que les hommes, assez bien faites & grasses. Elles ont les yeux & les cheveux noirs, le tour du visage rond, la bouche petite, les dents fort blanches, l'air plus gai, plus ouvert & plus riant que les hommes; avec tout cela elles sont fort reservées & fort modestes; elles sont rocoüées ou peintes de rouge comme les hommes,

Femme Caraïbe des Antisles de l'Amerique.

A. *Bracelets.* B. *Colier de Rasade.* C. *Camisa* D. *Espece de Brodequins.*



mais ſimplement & ſans mouſtaches ni 1694.
lignes noires. Leurs cheveux ſont attachez derriere la tête avec un cordon de coton. Leur nudité eſt couverte d'un morceau de toile de cotton ouvragé & brodé avec de petits grains de raſſade de differentes couleurs, garni par le bas d'une frange de raſſade d'environ trois pouces de hauteur. Ce Camiſa, c'eſt ainſi qu'on appelle cette couverture, a huit à dix pouces de long ſur quatre à cinq pouces de haut non compris la hauteur de la frange. Il y a à chaque bout une petite corde de cotton qui le tient lié ſur les reins. La plupart de ces femmes avoient au col pluſieurs colliers de raſſade de differentes couleurs & groſſeurs qui leur pendoient ſur le ſein, & des braſſelets de même eſpece à cinq ou ſix rangs aux poignets & au deſſus des coudes, avec des pierres bleuës ou des raſſades enfilées qui leur ſervoient de pendans d'oreilles. Les petits enfans de l'un & l'autre ſexe depuis ceux qui étoient à la mamelle juſqu'à ceux de huit à dix ans, avoient des braſſelets & une ceinture de groſſe raſſade autour des reins.

Camiſa, ce que c'eſt.

Ce que les femmes ont de particulier, & ce que les hommes n'ont jamais, eſt une eſpece de brodequin de cotton qui leur prend un peu au deſſus de la cheville

Chauſſures particulieres des femmes.

1694. du pied, qui a environ quatre à cinq pouces de hauteur. Dés que les filles ont atteint l'âge de douze ans ou environ (car les Caraibes ne sont pas fort exacts dans la supputation de leurs années) on leur donne le camisa au lieu de la ceinture de rassade qu'elles avoient porté jusqu'alors; & leur mere ou quelques-unes de leurs parentes leur fait les brodequins aux jambes; elles ne les ôtent jamais à moins qu'ils ne soient absolument usez ou déchirez par quelque accident, & quand elles le voudroient faire il ne leur seroit pas possible, car ils sont travaillez sur le lieu où ils doivent toûjours demeurer : leur épaisseur les fait demeurer debout, ils sont si serrez qu'ils ne peuvent ni monter ni descendre : & comme dans cet âge les jambes n'ont pas encore toute leur grosseur, quand elle vient à augmenter avec les années, elles se trouvent si serrées que le molet devient beaucoup plus gros & plus dur qu'il n'auroit été naturellement. Les extrémitez de ce brodequin ont un rebord d'environ un demi-pouce de large par le bas, & du double par le haut, assez fort pour se tenir droit par lui-même comme le bord d'une assiette. Cela fait une assez plaisante figure aux jambes d'une femme. Il faut qu'elles con-

ſervent cette chauſſure toute leur vie, & 1694.
qu'elles l'emportent avec elles en terre.

Lorſque les filles ont ces deux pieces d'ajuſtemens, c'eſt-à-dire, le camiſa & les brodequins, elles ne vivent plus avec les garçons dans la même familiarité qu'auparavant; elles ſont retirées avec leurs meres & ne s'en éloignent plus. Il eſt rare qu'une fille demeure juſqu'à cet âge ſans être retenuë par quelque garçon qui la regarde dès qu'il a declaré ſa volonté, comme ſa femme future, en attendant qu'elle ſoit en âge de la devenir réellement. Parmi eux les parens ont droit de prendre leurs parentes ſans qu'elles puiſſent les refuſer, très-ſouvent ils les retiennent dès l'âge de quatre à cinq ans. Leur coûtume n'eſt pas qu'un frere épouſe ſa ſœur, ni une mere ſon enfant; mais pour tous les autres degrez, & pour la pluralité des femmes, ils ont une liberté ſi generale & ſi étenduë, que très-ſouvent le même homme prendra pour femmes trois ou quatre ſœurs qui ſeront ſes couſines germaines ou ſes nieces. Ils prétendent qu'ayant été élevées enſemble elles s'aimeront davantage, vivront avec plus d'intelligence, ſe ſecoureront plus volontiers les unes les autres, & ce qui eſt plus avantageux pour lui, elles le ſer-

Degrez dans leſquels les Caraïbes ſe marient.

1694. viront mieux. Auſſi regardent-ils leurs femmes comme leurs ſervantes, & quelque amitié qu'ils ayent pour elles, elle ne va jamais juſqu'à les diſpenſer du ſervice qu'elles ſont obligées de leur rendre, ni du reſpect qui le doit accompagner. Il eſt inoüi qu'une femme mange avec ſon mari, ni même en ſa préſence. Qu'on juge du reſte par cet échantillon.

Empire des Caraïbes ſur leurs femmes.

Les armes de ces Meſſieurs étoient des arcs, des fléches, un bouton, & le couteau qu'ils ont à la ceinture, & le plus ſouvent à la main. Ils ſont ravis quand ils peuvent avoir un fuſil, mais quelque bon qu'il ſoit, ils trouvent bien-tôt le moyen de le rendre inutile, ſoit en le faiſant crever en y mettant trop de poudre, ſoit en perdant les vis ou quelqu'autre piece; parce qu'étant fort mélancoliques & fort déſœuvrez, ils paſſent les journées entieres couchez dans leurs hamacs à le démonter & remonter; & comme il arrive ſouvent qu'ils oublient la ſituation des pieces, ou qu'ils en perdent quelqu'une, ils jettent le fuſil ſans s'en mettre plus en peine ni s'en chagriner; car ce ſont les plus indifferentes créatures qui ſoient ſorties des mains de Dieu.

Indifference des Caraïbes.

Les arcs dont ils ſe ſervent ont ſix pieds ou environ de longueur, les deux

bouts ſont ronds de neuf à dix lignes de diametrre, avec deux hoches pour arrêter la corde. La groſſeur s'augmente également des deux bouts en venant vers le milieu qui eſt ovale en dehors & plat en dedans, c'eſt-à-dire du côté où eſt la corde; de ſorte que le milieu de l'arc a un pouce & demi de diametrre. Ils les font pour l'ordinaire de bois verd ou d'une eſpece de bois de lettre, dont la couleur eſt brune, mêlée de quelques ondes d'un rouge brun. Ce bois eſt peſant, compacte & fort roide, ils le travaillent fort proprement, ſur tout depuis que le commerce avec les Européens leur a procuré des inſtrumens de fer, au lieu de ceux de pierres ou de cailloux tranchans dont ils ſe ſervoient autrefois. La corde eſt étenduë tout le long de l'arc qui eſt droit ſans aucune courbure, elle eſt attachée aux hoches des deux bouts ſans être ni trop roide, ni trop lâche. Elle eſt de pitte ou de caratas de deux à trois lignes de diametre. 1694. Armes des Caraïbes, leurs arcs.

Leurs fléches ſont faites de l'extrémité ou tige que les roſeaux pouſſent tous les ans quand ils veulent fleurir. Elles ont environ trois pieds & demi de longueur avec la pointe qui y eſt entée & fortement liée avec du fil de cotton. Cette Leurs fléches.

1694. pointe est de bois verd de sept à huit pouces de long, sa grosseur égale celle du roseau à l'endroit où elle y est entée, après quoi elle diminuë insensiblement jusqu'au bout qui est pointu. Elle est toute coupée par de petites hoches qui font des ardillons fort proprement travaillez & taillez de maniere qu'ils n'empêchent point du tout la fléche d'entrer dans le corps contre lequel elle est décochée : mais qui empêchent qu'elle n'en puisse sortir qu'en élargissant considérablement la playe ou en poussant la fléche vers la partie opposée pour la retirer par une nouvelle blessure. Quoique ce bois soit très-dur par lui-même, les Caraïbes en augmentent encore la dureté en le mettant dans les cendres chaudes pour consommer peu à peu l'humidité qui y seroit restée, & resserrer ainsi ses pores. Le reste du roseau ou de la fléche est tout uni, il y a seulement une petite hoche au bout afin d'empêcher qu'elle ne glisse ou n'échappe de la corde quand on la tire. Ils les ornent quelquefois avec des plumes de perroquets refenduës & collées à six pouces près du bout, mais cela est très-rare, & il l'est presqu'autant de trouver leurs fléches sans qu'elles soient empoisonnées. Quoique j'aye dit dans ma pre-

miere Partie comment ils le font, je vais 1694.
le repeter ici pour la commodité du Lecteur. Ils font une fente dans l'écorce du mancenillier, & y mettent le bout de leurs fléches & les y laissent jusqu'à ce qu'elles soient imbibées du lait épais, visqueux & empoisonné de ce mauvais arbre. Après qu'elles sont seches ils les enveloppent dans une feüille de cachibou ou dans une gaisne de palmiste pour s'en servir dans l'occasion.

Maniere d'empoisóner les fléches.

Lorsqu'on veut ôter le poison de ces fléches on met les pointes dans les cendres rouges, & on gratte avec un coûteau ou un morceau de verre, la pointe & tous les ardillons jusqu'à ce que le bois soit bien net, après quoi on les passe encore au feu. On prétend qu'après cela le poison en est entierement ôté. Cependant je ne voudrois pas m'y fier.

Maniere de desempoisonner les fléches.

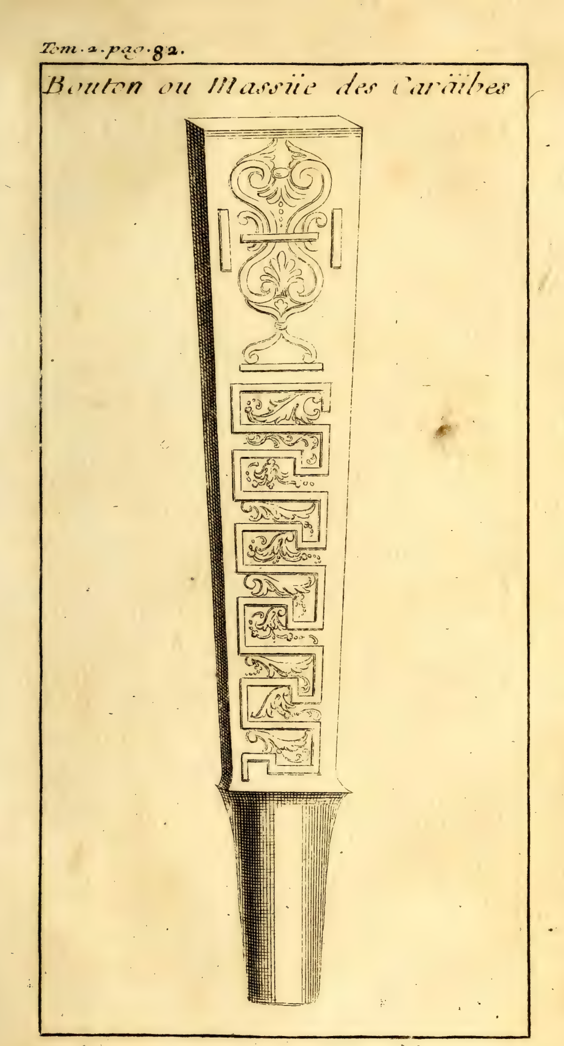
Les fléches dont les Caraïbes se servent pour la chasse des gros oiseaux, comme sont les perroquets, les ramiers, les perdrix, les mansfenis qui sont des oiseaux de proye, les crabiers & autres, ont la pointe toute unie, sans ardillons, & ne sont point empoisonnées Celles qui servent pour les petits oiseaux ont au bout un bouton de cotton comme on en met au bout des fleurets, qui les tue sans

Fléches de differentes especes.

1694. les percer, & sans que leur sang se répande & qu'il puisse gâter leurs plumes. Celles qu'ils employent pour tirer le poisson dans les rivieres ou dans les endroits de la mer où il n'y a que trois à quatre pieds d'eau, sont de bois toutes d'une piece, & ont une ardillon assez long, avec une petite corde attachée au bout opposé à la pointe. Cette corde qui est assez longue a à son extrémité un morceau de bois leger. Dès que le poisson se sent percé il s'enfuit; mais le bois leger qui vient toujours sur l'eau, fait connoître le lieu où il est, & le Caraïbe se mettant à la nage le prend, & suivant la corde il se rend maître du poisson.

Bouton, espece de massuë.

Le bouton est une espece de massuë d'environ trois pieds & demi de long, plate, épaisse dans toute sa longueur, de deux pouces, excepté à la poignée où son épaisseur est un peu moindre; elle est large de deux pouces à la poignée, & de quatre à cinq à l'autre extrémité, d'un bois très dur, fort pesant & coupé à vives arrêtes. Ils gravent differens compartimens sur les côtez les plus larges, & remplissent les hachures de plusieurs couleurs. Il n'y a point de coup de bouton qui ne casse un bras ou une jambe, ou qui ne fende la tête en deux parties, car ils



Bouton ou Massüe des Caraïbes



se servent de cette arme avec beaucoup d'adresse & de force. 1694.

Malice des Caraïbes quand ils se battent.

Il ne faut point oublier de dire ici que quand les Caraïbes se battent avec leurs fléches ils ont soin de faire deux taillades avec le coûteau à l'endroit où le roseau est enté à la pointe, afin que quand la pointe est entrée dans le corps le reste de la fléche s'en separe & tombe de lui-même à terre, & qu'ainsi la partie de la fléche qui est empoisonnée demeure plus longtems dans la playe à cause de la difficulté qu'il y a à la retirer, ou à la faire passer par le côté opposé, & souvent même on a de la peine à la trouver.

Les Caraïbes sont fort vindicatifs.

Quoiqu'ils ayent toujours leur coûteau à la main, il est rare qu'ils s'en frappent, à moins qu'ils ne soient yvres. Dans ces momens ils sont dangereux, car s'ils se souviennent d'avoir reçû quelque injure d'un autre qui sera present & qui fera la débauche avec eux, un d'eux se levera & viendra galament par derriere lui fendre la tête d'un coup de bouton, ou lui donner quelques coups de coûteau. S'il tuë son ennemi, & que le mort n'ait point de parens pour le vanger, c'est une affaire finie : mais s'il a des parens, ou s'il n'a été que blessé & qu'il guerisse, celui qui a fait le coup doit changer de do-

1694. micile s'il veut s'exempter d'en avoir autant à la premiere occasion : car ils ne sçavent ce que c'est que de pardonner ou de se reconcilier, & personne d'entr'eux ne songe à s'entremettre pour cela.

Adresse des enfans à tirer de l'arc.

Les enfans ont des arcs & des boutons proportionnez à leur taille & à leur force: ils s'exercent de bonne heure à tirer, & ils y réüssissent si parfaitement que dans leur plus tendre jeunesse ils chassent aux petits oiseaux sans presque jamais manquer leur coup.

Les colliers, les brasselets, le camisa & les brodequins sont les ajustemens des femmes: les hommes ont aussi les leurs, ce sont leurs caracolis & leurs plumes.

Le caracoli est tout ensemble le nom de la chose & celui du métal dont elle est composée.

Caracoli métal & ornement des Caraïbes.

Ce métal vient de la terre ferme, on prétend que c'est un mélange d'argent, de cuivre & d'or. Comme les Indiens de ces pays-là ont ces métaux très-purs, le mélange qui en resulte est si parfait que la couleur ne s'en ternit jamais quelque long tems qu'il demeure dans la mer ou dans la terre. Ma pensée est que c'est un métal simple. Il est aigre, graineux & cassant, & ceux qui le veulent employer sont obligez de le mélanger avec un peu d'or

pour le rendre plus doux & plus traitable. 1694.

Les Orfévres François & Anglois qui ſont aux Iſles ont fait quantité d'experiences pour imiter ce métal. On dit que ceux qui en ont approché le plus près ont gardé cette proportion dans leur alliage. Sur ſix parties d'argent ils ont mis trois parties de cuivre rouge purifié & une d'or. On fait des bagues, des boucles, des poignées de cannes & autres ouvrages de ce métal qui ont une grande beauté, quoique ſelon mon goût elle ſoit bien au deſſous de celle du caracoli des Indiens qui paroît comme de l'argent ſurdoré legerement avec quelque choſe d'éclatant comme s'il étoit un peu enflammé.

Alliage pour faire du caracoli.

Les caracolis que les Sauvages portent ſont faits comme des croiſſans de grandeur differente ſelon le lieu où ils doivent ſervir. Ils en portent d'ordinaire un à chaque oreille, dont la diſtance d'une corne à l'autre eſt d'environ deux pouces & demi, une petite chaîne avec un crochet le tient attaché à l'oreille; au deffaut de chaînes (car tous n'en ont pas) on les attache avec un fil de cotton qui eſt paſſé au centre du croiſſant, dont l'épaiſſeur eſt comme celle d'une piece de quinze ſols. Ils en portent un autre de la même grandeur attaché à l'entre-deux des

Les Caraïbes portent cinq Caracolis.

1694. narines qui leur bat sur la bouche. Le dessous de la levre inferieure est encore percé, & on y attache un quatriéme caracoli qui est un tiers plus grand que les précedens, & qui tombe à moitié sous le menton. Enfin ils en ont un cinquiéme qui a six à sept pouces d'ouverture, qui est enchassé dans une petite planche de bois noir cintrée en croissant, qui leur tombe sur la poitrine, étant attaché avec une petite corde au col. Je laisse à penser quelle beauté tous ces croissans donnent à la tête d'un homme, & s'ils ne le font pas ressembler à un mulet orné de ses plaques. Lorsqu'ils ne portent point leurs caracolis, ils ont soin de remplir les trous qu'ils ont aux oreilles, au nez & à la levre, avec de petits bâtons pour les empêcher de se boucher: ils ressemblent pour lors aux cochons à qui on a mis des broches pour les empêcher de foüiller la terre. Quelquefois ils portent des pierres vertes aux oreilles & à la levre; & quand ils n'y ont ni pierres vertes, ni petits bâtons, ni caracolis, ils y mettent des plumes de perroquets ou d'Aras rouges, bleües & jaunes qui leur font des moustaches de dix à douze pouces de long de chaque côté au dessus & au dessous de la bouche, sans compter ce qu'ils ont aux

oreilles ; ce qui leur donne la plus plaisante figure du monde. 1694.

J'ai vû de leurs enfans qui avoient quantité de plumes de differentes couleurs dans leurs cheveux, elles y étoient attachées d'une maniere qui les y tenoient toutes droites ; cet ajustement tout naturel & tout simple qu'il étoit, leur donnoit un bon air.

Ajustemens des enfans.

Ils sçavent presque tous, particulierement ceux de la Dominique, assez de mauvais François pour se faire entendre, & pour comprendre ce qu'on leur dit. Il y en avoit un dans cette troupe qui parloit François fort correctement. Cela m'étonna & me donna lieu d'entrer en conversation avec lui ; c'étoit un homme de plus de cinquante ans, je sçûs qu'il avoit été élevé par Monsieur Chateau Dubois, il avoit été baptisé & très-bien instruit, il sçavoit lire & écrire. Mais il avoit quitté la Religion Chrétienne dès qu'on l'avoit ramené à la Dominique qui étoit son païs, où l'on esperoit qu'il aideroit aux Missionnaires que nous y avions alors à convertir ses compatriotes. Je ne manquai pas de lui faire des reproches de son apostasie : à quoi il me répondit que s'il fût né de parens Chrétiens, ou qu'il eût toujours demeuré avec des Fran-

Caraïbe baptisé & ensuite apostat.

1694. çois, il auroit continué de vivre en Chrétien; mais qu'étant retourné en son païs, il n'avoit pû se résoudre à ne pas vivre comme les autres, & à essuyer les injures & les mépris de ses parens. Je lui offris de l'établir à la Martinique, & de lui faire donner de la terre pour lui & pour sa famille; à peine écouta-t-il mes offres. Je connus que je parlois à un sourd, & que le libertinage où il vivoit, joint à l'indifference naturelle que les Caraïbes ont pour la Religion, l'avoit rendu incapable de penser à son salut.

Humeur des Caraïbes.

Il n'y a que trois choses dans lesquelles on ne remarque point que les Caraïbes soient indifferens. C'est dans ce qui regarde leurs femmes; ils en sont si jaloux, qu'ils les tuent sur le moindre soupçon. Ils sont vindicatifs, & sur cet article il n'y a gueres de gens au monde plus vifs & plus actifs à chercher les occasions de se venger dès qu'ils ont été une fois offensez. En troisiéme lieu, ils ont une passion extrême pour l'eau-de-vie & les autres liqueurs fortes: ils donnent tout ce qu'ils ont pour en avoir, & en boivent jusqu'à l'excès. Hors ces trois points tout le reste du monde n'est pas capable de les émouvoir.

Tout ce qu'on a fait jusqu'à present

pour les instruire & leur faire embrasser 1694.
la Religion Chrétienne, a été inutile. Notre Ordre y a entretenu pendant plus de trente ans des Missionnaires qui avoient étudié leur langue, qui vivoient avec eux, qui leur avoient enseigné le Catéchisme & les Prieres, & qui ne négligeoient rien de tout ce qui pouvoit les gagner à Dieu, & tout cela sans aucun fruit. Les Peres Raymond Breton, & Philippes de Beaumont, Religieux de notre Ordre de la Province de saint Louis, ont demeuré plus de vingt-cinq ans à la Dominique sans avoir pû faire autre chose que de baptiser quelques enfans qui étoient à l'article de la mort, & des malades qu'ils étoient moralement sûrs de voir mourir dans quelque momens. Ce n'est pas qu'ils n'eussent pû en baptiser un grand nombre; mais comme ils connoissoient leur mauvais naturel, leur inconstance & leur indifference qui leur fait regarder comme des jeux les actions les plus serieuses, ils ne vouloient point exposer à une profanation certaine le Sacrement que plusieurs leur demandoient avec instance, sachant bien qu'ils ne le demandoient qu'en vûë des presens que les parains qu'on leur procuroit ne manquoient jamais de leur faire, mais toujours dis-

Les Missionnaires se sont employez inutilement à les convertir.

1694. posez à retourner à leur vomissement, & à recevoir de nouveau le Baptême, si ce Sacrement pouvoit se rëiterer autant de fois qu'on leur auroit presenté un verre d'eau-de-vie.

M. Chateau Dubois travaille à la conversion des Caraïbes.

Un homme de qualité & fort riche appellé Monsieur Chateau-Dubois, s'étoit établi à la Guadeloupe exprès pour travailler à leur conversion, & particulierement de ceux de la Dominique qui sont nos voisins; il en entretenoit toujours chez lui un bon nombre qu'il instruisoit & faisoit instruire avec tout le soin & toute la charité possible; cependant il est mort dans ces pieux exercices sans avoir eu la consolation d'avoir fait un bon Chrétien; car quoiqu'il en ait fait baptiser plusieurs qu'il avoit gardez chez lui nombre d'années, qu'il avoit parfaitement bien instruits, & sur la foi desquels il sembloit qu'on pouvoit compter seurement, ils ne se sont souvenus des obligations de leur Baptême & de la qualité de Chrétiens qu'autant de tems qu'ils sont demeurez dans sa maison, & sont retournez à leur espece de Religion, ou plutôt à leur libertinage dès qu'ils ont remis le pied dans leur Isle.

Un Ecclesiastique fort pieux nommé Monsieur Varinghen, a demeuré plu-

ſieurs années à la Dominique, & y a travaillé auſſi inutilement que ceux qui l'ont precedé. Il a enfin été obligé de ſe retirer à la Martinique où je l'ai laiſſé en 1705. Aumônier de Madame la Marquiſe d'Angennes.

1694.

M. Vatinghen Prêtre.

Il n'y a plus que les Peres Jeſuites qui ont une Miſſion chez les Caraïbes de l'Iſle Saint Vincent. C'eſt la pieté du Roi qui les y entretient. Il eſt à ſouhaitter que les peines qu'ils ſe donnent ſoient mieux recompenſées à l'avenir, qu'elles ne l'ont été juſqu'à preſent. Ils ont le ſort des autres Miſſionnaires, & n'ont baptiſé que des enfans moribonds. On diſoit même quand je ſuis parti des Iſles, qu'ils alloient abandonner S. Vincent, parce que les Sauvages avoient voulu maſſacrer leurs Miſſionnaires.

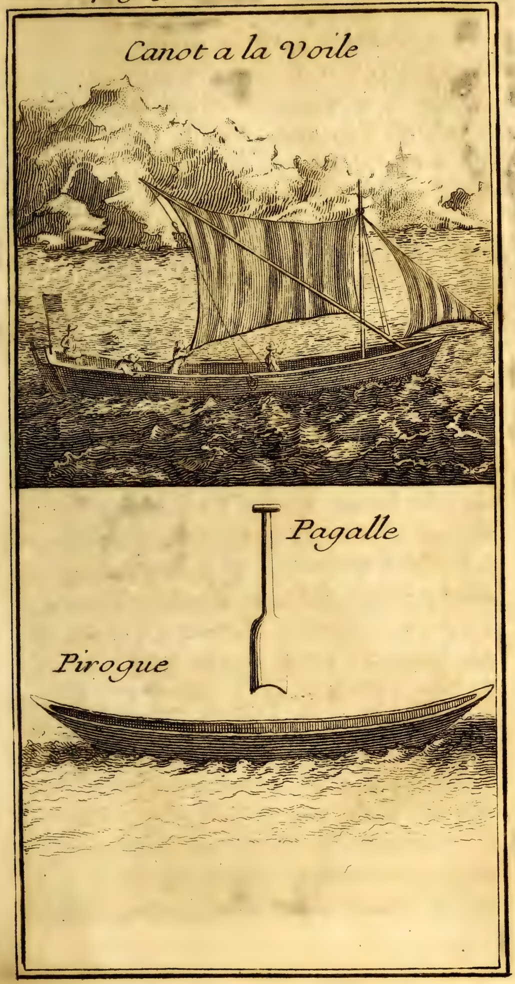
Miſſion des Jeſuites à l'Iſle S. Vincent.

J'ai dit ci-devant que ces quarante-ſept Caraïbes étoient venus dans deux bâtimens. Je croyois que ce fuſſent des pirogues. Je vis étant deſcendu au bord de la mer que je m'étois trompé. L'un des deux étoit effectivement une pirogue, mais l'autre m'étoit tout-à-fait inconnu. Ils les avoient tirés à terre ſans quoi ils n'auroient pas été en ſûreté contre l'impetuoſité des lames qui ſont extraordinaires ſur cette côte, & ſur tout à l'en-

1694. droit où il avoient débarqué. Un de ces deux bâtimens étoit bien plus grand que l'autre, & fait d'une toute autre maniere. J'en demandai le nom, on m'apprit qu'on l'appelloit Bacassa. Je les mesurai tous deux. La Pirogue avoit vingt-neuf pieds de long & quatre pieds & demi de large dans son milieu; elle finissoit en pointe par ses deux bouts qui étoient plus élevez que le milieu d'environ quinze à vingt pouces. Elle étoit partagée par neuf planches ou bancs qui paroissoient avoir été fendus, dolez, & non pas sciez. Derriere chaque banc & à environ huit pouces de distance, & plus haut que le banc il y avoit des bâtons gros comme le bras, dont les bouts étoient fichez dans les côtez de la Pirogue, ils servoient à soûtenir les côtez du bâtiment, & les tenir toujours dans la même distance, & encore à appuyer les personnes qui s'asseyent sur les bancs. Le haut des bords de la pirogue étoit percé de plusieurs trous de tarieres garnis de cordes de maho qui attachoient le bagage qui y étoit resté; car la plus grande partie étoit à terre sous une voute de la falaise où ils avoient tendu leurs hamacs à des pieux plantez en terre & appuyez contre les murs de cette caverne.

Pirogue & Bacassa leur difference & leur description.

Le Bacassa avoit quarante deux pieds


Canot a la Voile
Pagalle
Pirogue



de long, & près de ſept pieds de large 1694.
dans ſon milieu. L'avant étoit élevé & pointu à peu près comme celui d'une pirogue, mais l'arriere étoit plat & coupé en poupe. Il y avoit une tête de marmouſet en relief très-mal faite, mais en échange bien barboüillée de blanc, de noir & de rouge, avec un bras d'homme boucanné, c'eſt-à-dire ſeché à petit feu & à la fumée, qui étoit attaché à côté du marmouſet. Il me l'offrirent fort civilement en me diſant que c'étoit le bras d'un Anglois qu'ils avoient tué depuis peu en une deſcente qu'ils avoient faite à la Barboude, où ils avoient maſſacré ſix perſonnes & enlevé une femme & deux enfans. Je les remerciai encore plus civilement du preſent qu'ils me vouloient faire, & je leur offris beaucoup d'eau-de-vie & de traite, c'eſt-à-dire de marchandiſe, s'ils vouloient amener leurs trois priſonniers; ils me le promirent & l'oublierent auſſi-tôt. J'ai ſçû depuis qu'une de nos barques paſſant à la Dominique les avoit rachetez moyennant quatre barils d'eau-de-vie & un fuſil, & les avoit apportez à la Martinique d'où on les avoit reportez chez eux à la Barboude.

Bras d'un Anglois dont on veut faire preſent à l'Auteur.

Ce n'eſt gueres leur coûtume de faire du mal à leurs priſonniers quand ils les

1694. ont une fois chez eux, sur tout aux femmes & anx enfans. Ils les traitent fort doucement, & les regardent bientôt comme de leur Nation; mais leur premiere fureur est à craindre.

Le bacassa avoit des bancs comme la pirogue. Il étoient tous deux de bois d'acajou. C'est une espece de cedre dont je parlerai dans un autre lieu. Il étoient tout d'une piece, travaillez fort proprement & fort uniment. Les bords du bacassa avoient une évuage, c'est-à-dire une augmentation ou exhaussement fait avec des planches dolées de même bois, d'environ quinze pouces de haut, ce qui augmentoit considerablement la grandeur de ce bâtiment. Ni l'un ni l'autre n'avoient de gouvernail. Le Caraïbe qui gouverne est assis ou debout à l'arriere du bâtiment, & gouverne avec une pagalle qui est d'un bon tiers plus grande que celle dont on se sert pour nager; car on ne dit point aux Isles voguer ou ramer, mais simplement nager quand on se sert de la pagalle, qui est bien plus ordinaire que les avirons.

La pagalle est faite comme une pelle de four; elle est longue de cinq à six pieds, le manche qui est rond occupe les deux tiers ou les trois quarts de cette longueur,

& la pelle le reste ; elle est large d'environ 1694.
huit pouces sur un pouce & demi d'épaisseur dans son milieu, diminuant jusqu'à six lignes dans les bords. Les Caraïbes embellissent leurs pagailes de deux rainures ou nervûres qui pattent du manche dont elles semblent marquer la continuation jusqu'à l'extrêmité de la pelle, qu'ils échancrent en maniere de croissant. Ils mettent assez souvent au bout du manche une petite traverse de cinq à six pouces de long en maniere de bequille, où ils appuyent la paume de la main en nageant.

Pagalle espece de rame.

On ne se sert pas des pagalles comme des rames ou des avirons. Ceux-ci sont soûtenus & attachez au bord du bâtiment dans lequel ceux qui rament regardent l'arriere ou la poupe : au lieu que dans les pirogues, canots ou bacassas, ceux qui nagent avec des pagalles étant assis regardent l'avant ou la proüe du bâtiment. Ceux qui sont à la droite ou à stribord empoignent le manche de la pagalle environ à un pied au dessus de la pelle avec la main droite, & mettent la paume de la main gauche sur le bout du manche. En cette situation ils ployent le corps en avant en plongeant la pagalle dans l'eau, & la tirant en arriere en se redressant,

Maniere de se servir des pagalles.

1694. de maniere qu'ils poussent l'eau fort violemment derriere eux, & font ainsi avancer le bâtiment avec beaucoup de vitesse. On conçoit assez que ceux qui sont à la gauche ou à bas bord du bâtiment tiennent la pagalle de la main gauche & appuyent la droite sur l'extrêmité du manche. Pourvû qu'un canot ou pirogue ait trois pieds de large, deux hommes peuvent s'asseoir sur le même banc, & nager, ce qu'ils ne pourroient pas faire s'ils avoient des rames ou des avirons dont la longueur demande plus de place pour se mouvoir. Ainsi on peut mettre un plus grand nombre de pagalles que d'avirons dans un canot, & faire plus de diligence. Il est vrai que cette maniere de nager est plus fatigante; car si on considere la rame comme un levier, il faut dire en même temps que son point fixe ou le centre de son mouvement, est l'endroit du bord du bâtiment où elle est attachée ou appuyée, ce qui soulage par consequent celui qui la fait agir, & au lieu que la pagalle n'a d'autre point fixe ni d'autre centre de mouvement que la main qui la tient auprès de la pelle, & qu'elle reçoit tout son mouvement & toute sa force de l'impression de la main qui la tient par le bout; d'où il s'ensuit que l'agent ne reçoit aucun

Utilité des pagalles.

cun soulagement, & qu'il est obligé d'em- 1694.
ployer beaucoup plus de force, & de travailler bien davantage en nageant avec une pagalle qu'en ramant avec un aviron. Mais il me semble que cet inconvenient est bien balancé par plusieurs raisons; prémierement, parce qu'on peut doubler & tripler le nombre des rameurs. Secondement, par la diligence extraordinaire que l'on peut faire. En troisiéme lieu, parce que ceux qui sont dans un canot à pagalles ne sentent point ce mouvement importun par sauts & par élancemens qu'on sent quand il y a des avirons: & enfin parce qu'on n'est point étourdi par le bruit que le frottement des avirons fait necessairement sur le bordage du bâtiment. Ce dernier point est d'une plus grande consequence qu'on ne se l'imagine. Nos Flibustiers qui l'ont apris des Caraïbes, s'en servent aussi bien qu'eux pour entrer la nuit dans les ports, dans des rades, ou dans d'autres endroits où ils veulent faire des descentes, où la réussite dépend de la surprise qu'ils feront à leurs ennemis dont les sentinelles ne pouvant voir à cause de l'obscurité de la nuit, pourroient entendre le bruit des avirons si on ramoit, au lieu qu'on les surprend en nageant avec des pagalles

1694. qu'on plonge dans l'eau & qu'on retire aussi souvent que l'on veut & sans faire le moindre bruit.

J'ai dit que la pagalle de celui qui gouverne étoit d'un tiers plus grande que celles dont on se sert pour nager. On n'aura pas de peine d'en concevoir la raison si on veut bien se souvenir que j'ai dit que l'arriere des pirogues étoit toujours bien plus élevé que le milieu; & si on considere que celui qui gouverne devant voir par dessus les têtes de tous ceux qui sont dans la pirogue afin de la conduire au lieu qu'il s'est proposé, il doit avoir son siege beaucoup plus haut que les autres, & par conséquent une pagalle plus longue pour pouvoir la plonger assez avant dans l'eau pour imprimer à la pirogue le mouvement necessaire; mais cela ne suffit pas encore, il faut sçavoir que celui qui gouverne est plus souvent debout qu'assis, & que cette situation jointe à la hauteur de la pirogue, demande une pagalle bien plus longue que les autres. Celui qui gouverne tient sa pagalle à côté du bord plongée dans l'eau, la pelle paralelle au côté de la pirogue opposé au point où il la veut conduire. Il est vrai qu'il travaille bien plus qu'il ne feroit en tenant la barre d'un gouvernail;

mais si son travail est plus rude, il faut 1694. avoüer qu'il a bien plus d'effet, sur tout quand il faut doubler une pointe sur laquelle le vent & la mer poussent le bâtiment, ou qu'on est obligé de virer avec précipitation pour parer quelque roche qu'on n'avoit pas apperçû, ou pour quelque autre cas imprevû: car il est certain qu'avec un gouvernail on ne peut donner qu'un seul mouvement au bâtiment, & qu'on ne peut pas le redoubler sans rompre l'erre ou le cours que le bâtiment avoit commencé de prendre, au lieu qu'on peut retirer la pagalle autant de fois que l'on veut, la replonger de même, & imprimer ainsi plusieurs fois de suite le même mouvement, ce qui l'augmente si considerablement qu'on peut faire tourner une pirogue autour d'un point avec autant de vitesse qu'on fait tourner un cheval autour d'un piquet.

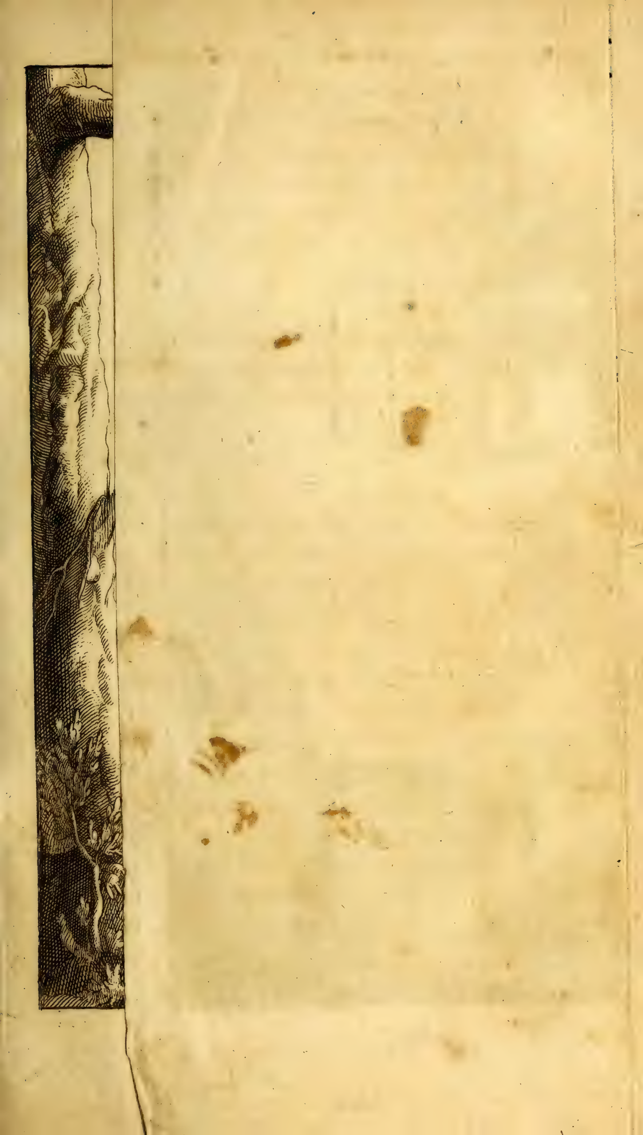
Mature des pirogues & des bacassas.

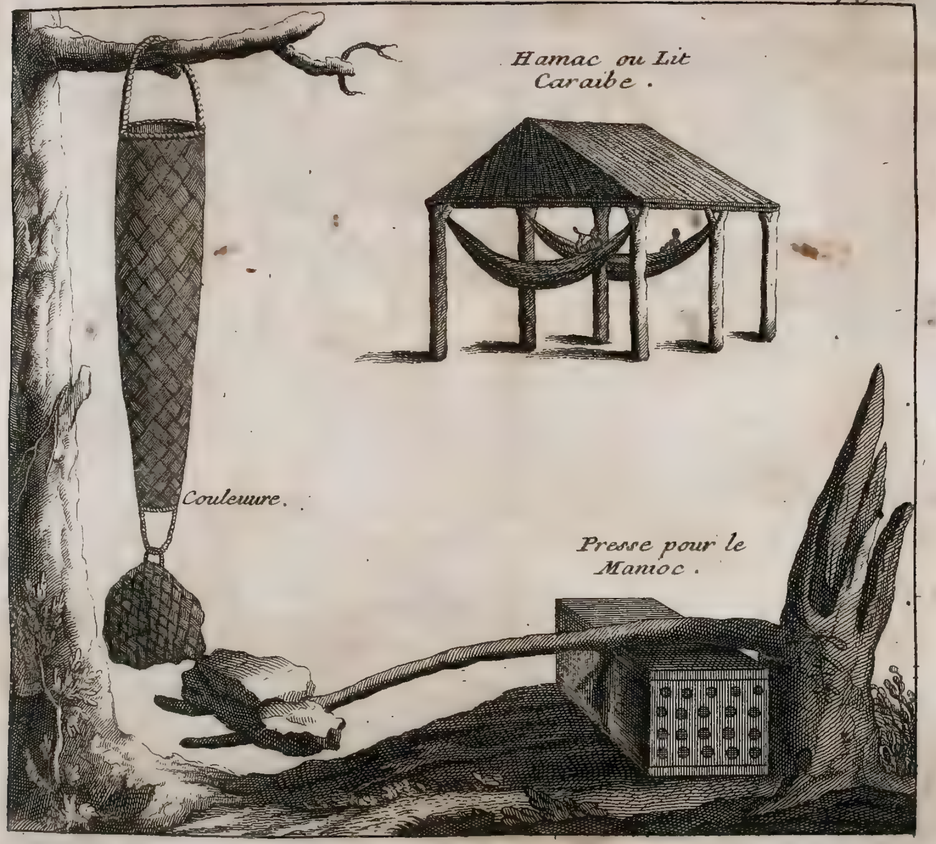
Les pirogues des Caraïbes ont ordinairement deux mats & deux voiles quarrées. Les bacassas ont trois mats & assez souvent ils mettent de petits huniers, ce qui a fait que quelquefois on a été trompé, & qu'on a donné l'alarme & fait prendre les armes aux habitans pour avoir vû une trentaine de ces bacassas avec leurs huniers. Le Sieur de S. Aubin Capitaine

1694. du quartier de Sainte Marie, étoit fameux pour une pareille méprise. Il vit au point du jour une assez grande quantité de pirogues & de bacassas. L'air embrumé & la petitesse de ces bâtimens lui firent croire qu'ils étoient fort loin, quoiqu'ils fussent presque à terre : il les prit pour une armée navale ennemie qui venoit attaquer la Martinique, il envoya en diligence en donner avis au Gouverneur, & cependant il fit tirer l'alarme, elle se répandit par toute l'Isle, on prit les armes, chaque Compagnie se rendit à son lieu d'assemblée, & n'attendoit que les ordres pour marcher, quand le soleil ayant dissipé la brume, fit voir une vingtaine de pirogues & de bacassas qui rangeoient la côte sans songer à nous, & tout à fait hors d'état de nous faire du mal.

S. Aubin Capitaine de Milice. Son histoire.

Lorsque les Caraïbes se mettent en mer pour quelques expeditions de guerre, ils ne conduisent avec eux qu'une ou deux femmes par bâtiment pour faire la cassave, & pour les rocoüer. Mais quand il font des voyages de plaisir ou de commerce, ils menent leurs femmes & leurs enfans ; & outre leurs armes qu'ils n'oublient jamais non plus que leurs lits, ils portent avec eux toutes les ustenciles de leur ménage, qui consistent en des




Hamac ou Lit
Caraibe .
Couleuure .
Presse pour le
Manioc .

grages, des couleuvres, des hebichets, 1694. des platines, des canaris, des coüis, des calebaſſes,& des coyenboucs. J'ai parlé ce me ſemble de toutes ces choſes dans ma premiere Partie, & je viens de décrire leurs ajuſtemens: il ne me reſte à parler que de leurs lits, leurs matatous, leurs paniers, leurs catolis, pour achever l'inventaire de leurs meubles.

Deſcription des hamacs ou lits des Indiens.

Leur lit ou hamac, car c'eſt le nom qu'ils lui donnent, eſt une piece de groſſe toile de cotton de ſix à ſept pieds de long ſur douze à quatorze pieds de large, dont chaque bout eſt partagé en cinquante ou cinquante-cinq parties, enfilées dans de petites cordes qu'on appelle rabans; elles ſont de cotton, & plus communement de pitte, bien filées & bien torſes, elles ont chacune deux pieds & demi à trois pieds de longueur. Toutes les petites cordes d'un bout de la piece de toile s'uniſſent enſemble pour faire une boucle où l'on paſſe une corde plus groſſe qui ſert à attacher le hamac par les bouts à deux arbres ou à deux murs, & ſupporter la perſonne qui eſt dedans. Tous leurs hamacs ſont rocoüez, non ſeulement parce que ſe mettant dedans ayant le corps tout rouge, ils les peignent de la même couleur, mais encore parce qu'ils ont ſoin

1694. de leur donner cette couleur avant de s'en ſervir ; ils y deſſinent auſſi des compartimens de couleur noire très-jolis & très-agréables, & compaſſez avec autant de juſteſſe que s'ils s'étoient ſervis du compas & des régles de la Geometrie, & cependant ce ſont les ouvrages des femmes. Un Caraïbe ſeroit deshonoré à jamais s'il avoit filé du coton, ou s'il avoit tiſſu ou peint un hamac. Ils laiſſent ces ſortes d'ouvrages à leurs femmes, qui y employent un temps conſiderable & beaucoup de peine à cauſe de la largeur de la toile qui les oblige à être deux perſonnes pour la travailler. Ils n'ont pas eu encore l'induſtrie de faire des métiers, de ſorte que quand elles ont étendu les fils de la trame ſur deux gros rondins plantez en terre & appuyez contre la ſabliere du carbet, & qu'elles ont ainſi déterminé la longueur & la largeur qu'elles veulent donner au hamac, elles ſont obligées de paſſer leur pelotton de fil deſſus & deſſous tous les fils de la trame l'un après l'autre, & de battre deſſus avec une eſpece de coûteau d'un bois dur & peſant pour faire entrer tous les fils dans leur place, & rendre le travail uni. Il eſt certain que les hamacs faits de cette façon ſont bien plus forts, plus unis, s'étendent bien

Maniere dont les femmes des Caraïbes font les hamacs.

mieux ; & durent bien davantage que 1694.
ceux que les François & les Anglois font sur le métier, qui étant de quatre pieces ou de quatre lez n'obéïssent jamais si bien, parce que les coûtures sont toujours plus roides que le reste de la toile, ce qui ne peut manquer de causer de l'incommodité à celui qui y est couché.

Maniere d'attacher un hamac & de s'y coucher.

La maniere d'attacher un hamac, ou pour parler en Ameriquain, de le tendre, est d'éloigner les deux extrémitez l'une de l'autre de telle sorte que le hamac avec ses cordages fasse un demi-cercle dont la distance d'un bout à l'autre soit le diamettre. On l'éleve de terre de maniere à s'y pouvoir asseoir comme sur une chaise un peu haute. Quand on s'y met il faut observer de mettre une de ses mains en arriere pour l'ouvrir, de crainte que s'asseyant dessus quand il est tout plissé, on ne fasse la culbutte : ce qui arrive assez souvent à ceux qui ne sont pas accoûtumez à ces sortes de lits, mais qui s'y font aisément aux dépens de quelques meurtrissures aux bras, aux épaules & aux fesses.

Il ne faut pas s'y étendre tout de son long en sorte que la tête & les pieds soient sur une ligne droite qui suive la longueur du hamac. Cette situation seroit incommode, & les reins en souffriroient. Mais

1694. il faut se coucher diagonalement, de maniere que les pieds soient à un des coins, & la tête au coin opposé. Pour lors le corps repose presque aussi uniment qu'il feroit sur un matelas. On peut se remuer à son aise, s'étendre autant que l'on veut, & se couvrir de la moitié du hamac. Lorsqu'on veut se tourner d'un côté sur l'autre, il faut commencer par mettre les pieds à l'autre coin du hamac, & en se tournant le corps on se trouve sur l'autre diagonale.

Commodité des hamacs.

La commodité de ces sortes de lits est qu'on les peut porter par tout avec soi, deux taquets de bois ou deux crampons de fer suffisent pour les tendre. J'en ai porté avec moi dans mes voyages d'Italie où tout le monde sçait que les lits des hôtelleries sont pour l'ordinaire fort mal propres; mes crampons étoient à vis comme des tire-fonds, je les faisois entrer dans les chambranles des portes & des fenêtres, & j'étois sûr d'être bien couché, sans crainte des puces, punaises & autres ordures dont les lits de ces païs-là sont abondamment pourvûs. Outre cette commodité qui est très-considerable, il est certain qu'on y dort plus au frais, on n'a besoin ni de couverture, ni de linceuls, ni d'oreillers: ils n'embarassent

point une chambre, parce qu'on les peut ôter & les plier dès qu'on n'en a plus beſoin. On eſt exempt des puces & des punaiſes, & le peu d'eſpace qu'ils occupent en rend le tranſport facile. 1694.

On peurroit ſe ſervir utilement des hamacs dans les armées.

Je m'étonne qu'on ne s'en ſerve pas dans les armées : ils embaraſſeroient beaucoup moins, & ſeroient plus faciles à porter ; car il ne faudroit que deux grands piquets plantez en terre, & arrêter fortement avec des cordes auſquelles on attacheroit le hamac par les deux bouts, on paſſeroit ſur le ſommet des deux piquets une corde ou une gaule qui ſerviroit de faitage, & entretiendroit les piquets dans la même diſtance, qui porteroit une toile cirée ou un bon coitis pour former la tente. On porteroit aiſément dans une valiſe le hamac, la tente & les cordages, & on ſeroit aſſuré d'être bien plûtôt logé & couché que quand il faut des mulets ou des charettes pour tranſporter ce qui eſt neceſſaire pour une tente & un lit.

Le Matatou eſt une eſpece de corbeille quarrée ſans couvercle, dont la grandeur eſt differente ſelon le goût de ceux qui la font. Le fond eſt plat & uni, les bords ont trois à quatre pouces de hauteur : les coins ſont portez ſur quatre petits bâtons peints & ouvragez à leur maniere qui ex-

1694. cedent de trois à quatre pouces la hauteur des bords : ils ſont proprement terminez en boule, ou coupez à pans. Ces bâtons qui ſervent de pieds au matatou pour l'élever de terre, ſont enchaſſez dans les angles, ils leur donnent depuis huit juſqu'à douze pouces de longueur au deſſous du fond du matatou, afin de l'élever de terre de cette hauteur. Le fond & les côtez ſont travaillez d'une maniere ſi ſerrée, qu'on peut remplir d'eau le matatou ſans craindre qu'elle s'écoule, quoi qu'il ne ſoit fait que de roſeaux ou de queües de lataniers.

Matatou eſpece de table des Caraïbes.

Le matatou eſt la table des Caraïbes, qui leur ſert en même tems de plat. Ordinairement ils en mettent deux devant celui ou ceux qui mangent. L'un ſert pour mettre la caſſave qu'ils font tous les jours, & ſouvent autant de fois qu'ils veulent manger. Ils font voir en cela qu'ils ont plus d'eſprit que les François; car elle eſt bien meilleure quand elle ſort de deſſus la platine que quand elle eſt ſeche & froide. Ils mettent ſur l'autre la viande, le poiſſon ou les Crabes, avec un coüy plein de pimentade, c'eſt-à-dire de ſuc de manioc qu'ils ont fait boüillir, & dans lequel ils ont écraſé quantité de piment avec du jus de citron. C'eſt leur ſau-

ce favorite & universelle pour toutes sortes de viande & de poisson : & ils la font si forte qu'il n'y a gueres qu'eux qui s'en puissent servir.

Catoli, espece de hotte des Caraïbes.

Le Catoli est une espece de hotte dont les femmes se servent pour apporter au carbet le manioc, les bananes, les patates, le poisson & les autres choses qu'elles vont chercher dehors. Il y en a de deux sortes, les unes sont à jour, les autres sont à plein. Telles qu'elles soient elles n'ont point de dossier ; leur fond est plat, le reste a la figure d'une piramide de plusieurs côtez ; elles sont fort legeres, fort propres, & fort enjolivées. Les roseaux ou les queües de latanier dont elles sont faites, sont teints de plusieurs couleurs & mis en œuvre en compartimens tout à jour fort bien entendu. Celles qui sont travaillées à plein sont si serrées, qu'on les peut remplir d'eau sans qu'il en sorte une goutte. On les attache sur les épaules comme en Europe avec deux gallons de cotton larges de deux pouces & assez épais. Cet instrument est tellement à l'usage des femmes, qu'on regarderoit un Caraïbe comme un infâme s'il l'avoit porté ; de sorte que si dans un très-pressant besoin un homme est obligé de porter ce qui est dedans, il laissera le catoli, & ai-

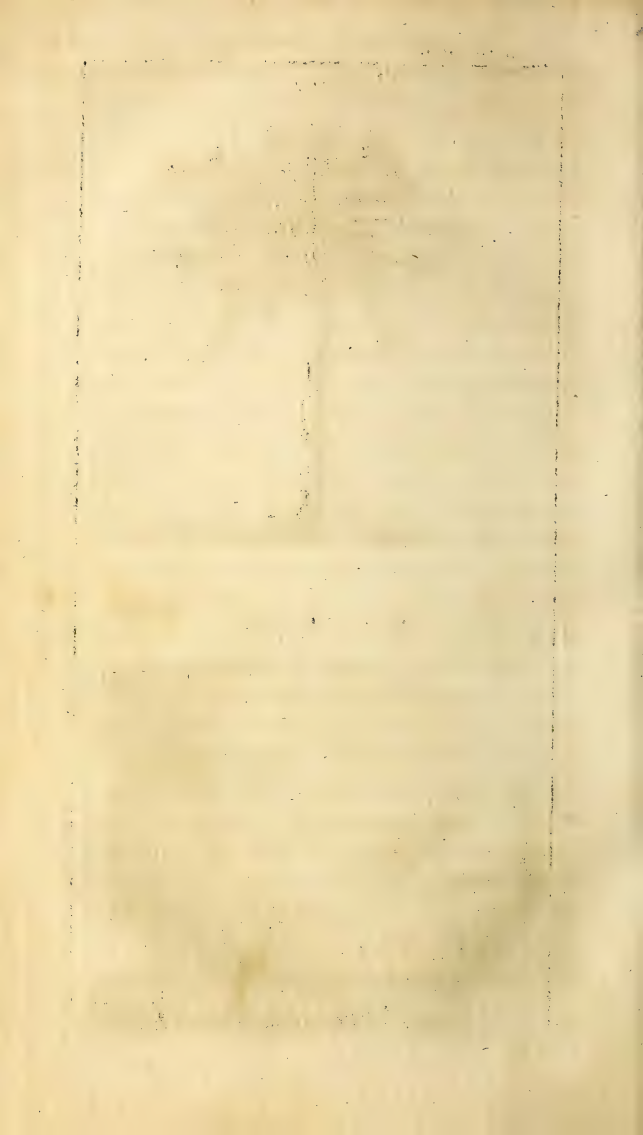
1694. mera mieux faire plusieurs voyages pour porter ce qu'il contenoit, que de le porter en un seul dans le catoli.

Corbeilles ou Paniers Caraïbes.

Les corbeilles dont se servent nos Sauvages, qu'on appelle Paniers Caraïbes, ont la longueur double de leur largeur. Ils en font qui ont trois pieds de long sur dix-huit à vingt pouces de large, & d'autres qui n'ont que huit à dix pouces de long sur une largeur proportionnée. La hauteur dépend du caprice ou de l'usage auquel on les destine. Pour l'ordinaire elle n'excéde pas neuf à dix pouces dans les plus grands. Le fond est plat & les côtez tout droits & perpendiculaires au fond ; le dessus ou couverture du panier est de la même figure que le dessous qu'il enchasse très-juste, & si uniment qu'on ne peut pas plus. Il a un tiers de hauteur moins que le dessous. C'est dans ces paniers grands & petits qu'ils renferment tous leurs petits meubles & leurs ajustemens, après quoi ils les attachent contre le bord de la pirogue afin qu'il ne se perde rien lorsqu'elle vient à tourner, ce qui arrive assez souvent.

Ils se servent de queües de latanier ou de roseaux pour faire leurs paniers, leurs matatous, catolis, couleuvres & autres meubles. Ce qui est fait de roseau est


Latanier
Gros Cocos



plus ferme & dure plus long-tems, mais 1694. le latanier ſe travaille mieux & plus facilement.

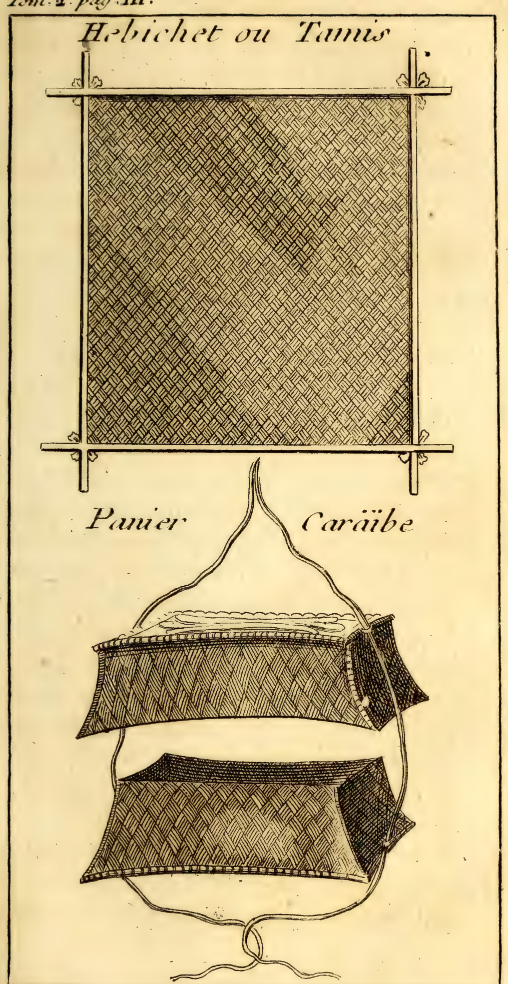
Le Latanier eſt une eſpece de palmiſte; il vient fort haut & fort droit, & également gros par tout. Sa tête eſt enveloppée d'une groſſe toile naturelle, rude & raboteuſe, de laquelle ſortent quinze, vingt, & quelquefois juſqu'à quarante branches toutes droites, vertes, liſſes, ſans nœuds & aſſez ſouples, de trois à quatre pieds de longueur, qui portent à leur extrêmité une feüille pliſſée, qui venant à s'épanoüir ſe partage en pluſieurs pointes qui font comme une étoile à pluſieurs rayons. C'eſt de ces queües dont les Caraïbes ſe ſervent pour faire les meubles dont je viens de parler; pour cet effet ils partagent la côte ou queüe du latanier en pluſieurs parties dans toute ſa longueur, & après avoir gratté le dedans avec un coûteau ou une écaille de moucle pour en ôter la mouelle ou pulpe brune qui y eſt attachée, ils réduiſent ces longueurs ſelon le beſoin qu'ils en ont, leur laiſſant ſeulement deux lignes ou environ de largeur, & l'épaiſſeur d'une piece de cinq ſols.

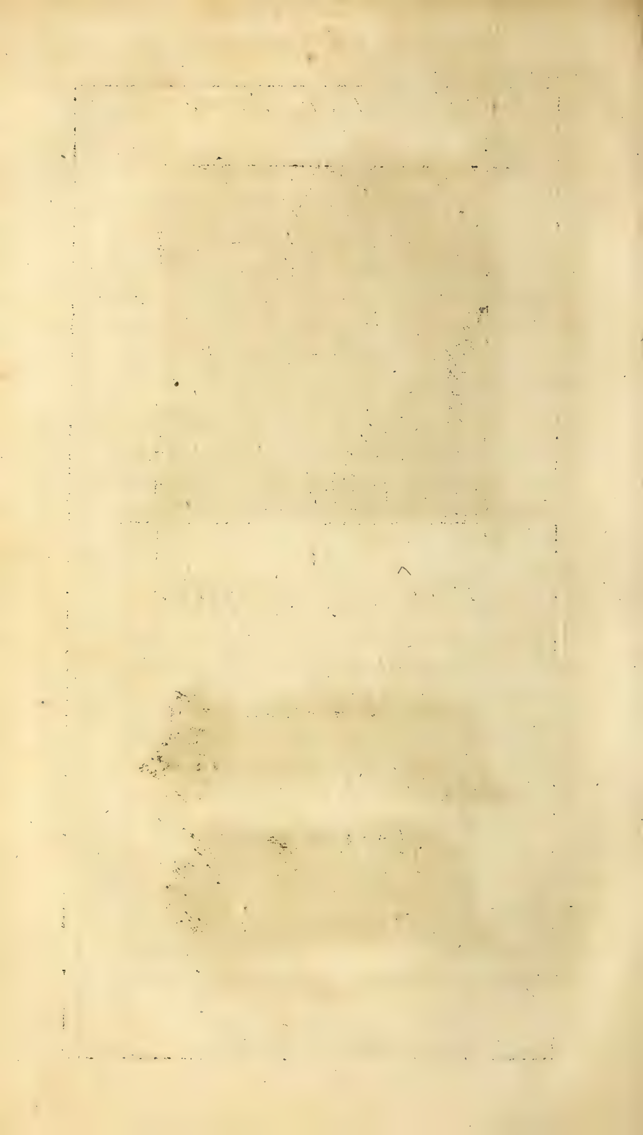
Deſcription du Latanier.

Les roſeaux qu'ils employent ſont de même eſpece que ceux que nous avons en Europe. On les coupe quand ils ſont

1694. encore verds, & avant qu'ils ayent fleuri, parce que pour lors ils sont plus tendres & plus lians. Ils les fendent d'abord en huit parties dans toute leur longueur, ils grattent ensuite le dessus jusques à ce qu'ils ayent entierement effacé les vestiges des nœuds qui y sont de distance en distance; après quoi ils grattent aussi le dessous ou dedans pour en ôter toute la pulpe ou moüelle blanche & assez ferme, dont ils sont remplis, & les réduire à l'épaisseur d'environ un sol marqué: enfin ils leur donnent la largeur qu'ils veulent selon l'ouvrage qu'ils en veulent faire. Ceux qu'ils destinent pour distinguer les compartimens ont pour l'ordinaire quatre lignes de largeur; & ceux dont les compartimens sont composez n'ont que deux à trois lignes. Lorsque les roseaux sont polis ils sont blancs, ou tout au plus d'un jaune fort clair. Il est rare qu'ils leur laissent leur couleur naturelle, ils leur en donnent d'autres, & sçavent fort bien les teindre en rouge ou jaune, en bleu, ou en noir qu'ils entremêlent fort proprement pour diversifier leur ouvrage, & le rendre plus agréable.

Après qu'ils ont déterminé la longueur & la largeur qu'ils veulent donner au panier qu'ils entreprennent, ils tressent


Hebichet ou Tamis
Panier Caraïbe



1694.

leurs roseaux, ou quarrément, ou en compartiment, d'une maniere fort serrée : & quand il ont fait le dessous du panier & sa doublure qui est de même matiere & de même proportion, ils ajustent entre deux des feüilles de cachibou ou de balisier amorties au feu ou au soleil, d'une maniere si propre, si unie & si pressée, que l'eau qu'on met dans le panier ne peut pas s'écouler. Ils couvrent les bords avec un morceau de roseau ou de latanier assez large pour être doublé, & l'arrêtent d'espace en espace avec des filets de pite teints en couleur, parfaitement bien filez & tors. Le dessus du panier se fait de la même maniere que le dessous, qu'il couvre & qu'il emboëte si juste que rien ne peut passer entre deux, excepté l'eau quand on y plonge le panier tout entier. Mais quelque pluye qu'il fasse ou quelque quantité d'eau qu'il tombe dessus, on est sûr que ce qui est dedans ne peut être moüillé. Ces paniers sont les coffres & les armoires des Indiens, ils n'en connoissent point d'autres. Les François & les autres Européens s'en servent aussi bien que les Caraïbes parce qu'ils sont fort propres, fort legers & fort commodes. Quand on va d'un lieu à un autre, on met dans un panier les hardes dont on croit avoir be-

Maniere de faire les paniers.

1694. ſoin pour changer lorſqu'on eſt arrivé. Un Négre le porte ſur ſa tête & n'en eſt pas fort chargé, parce qu'étant fort leger il n'a que le poids des hardes qui ne peut pas être conſiderable.

Ce ſont les hommes qui font les paniers & les autres ouvrages de cette eſpece. Ils en font non ſeulement pour leur uſage, mais encore pour vendre & pour ſe procurer les choſes dont ils ont beſoin, comme des coûteaux, des haches, de la raſſade, de la toile & autres choſes, & ſur tout de l'eau-de-vie.

Surquoi il y a une remarque à faire, qui eſt qu'ils entreprendront un voyage ſouvent dans une ſaiſon dangereuſe, uniquement pour acheter une bagatelle, comme ſeroit un coûteau ou autre choſe ſemblable, & qu'ils donneront tout ce qu'ils ont apporté de marchandiſe ou de traitte pour cela, au lieu qu'ils n'en donneroient pas la moindre partie, ſi au lieu de ce coûteau on leur preſentoit une boutique entiere d'autres ſortes de marchandiſes.

Outre leurs paniers & autres meubles dont ils ſe deffont ſelon les beſoins qu'ils ont, ils nous apportent des perroquets, des lezards, des volailles, des cochons, des ananas, des bananes, & quantité de crabes blanches & violettes.

La maniere dont nos Caraïbes prennent les perroquets eſt trop ingenieuſe pour ne pas l'écrire ici. Je ne parle pas des petits qu'ils prennent dans le nid, mais des grands. Il obſervent ſur le ſoir les arbres où il s'en perche le plus grand nombre, & quand la nuit eſt venuë ils portent aux environs de l'arbre des charbons allumez, ſur leſquels ils mettent de la gomme avec du piment verd, cela fait une fumée épaiſſe qui étourdit de telle ſorte ces pauvres oiſeaux qu'ils tombent à terre comme s'ils étoient yvres ou à demi-morts. Ils les prennent alors, leurs lient les pieds & les aîles, & les font revenir en leur jettant de l'eau ſur la tête. Quand les arbres ſont trop hauts pour que la fumée y puiſſe arriver & faire l'effet qu'ils prétendent, ils accommodent des coüis au bout de quelques grands roſeaux ou de quelques perches, ils y mettent du feu, de la gomme & du piment, ils les approchent le plus qu'ils peuvent des oiſeaux, & les enyvrent encore plus facilement. Pour les apprivoiſer & les rendre traitables, ils ne font que les laiſſer jeûner pendant quelque tems: & quand ils jugent qu'ils ont bien faim, ils leur preſentent à manger; s'ils mordent & qu'ils ſe montrent trop revêches, ils leur ſoufflent la

1694.

Artifice des Caraïbes pour prendre les perroquets.

Maniere d'apprivoiſer les perroquets.

1694. fumée du tabac au bec, ce qui les étourdit de telle maniere qu'ils oublient presque aussi tôt leur naturel sauvage; ils s'accoûtument à voir les hommes, à s'en laisser toucher, & deviennent en peu de tems tout à fait privez, ils leur apprennent même à parler.

Ils prennent les lézards de la maniere que j'ai marqué dans la premiere partie de ces Mémoires; & comme ils n'en mangent point, & qu'ils en ont une aversion extrême, ils nous les apportent pour les trafiquer.

Ils nourrissent beaucoup de volailles & & de cochons, beaucoup moins pour s'en servir pour leur nourriture, que pour les vendre. Leur viande la plus ordinaire est le poisson & les crabes. Je parlerai des differentes especes de crabes dans un autre endroit.

On peut croire qu'étant nouvellement venu d'Europe, & voyant pour la premiere fois tous ces meubles Indiens, je ne manquois pas d'envie d'en acheter tant pour moi que pour en envoyer en France à mes amis; je souhaitois sur toutes choses un lit ou hamac Caraïbe, & une garniture de caracolis.

Je priai Monsieur Michel d'en faire marché s'il étoit possible; mais il me dit

qu'il étoit trop tard pour leur parler de 1694.
vendre leurs lits, que quand la nuit approchoit ils n'étoient pas traitables sur ce point-là, parce qu'ils sentoient le besoin qu'ils en alloient avoir pour dormir; au lieu que le matin ils ne faisoient pas tant de reflexions, leur prévoyance n'étant pas si étenduë. Nous résolûmes donc de remettre ce marché au lendemain: cependant je vis ce que je voulois avoir de leurs meubles, & je le dis à mon ami.

Je choisis trois beaux perroquets que nous eûmes pour vingt-deux sols marquez. C'est la seule monnoye qu'ils connoissent. Un loüis d'or chez eux n'est pas tant que deux sols marquez, parce qu'ils s'embarassent moins de la matiere que du nombre. Ils n'ont pas encore jugé à propos de se remplir l'esprit des differentes valeurs des monnoyes, ni de leurs réductions.

Méthode qu'il faut observer en trafiquant avec les Caraïbes.

J'apris encore une circonstance qu'il faut observer quand on leur compte de l'argent; c'est d'étendre les sols marquez qu'on leur donne, & de les ranger les uns après les autres comme on met des soldats en haye, loin à loin, sans jamais doubler les rangs, ni les mettre les uns sur les autres en les comptant & les couvrant à moitié, car cela ne satisfait pas assez leur vûë, & vous ne concluez rien: mais quand ils

1694. voyent une longue file de sols marquez, ils rient & se réjoüissent comme des enfans.

Une autre chose qu'il faut observer est d'ôter de leur vûë & d'enlever aussi-tôt ce qu'on a acheté; car si la fantaisie leur venoit de le reprendre, ils le reprendroient sans cérémonie & sans vouloir rendre le prix qu'ils en auroient reçû. Je sçai bien qu'on le leur feroit bien rendre par force; mais comme on veut vivre en paix avec eux, & ne pas exposer toute la Nation à une nouvelle guerre, on évite autant qu'il est possible toutes sortes de discutions avec eux, & cela en serrant promptement ce qu'on a acheté, & quand ils viennent le demander, ce qui arrive assez souvent, on feint de ne pas sçavoir ce que c'est.

J'achetai deux grands arcs & un petit, avec deux douzaines de fléches, dont la moitié étoient empoïsonnées, & l'autre moitié étoit pour la chasse & pour la pêche. J'eus avec cela deux boutons & trois paniers caraïbes. Cette partie me coûta quelques sols marquez avec sept à huit pots d'eau-de vie.

On m'acheta deux pierres vertes & deux camisas qui me coûterent quatre couteaux Flamands, six brasses de grosse toile, une masse de rassade, & une grosse callebasse d'eau-de-vie.

Les pierres vertes viennent de la riviere 1694. des Amazones qui eſt dans le continent de l'Amerique meridionale. Comme nos Sauvages ne les ont qu'avec bien de la difficulté, & qu'ils en connoiſſent les vertus, il ne s'en défont que dans des beſoins extrêmes. J'eus le bonheur de les trouver dans cet état; une des voiles du bacaſſa avoit été emportée, & il en falloit faire une à quelque prix que ce fût. Je priai Monſieur Michel de me prêter la toile & les autres choſes dont j'avois beſoin pour ma ttaite, ce qu'il fit très-volontiets Il fallut encore leur laiſſer meſurer eux-mêmes la toile, ce qu'ils firent en étendant les bras de toute leur force, de ſorte que ces ſix braſſes en emporterent plus de dix aunes, qui quoique groſſe, car c'étoit du gros vitré, valoit un écu l'aune. Mais tout cela étoit peu de choſe en comparaiſon de la valeur des pierres vertes, qui étant veritables étoient hors de prix. Si notre marché avoit été en toile blanche, comme celle dont ils ſe ſervent pour paſſer dans leur ceinture & couvrir leur nudité, je n'aurois pas manqué de faire ce qu'on pratique ordinairement avec eux, qui eſt de fendre la toile dans toute ſa longueur, & de l'éfiler des deux côtez pour cacher la ſupercherie; & d'ailleurs

1694. une toile large leur eſt inutile, parce qu'ils ne la veulent que de huit à dix pouces de large, & qu'ils eſtiment plus ces bandes pourvû qu'elles ſoient bien longues, qu'une toile de Hollande ou de baptiſte qui auroit trois quarts de large & qui auroit moins de longueur. C'eſt une commodité pour eux d'en trouver de la largeur qu'ils ſouhaitent, & c'en eſt encore une plus grande pour ceux qui traitent avec eux.

Vertu des pierres vertes.

La principale vertu des pierres vertes, eſt d'empêcher les vertiges, les éblouiſſemens de quelque principe qu'ils viennent, & les accidens de l'épilepſie. On a voulu dire qu'elles gueriſſoient radicalement cette maladie, mais cela n'eſt pas veritable: je me ſuis convaincu par pluſieurs experiences qu'elles ne font qu'en ſuſpendre les accidens; mais il eſt vrai auſſi qu'elles les empêchent tout autant de tems qu'on en porte, à nud ſur la peau. Voici comme je me ſuis convaincu de cette verité: il eſt vrai que ce que je vais écrire n'eſt arrivé que quelques années après que j'eus acheté ces pierres, mais je croi que cette tranſpoſition ne gâtera pas beaucoup la ſuite de ces Mémoires, ſi je la mets ici.

Etant à la Guadeloupe en 1700. un de

mes amis acheta d'un habitant une famille de Négres parmi lesquels il y avoit un jeune homme de dix-neuf à vingt ans, qu'il fit marier aussi-tôt avec une de ses Négresses. On s'apperçut peu de jours après que ce nouveau marié avoit de fréquens accidens que les Chirurgiens jugerent être d'épilepsie. Mon ami auroit pû obliger son vendeur à reprendre son Négre, & à lui payer la Négresse avec laquelle il étoit marié; mais ayant sçû que j'avois une pierre verte il m'en demanda un petit morceau. Je fus bien aise d'avoir cette occasion de l'obliger & d'éprouver ma pierre. J'en fis rompre un petit éclat gros environ comme la moitié d'une lentille, & le Chirurgien ayant fait une ouverture au bras du Négre entre le coude & l'épaule, y mit cet éclat, & fit un point pour réünir les levres de la playe, avec un petit emplâtre dessus pour la consolider. La playe fut bien-tôt fermée, mais il y resta toujours une petite galle qui tomboit de tems en tems. Pendant plus de trois ans qu'il porta ce petit éclat, il n'eut pas la moindre atteinte de son mal. A la fin il se fit une cicatrice sur la playe, elle s'ouvrit, la pierre tomba & se perdit, & le Négre retomba aussi-tôt dans ses premiers accidens. On me le

1694.

Experience de l'Auteur sur un Négre qui tomboit du mal caduc.

1694. manda à la Martinique. J'envoyai aussitôt un autre petit éclat qu'on lui mit dans l'autre bras avec tant de succès que jusqu'à mon départ des Isles en 1705. il n'avoit point été attaqué de son mal. J'ai donné de la même pierre à deux ou trois antres personnes sur lesquelles elle a produit le même effet ; & c'est par-là que je me suis convaincu qu'elle étoit veritable & non contrefaite comme il s'en trouve beaucoup plus que de vrayes.

Les Portugais de la riviere des Amazones , & les Hollandois qui sont à Surinam & à Barbiche, sçachant l'estime que les Indiens font de ces pierres , n'ont pas manqué de les contrefaire , & d'en trafiquer avec eux avec un profit considerable.

Les ignorans & tous les Marchands lui donnent le nom de jade-vert Oriental , ils se trompent lourdement , cette pierre ne se trouve que dans l'Occident , c'est-à-dire dans l'Amerique que l'on appelle les Indes Occidentales , on ne la rencontre que dans un petit canton de la riviere des Amazones , c'est un limon ou espece de terre glaise que les Indiens vont prendre en se plongeant dans cette riviere , à dix ou douze brasses de profondeur , ils l'exposent sur le bord , & sans le tirer de l'eau ils lui donnent la forme

qu'ils

qu'ils jugent à propos. La plus ordinaire 1694.
est d'en faire des cilindres de quatre à six lignes de diametre, & de trois jusqu'à six pouces de longueur, dont ils font des coliers.

Pour cet effet ils ont une petite broche de fer ou de bois, ils mettent le limon autour, & l'arrondissent en le tenant entre les paumes de leurs mains, après cela ils le tirent de l'eau, ôtent la broche & le laissent secher, ce qui est bien-tôt fait, il dure de telle maniere qu'il devient presque aussi dur que le diamant.

Ils en font aussi des especes de crapaux ou de grenouilles mal faites, telles qu'on les peut attendre de ces sortes de gens, elles sont percées comme les cilindres, parce qu'elles doivent servir à faire la piece du milieu d'un colier qui est toujours en nombre impair, soit qu'il y ait un crapaux, ou qu'il y en ait point.

La couleur de ces pierres est un verd pâle, approchant de la couleur de l'eau, les crapaux paroissent un peu plus foncés, parce qu'il y a plus de matiere, mais elles sont toutes percées, & il est aisé de connoître qu'elles ont été percées quand on les a faites, parce que la matiere s'est un peu retirée autour du trou en se sechant, ce qui ne seroit pas arrivé

1694. si elles avoient été percées avec un instrument, cette marque est infaillible pour distinguer les vrayes d'avec les contrefaites, & si ces marques étoient équivoques, leur dureté est suffisante pour les faire connoître, car la meilleure lime ni l'agathe la plus fine n'y peuvent mordre, elles ne se peuvent scier qu'avec la poudre de diamant que les Lapidaires sont obligés d'employer, toute autre matiere est inutile.

Quand on en fait des bagues, il faut que la pierre soit enchassée de maniere qu'elle paroisse des deux côtez, afin qu'elle touche la peau à nud, car sans cela elle ne produiroit aucun effet, parce que sa vertu seroit interrompuë.

J'ai dit ci-devant qu'on en peut inserer de petits éclats entre l'épiderme & la peau, & que cela m'avoit réüssi en Amerique. Depuis mon retour en France j'en ai fait quelques épreuves qui ont eu un succès tel qu'on en pouvoit souhaiter, mais après quelques mois la pierre a perdu sa vertu, cela m'oblige à conseiller à ceux qui se serviront de cette pierre de la porter sur leur peau, parce que sa vertu ne diminue point du tout, comme j'en suis assuré par plusieurs expériences, sur tout si on l'attache au col

& sur la nucle où les nerfs se rassemblent 1694.
plus qu'en aucun autre lieu du corps.

Un homme de qualité qu'il n'est pas necessaire de nommer, étoit attaqué si violemment de ce mal, qu'il tomboit cinq ou six fois par jour, la medecine entiere n'avoit pû le soulager, il eut la premiere Edition de ce livre, & fit si bien qu'il eut une de ces pierres, il l'attacha à son col sans jamais la quitter, & depuis plus de dix ans il n'a eu aucune attaque de cette cruelle maladie. J'en ai donné à d'autres personnes avec le même succès.

Presque tous les Sauvages ou Indiens de l'Amerique entre les deux Tropiques sont sujets à ce mal, on ne sçait pas qui leur a enseigné ce remede, c'est selon les apparences le hazard; quoiqu'il en soit il ne faut pas s'imaginer que l'application de cette pierre guerisse ce mal radicalement: elle ne fait qu'en suspendre les attaques; mais elle les suspend autant de tems que vous la portez sur la chair, & n'est-ce pas à peu près la même chose que si elle guerissoit radicalement.

Il y a des maladies qui ont presque les mêmes simptomes que l'Epilepsie, comme les maux de mere, les vers aux enfans, les vapeurs des personnes plus âgées & quelques autres qui produisent des

1694. roidissemens de nerfs, l'écume à la bouche, & les mouvemens violens que le vulgaire prend pour des attaques d'Epilepsie. La pierre verte ne produit aucun effet sur ces maux, c'est aux Medecins à y pourvoir d'une autre façon.

Ce qu'il faut éviter soigneusement, c'est de laisser tomber ces pierres dans le feu, elles s'y calcinent assez vîte, & perdent toute leur vertu.

On pourroit en avoir plus aisément quand les Sauvages meurent, mais ils ont la mauvaise coûtume d'enterrer avec le corps tout ce qui leur a servi pendant leur vie, & l'on a prouvé qu'elles perdoient toute leur vertu, dès qu'elles avoient été quelque tems dans la terre avec un cadavre.

On a expérimenté à Paris qu'une de ces pierres appliquée sur une femme qui avoit une perte de sang, l'avoit guerie. On a remarqué que la pierre étoit devenuë toute blanche, & qu'elle n'a repris sa couleur naturelle que peu à peu. Comme cette experience n'a été faite qu'une fois à Paris, je ne la donne pas pour certaine, quoique les femmes Indiennes s'en servent avec succès.

Le fil de léton n'est pas propre pour être passé dans le trou, & pour attacher

les rubans qui tiennent la pierre ſur le 1694.
col, parce qu'il s'y forme du verd de gris qui gâte la pierre ; le plus ſûr eſt de ſe ſervir de fil d'or ou d'argent, dont on fait deux petites boucles auſquelles on attache les rubans qui la tiennent ſur la nucle du col.

Un de mes amis réſidant à Cayenne qui m'a envoyé une de ces pierres, m'a mandé que le hazard avoit découvert que ces pierres portées ſur les reins guériſſoient la rétention d'urine, & m'a aſſuré que le Chirurgien Major de cette Iſle nommé Moreau, qui étoit ſouvent attaqué de cette cruelle maladie qui le mettoit à l'extrêmité, après avoir employé tous les remédes de la medecine inutilement, avoir été guéri en portant une de ces pierres ſur les reins, ſans la quitter ni jour ni nuit. Je donne ce reméde ſur la foi de mon ami, qui eſt un homme ſage & très-éclairé. L'experience en eſt aiſée.

On trouve aſſez ſouvent dans les ruës des gens qui tombent du mal caduc, ou qui feignent d'en tomber pour s'attirer des aumônes. Il eſt aiſé de diſtinguer les vrais malades d'avec les faux ; il n'y a qu'à leur appliquer une de ces pierres ſur la temple ſans lui rien dire,

1694. & si le mal est veritable, dans 4 ou 5 minutes l'accident cesse entierement; au lieu que si ce sont des maladies feintes, ils la font durer plus long-tems pour exciter la charité des spectateurs.

Voila ce me semble tout ce qu'on peut souhaiter sur cette pierre admirable. Je laisse aux Medecins à expliquer la cause de sa vertu, s'ils la peuvent découvrir.

La rassade dont les Caraïbes, les Négres, & même les femmes blanches se servent pour faire des brasselets & autres choses de cette nature, est une espece d'émail qui est teint de differentes couleurs. Il y en a qui sont en cilindre, percées dans leur longueur pour être enfilées. C'est de celles là dont on fait les ceintures des enfans mâles & des filles Indiennes, jusqu'à ce qu'elles prennent le camisa. On en fait de toutes sortes de grosseurs. C'est une très-bonne marchandise pour traiter avec les Caraïbes qui en usent beaucoup à leurs coliers & leurs brasselets, à broder leurs camisas & à faire des glands & des franges aux hamacs que les meres donnent à leurs filles quand elles les marient. Ces hamacs sont bien plus longs & plus larges que les ordinaires, quoiqu'ils ne servent jamais qu'à une seule personne à la fois,

n'étant pas possible que deux personnes 1694.
puissent dormir commodément dans le même hamac.

C'étoit un hamac de mariage que je voulois avoir, mais pour cela il falloit attendre jusqu'au lendemain, ce qui m'obligea de demeurer chez Monsieur Michel; par son conseil j'envoyai chercher chez moi un vieux fusil, que je fis bien nettoyer & polir, parce que nous avions remarqué que le Caraïbe à qui appartenoit le hamac que je voulois avoir, avoit envie d'un fusil. En effet, nous descendîmes le lendemain au matin au bord de la mer; je faisois porter le fusil par un Négre qui en tira qnelques coups sur des aigrettes, qui sont des oiseaux d'une blancheur extraordinaire, qui ont de très-belles & très-longues plumes à la queuë. Le Caraïbe qui vit tomber quelques-uns de ces oiseaux, eut envie du fusil, & le demanda, mais on le lui refusa, à moins qu'il n'eût beaucoup de traite, c'est-à-dire, de marchandise à donner en troque; & pour s'expliquer à sa maniere & lui faire comprendre que ce fusil étoit d'une grande valeur, on lui dit qu'il valloit plus de sols marquez, que sept ou huit personnes qui étoient là presentes n'avoient de cheveux à la tête, ce

1694. qu'on fait en prenant les cheveux avec la main, & disant *mouche*, *mouche*, *sols marquez*. C'est leur maniere de s'expliquer quand ils sont au bout de leur arithmetique, & qu'ils veulent exprimer un très-grand nombre, pour lequel ils n'ont point de termes, car ils ne sçavent compter que jusqu'à dix, & quand ils passent ce nombre, ils mettent des pois dans une callebasse, ou font des nœuds à une petite cordelette pour s'en souvenir, ou pour le faire comprendre à un autre. Le Caraïbe qui vouloit avoir mon fusil, me presenta un panier, un arc, des fléches, & quelques autres bagatelles, mais voyant que cela ne m'accommodoit pas, il fut enfin chercher son lit, nous fimes encore quelque résistance, & à la fin nous troquâmes, & sur le marché je lui donnai environ une demie livre de plomb & une demie livre de poudre, & j'envoyai sur le champ l'hamac à mon Presbytere. Cependant Monsieur Michel tâchoit d'engager un autre Caraïbe à se défaire de ses caracolis; il en vint à bout avec assez de peine, à condition de lui donner un fusil, & qu'on lui rempliroit deux grosses callebasses d'eau-de-vie de cannes. Ce dernier article étoit facile à exécuter,

mais je n'avois plus qu'un fusil dont je 1694.
ne voulois pas me défaire, & ceux qui étoient chez mon ami étoient trop bons pour ces sortes de gens, à qui il n'est pas permis en bonne conscience ou en bonne politique de donner de bonnes armes. Un Négre d'un habitant du voisinage me tira d'embarras, en m'offrant de me vendre un vieux fusil qu'il avoit, je le pris au mot, & pour amuser le Caraïbe afin d'avoir le temps d'envoyer chercher le fusil & le bien ajuster; nous le menâmes à la maison de Monsieur Michel, où on lui donna à manger, & à boire plus qu'à manger. Cependant le Négre apporta le fusil que je lui payai quatre écus, ce qui étoit un peu plus qu'il ne valoit. On le fourbit, on l'huila, & on le mit dans un vieux garde-fusil de drap rouge que le hazard nous fit trouver, d'où je le fis tirer avec cérémonie pour le donner au Caraïbe. Il en fut charmé, & dès qu'il l'eut entre les mains il se mit en devoir de le charger sans s'embarasser s'il l'étoit ou non; on l'avertit qu'il l'étoit, & on l'empêcha ainsi de le faire crever dans ses mains. Il le tira sur notre parole sans accident; après quoi il demanda son eau-de-vie, qu'on lui mit dans ses callebasses, comme nous

1694. avions compté les ſols marquez, c'eſt-à-dire, qu'on fut autant de tems à les remplir, que les ſols marquez avoient tenu d'eſpace. Le Négre qui avoit ſoin de l'eau-de-vie avoit mis un petit morceau de bois dans la champlure du tonneau, pour l'empêcher de couler comme elle devoit faire naturellement, de ſorte que ces deux callebaſſes qui pouvoient tenir huit à neuf pots, furent près d'une heure ſous le robinet. C'eſt une petite tromperie qu'on obſerve pour leur faire croire que les vaiſſeaux qu'on leur remplit ſont plus grands qu'ils ne penſent. Ils s'applaudiſſent eux-mêmes, comme nous le remarquâmes ſur le viſage de notre marchand, qui aidé de ſes camarades à qui on avoit auſſi donné à boire, emporta avec bien de la joye la valeur, vraie ou prétenduë, de ſes caracolis.

Nous fûmes avertis quelque tems après qu'ils ſe diſpoſoient à partir, quoique la deſcente juſqu'au bord de la mer fut fort rude, je ne laiſſai pas d'y aller auſſi-tôt pour voir comment ils ſe tireroient d'affaire, car ils avoient abordé en un endroit fort difficile, & la mer étoit bien plus groſſe ce jour-là que quand ils étoient arrivez. Mais il faut

avoüer que ce sont d'excellens hommes 1694.
de mer qui bravent le peril par une grandeur de courage des plus extraordinaires.

Ils mirent tout leur bagage dans les deux bâtimens, & en attacherent toutes les pieces avec les cordes qui étoient passées dans les trous du bordage. Ils pousserent ensuite les bâtimens sur des rochers ou pierres qu'ils avoient arrangées avec assez de pente, jusqu'à l'endroit où la grosse lame vient finir. Les femmes & les enfans entrerent dans les bâtimens & s'assirent dans le milieu du fond. Les hommes se rangerent le long des bords en dehors, chacun vis-à-vis du banc où il devoit être assis; les pagalles étoient à côté de chaque place. En cet état ils attendirent que les plus grosses lames fussent venuës se briser à terre, & quand celui qui devoit gouverner le bâtiment jugea qu'il étoit tems de partir, il fit un cri, & aussi-tôt tous ceux qui étoient aux côtez du bâtiment le pousserent de toutes leurs forces dans l'eau, & sauterent dedans à mesure que l'endroit où ils devoient voguer ou plûtôt nager entroit dans l'eau. Celui qui devoit gouverner y sauta le dernier, & tous en même tems se mirent à nager

Adresse des Caraïbes pour mettre en mer leurs vaisseaux.

1694. avec tant de force, qu'ils ſurmonterent en moins de rien les groſſes lames, qui roulant avec impetuoſité, ſembloient les devoir rejetter bien avant ſur la côte ; je croi que cela leur ſeroit arrivé ſans l'habileté de celui qui gouvernoit. Il étoit tout droit à l'arriere, & il paroit avec une adreſſe merveilleuſe le choc de ces montagnes d'eau, en les prenant, non pas tout droit & de face, ou comme on dit aux Iſles, le bout au corps, mais de biais, enſorte que dans le moment que la pirogue s'élançoit ſur le côté de la même lame, elle étoit toute panchée juſqu'à ce qu'elle eût gagné toute la hauteur, où elle ſe redreſſoit & diſparoiſſoit en s'enfonçant de l'autre côté de la même lame. Elle reſortoit enſuite, & l'on voyoit ſon avant tout en l'air quand elle commençoit à monter ſur une autre, de maniere qu'elle paroiſſoit toute droite juſqu'à ce qu'ayant gagné le dos de la ſeconde lame, il ſembloit qu'elle n'étoit ſoutenuë que ſur le milieu de ſa ſole, & qu'elle avoit ſes deux extrémitez tout en l'air. Après cela l'avant s'enfonçoit, & la pirogue en ſe plongeant faiſoit voir ſon arriere & un quart de ſa ſole tout à découvert. Ce fut en cette maniere qu'ils franchirent les groſſes lames, où tous

autres que des Caraïbes auroient été en- 1694.
velopez, & qu'ils arriverent où la mer ne roule plus avec tant d'impetuosité; car les grosses lames ne commencent qu'à cent cinquante ou deux cens pas de la côte. Je les avois regardé avec admiration, mêlée de crainte, pendant qu'ils avoient été dans le danger; je puis dire que je ressentis de la joye lorsque je les vis en sûreté.

Remarque sur les lames ou ondes de la mer.

La mer forme toujours sept grosses lames, ondes ou vagues, comme on voudra les appeller, qui viennent se briser à terre avec une violence étonnante, ce qui se doit entendre des cabesterres où les côtes sont pour l'ordinaire fort hautes, & où le vent pousse la mer continuellement. Les trois dernieres de ces sept lames sont les plus grosses. Après qu'elles sont passées en venant se briser à terre, il se fait un petit calme qu'on appelle un *Embeli* qui dure environ autant de tems qu'il en faut pour dire un *Ave Maria*, après quoi les lames recommencent, leur grosseur & leur impetuosité s'augmentant toujours jusqu'à ce que la septiéme se soit venuë briser à terre.

Comme ce mouvement ne se remarque qu'aux cabesterres des Isles, on peut

1694. croire que c'eſt le vent qui le produit, ou du moins qui aide à la mer à le former. Il ne ſeroit pas indigne de l'attention d'un habile homme de chercher les cauſes & les periodes de ce mouvement, de voir ſi pendant toute l'année il eſt le même, & ſi les changemens de la lune, & les differentes poſitions du ſoleil y ont quelque part. Entre pluſieurs choſes que je m'étois propoſé d'obſerver, ſi je retournois aux Iſles, celle-ci n'auroit pas été oubliée.

Le ſujet du voyage de ces Meſſieurs dans notre quartier, où ils n'ont pas accoûtumé de venir trafiquer, étoit autant que nous le pûmes conjecturer (car ils ne jugerent pas à propos de nous en inſtruire) pour chercher un de leurs compatriotes, qui s'étoit ſauvé de la Dominique après en avoir tué un autre. Les parens du mort lui vouloient rendre la pareille, & n'y auroient pas manqué s'ils l'euſſent trouvé; & peut-être qu'on les auroit laiſſé faire, feignant de ne les pas voir, pour n'être pas obligé de rompre avec eux pour ſi peu de choſe. Ils avoient ſçû, je ne ſçai comment, que le Caraïbe avoit quitté le Fort ſaint Pierre où ſes compatriotes vont très-ſouvent, & qu'il s'étoit retiré en notre quartier pour être

plus en sûreté. Dès qu'il fut averti qu'il y avoit des Caraïbes au bord de la mer, il ne fallut pas le prier de se cacher. Je l'employois quelquefois à pêcher pour moi dans la riviere, ou au bord de la mer avec l'épervier. 1694.

On appelle épervier aux Isles un filet rond en forme de cone, dont les mailles sont assez petites. Le bas est retroussé en maniere de poches, il est garni de balles de plomb tout autour pour le faire couler bas promptement. Il y a une corde de sept à huit pieds à sa pointe, dont le bout s'attache au poignet gauche du pêcheur; elle sert à retirer le filet quand on l'a jetté dans l'eau. La maniere de le jetter, est de prendre le bord du filet avec les dents, & de le tenir étendu en partie avec la main gauche, pendant qu'on en tient plissé dans la droite autant qu'on en peut tenir. Lorsqu'on voit quelque poisson, ou que sans en voir on juge qu'il y en peut avoir dans quelque endroit, on jette le filet sur ce lieu-là, ou sur le poisson en faisant un quart de conversion dans le moment qu'on lâche ce que les deux mains & les dents tenoient, ce qui fait étendre le filet en rond, & le fait aller jusqu'au fond de l'eau dans cette même situation. Le poif-

Differentes manieres de pêcher.

Pêche à l'épervier.

1694. ſon qui eſt étonné du bruit, ſe ſauve & entre dans les poches où il demeure enfermé ; ſa propre peſanteur aidant à les fermer quand on retire le filet par le moyen de la corde. On pêche quelquefois de cette maniere au bord de la mer, mais il faut que ce ſoit dans un grand calme ; car il eſt bien rare que le poiſſon vienne dans les lames, à moins qu'il ne ſoit pourſuivi par d'autres poiſſons plus gros & plus voraces, comme ſont les Requins, les Becunes & autres ſemblables qui payent aſſez ſouvent la peine de leur témerité, en demeurant échoüez à la côte.

Pêche auxflambeaux.

Il y a une autre maniere de pêcher dans nos rivieres, ou plutôt dans nos torrens ; c'eſt la nuit aux flambeaux. Les Caraïbes y ſont fort adroits. Nos Négres l'ont appris d'eux, & il s'en trouve d'auſſi habiles que leurs maîtres : le mien quoique jeune auroit donné des leçons de cet art, auſſi bien que de celui de pêcher à la main, mais je ne lui permettois gueres de ſortir la nuit, de crainte qu'il ne fût mordu de quelque ſerpent, qui ſont plus en mouvement en ce temslà que pendant le jour, & qui ſe voyent beaucoup moins. Je craignois d'ailleurs que ſous prétexte d'aller à la pêche, il

n'allât trouver d'autres Négres, avec 1694.
leſquels il auroit pû s'adonner au jeu, à la boiſſon, & peut-être à quelque autre libertinage.

Ceux qui vont pêcher la nuit dans les rivieres y marchent fort doucement; ils tiennent leur flambeau de la main gauche, de maniere qu'il les éclaire ſans les éblouïr. Ils ont à la main droite un petit filet étendu autour d'un cercle avec un manche de trois à quatre pieds de long. Dès que le poiſſon voit la lumiere il s'en approche, il s'élance, il jouë ſur l'eau: & le pêcheur prend ſon tems pour couler ſon filet ſous lui & l'enlever, ſans crainte qu'il puiſſe ſauter dehors, parce que le filet qui eſt fait en maniere de poche d'environ un pied & demi de profondeur, obéit & ne permet pas au poiſſon de s'élancer. Outre le flambeau & le filet, le pêcheur porte encore un havreſac ou un coyanbouc paſſé en bandouliere où il met le poiſſon qu'il prend.

La pêche à la main ſe fait de jour. Pêche à la main.
On entre dans l'eau, on y marche doucement; on regarde attentivement, & quand on découvre quelque poiſſon qui ſe retire dans des racines ou ſous des roches, on le ſuit, on met la main où on l'a vû ſe retirer, & on le prend d'au-

1694. tant plus facilement, qu'il se croit en sûreté quand il est dans son trou où il se tient en repos. Il est rare que les Caraïbes ou les Négres manquent leur coup quand ils ont une fois vû un poisson se retirer dans quelque endroit. Lorsqu'ils n'en apperçoivent point, ils foüillent tout le long du bord de la riviere, dans les racines, & autour des roches.

Les Caraïbes sont de très-mauvais serviteurs.

Je me serois servi plus souvent de ce Caraïbe refugié, & j'aurois même essayé de le garder chez moi à des conditions raisonnables, si j'avois crû en pouvoir tirer du service; mais c'est une chose presque impossible. Ces sortes de gens sont indolens & fantasques à l'excès. Il faut des ménagemens infinis avec eux; ils ne peuvent souffrir d'être commandez, & quelque faute qu'ils fassent, il faut bien se garder de les reprendre, ou seulement de les regarder de travers, leur orgueil sur ce point n'est pas concevable; & delà est venu le proverbe, que regarder de travers un Caraïbe, c'est le battre, & que de le battre, c'est le tuer, ou s'exposer à en être tué. Ils ne font que ce qu'ils veulent, quand ils veulent, & comme ils veulent, de sorte qu'il arrive souvent que quand on a besoin d'eux, c'est pour lors qu'ils ne veulent rien faire,

ou que quand on veut qu'ils aillent à la 1694.
chasse, ils veulent aller à la pêche, & il en faut passer par-là. Le plus court est de ne s'en point servir, ou de ne compter jamais sur eux, ni leur laisser rien entre les mains, car ils sont comme des enfans à qui tout fait envie, & ils la passent sans beaucoup de façon, en prenant, mangeant ou buvant ce qu'on leur laisse sans discretion.

Une autre raison pour laquelle on doit éviter autant qu'il est possible de se servir des Caraïbes, sur tout de ceux qui sont libres, car pour ceux qui sont esclaves, on les ménage d'une autre maniere; c'est l'antipatie qu'il y a entr'eux & les Négres. Leur orgueil leur fait croire qu'ils sont beaucoup au dessus des Négres, & les Négres qui en ont du moins autant qu'eux, les regardent avec encore plus de mépris, sur tout quand ils ne sont pas Chrétiens, & ne les appellent jamais autrement que Sauvages, ce que les Caraïbes ne peuvent entendre qu'avec un extrême dépit, qui les porte souvent à des extrémitez qu'on ne peut éviter avec trop de soin.

Il arrive quelquefois que nos barques qui vont traiter à l'Isle de la Marguerite, & aux bouches de la riviere d'Orenoque,

1694. prennent en troc de leurs marchandises des Indiens esclaves qu'elles nous apportent. Quoiqu'ils soient bien meilleurs, & qu'on en puisse tirer plus de service que de ceux de nos Isles voisines qui sont libres ; il ne faut cependant les acheter qu'avec de grandes précautions ; car c'est toujours le même génie, le même naturel, les mêmes inclinations. A moins qu'on ne les achete fort jeunes, c'est-à-dire, dès l'âge de sept ou huit ans, il est difficile de les dresser & d'en faire de bons domestiques & il s'en faut toujours beaucoup qu'ils résistent au travail autant que les Négres. Quand par un bonheur extraordinaire ils se mettent au bien, ils sont assez adroits, assidus, & affectionnez à leurs maîtres, mais plutôt par jalousie contre les autres esclaves Négres, que par une veritable amitié.

Il y a encore une autre difficulté, c'est de les marier quand l'âge ou le besoin le demande. Car il est très-rare qu'un Caraïbe veuille épouser une Négresse, & une Négresse ne se résoudra presque jamais de prendre un Caraïbe ; & on trouve souvent les mêmes difficultez à les marier ensemble, quoiqu'en achetant mâle & femelle on ait observé qu'ils fussent du même pays, parce qu'il arrive

ſouvent qu'ils ſont voiſins, qu'ils parlent 1694.
la même langue, qu'ils ayent les mêmes coûtumes; mais avec tout cela s'ils ſont en guerre, ou qu'il y ait quelque inimitié entr'eux, quoique ſortis de leur pays encore enfans, il ſemble qu'ils ayent ſuccé la haine avec le lait, & il eſt impoſſible de les apprivoiſer aſſez pour les réduire à ce point-là. Il faut donc s'informer avec ſoin de toutes ces choſes avant de les acheter, afin de ne pas avoir dans la ſuite le chagrin de les voir ſe deſeſperer, ſe pendre ou manger de la terre pour ſe faire mourir, quand ils croyent avoir quelque ſujet de déplaiſir, ou qu'ils ſe voyent contrariez dans leurs ſentimens. Je le répete encore une fois, ce ſont de mauvais domeſtiques, à moins qu'on ne les prenne pour s'exercer dans la vertu de patience.

J'ai dit ci-devant que les hamacs des Caraïbes étoient bien meilleurs que ceux qui ſont faits par les François on par les Anglois: outre qu'ils ſont bien mieux croiſez, il faut convenir que le fil qui les compoſe eſt plus tors & bien mieux filé. Ils ne ſe ſervent point de roüet comme nous: ils filent à la main, leurs fuſeaux ſont d'un bois le plus peſant qu'ils peuvent trouver; & ils affectent quand ils

1694. filent de se mettre dans un lieu élevé, afin que le fuseau descendant plus bas, le fil soit plus tiré & plus allongé, & en même-tems plus tors. L'incommodité des hamacs Caraïbes, est qu'ils sentent horriblement l'huile & le roucou. On m'apprit que pour leur faire perdre cette odeur désagréable, & la couleur rouge dont ils sont peints, du moins en partie, il falloit après les avoir fait passer dans deux ou trois bonnes lessives, les étendre sur l'herbe, les aroucher & les laisser au soleil, & au serein pendant plusieurs jours, comme on fait en Europe pour blanchir les toiles. On peut après cela s'en servir, sans craindre de se rougir, ni de gagner l'épian, qui est en bon François la grosse verolle, à laquelle les Caraïbes sont fort sujets, & dont ils s'embarassent moins que les Européens, parce qu'ils la guérissent plus facilement, & à moins de frais, de peines & de risques.

On peut compter qu'un hamac Caraïbe durera autant, & peut-être plus que trois hamacs François. Je me suis servi de celui que je viens de dire que j'avois acheté, pendant plus de dix ans. Je l'ai porté avec moi dans plusieurs voyages; je l'ai mis à la lessive une in-

finité de fois, & au bout de ce tems-là, 1694.
il ne me paroissoit pas plus usé que quand je l'achetai. Il n'y avoit que les compartimens noirs qui étoient entierement effacés, & au lieu que dans le commencement il étoit d'un rouge foncé, il étoit devenu à la fin d'une couleur de chair fort claire.

Au commencement du mois de Décembre, le Supérieur de notre Mission me chargea d'aller au cul-de-sac François pour voir l'endroit qui seroit le plus commode pour bâtir une Eglise & un Presbytere. Ce quartier commençoit à se peupler : & comme il est très-beau & très étendu, il y avoit apparence qu'il seroit bientôt rempli d'habitans, dès qu'il y auroit un Curé résident.

Etablissement d'une Paroisse au cul-de-sac François.

Le sieur de la Vigne-Granval, Capitaine des Milices de ce quartier-là, pressoit beaucoup pour qu'on fit cet établissement, mais il ne se pressoit point du tout d'y contribuer, ni d'offrir le terrain qui étoit necessaire. Un autre Officier fort riche, appellé le Sieur du Bois-Jourdain qui avoit une Sucrerie en ce quartier là, & qui en faisoit faire encore une autre; & un Provençal nommé Suffren, pressoient sans relâche l'Intendant & notre Supérieur d'établir un Curé. Tous

1694. vouloient la Paroisse dans le voisinage de leurs habitations, mais pas un ne la vouloit chez soi. A la fin le Sieur Joyeux Capitaine de Cavalerie, dont j'ai déja parlé, qui avoit une très-belle place dans le milieu des terres de ces trois Messieurs, offrit de donner le terrain necessaire pour l'Eglise & le Presbytere avec leurs dépendances, à condition d'avoir le premier banc dans l'Eglise, & de n'être point obligé à cottiser pour la construction des bâtimens. Monsieur de Mareuil Lieutenant de Roi à la Cabesterre y devoit aussi aller, & j'eus ordre de veiller à ce que l'Eglise & la maison curiale fussent placées dans un endroit sain & commode, & qu'il y eût du terrain suffisant pour le cimetiere, le jardin & la savanne du Curé. C'étoit naturellement au Pere Martelli Curé de la Trinité d'où ce quartier dépendoit, à faire ce voyage, mais il étoit broüillé avec le Lieutenant de Roi, qui lui donnoit tous les jours de nouveaux sujets de chagrin.



CHAPITRE

CHAPITRE VI.

L'Auteur va au cul-de-sac François. Description d'un Carbet de Caraïbes.

JE partis du Macouba le 12. de Decembre après que j'eus dit la Messe. Je chargeai mon voisin le Pere Breton du soin de ma Paroisse : je dînai en passant à la grande ance, & j'arrivai d'assez bonne heure au Bourg de la Trinité chez Monsieur de Mareüil, pour aller avec lui coucher chez Monsieur Joyeux à la riviere des Gallions.

Nous en partîmes le lendemain matin. Comme Monsieur Joyeux ne demeuroit pas au quartier où nous allions, & qu'il n'y avoit chez lui qu'un Commandeur & des Négres, dont les provisions ordinaires ne nous auroient pas accommodés, il avoit eû soin de faire mettre dans son canot les provisions de bouche dont nous pouvions avoir besoin, afin de n'être pas obligé d'aller chez aucun de ses voisins, avant que l'affaire fut terminée. Précaution sage, dont nous vîmes l'utilité, quand nous fûmes aux

1694. trois quarts du cul-de-ſac Robert ; car nous fûmes ſurpris d'un coup de vent d'Oueſt ſi violent, que ſi nous n'euſſions trouvé la pointe à la Roſe pour nous mettre à couvert, je ne ſçai ce qui ſeroit arrivé de notre canot, & de ceux qui étoient dedans.

Pointe à la Roſe. Cette pointe à la Roſe eſt un cap qui forme le côté oriental du cul-de-ſac Robert. Un Caraïbe qui y demeure en a pris le nom, ou lui a donné le ſien ; je ne ſçai pas bien lequel des deux. Mais ce que je ſçai très-bien, c'eſt que cette pointe nous fut d'un grand ſecours ; nous y échoüâmes notre canot, & pendant que les Négres le déchargeoient pour le tirer plus haut, nous entrâmes dans le Carbet du Sieur la Roſe. A la peur près, je ne fus pas trop fâché de cette avanture, qui me donnoit le moyen de voir les Caraïbes dans leurs maiſons, après les avoir vûs dans leurs pirogues.

Le Caraïbe la Roſe eſt Chrétien, auſſi-bien que ſa femme, & dix ou douze enfans qu'il a eu d'elle, & de quelques autres qu'il avoit avant d'être baptiſé. Il nous reçût fort civilement, il avoit un caleçon de toile ſur un habit d'écarlate tout neuf de pied en cap, c'eſt-à-dire, qu'il venoit d'être rocoüé, car il n'étoit

gueres plus de neuf heures quand nous 1694.
entrâmes chez lui. Sa femme avoit une pagne autour des reins qui lui defcendoit jufqu'à mi- jambes. Nous vîmes deux de fes filles de quinze à feize ans, qui n'avoient que les anciens habits de la Nation quand nous parûmes, c'eft-à-dire, le camifa, les brodequins & les braffelets: mais un moment après elles fe firent voir avec des pagnes. Pagne eft un morceau de toile dont les femmes s'enveloppent le corps au défaut des aiffelles, qui fait ordinairement deux tours, & dont les bouts qui fe croifent, fe replient en dedans pour le tenir ferme, & qui va pour l'ordinaire jufqu'au milieu des jambes. Il y a des pagnes plus courtes, mais rarement de plus longues. Cette efpece d'habillement eft fort commode, fe met & s'ôte facilement; les hommes & les femmes s'en fervent également dans toute la Côte de Guinée. La Rofe avoit quatre grands garçons bien rocoüiez, avec la bande de toile à la petite corde. Le refte des enfans étoient petits, & vêtus comme ils étoient venus au monde, à l'exception de leur ceinture de raffade. Nous trouvâmes une groffe compagnie dans ce Carbet: il y avoit près de trente Caraïbes qui s'y étoient rendus, à l'occafion

Ce que c'eft que Pagne.

1694. dont je parlerai tout à l'heure.

Carbets, maisons des Caraïbes. Les maisons des Caraïbes s'appellent Carbets, je ne sçai point l'étimologie de ce nom-là. Je n'ai jamais entendu dire qu'il y en eût dans toute la Martinique d'autre que celui de la Rose. Ce Carbet avoit environ soixante pieds de longueur sur vingt-quatre à vingt-cinq pieds de large; il étoit fait à peu près comme une halle. Les petits poteaux avoient neuf pieds hors de terre, & les grands à porportion. Les chevrons touchoient à terre des deux côtez, les lattes étoient de roseaux, & la couverture qui étoit de feüilles de Palmiste, descendoit aussi bas que les chevrons. Un des bouts du Carbet étoit entierement fermé avec des roseaux, & couvert de feüilles de Palmiste, à la réserve d'une ouverture pour aller à la cuisine. L'autre bout étoit presque tout ouvert. A dix pas de ce bâtiment il y en avoit un autre de la grandeur à peu près de la moitié du premier, qui étoit partagé en deux par une palissade de roseaux. Nous y entrâmes, la premiere chambre servoit de cuisine; sept ou huit femmes ou filles étoient occupées à faire de la cassave. La seconde chambre servoit apparemment pour coucher toutes ces Dames avec les enfans qui ne sont

pas encore admis dans le grand Carbet ; 1694.
il n'y avoit d'autres meubles que des paniers & des hamacs aussi-bien que dans le grand Carbet. La Rose avoit auprès du sien un coffre, un fusil, un pistolet, un sabre & un gargousier. Ses quatre grands garçons étoient aussi armés, & avoient parfaitement bien fait leur devoir quand les Anglois avoient attaqué l'Isle. Quelques Caraïbes travailloient à des paniers: c'est-là où j'observai pour la premiere fois la maniere de les faire. Je vis aussi deux femmes qui faisoient un hamac qui étoit sur un métier, comme je l'ai décrit ci-devant. Les arcs, les fléches, les boutons, étoient en grand nombre, proprement attachez aux chevrons. Le plancher étoit de terre battuë, fort net, & fort uni, excepté sous les sablieres où il y avoit un peu de pente. Il y avoit un assez bon feu vers le tiers de la longueur du Carbet, autour duquel huit ou neuf Caraïbes accroupis, comme quand on fait ses necessitez, fumoient en attendant que quelques poissons, qu'on appelle des coffres fussent cuits. Ces Messieurs nous avoient fair leurs civilitez ordinaires sans changer de posture, en nous disant ; *Bon jour compere, toi tenir taffia.* Ils connoissoient Monsieur Joyeux, & l'ai-

1694. moient, parce que quand ils alloient à sa sucrerie il leur faisoit donner du sirop pour faire leur ouycou, & ne manquoit jamais de les faire boire, ce qui est un moyen infaillible pour gagner leur amitié.

Comme les Caraïbes cuisent leur poisson.

Les poissons dont je viens de parler, étoient par le travers du feu entre le bois & les charbons pêle-mêle. Je les pris d'abord pour quelques restes de buches, ne pouvant m'imaginer qu'on fit la cuisine d'une si étrange façon. Je le dis au compere la Rose qui me répondit que c'étoit leur maniere; & que quand j'aurois goûté de ces poissons, il étoit assuré que je les trouverois bons, & que j'avoüerois que les Caraïbes n'étoient pas si mauvais cuisiniers que je me l'imaginois. On me permettra bien ici de ne pas rapporter précisément ses paroles, je crois que le sens suffit, & il est exactement tel que je viens de le dire.

Cependant l'heure de dîner s'approchoit, & l'air de la mer nous avoit donné de l'appetit. Je dis donc aux Négres de Monsieur Joyeux d'apporter une nappe, & voyant au coin du Carbet une belle natte étenduë je crus que c'étoit l'endroit où ces Messieurs devoient prendre leur repas, & qu'en attendant qu'ils en eus-

ſent beſoin, nous pourrions bien nous 1694.
en ſervir. J'y fis jetter la nappe avec quelques ſerviettes; on apporta du pain, du ſel & un plat de viande froide. Monſieur de Mareüil & Monſieur Joyeux me preſſerent de prendre place, c'eſt-à-dire de m'aſſeoir ſur la natte. Après les complimens ordinaires je m'aſſis, ces Meſſieurs en firent autant; & nous commencions déja à manger quand nous prîmes garde que ces Caraïbes nous regardoient de travers, & parloient à la Roſe avec quelque ſorte d'altération. Nous lui en demandâmes la raiſon, il nous dit qu'il y avoit un Caraïbe mort ſous la natte où nous étions aſſis, & que cela fâchoit beaucoup ſes parens. Nous nous levâmes ſur le champ, & fimes ôter tout notre appareil. Le compere la Roſe fit apporter une autre natte qu'on étendit dans un autre endroit, nous nous y mîmes, & continuâmes notre repas à notre aiſe, & fimes boire Monſieur de la Roſe & toute la compagnie, afin de reparer le ſcandale que nous leur avions donné en nous aſſeyant ſur leur mort. De cette maniere nous redevînmes amis comme auparavant.

Dans l'entretien que nous eûmes avec la Roſe pendant que nous mangions,

1694. nous aprîmes que tous ces Caraïbes s'étoient assemblez chez lui pour celebrer les obseques d'un Caraïbe qui étoit sous la natte où nous nous étions assis d'abord, & qu'on n'attendoit plus que quelques-uns de ses parens de l'Isle S. Vincent pour l'enterrer tout-à-fait. Car il est necessaire que tous ses parens voyent qu'il est mort de mort naturelle pour le croire ; de maniere que s'il s'en trouvoit un seul qui ne l'eût pas vû, tous les autres ensemble ne seroient pas suffisans pour le lui persuader ; au contraire il croiroit qu'ils auroient tous contribué à sa mort, & il se croiroit obligé par honneur d'en tuer quelqu'un pour la venger. Cette coûtume & ce point d'honneur nous parurent fort incommodes & fort impertinens. Je crois que notre hôte auroit bien voulu que ce Caraïbe ne lui eût pas fait l'honneur de choisir son Carbet pour mourir, parce que cette grosse compagnie diminuoit beaucoup son manioc, dont il n'avoit peut être que la provision bien juste pour sa famille.

Coûtume des Caraïbes touchant la mort de leurs parens.

Après que nous eûmes dîné, je demandai si comme ami du deffunt nous ne pourrions pas le voir. La Rose me dit qu'oui, & que cela feroit plaisir à toute la compagnie, sur tout si nous

bûvions & faisions boire à sa santé ; il 1694. fit aussi-tôt lever la natte & les planches qui couvroient la fosse. Elle étoit faite comme un puits, d'environ quatre pieds de diametre, & de six à sept pieds de profondeur. Le corps y étoit à peu près dans la même posture que j'ai décrit ceux qui étoient autour du feu. Ses coudes portoient sur ses genoux, & les paulmes de ses mains soûtenoient ses joües : il étoit proprement peint de rouge avec des moustaches & des rayes noires, d'une autre teinture que les ordinaires qui ne sont que de genipa. Ses cheveux étoient liez derriere sa tête, son arc, ses fléches, son bouton & son couteau étoient à côté de lui. Il n'avoit du sable que jusques aux genoux, autant selon les apparences, qu'il en falloit pour le soûtenir dans la posture où il étoit, car il ne touchoit point aux bords de la fosse. Je demandai si on le pouvoit toucher, & on m'en laissa la liberté toute entiere. Je lui touchai les mains, le visage & le dos, tout cela étoit très-sec, & ne rendoit aucune mauvaise odeur, quoiqu'on m'assurât qu'on n'avoit pris aucune autre précaution que de le rocoüer aussi-tôt qu'il fut expiré, après quoi on l'avoit mis dans la fosse comme nous le voyions.

Comme les Caraïbes sont enterrez.

1694. Les premiers de ses parens qui étoient venus avoient ôté le sable pour visiter le corps; & comme il ne rendoit aucune mauvaise odeur, on n'en avoit point remis pour n'avoir pas la peine de l'ôter à chaque nouveau parent qui arriveroit. On nous dit quequand tous l'auroient vû, on empliroit la fosse entierement & à demeure. Nous ne manquâmes pas de boire & de faire boire la compagnie à la santé du défunt, après quoi on remit les planches qui fermoient la fosse, & la natte par dessus. Il y avoit près de cinq mois qu'il étoit mort. J'aurois bien voulu qu'il fût arrivé quelque parent pendant que nous étions-là, nous eussions été témoins de leurs ceremonies, mais il n'en vint aucun.

Leur maniere de prendre leur repas.

Cependant les poissons qui étoient au feu étant cuits, & ces Messieurs ayant appetit; les femmes apporterent deux ou trois matatous chargez de cassaves fraiches & encore chaudes, avec deux grands coüis, dont l'un étoit plein de taumali de crabes, & l'autre de pimentade. Cela étoit accompagné d'un grand panier de crabes boüillies, des coffres qui étoient au feu, & de quelques poissons à grandes écailles cuits de la même façon.

Quoique j'eusse assez bien dîné, je ne

laiſſai pas de m'approcher du matatou 1694.
afin de goûter leur poiſſon & leur ſaulce.
Ce qu'il y a de commode avec ces gens-là, c'eſt que leur table eſt ouverte à tout le monde, on n'a pas beſoin d'être invité ni d'être connu pour s'y mettre : ils ne prient jamais perſonne, mais auſſi ils n'empêchent qui que ce ſoit de manger avec eux. Monſieur de la Roſe & ſes quatre garçons firent le ſigne de la croix & dirent le *Benedicite*, les autres s'en diſpenſerent, parce qu'ils n'étoient pas Chrétiens, quoiqu'ils euſſent peut-être été déja baptiſés, & qu'ils fuſſent encore prêts de l'être autant de fois qu'on leur donneroit un verre d'eau-de-vie.

J'expliquerai ce que c'eſt que le taumali quand je parlerai des crabes. Pour leur pimentade c'eſt du ſuc de manioc boüilli avec du jus de citron, dans lequel ils écraſent une ſi grande quantité de piment, qu'il eſt impoſſible à tout autre qu'à eux d'en uſer. J'ai déja dit que c'étoit leur ſaulce favorite & univerſelle. Il faut faire une autre remarque, qui eſt qu'ils ne ſe ſervent jamais de ſel; ce n'eſt pas qu'ils en manquent; il y a des ſalines naturelles dans toutes les Iſles où ils pourroient s'en fournir, mais il n'eſt pas de leur goût non plus que la viande ou

Les Caraïbes n'uſent point de ſel.

1694. le poisson boüilli. J'ai sçû d'eux-mêmes qu'excepté les crabes qui sont la meilleure partie de leur nourriture, ils ne mangent rien qui soit cuit dans l'eau, tout est rôti ou boucané. Leur maniere de rôtir est d'enfiler la viande par morceaux, ou les oiseaux quand ils sont petits dans une brochette de bois, & de la planter en terre devant le feu, & quand on juge que la viande est cuite d'un côté, on lui fait faire un demi tour afin que l'autre côté se cuise: mais quand c'est un oiseau un peu gros comme un perroquet, un ramier ou une poule, ils ne prennent pas la peine de les plumer ni de les vuider. Ils les jettent tout chaussez & tout vêtus dans le feu, & quand la plume est rotie, ils jettent dessus des cendres & des charbons, & les laissent en cet état le tems qu'ils jugent necessaire pour leur cuisson, après quoi ils les retirent, enlevent facilement la croute que les plumes & la peau ont fait sur la chair, ôtent les boyaux & le jabot, & mangent ainsi l'oiseau. J'en ai mangé plusieurs fois de cette maniere; j'en ai accommodé moi-même comme je viens de dire, & j'ai toujours trouvé que la chair toute remplie de son suc étoit d'une tendreté & d'une délicatesse admirable. Ceux qui ne me

Maniere de cuire les viandes.

croyent pas en peuvent faire l'expérience 1694.
à peu de frais, & ſe convaincre de la verité ou de la fauſſeté de ce que je rapporte.

Je goutai des poiſſons à grandes écailles, qu'on dépoüilla comme ſi on les avoit tirez d'un étui. La chair étoit très-bonne, bien cuite & ſi graſſe qu'on eût dit qu'on l'avoit remplie de beurre. Il eſt vrai que ce poiſſon eſt d'ordinaire aſſez gras : mais il faut convenir que quand il eſt cuit, ſans que l'eau, le beurre ou l'huile ayent changé la bonté de ſon ſuc, en s'y mêlant, il ne peut être que beaucoup meilleur.

Poiſſon appellé Coffre.

Le Coffre eſt un poiſſon ainſi appellé parce qu'il eſt couvert d'une écaille aſſez mince, ſeche & très-dure. De la queüe juſques à la tête qui eſt jointe au corps ſans qu'il y paroiſſe aucune diſtinction, il eſt triangulaire, & ſa tête a la même figure. Lorſqu'on ouvrit par un des angles un de ceux qui avoient été ſervis ſur le matatou, on eût dit que c'étoit un pâté chaud qu'on venoit d'ouvrir ; l'odeur étoit bonne, la chair blanche & bien cuite; & quoique ce poiſſon ne paſſe pas pour un des meilleurs, peut-être parce qu'il a plus d'écaille que de chair, je le trouvai très-bon & très-ſucculent.

1694. C'étoit un vrai plaisir de voir cette grande bande de Caraïbes accroupis sur leur derriere comme des singes, manger avec un appetit qui en auroit donné à un malade, sans dire une seule parole, & épluchant avec une adresse & une vitesse admirable les plus petits pieds des crabes. Ils se leverent avec aussi peu de ceremonie qu'ils en avoient fait pour s'asseoir; ceux qui avoient soif allerent se desaltérer avec de l'eau, quelques-uns se mirent à fumer, une partie se mit au lit, & le reste entra dans une conversation où je n'entendois rien, parce qu'elle étoit en Langue Caraïbe.

Les femmes ne mangent jamais avec leurs maris.

Les femmes vinrent ôter les matatous & les coüis, les filles nettoyerent le lieu où l'on avoit mangé, & toutes ensemble avec les petits enfans se retirerent à la cuisine, où nous allâmes les voir manger en la même posture & d'aussi bon appetit que les hommes venoient de faire. Je fus un peu surpris que les femmes n'eussent pas mangé avec leurs maris, ou si c'étoit une regle chez la Nation, pourqoui Mme la Rose comme Chrétienne & maîtresse de la maison n'en eût pas été exceptée. J'en dis ma pensée à son mari, qui me répondit que la coûtume ne le permettoit pas; que jamais les femmes ne devoient

manger avec leurs maris ; & que quand 1694.
même il eût été seul, il n'eût mangé qu'avec ses grands garçons, & que sa femme, ses filles, & le reste des enfans eût mangé à la cuisine. Cette coûtume toute extraordinaire qu'elle paroisse d'abord, n'est pas trop sauvage : après quelques réflexions elle m'a paru remplie de bon sens, & fort propre pour contenir ce sexe superbe dans les bornes du devoir, & du respect qu'il doit aux hommes. Les Caraïbes ne sont pas les seuls qui en usent ainsi ; je rapporterai dans un autre endroit quelques exemples sur lesquels les Européens devroient se regler pour éviter bien des chagrins.

Nous demeurâmes au Carbet de la Rose jusques sur les trois heures après midi. Le vent s'étoit calmé tout-à-fait, il ne restoit plus que la mer qui étoit fort grosse ; mais le fils aîné de la Rose s'étant offert de venir avec nous, & trois autres Caraïbes attirez par l'esperance de l'eau-de-vie, nous ayant fait la même avance, nous les prîmes au mot ; & quoique nous eussions déja sept Négres dans le canot, nous jugeâmes que ce secours ne nous seroit pas inutile ; que le jeune la Rose nous piloteroit mieux que le Negre de Monsieur Joyeux, &

1694. que le nombre de nos nageurs étant augmenté de quatre perſonnes, nous irions plus vite & plus ſeurement.

CHAPITRE VII.

Deſcription du cul-de-ſac François.

NOus partîmes du cul-de-ſac Robert ſur les trois heures, le fils de la Roſe gouvernoit le canot; nos ſept Négres & les trois Caraïbes nageoient à l'envi les uns des autres, & nous firent paſſer en moins de deux heures les quatre lieuës qu'il y a de la pointe à la Roſe au cul-de-ſac François. Malgré la groſſe mer & un grain de vent que nous eûmes en paſſant le cul-de-ſac, ou la plaine aux roſeaux, nous ne reçûmes aucun coup de mer, & ne prîmes pas une ſeule goutte d'eau.

Cul-de-ſac François.

Il étoit environ cinq heures, quand nous arrivâmes au cul-de-ſac François. Il s'en faut bien qu'il ſoit auſſi beau que le cul-de-ſac Robert, ſoit pour la largeur, ſoit pour la profondeur; c'eſt-à-dire pour ſon enfoncement dans les terres; car pour la profondeur de l'eau il y en a aſſez pour porter des vaiſſeaux,

ſi une barre de ſable mouvant qui eſt à ſon entrée ne les empêchoit. Cette barre change de ſituation ſelon le changement des marées, ou ſelon qu'elle eſt tranſportée çà & là par la violence de la riviere quand elle eſt débordée. Il y a quelques Iſlets qui forment ce cul-de-ſac, dans l'un deſquels on trouve des pierres de taille blanches aſſez tendres, dont on ſe ſert pour faire les fourneaux des ſucreries, c'eſt-à-dire qui reſiſtent aſſez bien au feu, quoique beaucoup moins que les pierres griſes de la Baſſe-terre & les rougeâtres qu'on trouve aux environs du cul-de-ſac de la Trinité. La riviere porte le nom du cul-de-ſac où elle ſe trouve: elle peut avoir trente-cinq à quarante toiſes de large, elle eſt très-profonde. La mer qui y monte la rend ſalée juſques à deux mille pas ou environ de ſon embouchûre. La pente de ſon lit la fait pour lors devenir en torrent comme les autres rivieres de l'Iſle. Les arbres qu'on appelle Paletuviers ou Mangles, qui la bordent des deux côtez, rétreciſſent beaucoup ſon lit: mais ils y font un ombrage des plus agréables, & rendent ſes bords inacceſſibles aux ennemis qui voudroient y faire des deſcentes: de ſorte qu'on n'a à garder que les en-

1694.

1694. droits, où l'on a fait des ouvertures pour le passage des canots, & pour la commodité de charger les barques qui y montent jusqu'à mille pas ou environ. Il est vrai qu'on paye un peu cherement le service que ces arbres rendent à ceux qui passent sur cette riviere, en les deffendant de l'ardeur du soleil : car ils entretiennent un si prodigieux nombre de moustiques & de maringoins, que l'air en est quelquefois épaissi, d'où ces insectes se répandent dans les habitations voisines en si grande quantité qu'il seroit impossible d'y demeurer si le vent ne les emportoit, ou si on ne les chassoit des maisons avec la fumée, & par le soin qu'on a de fermer les portes & les fenêtres des chambres, où l'on veut dormir avant le coucher du soleil, & de n'y point porter de lumiere, lorsqu'on se retire. Cette riviere est fort poissonneuse, parce que le poisson y est en sûreté, n'y ayant pas moyen d'y jetter la senne à cause des racines de paletuviers sous lesquelles il se retire; de sorte qu'on n'y peut pêcher qu'à la ligne & avec des nasses. Ces deux expediens sont bons, & on prendroit assez de poisson si les réquiens & les bécunes qui fréquentent fort cette riviere, ne rompoient ou

n'emportoient les nasses quand ils y voyent du poisson, ou ne coupoient celui qui pend à la ligne. 1694.

L'habitation de Monsieur Joyeux est un terrain uni de mille pas en quarré, bornée d'un côté par la riviere dont je viens de parler, & separée de celle de Monsieur Dubois-Jourdain par un ruisseau d'eau douce qui se jette dans la riviere. Il n'y avoit pas une heure que nous étions arrivez, que Monsieur de la Vigne-Granval nous vint prier d'aller loger chez lui, & nous en pressa si fort, que malgré la résolution que nous avions faite de n'aller chez personne, nous nous embarquâmes avec lui, & allâmes à sa maison. Elle est à cinq ou six cens pas plus haut que l'endroit où la riviere n'est plus navigable pour les barques; mais il a creusé un canal de neuf à dix pieds de large qui porte les canots & les chaloupes jusqu'à la porte de sa sucrerie, avec des rigolles qui traversent sa savanne, par le moyen desquelles il a desseché ses terres basses & noyées, & d'un marais inutile qui causoit un très-méchant air, il en a fait de très-belles prairies où il pourra planter des cannes dans la suite; à quoi il faut ajoûter que son canal lui donne la facilité d'embarquer ses mar-

Habitations des sieurs Joyeux, & de la Vigne-Granval.

1694. chandises à la porte de sa maison, sans avoir besoin de cabrovets ou charettes pour les transporter.

Nous reconnûmes dès qu'il fut nuit combien nous avions été sages d'accepter ses offres & de venir loger chez lui, puisque malgré toutes les précautions qu'il avoit prises pour éloigner de sa maison les moustiques & les maringoins, il y en avoit encore assez pour desesperer ceux qui n'y sont pas accoûtumez; d'où il est aisé de juger ce qui nous seroit arrivé si nous fussions restez dans les cases de Monsieur Joyeux, où il ne demeure pour l'ordinaire qu'un Commandeur, des Ouvriers & des Négres, qui sont accoûtumez, du moins en partie, à ces sortes d'incommoditez, ou qui s'en exemptent en faisant dans leurs cases une fumée si épaisse qu'elle seroit insupportable à tout autre qu'à eux.

Le Mardy 14 Decembre tous les habitans qui avoient été avertis de notre arrivée, se trouverent chez Monsieur de la Vigne. Je dis la Messe dans une petite Chapelle qu'il avoit fait bâtir à côté de sa maison. Après que j'eus achevé les divins Mysteres, je dis à l'Assemblée que les Supérieurs ayant reconnu la necessité où ils étoient d'avoir un Curé ré-

ſident, étoient réſolus de leur accorder 1694.
ce qu'ils demandoient ſi inſtamment, d'autant plus que la Paroiſſe de la Trinité augmentant tous les jours, il ſeroit dorénavant tout-à-fait impoſſible au Curé qui la ſervoit de les ſecourir dans leurs beſoins. Je leur fis voir qu'il ne falloit pas beaucoup compter ſur celui qui s'établiſſoit au cul de-ſac Robert qui auroit aſſez d'affaires chez lui pour l'occuper tout entier; outre que les chemins par terre étant preſque impratiquables, ſur tout dans la ſaiſon des pluyes, ils ſeroient obligez de l'aller chercher, & de le reconduire dans leurs canots, ce qui ne pourroit ſe faire ſans déranger beaucoup le travail de leurs habitations. Je leur propoſai les offres de Monſieur Joyeux & la juſtice de ſes prétentions. Je les exhortai à ne pas differer la concluſion d'une affaire pour laquelle Monſieur le Lieutenant de Roi étoit venu exprès ſur les lieux; & enfin je les aſſurai que chacun pouvoit dire ſon ſentiment avec toute ſorte de liberté, & que ſi quelqu'un ſe trouvoit en état de faire des offres plus avantageuſes que celles de Monſieur Joyeux, on les écouteroit avec plaiſir.

Etabliſſement d'une Paroiſſe au cul de-ſac François.

Il y eut quelques legeres conteſtations, mais enfin on convint que Monſieur

1694. Joyeux & ses ayans-cause auroient le premier banc dans l'Eglise, & qu'ils seroit exempts des contributions pour le bâtiment ou réparations de l'Eglise & du Presbytere ; au moyen dequoi Monsieur Joyeux donna tout le terrain necessaire pour l'édifice de l'Eglise & du Presbytere, pour le Cimetiere & le jardin du Curé, avec le droit de mettre deux chevaux du Curé dans sa savanne. L'Acte fut dressé & signé, après quoi on proceda à l'élection d'un Marguillier qui fût le sieur de la Vigne. Tous les habitans se cottiserent eux-mêmes pour la dépense de ces bâtimens avec beaucoup de generosité, & donnerent leurs billets au nouveau Marguillier.

Nous fûmes après dîné visiter le terrain, je le choisis à côté du ruisseau dont j'ai parlé. Je marquai avec des piquets le lieu de l'Eglise, du Cimetiere, de la maison Curiale & de son jardin ; Monsieur Joyeux nous laissant les maîtres de son terrain. En attendant qu'on pût bâtir l'Eglise, on convint qu'on se serviroit de lasalle de la maison Curiale pour y dire la Messe, & qu'on commenceroit le bâtiment incessamment. Cependant on fit une croix de bois pour planter dans le milieu de l'endroit destiné pour le Ci-

metiere;& on se pressa de faire une petite 1694.
Chapelle de fourches en terre, pallissadée de roseaux & couverte de paille, où en cas qu'il vînt quelque Religieux, avant que la maison fut faite, il pût dire la Messe sans incommoder Monsieur de Granval. On y travailla dès ce moment, & le lendemain les habitans presserent si bien l'ouvrage, que cette Chapelle longue de vingt-six pieds & large de quatorze, fut achevée le Jeudi au soir, & le Cimetiere presque renfermé avec une liziere du bois immortel.

On s'étonnera peut-être que Monsieur Joyeux ait été recompensé pour la cession de son terrain, & que Monsieur Monel ne l'ait point été pour celui où l'Eglise du cul-de-sac Robert a été bâtie. En voici la raison. Le terrain qu'on avoit pris dans la savanne de Monsieur Monel étoit sur les cinquante pas que le Roi se reserve autour des Isles, en les mesurant, non pas tout-à-fait du bord de la mer, mais de l'endroit où l'herbe peut croître: quoique le Roi accorde la joüissance de ces cinquante pas à ceux qui ont le terrain qui est au dessus, il se reserve toujours la faculté de le reprendre quand il lui plaît, ou que le besoin le demande, & c'est ce qui étoit

1694. arrivé à Monsieur Monel, qui par conséquent n'avoit rien à prétendre pour le terrain où l'Eglise & la maison Curiale avoient été bâties; au lieu que Monsieur Joyeux n'étoit pas dans ce cas-là. Son terrain étoit bien éloigné des cinquante pas du Roi, & comme il en étoit le maître absolu, la justice voulut qu'on le récompensât en quelque sorte du present qu'il faisoit à l'Eglise & au public.

Le Vendredi matin je benis la Croix & la plantai. Je benis aussi la Chapelle; j'y dis la Messe & communiai beaucoup de personnes. On fit marché avec des Charpentiers pour la maison Curiale, à laquelle on devoit donner trente-six pieds de long sur dix-huit pieds de large. Ils la devoient rendre parfaite dans six mois. Je fus fort content des habitans de cette nouvelle Paroisse: il apporterent des tapis d'Indienne pour tapisser la Chapelle, & donnerent de la toile pour faire des nappes, & les autres linges necessaires à une Eglise. Ils prierent le Marguillier de faire une collecte chez eux pour acheter des Vases sacrez, & des ornemens, parce que ceux dont je m'étois servi appartenoient à Monsieur de la Vigne.

Nous partîmes aprés dîné. Nous remîmes

mîmes à la pointe à la Rose les quatre 1694.
Caraïbes que nous y avions pris, qui étoient fort contens de leur voyage, où ils avoient bû de l'eau-de-vie à discretion, & en emportoient encore chacun une callebasse. Nous arrivâmes avant la nuit chez Monsieur Joyeux où nous couchâmes, & le Samedi de grand matin je m'en retournai à ma Paroisse. Je trouvai au fond Saint Jacques le Supérieur de notre Mission, je lui rendis compte de ce qui avoit été fait; il me remercia de la peine que j'avois prise, & me pria de me trouver au Moüillage le second jour de l'année prochaine, afin de l'accompagner au Fort-Royal où il devoit aller faire les complimens du nouvel an à Monsieur le Comte de Blenac, & lui parler de l'établissement de la nouvelle Paroisse du cul-de-sac François, afin de la faire mettre sur l'état.

Je passai le reste du mois dans ma Paroisse, où les Fêtes de Noël me donnerent assez d'occupation; car un Missionnaire qui veut s'acquiter de ses devoirs a toujours du travail, & ne trouve jamais du tems de reste.

CHAPITRE VIII.

Description de la Ville & de l'Eglise du Fort Royal. Mort extraordinaire de quelques personnes nouvellement venuës de France. Conseil Souverain de la Martinique.

LE premier jour de l'année 1695. je reçûs les complimens de tous mes Paroissiens, & des presens de la plus grande partie. On me donna entre autres choses une chevre, ou comme on dit aux Isles, une cabritte, avec les trois petits qu'elle avoit eû de sa derniere portée. C'étoit la plus belle & la meilleure bête qu'on pût voir. Je priai Monsieur Michel de la souffrir dans sa savanne avec les siennes. Elle auroit peuplé toute une Isle, tant elle étoit féconde : car elle faisoit trois portées en treize ou quatorze mois, & trois petits à chaque portée, & quelquefois quatre. Les chevreaux ou cabrittons des Isles, châtrez lorsqu'ils sont encore au lait, sont très-estimez, leur chair est tendre, grasse, délicate, & de très-facile digestion. Je partis le Dimanche après le Service pour le Moüil-

Chevreaux ou cabritons châtrez au lait.

lage, où j'arrivai d'aſſez bonne heure pourfaire mescomplimens à l'Intendant, au Gouverneur, aux Communautez Religieuſes, & à mes amis particuliers. 1695.

Nous partîmes notre Supérieur & moi dans le canot de Louis Galere ſur les trois heures après minuit. Il étoit environ ſept heures quand nous arrivâmes au Fort-Royal. Nous allâmes dire la Meſſe aux Capucins, & prendre le chocolat chez Monſieur Houdin;& en attendant qu'on pût voir Monſieur le Général, je m'occupai à conſiderer l'Egliſe & les maiſons de cette nouvelle Ville. Les rues ſont tirées au cordeau & bordées de maiſons de differentes eſpeces. Il y en avoit déja pluſieurs de maçonnerie dont la plûpart menaçoient ruine, parce que tout le terrain où la Ville eſt ſituée eſt un ſable mouvant, dans lequel, quand on veut faire les fondemens d'un édifice, plus on creuſe, & moins on trouve de ſolidité. On prétend même avoir expérimenté que pour bâtir avec quelque ſorte d'aſſûrance, il falloit mettre le mortier & les premieres aſſiſes ſur une certaine herbe courte en maniere de chiendent dont ce terrain eſt tout couvert. On n'a pas crû devoir ſuivre cette obſervation en bâtiſſant l'Egliſe. On a fait un grillage qui

Ville de Fort Royal.

1695. a baucoup coûté, & qui n'a pas empêché que les murs n'ayent travaillé beaucoup, & ne soient surplombez & ouverts en plusieurs endroits. Cette Eglise a environ cent trente pieds de longueur sur trente pieds de large, avec deux Chapelles qui font la croisée. Les fenêtres font à peu près le même effet que le capuchon des Capucins qui la desservent, c'est-à-dire qu'elles sont formées par deux arcs de cercle qui font un angle fort pointu & fort désagreable à la vûë. Le dedans étoit peu orné & fort mal propre; & pour la disgracier encore davantage, on y a fait un portail de pierre de taille grise dont les joints de plus d'un pouce sont remplis d'un mortier bien blanc, qui est terminé en pointe comme le comble sans amortissement & sans ornemens. Avec tout cela il ne manque pas de gens qui en ont envie, & qui se donnent assez de mouvement pour en débusquer les Capucins.

Eglise Paroissiale desservie par les Capucins.

Nous allâmes saluer Monsieur le Général sur les neuf heures. Il nous reçût très-bien, il approuva ce qu'on avoit fait au cul-de-sac François pour l'établissement d'une nouvelle Paroisse, & nous promit de concourir avec l'Intendant pour la faire mettre sur l'Etat,

même de nous faire donner quelques 1695.
quartiers avant qu'il y eût un Curé résident pour acheter les meubles qui lui seroient necessaires. Malgré toutes nos excuses il nous retint à dîner. En attendant l'heure nous fûmes rendre visite à Monsieur le Begue Lieutenant de Roi, à quelques autres Officiers, & à deux Conseillers qui demeuroient dans la Ville.

Nous partîmes un peu après quatre heures, & arrivâmes au Moüillage avant sept heures, ayant eû une bonne brise pendant tout le chemin. Je demeurai tout le Mardi au Fort S. Pierre pour achever mes visites, & recevoir celles de mes amis. J'en partis le Mercredi de grand matin, & fus dîner chez moi.

Le 10. de Janvier un vaisseau de la Rochelle nommé le Pont d'or arriva au Fort Royal: il y avoit plus de quatre mois que les vaisseaux qui étoient partis avec lui de France étoient arrivez, sans qu'on en eût pû apprendre aucune nouvelle. On étoit sûr qu'il n'avoit point été pris, on le croyoit perdu; son arrivée fit plaisir à bien du monde, & sur tout à quelques Marchands qui avoient été assez hardis pour assurer quarante mille écus à soixante & quinze pour cent, quoique selon

1695. toutes les apparences, ce vaisseau dût être péri en mer ; auquel cas c'étoit un present de dix mille écus qu'ils risquoient de faire à ceux qui leur avoient payé la prime.

Il vint dans ce vaisseau un assez grand nombre de passagers, & entr'autres un de nos Religieux, appellé le Pere le Clerc, fils ou frere d'un Conseiller au Présidial d'Orleans. La longueur du voyage, & mille incommoditez qu'il avoit souffertes dans la traversée l'avoient rendu malade, cependant la fiévre l'avoit quitté trois semaines avant qu'il débarquât, & il avoit joüi d'une assez bonne santé depuis qu'il étoit à terre ; notre Medecin ne laissa pas de le faire saigner & purger au bout de dix ou douze jours, & l'étant venu voir sur le soir du jour qu'il avoit pris medecine, il le trouva à table prêt à souper. Il ne manqua pas à la cérémonie ordinaire des Medecins, il lui tâta le pouls, dont le mouvement extraordinaire lui ayant fait connoître que ce Religieux étoit très-mal, quoiqu'il ne sentît pour toute incommodité qu'un grand appétit & un petit mal de tête, qu'il prenoit pour l'effet de la medecine, il l'empêcha de souper, & sans lui en dire la raison, il fit ôter ce qu'on lui avoit

Mort très prompte d'un de nos Religieux.

ſervi, lui fit prendre ſeulement un boüil- 1695.
lon, avec lequel il lui ordonna de s'aller mettre au lit. Il n'y eut rien à repliquer à cet arrêt ſouverain, il alla ſe coucher, pendant que le Pere Cabaſſon notre Supérieur & un autre Religieux allerent reconduire le Medecin, qui leur dit d'avertir ce Religieux de ſe préparer à la mort, parce que ſuivant les indices de ſon pouls, il ne ſeroit pas en vie le lendemain à midi. Cependant nos Peres ne voyant point d'altération ni de changement en lui, trois ou quatre heures après que le Medecin fut ſorti, ils jugerent qu'il pouvoit bien s'être trompé, & qu'un avertiſſement de cette nature pouvoit lui faire une terrible impreſſion; & comme ce Religieux s'étoit confeſſé & avoit dit la Meſſe le jour précedent, ils crurent qu'il ſeroit aſſez tems de lui dire de penſer à la mort le lendemain matin, en cas qu'il ſe trouvât plus mal. Le Pere Supérieur ſe leva effectivement le lendemain deux heures avant le jour, & étant entré dans la chambre de ce Religieux, il le trouva preſque ſans connoiſſance. Il appella auſſi-tôt ſon Compagnon qui l'avoit confeſſé, afin qu'il tâchât de le réconcilier pendant qu'il ſe prépareroit à lui donner l'Extrême-

1695. Onction, car pour le Viatique il n'étoit plus en état de le recevoir. A peine cette fonction fut-elle achevée qu'il entra en agonie, & mourut sur les neuf heures du matin. Dès qu'il fut expiré il rendit une grande quantité de sang par tous les conduits, & son corps devint en un moment tout noir & tout livide. C'étoit une marque infaillible qu'il avoit été attaqué du mal de Siam qui ne s'étoit point manifesté. Le Medecin ne manqua pas de publier par tout la justesse avec laquelle il avoit prédit cette mort, qui nous fut d'autant plus sensible, que ce Religieux étoit un très-bon sujet.

Un jeune homme meurt du mal de Siam d'une maniere extraordinaire.

Il ne fut pas le seul qui mourut de cette sorte. Un jeune homme qui étoit arrivé dans le même bâtiment, étant couché au Fort Royal chez un de ses amis, s'éveilla en sursaut, & se mit à crier que quelque chose étoit tombé sur ses jambes, & les lui avoit rompuës. Ses cris éveillerent toute la maison, on fut à lui, on alluma du feu, & on vit que ce n'étoit pas un songe, & que réellement ses jambes étoient toutes noires & sans aucun mouvement ni sentiment. On envoye chercher le Curé & le Medecin, & cependant on chauffe des linges, on le frotte d'eau de la Reine de Hongrie, on lui fait

avaler de l'élixir de proprieté, & tout 1695.
cela inutilement ; il s'écrie qu'on lui rompt les genoux, un moment après il se plaint de sentir les mêmes douleurs dans les cuisses, & à mesure que la noirceur montoit, la partie devenoit insensible. Le Curé & le Medecin arrivent dans le tems que le malade perd l'usage des bras, & s'écrie qu'on lui brisoit l'épine du dos, de sorte qu'en moins d'une demie-heure, il perdit la parole, la connoissance & la vie, sans qu'on pût lui apporter aucun remede, & son corps devint en moins de rien, comme s'il fût mort depuis plusieurs jours.

Le vaisseau le Pont d'or desagréé & échoüé.

Quoique le vaisseau le Pont d'or ne fut pas attaqué du mal de Siam, il ne fut pas plus heureux que ceux qu'il avoit apportez aux Isles, dont plus des deux tiers moururent, ou des fatigues d'un très-long voyage, ou du mal de Siam. Comme il avoit beaucoup souffert dans trois ou quatre tempêtes qu'il avoit essuyées ; on jugea que les réparations qu'il y faudroit faire excéderoient sa valeur, de sorte qu'il fut condamné à être désagréé & échoüé. Le Procureur des biens vacquans s'en empara pour le compte des Assureurs, & les Proprietaires perdirent peu de chose ; mais on murmura

1695. beaucoup contre cette action. On la taxoit ouvertement de mauvaise foi, & on disoit que ce vaisseau n'avoit d'autre mal que celui d'avoir fait un long voïage, & d'avoir trop de gages à payer à l'équipage qui l'avoit conduit.

J'eus avis dans le même tems qu'on avoit jugé au Conseil Supérieur de l'Isle, qui s'assemble au Fort Royal, un procès où j'avois quelque intérêt, voici le fait.

Mariage d'un blanc & d'une esclave declaré nul.

Un certain Commandeur nommé Dauphiné qui étoit aux Isles depuis cinq ou six ans, après avoir servi fort long-tems sur les Galeres, s'étoit amouraché d'une Mulâtresse de mon voisin le sieur du Roy, il y en avoit des effets. Il prétendoit l'épouser, mais comme une esclave ne peut se marier sans le consentement de son maître, & que les maîtres ne donnent jamais ces sortes de permissions, à moins qu'on ne leur paye leurs esclaves, ce Dauphiné étoit fort embarassé, il crût que le plus court étoit d'enlever la Mulâtresse & de l'épouser; après quoi il esperoit que Monsieur du Roy seroit obligé de la lui céder, au moins pour peu de chose. Il fit ce qu'il avoit prémedité; la Mulâtresse disparut, & l'on fut cinq ou six mois sans sçavoir ce qu'elle étoit devenuë. On apprit enfin que Dauphiné

qui étoit Commandeur chez un des principaux habitans du quartier du Fort Royal l'avoit épousée. Monsieur du Roy m'en parla, & me pria d'en écrire à M. l'Intendant afin que son esclave lui fut restituée ; le mariage qu'elle avoit contracté étant nul de plein droit, & Dauphiné devant être condamné à lui payer ses dommages & interêts. Je ne manquai pas d'en écrire, & aussi-tôt Monsieur l'Intendant eut la bonté d'ordonner au Procureur Général de poursuivre cette affaire au Conseil directement. Dauphiné & sa prétenduë femme furent emprisonnez, & le P. Gabriël de Vire Capucin, Curé du Fort Royal, fut mis en cause. Il fut dit par l'Arrêt, que le défaut du consentement du maître de la Mulâtresse & de la publication des bancs, avoit rendu les Parties incapables de contracter, & qu'ainsi il n'y avoit point eu, & qu'il n'y avoit point de mariage entr'elles ; que la Mulâtresse seroit remise à son maître aux frais de Dauphiné, lui condamné à l'amende & aux dépens ; & sans la protection qu'il trouva, & le tour qu'on donna à l'affaire, il auroit été condamné à payer à Monsieur du Roy une pistole par jour pour tout le tems que la Mulâtresse avoit été absente du service 1695.

1695. de son maître, selon l'Ordonnance du Roi. Le Pere Gabriel de Vire fut mandé au Conseil & réprimandé : on lui enjoignit d'être plus circonspect dans l'administration de sa Paroisse, sous les peines portées par les Ordonnances.

Dauphiné prit le parti de ramener lui-même la Mulâtresse à Monsieur du Roy. Il se munit de quelques lettres pour moi, qui m'obligerent de porter Monsieur du Roi à lui vendre la Mulâtresse. J'en fis le marché à dix-huit cens francs, sçavoir trois cens écus pour elle, & autant pour les trois enfans qu'elle avoit, un desquels on supposoit appartenir à Dauphiné, & les deux autres à d'autres personnes. Je les fis tous déclarer libres par le contrat, après quoi je publiai un banc, & je les dispensai des deux autres. Le Pere Gabriel de Vire fit la même chose au Fort Royal pour Dauphiné, & m'en envoya le Certificat, après quoi je les mariai.

Conseil souverain de la Martinique

Le Conseil souverain, ou pour parler plus juste, le Conseil supérieur est composé du Gouverneur Général, de l'Intendant, du Gouverneur particulier de l'Isle, de douze Conseillers, d'un Procureur Général, & des Lieutenans de Roi qni y ont droit de séance & voix déliberative. Il s'assemble de deux en

deux mois, & juge en dernier reſſort 1695.
toutes les cauſes qui y ſont portées directement, & les appels des Sentences du Juge Royal & de ſes Lieutenans. Le Gouverneur Général y préſide, mais c'eſt l'Intendant, & en ſon abſence le plus ancien Conſeiller, qui recüeille les avis, & qui prononce : quand le Gouverneur Général n'y eſt pas, l'Intendant préſide & prononce. Les Conſeillers n'achetent point leurs charges, elles ſe donnent au mérite, ſouvent aux recommandations. C'eſt le Secretaire d'Etat ayant le département de la marine qui leur expédie leurs brevets, parce que les Colonies ſont de ſon département. Ils n'ont point de gages, mais ſeulement l'exemption du droit de Capitation pour douze de leurs Négres, avec quelques émolumens pour leurs vacations, cela eſt peu conſiderable ; de ſorte que ces charges ſont plus recherchées par rapport à l'honneur qu'au profit. On prétend qu'elles annobliſſent ceux qui meurent dans l'exercice, ou qui obtiennent des brevets de Conſeiller honoraire, après avoir ſervi vingt ans. De douze ou quinze Conſeillers qui rempliſſoient ces charges en 1705. il n'y en avoit que deux qui euſſent étudié en Droit : c'étoient

1695. les sieurs le Merle & Monel, les autres étoient des notables habitans ou commerçans, chez lesquels il faut croire que la droiture & le bon sens tenoient lieu de science. Le nombre des Graduez s'est beaucoup accrû depuis ce tems-là.

CHAPITRE IX.

*Des Mulâtres. Maniere de les connoître. Histoire du *** & de quelques habitans blancs qui ont épousé des Négresses.*

ON entend par Mulâtres, les enfans qui naissent d'une mere noire & d'un pere blanc, ou d'un pere noir & d'une mere blanche. Mais ce dernier cas est très-rare. Quant au premier, il n'est que trop fréquent; & ce libertinage des blancs avec les Négresses est la source d'une infinité de crimes. La couleur des enfans qui naissent de ce mélange, participe du blanc & du noir, & produit une espece de bistre. Les cheveux des Mulâtres sont bien moins crêpus que ceux des Négres; ils sont chatains & même assez clairs, ce qu'on ne trouve point aux Négres. J'ai cependant vû un Négre à Cadix qui avoit les cheveux roux. Les

Origine des Mulâtres.

Mulâtres ſont pour l'ordinaire bien faits, 1695. de bonne taille, vigoureux, forts, adroits, induſtrieux, courageux & hardis au delà de l'imagination; ils ont beaucoup de vivacité, mais ils ſont adonnez à leurs plaiſirs, volages, fiers, cachez, méchans, & capables des plus grands crimes. Les Eſpagnols qui en ſont bien mieux fournis que tous les autres Européens qui habitent l'Amerique, n'ont point de meilleurs ſoldats, & de plus méchans hommes.

Le nombre en ſeroit bien plus grand dans nos Iſles, ſans les peines qu'encourent ceux qui les font: car les Négreſſes ſont d'elles-mêmes très-laſſives, & les hommes blancs ne l'étant gueres moins, & trouvant beaucoup de facilité à contenter leurs paſſions avec ces créatures, on ne verroit autre choſe que des Mulâtres, d'où il s'enſuivroit de très-grands déſordres, ſi le Roi n'y avoit remedié, en condamnant à une amende de deux mille livres de ſucre, ceux qui ſont convaincus d'en être peres; mais ſi c'eſt un maître qui ait débauché ſon eſclave, & qui en ait eu un enfant, outre l'amende, la Négreſſe & l'enfant ſont confiſquez au profit de l'Hôpital, ſans pouvoir jamais être rachetez ſous quelque

Peines contre les peres des Mulâtres.

1695. pretexte que ce ſoit. On ne peut aſſez louer le zéle du Roi dans la diſpoſition de cette Ordonnance; mais on permettra aux Miſſionnaires de direqu'en cherchant à remedier au ſcandale que ce crime cauſoit, on a ouvert la porte à un crime bien énorme, qui conſiſte dans des avortemens fréquens que les Négreſſes ſe procurent quand elles ſe ſentent groſſes, & cela fort ſouvent, du conſentement ou par le conſeil de ceux qui en ont abuſé.

Les Religieux de la Charité qui ont le ſoin des Hôpitaux, ſont fort alertes ſur ce point, parce que l'interêt des pauvres & le leur ont trop de liaiſon pour leur permettre de regarder avec indifference ces amendes, & ces Mulâtres avec leurs meres. Il y avoit entr'autres un certain Frere *** qui avoit un talent merveilleux pour faire ces découvertes, & pour en tirer parti. Il eſt vrai qu'il étoit aidé fort ſouvent par les maîtreſſes des Négreſſes, qui ne pouvant ſouffrir que leurs maris entretinſſent leurs eſclaves, lui en donnoient avis, lui aidoient à les faire prendre, aimant mieux les voir confiſquées que de laiſſer paſſer l'occaſion de ſe venger. Monſieur *** riche habitant du Fort Royal de la Martinique en peut dire des

Hiſtoire du Frere *** Religieux de la Charité.

nouvelles, & il n'eſt pas le ſeul. Je l'ai 1695.
cité plutôt qu'un autre, parce qu'étant un parfaitement honnête homme, ſon témoignage ſera d'un plus grand poids. Avec tout cela il ne laiſſoit pas d'arriver ſouvent de fâcheux contretems au Frere ***, car les maîtres qui ſe voyoient dans le cas de la confiſcation de leurs enfans & de leurs Négreſſes, aimoient mieux leur promettre la liberté, que de les voir eſclaves perpetuelles de l'Hôpital. Ils avoient ſoin d'inſtruire la Négreſſe de ce qu'elle devoit répondre quand elle ſeroit devant le Juge, & qu'elle ſeroit interrogée ſur le pere de l'enfant. Le deſir de la liberté leur faiſoit retenir leur leçon à merveille, & le défaut de témoins qu'on ne va pas chercher dans ces ſortes d'occaſions, joint à l'effronterie avec laquelle elles ſoutenoient leur cauſe & celle de leur maitre, faiſoit quelquefois condamner Frere *** aux dépens.

J'ai quelquefois entendu ces démêlés; & une fois entre autres, la Négreſſe d'un habitant d'une de nos Paroiſſes ſoutint au *** que c'étoit lui-même qui étoit le pere de l'enfant mulâtre dont elle étoit accouchée. Par malheur pour ce Religieux il avoit paſſé neuf à dix mois auparavant chez le maître de la Négreſſe,

1695. & y avoit couché. Le maître qui s'en étoit ſouvenu, n'avoit pas manqué d'en faire ſouvenir ſa Négreſſe, & de la bien inſtruire de tout ce qu'elle avoit à dire; en ſorte que ce fut une ſcene des plus plaiſantes (un Prêtre, un Religieux, devoit la trouver miſerable cette ſcene) d'entendre les circonſtances qu'elle rapportoit pour prouver qu'elle n'avoit jamais connu d'autre homme que lui. Le Juge mit tout en œuvre pour l'obliger de ſe couper ſans y pouvoir réüſſir; elle demeura toujours ferme, & comme elle tenoit ſon enfant entre ſes bras, elle le préſentoit au Frere *** en lui diſant, *toi papa li*, & puis elle le montroit à toute l'aſſemblée, prétendant qu'il reſſembloit comme deux goutes d'eau au Frere * * *, qui, tout accoûtumé qu'il devoit être à ces ſortes d'avantures, étoit tellement décontenancé, que tout le monde pâmoit à force de rire, ſans pouvoir au vrai diſtinguer qui en donnoit plus de ſujet, ou l'effronterie de la Négreſſe qui paroiſſoit accompagnée d'une grande naïveté, ou l'embarras où ſe trouvoit ce Religieux, homme très-ſage, & reconnu de tout le monde pour incapable d'une pareille foibleſſe, ou la gravité chancelante du Juge, qui malgré tous ſes

efforts auroit ſuccombé, s'il n'eût fini 1695.
cette ſcene en renvoyant la Négreſſe chez ſon maître juſqu'à plus ample information, les dépens réſervez.

Quand les maîtres ne ſont pas coupables de ces excès, il eſt facile aux Négreſſes de tirer d'affaires leurs amis, & leur épargner le chagrin de payer l'amende : elles n'ont qu'à nommer pour pere du mulâtre quelque matelot d'un vaiſſeau qui eſt parti, ou quelque ſoldat qu'elles ont rencontré dans le chemin, & dont elles ne ſçavent pas le nom; & c'eſt à quoi elles ne manquent gueres. Elles en ſont quittes pour quelques coups de foüet que l'on leur fait diſtribuer pour les rendre plus ſages.

Les Religieux de la Charite auroient bien voulu obliger les Curez à leur donner avis des enfans mulâtres qu'ils baptiſoient, mais juſqu'à preſent ils ne l'ont pû obtenir. Les Curez ont eu de bonnes raiſons pour ne point s'embaraſſer dans ces ſortes de diſcuſſions, qui ne pouvoient que leur être déſagréables, & rendre leur miniſtere odieux. Il ont repreſenté ce que j'ai dit ci-devant, que penſant remedier à un mal, on ouvroit la porte à un plus grand, qui étoit des avortemens fréquens que les Négreſſes

1695. ſe procuroient. La plûpart y ſont fort adroites, & connoiſſent des ſimples qui leur font faire cette opération avec une facilité ſurprenante.

Les Sages-femmes cachent ordinairement la qualité de ces ſortes d'enfans quand elles les apportent au Baptême; ce qui leur eſt très-facile, car il ne paroît aucune difference pour la couleur entre les uns & les autres, toute ſorte d'enfans étant blancs ou preſque blancs, quand ils viennent au monde, ce n'eſt qu'au bout de huit à dix jours que la couleur qui les fait diſtinguer commence à paroître.

Comment on connoît un enfant mulâtre d'avec un noir.

Lorſqu'on veut être aſſuré de quelle couleur doit être l'enfant, il n'y a qu'à le faire découvrir, car s'il eſt d'un Négre & d'une Négreſſe, il a les parties naturelles toutes noires; & s'il eſt d'un blanc & d'une Négreſſe, ſes parties ſont blanches ou preſque blanches. Si on ne veut pas venir à cette preuve, en voici une plus aiſée : c'eſt de regarder à la naiſſance des ongles, c'eſt-à-dire, à l'endroit où les ongles ſortent de la chair, car ſi on remarque que cet endroit ſoit noir, c'eſt une marque infaillible que l'enfant ſera noir; mais ſi cette place eſt blanche ou preſque blanche, on peut

dire avec certitude que l'enfant eſt Mu- *1695.*
lâtre; ſoit qu'il provienne d'un Blanc & d'une Négreſſe, ou d'une Blanche & d'un Négre.

Qu'après cela les Medecins nous diſent tant qu'ils voudront que les deux ſexes ne concourent pas également à la production de l'enfant, & que les femmes ſont comme les poules qui naturellement ont des œufs dans le corps, & que l'homme comme le cocq ne fait autre choſe que les détacher & perfectionner le germe. Car ſi cela étoit une Négreſſe feroit toujours des enfans noirs, de telle couleur que pût être le mâle, ce qui eſt tout-à-fait contraire à l'expérience que nous avons, puiſque nous voyons qu'elle fait des noirs avec un noir, & des Mulâtres avec un blanc. Si on marie des Mulâtres mâles ou femelles avec des perſonnes blanches, les enfans qui en proviendront ſeront plus blancs, leurs cheveux ne ſeront preſque plus crêpus. On ne reconnoîtra la troiſiéme generation que par le blanc des yeux qui paroîtra toûjours un peu battu, ce deffaut ceſſera à la quatriéme generation, pourvû qu'on continuë à les unir toûjours avec des blancs; car ſi on les allioit avec des noirs, ils retourneroient dans le même nombre

1695. de generations, à leur premiere noirceur : parce qu'une couleur se fortifie à mesure qu'elle s'unit à une couleur de même espece, & diminuë à mesure qu'elle s'en éloigne. Les enfans qui naissent d'un blanc & d'une Mulâtresse sont appellez Quarterous, & ceux qui viennent d'un blanc & d'une Indienne, Metifs.

Je n'ai connu dans nos Isles du vent que deux blancs qui eussent épousé des Négresses. Le premier s'appelloit Lietard, Lieutenant de Milice du quartier de la Pointe noire à la Guadeloupe. C'étoit un homme de bien qui par un principe de conscience avoit épousé une très-belle Négresse, à qui selon les apparences il avoit quelque obligation.

Blancs qui ont épousé des Négresses.

Le second étoit un Provençal nommé Isautier, Marchand au Fort S. Pierre de la Martinique. Son Curé lui mit tant de scrupules dans l'ame, qu'il l'obligea d'épouser une certaine Négresse appellée Jeanneton Panel, qui auroit eu bien plus de maris que la Samaritaine si tous ceux à qui elle s'étoit abandonnée l'avoient épousée.

Monsieur Lietard avoit de beaux petits mulâtres de son épouse noire : mais le Provençal n'en eut point de la sienne ;

il demeura même assez peu de tems avec elle, parce que ses compatriotes lui firent tant de honte d'avoir épousé cette créature qu'il la quitta ; & elle s'en mit peu en peine, assez contente de ce qu'elle profita dans le tems qu'elle demeura avec lui, & du nom de Mademoiselle Isautier qu'elle avoit acquis par son mariage. 1695.

J'ai dit que les enfans qui proviennent d'un blanc & d'une Indienne s'appellent *Metifs*. Ils sont pour l'ordinaire aussi blancs que les Européens. La seule chose qui les fait connoître est le blanc de leurs yeux qui est toûjours un peu jaunâtre, comme il arrive à ceux qui après une longue maladie ont les yeux battus. Si une Metif se marie avec un blanc, les enfans qui en viennent ne conservent rien de leur premiere origine.

Cõment on connoît les Métifs.

Dans le commencement qu'il y eut des Négres aux Isles, & que le libertinage y produisit des Mulâtres, les Seigneurs propriétaires ordonnerent que les Mulâtres seroient libres quand ils auroient atteint l'âge de vingt-quatre ans accomplis, pourvû que jusqu'à ce tems-là ils eussent demeuré dans la maison du maître de leur mere. Ils prétendoient que ces huit ans de service qu'ils avoient rendu depuis seize jusqu'à vingt-quatre accomplis,

Etat des Mulâtres avant 1672.

1695. suffisoient pour dédommager les maîtres de la perte qu'ils avoient faite pendant que leurs Négresses les avoient élevez, & de ce qu'au lieu d'un Négre qui auroit été toujours esclave, elle n'avoit produit qu'un Mulâtre.

Mais depuis que le Roi a réuni les Isles à son domaine en 1674. en les rachetant des Compagnies qui les avoient possedées sous son bon plaisir, il a fait revivre par sa Déclaration la Loi Romaine, qui veut que les enfans suivent le sort du ventre qui les a portez; *Partus sequitur ventrem*; & que par conséquent les Mulâtres provenans d'une mere esclave soient aussi esclaves. A propos dequoi je ne dois pas oublier qu'un Conseiller du Conseil Souverain de la Guadeloupe, citant cette Loi dans un procès où il s'agissoit de décider si un Mulâtre né après la datte de la Déclaration du Roi, mais avant qu'elle fut arrivée & publiée aux Isles, étoit libre ou non; ce sçavant Jurisconsulte au lieu de s'attacher au point de la difficulté que je viens de dire, ne pensoit qu'à faire parade de son latin qu'il estropioit en disant; *Patus sequitur ventris.* Belle preuve de son sçavoir, qui n'empêchoit pas qu'il ne fût d'ailleurs honnête homme,

Leur état depuis 1674.

Belle latinité d'un Conseiller de la Guadeloupe.

&

& qu'il n'eût eû l'occasion d'aprendre à 1695.
parler latin plus correctement s'il avoit voulu en profiter, puisqu'il avoit demeuré quelques années au service de nos Peres, d'où il étoit monté à l'office de Maître d'Ecole, & de Chantre d'une de nos Paroisses. Il s'appelloit M. D. L. C. Il étoit Doyen du Conseil de la Guadeloupe en 1705.

Depuis cette Ordonnance les Mulâtres sont tous esclaves; & leurs maîtres ne peuvent être contraints de quelque maniere que ce soit, de les vendre à ceux qui en sont les peres, sinon de gré à gré. Ils sont obligez à servir comme les autres esclaves, sont sujets aux mêmes corrections: & s'ils s'absentent de la maison de leurs maîtres, & qu'ils aillent maroner, on peut les mettre entre les mains de Justice qui les traite comme les esclaves noirs, c'est-à-dire qu'on leur coupe les oreilles la seconde fois qu'on les met en prison pour maronage, & le jaret la troisiéme fois. Ces peines sont portées par les Réglemens du Roi, aussi-bien que celle qu'encourent ceux qui retirent chez eux, ou font travailler les esclaves de leurs voisins quand ils sont marons. Car pour empêcher ce desordre, & pour punir la mauvaise foi de ceux qui étant dans

1695. des quartiers éloignez, attiroient les esclaves marons & les faisoient travailler à leur profit, ou qui les retiroient chez eux pour priver leurs maîtres de leur travail : le Roi les a condamné à payer au proprietaire de l'esclave, une pistole par chaque jour, depuis celui qu'il s'est absenté, jusqu'à celui qu'on le remet entre les mains de son maître.

Peine contre ceux qui retirent les esclaves marons.

CHAPITRE X.

Des Paletuviers ou Mangles. De leurs differentes especes. Du Quinquina, & des Huitres.

Paletuviers ou Mangles de trois sortes.

JE croi ne devoir pas renvoyer à un autre endroit ce que je dois écrire des Paletuviers, dont j'ai dit que les bords de la riviere du cul-de-sac François étoient garnis. Les Espagnols & les autres Européens de l'Amerique les appellent Mangles. A la Guadeloupe même on leur donne ce nom plutôt que celui de Paletuvier. Je ne sçai ce qui a obligé les habitans de la Martinique à se servir de ce terme, plutôt que de celui qui est en usage par tout ailleurs que chez eux. Il y en a trois sortes, de rouges, de blancs

& de noirs. Le rouge est l'arbre que nous appellons Raisinier. Le blanc est le Mahot. Je parlerai dans un autre lieu du Raisinier & du Mahot. A l'égard du Mangle noir ou Paletuvier, c'est un arbre qui ne vient jamais que sur les bords des rivieres ou de la mer. Son écorce est fort brune, lisse, ployante quand elle est verte, de l'épaisseur d'une piece de quinze sols. Dessous cette écorce il y a une peau plus mince, plus tendre & moins brune. Le bois est à peu près de la même couleur que l'écorce; il est dur, ployant, & fort pesant. Sa feüille ressemble assez pour la figure à celle du laurier, elle est mince & si unie que ses fibres se distinguent à peine du reste. Les plus gros arbres que j'ai vû de cette espece ne passoient pas treize à quatorze pouces de diametre, & vingt à vingt-cinq pieds de haut, leurs branches sont en grand nombre, toutes droites & sans nœuds, elles laissent tomber des especes de rejettons qui prennent racine quand ils ont atteint le fond de la mer ou de la riviere sur le bord de laquelle le pied & la racine principale a pris naissance; cette racine qui va toute droite en terre n'est pas seule, elle est accompagnée d'une infinité d'autres qui s'élevent un pied &

1695.

Mangle noir ou Paletuvier.

1695. demi, & quelquefois davantage au dessus de la superficie de l'eau, à quelque hauteur qu'elle puisse arriver dans les plus hautes marées. Ces racines après s'être élevées font des arcades en retombant en terre où elles reprennent, qui s'entrelassent les unes dans les autres, se soûtiennent & font comme un grillage sur lequel on peut marcher sans crainte de se moüiller tout le long des rivieres & sur le bord de la mer, & souvent même très-avant. J'ai vû de ces mangles occuper plus de cinq cens pas dans la mer. Il est vrai qu'on ne peut pas marcher fort vîte sur ces arcades, & qu'il faut bien regarder où l'on met ses pieds & comment on les pose ; mais avec tout cela ils ne laissent pas d'être d'une grande utilité & d'une bonne défense contre les descentes & les surprises des ennemis. Car quoi qu'on puisse marcher sur ces arcades, comme il faut continuellement regarder à ses pieds & s'aider de ses mains pour écarter les branches, & se tenir ferme, cette maniere de marcher est impossible à des gens chargez d'armes & de munitions, & qui viennent pour surprendre, parce que la diligence & le silence leur sont absolument necessaires pour réussir dans leurs entreprises, qui échoüent

& leur deviennent préjudiciables dès 1695.
qu'elles sont découvertes, ce qui ne manque jamais d'arriver quand on marche sur des mangles, & sur tout la nuit, où le moindre bruit s'entend de fort loin, sans compter le danger qu'il y a de s'égarer en marchant comme à tâtons dans ces épaisses forêts, où même dans le jour le plus clair il est difficile de suivre une même route.

Outre cet avantage j'en remarque trois autres qui me paroissent d'une assez grande considération. Le premier est que ces arbres fournissent d'excellent bois pour brûler, qui fait un feu vif & ardent, & qui dure beaucoup plus à proportion qu'un autre. Ce bois revient promptement, & autant de fois qu'on le veut couper, pourvû qu'on ait soin de ne pas endommager considérablement la principale racine. On peut se servir du tronc de cet arbre pour les ouvrages où l'on a besoin d'un bois qui résiste à l'eau. On est sûr que celui-là y est presque incorruptible. Sans sa pesanteur on pourroit l'employer à toutes sortes d'ouvrages, car il est doux à travailler, il est compact, ne s'éclate point, & il est très-rare qu'on le trouve vicié.

Usages des Mangles noirs.

Le second avantage que l'on en re-

1695. tire est que son écorce est très-bonne pour tanner les cuirs. On ne se sert point d'autre tan aux Isles, & on ne laisse pas de réussir parfaitement.

Ecorces de Mangles bonnes pour tanner.

Le troisiéme est que les racines & les branches qui sont dans l'eau, servent à recueillir les semences des huîtres, qui s'y attachent, s'y nourrissent & y multiplient à merveille. Dans les autres païs du monde, du moins autant que je l'ai pû voir ou apprendre, on pêche les huîtres en les détachant des rochers qui sont au fond de la mer, on peut dire que dans celui-ci on les cueille sur les arbres. Ces huîtres sont petites, à peine les plus grandes arrivent-elles à la grandeur de celles de Cancalle en Bretagne; mais elles sont délicates, grasses, blanches, tendres & d'un très-bon goût. On peut croire que pendant que nous fûmes au cul-de-sac François nous n'en manquâmes pas. Il faut seulement observer de ne manger que celles qui trempoient dans la mer quand on les a cueillies, parce que celles qui se trouvent au dessus de la surface de l'eau, soit que la mer ait baissé dans son reflux; soit que les racines ayent crû, ne sont pas si bonnes à beaucoup près, pour l'ordinaire même elles sont douceâtres, plus dures, plus

On cueille des huîtres sur les Mangles noirs.

1695.

maigres & plus petites que celles qui sont toujours sous l'eau.

Le Mangle ou Paletuvier rouge que nous appellons aux Isles Raisinier, vient toujours au bord de la mer & des rivieres vers leurs embouchûres, mais jamais dans l'eau soit douce ou salée, quoique la mer quand elle est grosse, ou les rivieres quand elles sont débordées, ne lui portent aucun préjudice. Les racines qui le soûtiennent ne sont point en arcades comme celles du précedent. Il vient en pleine terre, & revient autant de fois qu'on le coupe, pourvû qu'on empêche les bestiaux de brouter ses bourgeons à mesure qu'il pousse, parce que cela le fait mourir. Cet arbre vient très-gros & très-grand, mais très-mal fait. Ses branches se renversent vers la terre, elles sont tortuës & noueuses, & embarassent extrêmement le terrain qu'elles occupent. J'ai trouvé de ces arbres qui avoient près de deux pieds de diamettre, & plus de vingt-cinq pieds de hauteur, avec quantité de branches très-grosses & fort étenduës; mais cela est rare, parce qu'on ne lui donne pas le tems de croître & de demeurer sur pied assez long-tems pour acquerir cette grandeur & grosseur. L'écorce est mince & grise. Lorsque l'arbre

Mangle rouge ou Raisinier.

1695. est jeune, elle est unie & fort adherente: mais quand il est vieux, elle paroît toute crevassée, se détache aisément, & le soleil la fait enrouler. Il est vrai qu'il y a sous cette écorce une peau épaisse comme un bon parchemin, rouge, ployante & fort adherente à l'arbre, dont elle ne se détache que quand il est coupé & sec.

Le bois est d'un rouge foncé. Ses fibres sont longues, serrées & mêlées, Il a le grain fort fin. Si on coupe le cœur en petits éclats, & qu'on le fasse boüillir dans l'eau, il la teint d'un très-beau rouge qui communique la même couleur aux laines & toiles que l'on y met. Il est vrai que quand on lave ces toiles elles perdent beaucoup. Cela vient de ce qu'on n'a pris aucune précaution pour fixer la couleur. Ce bois est roide, dur, compact & pesant. Il est très bon au feu, il y dure long-tems, fait un feu vif & ardent & de très-bon charbon.

Le Raisinier fait une très-belle couleur rouge.

J'en ai fait débiter quelques piéces, dont j'ai fait faire du cartelage de deux à trois pouces, & des planches que je fis ensuite réfendre pour faire des cassettes, des tables & autres meubles. On ne peut rien voir de plus beau que les ondes de differentes teintes de rouge, les yeux

Son bois travaillé est très-beau.

& les volutes qui étoient sur ces planches, 1695.
qui d'ailleurs se polissoient parfaitement bien & aisément. Il n'y a que la pesanteur & la dureté de ce bois qui empêchent qu'on ne l'employe à une infinité d'ouvrages; car j'ai éprouvé qu'il est également bon en terre, en l'air & dans l'eau. Sa feüille n'est point ronde ni grande comme une assiete ainsi que dit mon Confrere le Pere du Tertre. Elle est ovale, son plus grand diamettre peut être de huit à neuf pouces, & le plus petit de cinq à six. Sa queüe est grosse, courte & refenduë presque entierement à l'endroit qui l'attache à la branche qui est le côté du petit diamettre; elle est épaisse, forte, lisse & unie. Ses nervures se distinguent peu du reste & paroissent plattes. Quand elles commencent à paroître elles sont de couleur de chair & fort douces & délicates; elles quittent cette couleur en croissant, le dessus devient d'un verd gai, & le dessous un peu plus pâle. On se sert de ces feüilles pour mettre sous le chapeau quand on marche au soleil, elles empêchent qu'on ne soit incommodé de sa chaleur, & tiennent la tête fraîche. Il fleurit & porte du fruit une fois l'année. Avant de fleurir il pousse de petits scions, comme la vigne,

Feüilles, fleurs & fruits du Raisinier.

1695. qui se chargent de petits grains, qui en s'ouvrant, produisent une très-petite fleur blanche, d'une odeur douce à peu près comme celle de la vigne. A ces fleurs succedent des fruits tout ronds d'environ quatre lignes de diamettre qui sont verds avant d'être mûrs, & qui deviennent violets quand ils ont acquis toute leur maturité. Ils sont bons, leur goût approche de ces gros raisins qu'on appelle, chasselas. On en fait un petit vin assez agréable ; mais la maniere la plus ordinaire de les manger, est après les avoir lavez de les passer dans un blanc d'œuf battu avec un peu d'eau rose ou de fleurs d'orange, & ensuite les rouler dans du sucre bien blanc, bien sec & bien pilé jusqu'à ce qu'ils en soient bien couverts. On les sert de cette maniere, ils semblent de grosses dragées. Il seroient bien plus estimez si leurs noyaux occupoint moins de place.

Maniere d'accommoder le fruit.

Les Caraïbes prétendent que quand il y a une abondance extraordinaire de ce fruit, c'est un pronostique assuré d'un ouragan cette année-là. J'ai experimenté plusieurs fois qu'ils se trompoient.

Mangle blanc ou Mahot.

L'arbre que nous appellons Mahot aux Isles, & Mangle blanc par tout ailleurs, vient ordinairement sur les bords

des rivieres, & ses branches s'étendent 1695.
sur la surface de l'eau, comme si elles vouloient joüir de sa fraîcheur. On en trouve assez au bord de la mer, mais il ne vient pas si bien, qu'auprès des rivieres, à moins qu'il ne se trouve sur des costieres élevées. Son écorce est grise, de l'épaisseur d'un demi-écu. Le bois est blanc; il est assez souple quand il est verd; mais il se seche dès qu'il est coupé, devient très leger & très-cassant. Le dedans est rempli de moëlle comme le sureau, quoiqu'en plus petite quantité. La feuille est presque ronde de trois à quatre pouces de diamettre; elle est fort lisse, fort tendre & fort douce. Il porte deux fois l'année des fleurs jaunes, qui s'épanoüissent à peu près comme des tulippes, mais qui sont beaucoup plus grandes. Je n'ai point remarqué que ces fleurs fussent suivies d'aucun fruit, graine ou semence qui servît à multiplier l'arbre: il vient de bouture, & se multiplie de lui-même, parce que ses branches touchant à terre y prennent racine pour peu que le terrain soit humide. Malgré sa sterilité, il ne laisse pas d'être fort utile aux habitans, parce que son écorce sert à faire des cordes de toute espece, qui sont si bonnes, que nos Corsaires & Flibustiers en ont

Utilité du Mahot.

1695. souvent agréé entierement leurs bâtimens. Plus on coupe le mahot, plus il pousse de branches. Elles sont longues, assez droites & sans nœuds, mais comme elles sont foibles & en grand nombre, elles tombent les unes sur les autres, s'entrelassent & embarassent extrémement le terrain. Dès qu'on les a coupées, on enleve facilement l'écorce qui les couvre; parce que la seve dont la branche est remplie, fait que l'écorce n'y est pas fort adherente, ce qui ne se trouve plus quand on les laisse un peu secher.

Maniere de se servir de l'écorce du Mahot.

Lorsqu'on a levé cette premiere écorce, on peut encore tirer de longs filets d'une peau qui est entre elle & le bois. Ces filets sont fort doux, fort blancs, fort souples: on les tord facilement, & on en fait de bonne ficelle. Les Négres en font des hamacs à jour en forme de rezeau. J'en ai vû de fort propres. Les Caraïbes filent cette seconde écorce comme si c'étoit de la pite.

Quant à la grosse & premiere écorce, on la bat entre deux pierres pour separer la partie qui est dure & veritablement du bois, d'avec celle qui est plus molle & plus tendre. On en fait des cordes de toutes grosseurs, qui sont très-bonnes, & qui ne pourrissent pas facilement dans l'eau.

1695.

Je n'ai jamais vû de ces arbres qui eussent un pied de diamettre, parce qu'on ne leur donne pas le tems de devenir si gros. On les coupe trop souvent, il n'y a que leur souche ou tête qui devient fort grosse, à peu près comme celle des Saules. Quand ce bois a pris une fois racine dans un endroit, il n'est pas facile de le détruire, parce que ses racines courent beaucoup, & quelque petites qu'elles soient, elles poussent incessamment : de maniere que lorsqu'on veut purger un terrain de ces sortes d'arbres, il ne faut pas se contenter de couper les racines, il faut les arracher soigneusement & entierement; car malgré l'utilité qu'on retire de ces arbres, & le besoin qu'on en a, on est obligé de les détruire, quand ils se trouvent proche des maisons, & sur tout à la Martinique, parce que les volailles trouvent des niches sous ses racines où elles se retirent, vont pondre leurs œufs & les couvent, ce qui ne manque jamais d'y attirer trois sortes d'animaux nuisibles : des Négres pour les dérober avec d'autant plus de facilité, que l'épaisseur des branches & des feuilles les cachent facilement; en second lieu, des rats qui sont fort friands des œufs, & qui dans l'occasion man-

Incommodité des Mahotieres.

1695. gent aussi des poulets ; & enfin des serpens qui font une guerre continuelle aux volailles & aux rats : car c'est une regle generale, que où il y a des rats & des volailles, on y trouve toujours des serpens. Or comme le voisinage de ces trois sortes d'animaux n'est pas agréable, & ne tend pas à augmenter le nombre des poules & des poulets, il vaut mieux se passer d'avoir une mahotiere proche de sa maison.

J'ai vû dans les montagnes de la Guadeloupe deux sortes d'arbres qui ont un très-grand rapport aux mangles noirs.

Le premier s'appelle, Paletuvier de montagne. Il ne croît point aux bords de la mer, mais seulement dans les montagnes qui en sont éloignées, & sur les bords des rivieres ou torrens qu'on trouve dans les coupes de ces montagnes. Sa feuille est presque entierement semblable aux mangles du bord de la mer. Son écorce est noirâtre, de l'épaisseur d'un écu ; elle s'écaille facilement, de sorte que l'arbre paroît tout crevassé. Sous cette premiere écorce il y a une peau d'un rouge brun, bien moins épaisse que la premiere, qui est lissée, qui ne se crevasse point, lorsque la premiere est ôtée, quoiqu'elle ne soit pas fort adherente à

Paletuviers de montagne, espece de Mangle.

l'arbre. Ces deux écorces sont fort ameres, 1695.
le bois en est brun quand on l'entame, on le trouve plus gris à mesure qu'on approche du cœur. Il est roide, assez pesant, dur, naturellement sec, & sans beaucoup de seve. Il ne vient jamais fort gros; le plus gros que j'ai vû, n'arrivoit pas à un pied de diametre. Il n'est pas bien rond. Quant à sa hauteur, j'en ai trouvé de vingt-cinq à trente pieds de tiges. Ses branches ne s'étendent pas beaucoup; elles sont assez garnies de feuilles. Ce qui le fait ressembler au mangle du bord de la mer, & qui lui en fait donner le nom, est que son tronc est porté tout en l'air. La principale racine du plus gros n'avoit pas trois pouces de diametre à l'endroit où elle se joignit au tronc, & à peine en avoit-elle un à fleur de terre; mais elle étoit aidée de quinze ou vingt autres, qui partoient de la circonference du bas du tronc, & qui soutenoient l'arbre en faisant des arcades, de sorte que d'une racine à celle qui lui étoit opposée, il y avoit sept à huit pieds; & ainsi l'arbre étoit porté en l'air, & élevé de terre d'environ trois pieds. Ces racines sont couvertes d'une peau noirâtre par dessus, & rouge en dedans; le cœur de la racine est rouge, elle est

1694. liante, pleine d'un suc amer & assez tendre.

Nous nous servons de ce bois pour faire des sablieres, des faitages & des traverses aux cases de pailles où on conserve les bagaces, & à celles des Négres, parce qu'il est droit & roide, & qu'il y a peu à travailler pour l'équarir.

Pensée de l'Auteur sur le Quinquina.

Depuis que je suis revenu en Europe, les conversations que j'ai eües avec des voyageurs & des Marchands de Cadix qui avoient été aux Indes Occidentales, m'ont fait penser que cet arbre pouvoit bien être celui qui produit le Quinquina. J'ai lû des Rélations qui m'ont confirmé dans cette pensée, parce que tous conviennent que le Quinquina n'est autre chose que l'écorce de certains mangles qui se trouvent dans les montagnes du Perou sur les bords des ruisseaux ou des lacs d'eau-douce qui y sont. Comme la description qu'on m'en a faite convient presque en tout à l'arbre que je viens de décrire, j'ai lieu de croire que son écorce premiere ou seconde est le veritable Quinquina. La seule difference qu'il y a entre les mangles du Perou & ceux de la Guadeloupe, est que les premiers sont des arbres nains, & les seconds de grands arbres. Cette difference est peut-être

avantageuſe à ceux de la Guadeloupe, 1695.
& leur écorce pourra avoir d'autant plus de force & de vertu, que l'arbre qu'elle couvroit aura de grandeur, & tiré plus de ſubſtance du fond où il eſt planté. J'ai écrit à quelques-uns de mes amis à la Guadeloupe pour avoir de ces écorces, dont je ne manquerai pas de faire l'expérience dès que j'en aurai. Si elle réuſſit, ce ne ſera pas un petit avantage pour cette Iſle, du moins pendant quelque tems, car les meilleures choſes deviennent mépriſables & hors d'uſage, dès qu'on les a facilement & à bon marché.

Le ſecond arbre n'a point d'autre nom que celui de ſa couleur, & comme il eſt jaune, on l'appelle Bois jaune; mais auſſi comme il n'eſt pas le ſeul de cette couleur & de ce nom, il me ſemble qu'on doit l'appeller Mangle ou Paletuvier jaune. Sa feuille eſt ſi ſemblable à celle du précedent, que ce n'eſt pas la peine de la décrire de nouveau, elle eſt ſeulement beaucoup plus grande, & l'arbre eſt auſſi bien plus grand & plus gros. J'en ai vû de plus de deux pieds de diamettre, & de trente pieds de tige droits comme une fléche. L'écorce qui eſt épaiſſe de ſept à huit lignes, eſt d'un jaune fort pâle; le bois & ſur tout le cœur, eſt d'un

Mangle jaune.

1695. jaune fort vif. Il a les fibres longues & déliées, le grain fin & pressé; il est roide, & très-bon a quelque sorte d'ouvrage qu'on l'employe, & en quelque lieu qu'on le mette. Ce qui le rend semblable au Paletuvier de mer & de montagne, c'est que son tronc est porté en l'air sur plusieurs racines qui le soutiennent & l'appuyent comme des arcades, & le tiennent fort élevé hors de terre. J'en ai vû qui étoient élevez de plus de huit pieds. La racine principale tombe à plomb du centre du tronc : elle est très-petite par raport à l'arbre qu'elle soutient. Si on incise les racines ou le tronc, il en sort une gomme jaune & amere, dont les Négres se servent après l'avoir fait chauffer & dissoudre dans de l'eau-de-vie, pour oindre la tête des petits enfans qui ont la gale ou la teigne. Elle les guérit promptement & les nettoye parfaitement bien.

Remede pour la teigne.

Ce qui m'a donné occasion de connoître la bonté de ce bois & sa durée, est que faisant faire un chemin dans une costiere, où une avalasse d'eau avoit emporté plus de cent pas de terre en largeur, avec tous les arbres qui s'y étoient trouvez, il y avoit environ quatorze ans, je trouvai en foüillant la terre tous

Comment l'Auteur a découvert la bonté de ce bois.

les arbres pourris, parce qu'ils étoient 1695.
entierement ensevelis sous la terre, & que pour peu qu'il plût, elle en demeuroit toute imbibée; & je ne trouvai que ce seul arbre qui eût résisté pendant tant d'années à l'humidité, ou plutôt à la pourriture. Ses racines, son tronc, son écorce & ses branches, bien que toutes ensevelies dans la terre & dans la bouë, étoient en bon état. Je le fis couper en billes, & ensuite debiter partie en cartelage, & partie en planches: ce bois étant poli étoit d'une couleur jaune très-vive.

La gomme de cet arbre ne perd presque rien de sa couleur en sechant, elle devient très-dure, & est toujours fort amere.

CHAPITRE XI.

Des differentes especes de Perroquets des Isles. Passage des Gallions d'Espagne.

LE Perroquet est un oiseau trop connu pour m'arrêter à en faire la description. Il y en a de trois especes; l'Aras, le Perroquet & la Perrique. On

1695. trouve ces trois eſpeces dans chacune de nos Iſles, & il eſt aiſé de remarquer à leur plumage de quelle Iſle ils ſont. Ceux de la Guadeloupe ſont communément plus gros que les autres, & les Perriques ſont les plus petites.

L'Aras que je mets dans la premiere eſpece, eſt le plus gros de tous les Perroquets, ſoit des Iſles, ſoit de terre ferme. Il eſt pour l'ordinaire de la groſſeur d'une poule à fleur. Les plumes de la tête, du col, du dos & du ventre ſont de couleur de feu; ſes aîles ſont mêlées de bleu, de rouge & de jaune; & ſa queuë qui eſt longue de quinze à vingt pouces, eſt ordinairement toute rouge; il a la tête & le bec fort gros, l'œil aſſuré; il marche gravement; il parle très-bien quand il eſt inſtruit étant jeune; il a la voix forte & diſtincte: il eſt familier & aimant fort à être careſſé.

Aras, premiere eſpece de Perroquets.

Un de nos Religieux en avoit un qui s'étoit rendu familier avec ſon maître, & qui l'aimoit tellement qu'il en étoit devenu jaloux; perſonne ne pouvoit approcher de ce Religieux, ſans s'expoſer à être mordu. On étoit contraint de l'enfermer, lorſqu'il alloit dire la Meſſe, & quand on oublioit de le faire ou que l'Aras ſe pouvoit échaper, il le ſuivoit, ſe

mettoit sur le marche-pied de l'autel, & ne souffroit pas que le Clerc approchât de lui. 1695.

Cet oiseau nous donna un jour une scene des plus plaisantes. Il s'échapa pendant qu'on faisoit la barbe à quelques-uns de nous, & ayant trouvé son maître dans le même lieu, il se plaça selon sa coûtume auprès de lui, & demeura en repos jusqu'à ce que son maître s'assit pour se faire raser, il commença aussi-tôt à dresser ses plumes: on le caressa, on lui donna à manger, & on fit si bien qu'il souffrit que le barbier lavât son maître; mais quand il vit qu'il prenoit le rasoir & qu'il s'approchoit, il se mit à crier de toutes ses forces, & se jetta à une de ses jambes où il le mordit si furieusement, que le sang en couloit en abondance. Quoique nous fussions fâchez de la disgrace du barbier, nous ne pouvions nous empêcher d'admirer l'empressement que l'Aras témoignoit pour défendre son maître; il sauta d'abord sur ses genoux, & de-là sur son épaule, d'où il sembloit menacer tout le monde, en criant, ouvrant le bec, & tenant toutes ses plumes herissées. Il fallut du tems à son maître pour l'apaiser; il le porta enfin dans une chambre, & l'enferma pour donner le tems

Histoire d'un Aras.

1695. au barbier de panser sa jambe & de lui faire la barbe. C'étoit quelque chose d'étonnant d'entendre les cris de l'oiseau, & les efforts qu'il faisoit en rongeant la porte pour sortir. J'avois un gros dogue qui caressoit souvent le maître de l'Aras; il en devint jaloux au point que dès qu'il le voyoit, il couroit ou voloit à lui, se jettoit sur son dos & le mordoit. Je ne croi pas qu'on pût voir au monde un animal plus affectionné à son maître. Il parloit fort bien & fort distinctement; lorsqu'on entendoit sa voix sans le voir, il étoit difficile de distinguer, si c'étoit celle d'un oiseau ou d'un homme.

Perroquets, leurs différences selon leur païs.

On distingue les Perroquets des Isles de la Terre-ferme de Guinée par leur plumage qui est tout différent, ceux de la Guadeloupe sont un peu moins gros que les Aras; ils ont la tête, le col & le ventre de couleur d'ardoise avec quelques plumes vertes & noires; le dos est tout verd, les aîles sont vertes, jaunes & rouges.

Ceux de la Dominique ont quelques plumes rouges aux aîles, à la queuë & sous la gorge, tout le reste est verd.

Ceux de la Martinique ont le même plumage que ces derniers, excepté que le dessus de la tête, est de couleur

d'ardoise avec quelque peu de rouge. 1695.

Les Perroquets de ces trois Isles sont fort gros, & apprennent facilement à parler, sur tout quand ils sont jeunes.

Des trois que j'avois achetez, il y en avoit un de la Guadeloupe, les deux autres étoient de la Dominique. La grosseur de celui de la Guadeloupe me faisoit croire qu'il étoit vieux & qu'il n'apprendroit jamais. Il ne faisoit que criailler, & comme il avoit la voix extrémement forte, il me rompoit les oreilles; cela m'obligea de le faire tuer, mais je m'en repentis presque aussi-tôt; quelques-uns de mes Paroissiens étant venus chez moi, pendant que mon Négre le plumoit, m'assurerent qu'il étoit tout jeune, & que ses cris étoient ce qu'on appelle *Cancaner* au langage des Isles, qu'il auroit appris à parler en peu de tems, & auroit surpassé les autres. Sa voix étoit très-forte. Comme le mal étoit sans remede, je le fis mettre en daube; la viande en étoit très-bonne, délicate & succulente. Quand ces oiseaux sont vieux on en fait de la soupe; on prétend qu'ils vallent les perdrix : je m'en rapporte à ce qui en est. J'ai plus mangé de perroquets que de perdrix d'Europe. Lorsque les perroquets sont jeunes onles met à la broche, sur

1695. le gril, ou en compote comme des pigeonneaux, & comme ils sont ordinairement fort gras, ils sont par conséquent extrémement délicats & tendres.

Je mis les deux autres qui me restoient en pension chez une de mes Paroissiennes, c'est ce que je pouvois faire de mieux pour leur apprendre à parler. On sçait que les femmes ont le don de la parole, & qu'elles aiment à s'en servir : en effet, quoique mes perroquets fussent vieux, ils étoient en une si bonne école, qu'ils apprirent en perfection, sur tout le mâle, car la femelle ne voulut jamais parler qu'après la mort de son mari. Je ne sçai si c'étoit par respect qu'elle gardoit ainsi le silence, ni qui le lui avoit appris, car assurément ce n'étoit pas sa maîtresse ; quoiqu'il en soit, la mort du mâle m'ayant donné un peu de chagrin, je me défis de la femelle pour n'en pas avoir une seconde fois. Je les avois gardez près de quatre ans, quand le mâle fut écrasé par le contrevent d'une fenêtre. Ils étoient si privez, que quoiqu'ils eussent toutes leurs aîles, & qu'ils volassent par tout jusques dans les bois, je n'avois qu'à siffler pour les faire revenir. J'avois lieu d'esperer que cette liberté leur donneroit le moyen de faire des petits, cependant ils


Perroquet.
Perique.
Aras.

ils n'en firent point. On diſoit qu'étant 1695.
hors de leur pays ils ne produiſoient plus; mais je ſuis convaincu que cela n'eſt pas veritable, puiſque Madame Auger veuve du Gouverneur de Saint Domingue étant à Paris en 1707. eut deux de ſes perroquets qui firent des petits & des œufs pluſieurs fois. Il eſt vrai que les petits ne vêcurent pas; mais n'importe, cela ſuffit pour prouver qu'ils peuvent produire en toutes ſortes d'endroits, puiſqu'ils l'ont fait dans un climat auſſi froid que celui de Paris.

Perroquets nés à Paris.

Les perroquets de la riviere des Amazones ſont plus petits que ceux de nos Iſles. Ils ſont tous verds, excepté la tête, dont le deſſus eſt jaune.

Ceux de Guinée ſont gris, couleur de cendre. Ils ont les aîles & la queuë preſque toutes rouges.

Chaque Iſle & chaque contrée de la Terre-ferme produit ſes Perroquets, que l'on diſtingue par le plumage. Tous ces oiſeaux vivent très-long-tems, quoiqu'ils ſoient ſujets à un mal, qui leur fait ſouffrir les mêmes accidens que le mal caduc fait reſſentir aux hommes. Ils vivent tous de fruits & de graines, & leur chair contracte l'odeur du fruit ou graine dont ils ſe nourriſſent. Ils devien-

1695. nent extrêmement gras dans les saisons que les goyaves sont mûres, & ils ont une odeur de muscade & de girofle qui fait plaisir quand ils mangent des graines de bois d'Inde. Ils ne pondent jamais que deux œufs, que le mâle & la femelle couvent l'un après l'autre. Ces œufs sont à peu près de la grosseur de ceux de pigeon : ils sont picottez & marquetez de differens points, comme ceux des perdrix. Ils choisissent des trous dans les arbres pour faire leur nid : pour peu qu'un trou de pourriture ou de branche rompuë soit commencé, ils l'ont bientôt agrandi avec leur bec ; c'est-là que sans autre matiere que quelques unes de leurs plumes, ils pondent leurs œufs, les couvent & élevent leurs petits.

Periques, troisiéme espece de Perroquets.

On appelle Perriques la troisiéme espece des Perroquets. Elles sont toutes très petites, & c'est en partie leur petitesse qui fait leur beauté. Celles de la Guadeloupe sont à peu près de la grosseur d'un merle, toutes vertes, excepté quelques petites plumes rouges qu'elles ont sur la tête. Leur bec est blanc : elles sont fort douces, caressantes, & apprennent facilement à parler. Celles du Bresil sont entierement vertes : leurs plumes semblent couvertes d'un petit duvet

blanc très-fin, qui les fait paroître comme d'un verd argenté. Elles ont la queuë fort longue, la tête bien faite, l'œil vif, le bec noir & fort recourbé: elles sont fort privées, & semblent aimer à s'entretenir avec les personnes; il est rare de leur voir garder le silence, car qu'elles entendent parler, soit de jour ou de nuit, elles se mettent de la partie, & veulent toujours avoir le dessus. Elles vont toujours en troupes, & suivent les graines & les fruits à mesure qu'ils mûrissent. C'est un vrai plaisir de les entendre quand elles sont sur un arbre, leur plumage verd empêche qu'on les puisse distinguer des feuilles, quoique leur babil fasse connoître qu'elles y sont en grand nombre, de sorte qu'un chasseur qui n'est pas fait à ce badinage se desespere d'entendre sa proye si proche de lui sans la pouvoir voir ni la tirer. Le remede à cela est de demeurer en repos & en posture de tirer, parce que ces babillardes ne peuvent pas demeurer longtems en la même place: quand elles ont un peu becqueté une baye ou un fruit, elles volent à un autre, on les voit alors & on les tire. Elles regardent tomber celles qu'on a tirées & crient de toutes leurs forces, comme si elles vouloient

1695.

Maniere de chasser aux Periques.

1695. chanter injures au chasseur. Elles sont pour l'ordinaire très-grasses, & ont un goût merveilleux, sur tout dans la saison des graines de bois d'Inde. Après qu'elles sont plumées & vuidées, on les enveloppe dans des feuilles de vigne pour les faire rôtir. C'est un manger des plus délicats.

Passage des Gallions d'Espagne devant la Martinique.

Le Jeudi vingt-huit Janvier les Gallions d'Espagne passerent devant le Macouba, environ à une lieuë & demie au large. Il étoient au nombre de dix-sept avec deux petites fregattes ou pataches. Dès qu'on les apperçût, & avant qu'on connût qui ils étoient, on donna l'alarme, & les habitans se rendirent avec leurs armes au quartier d'assemblée, pour marcher de-là selon les ordres qui leur seroient donnez. Mais quand on reconnut que c'étoient des Gallions d'Espagne, chacun s'en retourna chez soi, bien assuré que ces Messieurs étoient trop pacifiques pour rien entreprendre contre notre repos. Ces vaisseaux nous parurent fort chargés de monde. Ils avoient la plûpart trois galeries, ce qui les faisoit paroître fort élevez; il y en avoit sept ou huit qui paroissoient avoir ou du moins qui pouvoient porter cinquante ou soixante canons. Les autres n'en pa-

roissoient pas si bien pourvûs. Par bonheur pour eux, nous n'avions pour lors qu'un vaisseau de guerre, & tous nos Flibustiers étoient dehors. S'ils étoient venus un peu plutôt, nous avions cinq gros vaisseaux qui en auroient rendu bon compte, & qui leur auroient fait terminer leur voyage au Fort Royal ou au Fort Saint Pierre. Ils moüillerent sous le vent de la Dominique, où ils firent de l'eau & du bois. 1695.

CHAPITRE XII.

Des Tourlouroux, des Crabes, des Ciriques. D'une maladie appellée mal d'estomac.

NOus eûmes dans les premiers jours du mois de Mars quatre ou cinq grains de pluye, qui nous amenerent un nombre presque infini de Tourlouroux. C'est une espece de Crabes de terre faites à peu près comme celles que l'on prend dans les mers d'Europe, mais bien plus petites, puisque les plus gros Tourlouroux n'ont pas plus de deux pouces & demi ou au plus trois pouces de largeur. Leur écaille est assez dure, quoiqu'elle

Crabes de différentes especes.

1695. soit mince. Elle est rouge; le milieu du dos est d'un rouge brun, qui s'éclaircit peu à peu, jusque sous le ventre qui est d'un rouge fort clair. Leurs yeux sont noirs, durs comme de la corne, qui sortent & qui rentrent dans leurs orbites, comme ceux des Ecrevisses. Il ont quatre jambes de chaque côté, composées chacune de quatre articles, dont le dernier est plat & terminé en pointe; c'est avec cela qu'ils marchent & qu'ils raclent la terre. Outre ces huit pieds, ils ont encore deux mordans bien plus gros que les jambes, dont les extrémitez faites comme celles des Crabes de mer, pincent bien fort & coupent les racines, les fruits & les feuilles dont ils se nourrissent. Le gauche est toujours plus petit que le droit. Quand ils marchent & qu'ils rencontrent quelque chose qui leur fait peur, ils frappent leurs mordans l'un contre l'autre, comme s'ils vouloient à leur tour épouvanter leurs ennemis. Si on les prend par une jambe ou par un mordant, ils vous la laissent à la main & s'enfuyent, car ils ont cela de commode, que leurs jambes se détachent par pieces de leurs jointures, comme si elles n'y étoient que colées : & s'ils ont le bonheur de s'échaper, il leur revient une autre jambe ou

Adresse des Crabes pour s'échaper quand elles sont prises.

un autre mordant l'année ſuivante. La raiſon qui le fait croire, eſt qu'on trouve fort ſouvent des dépoüilles de Crabes ou de Tourlouroux auſquels il manque quelque membre, & cependant l'animal qui l'a quitté & qui eſt dans des feuilles ou ſous des racines auprès de ſa vieille peau, a tous ſes membres, ſans qu'il lui en manque aucun. Quand les Crabes ſont dans cet état, on les appelle Crabes bourſieres: leur écaille n'eſt pas plus dure alors que du parchemin moüillé; elles ſont extrêmement foibles; elles ne peuvent ſouffrir l'air, juſqu'à ce que leur nouvelle peau ait acquis la dureté de l'écaille; le repos, le bain qu'elles ont pris à la mer, & la nourriture dont elles ont fait proviſion avant de ſe retirer dans leur trou, les engraiſſe extrêmement. 1695.

Les Tourlouroux & les Crabes mâles ſe diſtinguent des femelles par la figure de leur queuë. Les uns & les autres l'ont repliſſée ſous le ventre. Elle eſt compoſée de pluſieurs rangs de petites écailles attachées ſur une membrane peu épaiſſe, forte comme du parchemin, où l'on remarque pluſieurs petits nerfs qui la partagent dans ſa largeur, & qui ſervent à faciliter le mouvement des écailles qui ſont ſur la partie exterieure de la men- Differences des mâles & des femelles.

1695. brane : sa partie interieure est garnie de plusieurs poils ou barbes longues & raboteuses. Cette queuë aux mâles va toujours en diminuant, depuis l'endroit où elle est jointe au corps, jusqu'à la naissance des premieres jambes de derriere où elle finit en pointe. Celle des femelles est également large dans toute sa longueur & se termine en arc de cercle. La femelle a besoin de cette large queuë pour couvrir & pour conserver ses œufs, à mesure qu'elle les met hors de son ventre. Ils s'attachent en sortant à ces poils, dont je viens de parler, & la largeur de la queuë les soutient, les enveloppe & empêche qu'ils ne tombent, & que les pierres, le sable, les herbes ou autres inégalitez sur lesquelles la Crabe passe, ne les puisse détacher. L'une & l'autre de ces queuës, c'est-à dire, celle du mâle & celle de la femelle, quand elle n'est pas chargée d'œufs, s'emboitent si juste dans une cavité qui est dans l'écaille du ventre, qu'elles ne paroissent presque pas.

C'est une regle generale que tous les animaux que je vais nommer, sçavoir les Tourlouroux, les Crabes, les Ecrevisses, les Serpens, les Lezards & les Soldats descendent tous les ans à la mer pour se baigner, & changer de peau ou

de coquille. Les Crabes, les Tourlouroux & les Ciriques y vont encore pour faire leurs œufs, ce qui leur est fort aisé, car comme ils sont déja hors de leurs corps attachez seulement aux poils de leur queuë, ils ne font que la secoüer dans l'eau où ils se baignent, & ces œufs, un peu plus petits que ceux des Carpes, se détachent des poils qui les retenoient, tombent dans la mer où ils s'éclosent & s'attachent aussi-tôt aux rochers, & quelque tems après sortent de l'eau, se retirent sous les premieres herbes qu'ils trouvent, & montent ensuite de compagnie avec leurs meres à la montagne. 1695.

Les Crabes & les Tourlouroux s'étant baignez & aïant fait leurs œufs, quittent leur vieille écaille. Ils en sortent si adroitement, qu'il est comme impossible de voir comment ils ont pû se tirer de tant de jointures sans en rompre aucune, car on trouve les dépoüilles toutes entieres. J'ai eu beaucoup de peine à le découvrir : à la fin je trouvai que l'écaille s'ouvroit sous le ventre, entre les naissances des jambes, & comme cette ouverture ne se peut appercevoir sans faire un peu de violence pour éloigner les deux parties l'une de l'autre, je vis qu'elles retournoient comme un ressort dans leur

Conjecture de l'Auteur sur la maniere dont les Crabes se dépoüillent de leur écaille.

1695. situation naturelle, dès que je cessois de les tenir écartées, d'où je conclus qu'il se passoit la même chose quand le corps de l'animal en sortoit. Il paroît plus de difficultez à concevoir comment les jambes ont pû sortir de leur étui, & se debarasser de tant de jointures, & sur tout les mordans qui sont beaucoup plus gros à leur extrémité que dans le milieu. Mais cette difficulté cessera dès qu'on prendra garde que les jointures ne sont formées que de cartillages & de peaux comme du parchemin, qui s'élargissent, s'étendent ou se retrecissent, selon le besoin de l'animal. Il peut encore bien arriver que le bain que ces animaux prennent dans la mer, les attenuë en même tems qu'il les affoiblit; & qu'en cet état leur chair étant diminuée de volume, elle ne remplit plus si exactement qu'auparavant son écaille: ou qu'étant devenuë plus molle, elle a acquis plus de facilité à s'allonger ou à se comprimer, ce qui suffiroit pour leur donner le moyen de sortir aussi facilement qu'ils font.

Lorsqu'ils quittent leurs écailles, il ne faut pas s'imaginer qu'ils rentrent dans une autre, comme je le dirai ci-après de certains animaux qu'on appelle Soldats; c'est leur peau interieure qui étoit sous

l'écaille qui ſe durcit peu à peu, & qui acquiert enfin la ſolidité neceſſaire pour conſerver leur chair des injures de l'air, & des morſures des autres animaux. 1695.

Les Crabes & les Tourlouroux avant de quitter leur écaille, ont ſoin de ſe creuſer un trou en terre ou dans quelque ſouche pourrie, ou entre des pierres ou des racines, elles y apportent des feüilles pour leur ſervir de nourriture, & dès qu'elles ont quitté leur écaille, elles s'y retirent & y demeurent juſqu'à ce que leur peau ſe ſoit changée & endurcie comme l'écaille qu'elles ont quittée. Le repos & la nourriture qu'elles prennent dans ce tems-là, les engraiſſe extrémement. Si on les prend alors, on les trouve couvertes ſeulement d'une petite peau rouge, tendre & mince comme du parchemin moüillé, elles ſont bien plus délicates qu'en tout autre tems: on les appelle alors Crabes bourſieres. Elles ſont ordinairement près de ſix ſemaines depuis qu'elles ſont deſcenduës des montagnes pour ſe baigner à la mer, faire leurs œufs, & changer de peau, avant qu'elles y remontent avec les petits qu'elles ont fait. Quand je dis qu'elles remontent avec leurs petits, il ne faut pas s'imaginer que chaque mere conduiſe les

1695. siens comme une poule conduit ses poussins; point du tout : elles ne les connoissent seulement pas. J'entends seulement par ce terme les petites Crabes ou Tourlouroux nez depuis peu qui suivent les vieux à la montagne.

Leurs œufs comme ceux des écrevisses & des poissons, sont fort petits & attachez les uns aux autres. Ils sont rouges lorsqu'ils sont cuits & de fort bon goût. Lorsqu'ils ne sont pas encore sortis du corps & attachez à ces barbes qui sont sous la queüe, on les trouve dans le corps comme deux pelottons separez l'un de l'autre par une petite membrane, & cantonnez d'une matiere épaisse de la même couleur que les œufs sont alors, mais qui devient blanche quand elle est cuite. Les mâles, outre cette matiere blanche qui est leur graisse, ont au lieu d'œufs une autre matiere verdâtre qu'on appelle Taumalin. C'est la saulce avec laquelle on les mange. Pour cet effet on enleve l'écaille du dos, en les separant de celle du ventre où les pieds & les mordans sont attachez: on amasse dans une écuelle tout le taumalin des mâles avec la graisse, on y mêle un peu d'eau & de jus de citron pour les délayer, & on y met du sel & du piment écrasé. Pendant que les

Taumalin & graisse des Crabes. Maniere de s'en servir.

corps des crabes cuiſent dans l'eau, on 1695. fait boüillir le taumalin en le remuant bien, & quand tout eſt cuit, on mange la chair des crabes en la ſauçant dans le taumalin comme on mange la viande avec la moutarde.

Differentes manieres d'accōmoder les Crabes.

Souvent on ne fait pas tant de façons. On ſe contente de faire cuire les Tourlouroux & les Crabes toutes entieres dans l'eau ou ſur les charbons; & après qu'on les a ouvertes, on tire la graiſſe, les œufs, le taumalin, on jette le fiel qui eſt fort reconnoiſſable, parce qu'il eſt noir, & on mange tout le reſte avec du ſel. Cependant quand on mangeroit le fiel, il ne pourroit cauſer d'autre mal qu'un peu d'amertume dans la bouche.

Une autre maniere d'accommoder les Tourlouroux & les Crabes, eſt après qu'ils ſont cuits dans l'eau avec le ſel, de les ouvrir, en tirer toute la chair, les œufs, la graiſſe & le taumalin, & leur donner un tour de poële dans du beurre roux, avec de l'oignon haché bien menu & du perſil: après quoi on les met dans une caſſerolle avec un bouquet de fines herbes, du poivre, des écorces d'oranges & des jaunes d'œufs délayez dans le jus d'oranges & de citrons; & quand on eſt prêt de les ſervir, on y rappe un

1695. peu de muſcade, c'eſt un très-bon manger.

Les Crabes ne different des Tourlouroux que par la grandeur. Il y en a de violettes & de blanches. Les violettes ſe trouvent dans les montagnes, dans les cannes & autres lieux éloignez du bord de la mer, excepté dans la ſaiſon qu'elles viennent ſe baigner à la mer, qui eſt au commencement des pluyes dans le mois de Juillet. Les Crabes blanches ne ſe trouvent que dans des lieux bas, marécageux & vers les bords de la mer. Elles ſont bien plus groſſes que les violettes. J'en ai vû à la grande terre de la Guadeloupe qui avoient plus de ſept pouces de large dans leur grand diametre. Elles ont cinq jambes de chaque côté, & deux mordans dont les pinces ſont faites en maniere de tenaille, d'un ſi grand diametre qu'on peut paſſer le poing au milieu de leur circonférence. Les Tourlouroux & toutes les Crabes ont le mordant droit un tiers plus gros que le gauche.

Crabes violettes.

Crabes blanches.

De ces trois eſpeces, les Tourlouroux ſont les plus délicats, & les Crabes blanches ſont les moins recherchées. On peut dire que ces animaux ſont une vraye manne pour le païs. Les Caraïbes ne vivent preſque d'autre choſe. Les Négres

s'en nourrissent au lieu de viande sallée, 1695.
que leurs maîtres négligent souvent de leur donner, ou parce qu'elle est rare, ou parce qu'elle est chere. Les blancs ne les négligent pas, & on voit par les différentes manieres de les accommoder, que je viens de rapporter, qu'on en sert sur toutes sortes de tables.

On dit communément que les Crabes sont une bonne nourriture. Pour moi je suis convaincu qu'elles sont de difficile digestion, & qu'elles causent beaucoup d'humeurs froides & hipocondriaques. J'ai remarqué que toutes les fois que j'en avois mangé, quelque soin qu'on se fût donné pour les bien accommoder, je me trouvois assoupi & comme endormi le reste de la journée. J'ai demandé à plusieurs personnes si elles avoient le même accident, & toutes m'ont assuré qu'elles le ressentoient; d'où j'ai conclu que si cette nourriture étoit bonne pour des Caraïbes qui sont élevez avec elle, & accoutumez à s'en nourrir dès leur enfance; si elle est bonne pour des Négres dont le temperament est fort & robuste, le travail grand & continuel, & qui n'ont très-souvent autre chose à manger, si elle est bonne à des ouvriers & autres gens de travail: c'est parce que le

Remarque de l'Auteur sur la chair des Crabes.

1695. travail continuel leur aide à la digerer, & à dissiper les obstructions que cette viande cause ordinairement : si elle est bonne, dis-je, pour ces sortes de gens, je ne la croi point du tout bonne pour les Européens, dont la constitution n'est pas si forte, qui ne sont point aidés à la digerer par un grand travail, en un mot qui n'y sont point accoutumez. Je croi même que la mélancolie & la nonchalance qu'on remarque dans les Caraïbes, est un effet de cette nourriture pesante & indigeste, qui assoupit les sens en diminuant le mouvement du sang & des esprits: ce qui est si vrai, que les Européens qui s'en nourrissent faute d'autre chose, & qui n'ont pas de vin ou d'eau-de-vie pour corriger sa crudité & son flegme épais, tombent dans une maladie qu'on appelle aux Isles, mal d'estomac : ils deviennent pâles, jaunes & bouffis, leurs pieds & leurs jambes s'enflent, ils ressentent une lassitude extraordinaire, avec une pesanteur de tête qui fait qu'ils ont presque toûjours envie de dormir, leur ventre & leur estomach s'enflent, & ils tombent enfin dans une hidropisie incurable, s'ils n'apportent dès le commencement des remedes convenables qui sont les potions cordiales & sudorifiques,

les bains chauds, de bonne nourriture, 1695.
de bon vin, de la joye, & ſur tout de l'exercice le plus violent qu'on puiſſe ſoutenir afin d'exciter la ſueur. On prétend que cette maladie peut encore venir de coucher au froid ou au ſerain, de chagrin & autres cauſes ſemblables. Je conviens que tout cela peut y contribuer, & même l'augmenter quand elle eſt formée; mais j'ai de bonnes raiſons pour croire qu'elle vient plutôt de la mauvaiſe nourriture que de toute autre choſe.

Je viens de dire que les Négres & autres gens qui travaillent beaucoup ne ſe reſſentoient gueres de la mauvaiſe qualité de cette nourriture; on en voit cependant beaucoup qui ſont attaquez de maux d'eſtomach & d'hidropiſie, & ſur tout les Négres des Portugais du Breſil y ſont plus ſujets que les autres. Peut être que les mauvais traitemens qu'ils reçoivent de leurs maîtres, qui ſurpaſſent infiniment les Anglois en ce point-là, y peuvent contribuer beaucoup; mais de quelque cauſe que ce mal leur vienne, voici le remede qu'ils y apportent, & qui réuſſit ſans preſque manquer jamais. Ils les abandonnent à eux-mêmes, & les laiſſent comme en liberté dans des endroits où il y a de grands bocages de

Remede des Portugais pour le mal d'eſtomach.

1695. pommiers d'Acajou sans leur donner aucune autre nourriture que celle qu'ils peuvent tiret de ces arbres. La faim les oblige de se remplir de ce fruit, dont le suc qui est acide incise l'humeur épaisse & coaguléequi empêchoit le mouvement des humeurs & la circulation du sang, ce qui causoit les obstructions, l'enflure & les autres accidens dont ils étoient attaquez; de maniere qu'en assez peu de tems ils recouvrent une santé parfaite. Je tiens ceci de gens de probité qui ont demeuré long-tems au Bresil. Je croi qu'on pourroit se servir du même remede dans nos Isles avec un succès aussi heureux.

Lorsque les Crabes sont accommodées en ragoût comme je l'ai écrit ci-dessus, elles sont beaucoup meilleures; c'est-à-dire qu'elles sont moins mal faisantes; mais elles sont toujours très-indigestes, & toute la diligence qu'on peut apporter pour les bien accommoder, ne peut faire autre chose que diminuer leur mauvaise qualité, sans la changer entierement.

Ces trois especes d'animaux vivent de feüilles, de racines, & des fruits qui tombent des arbres. Par cette raison il faut prendre garde si entre les fruits dont ils se sont nourris il n'y en a point qui

ait des qualitez venimeuses comme sont 1695.
les pommes de mancenilier.

Les Crabes violettes & les Tourlouroux ne sont jamais si dangereux que les crabes blanches, parce que vivant la plûpart du tems dans les montagnes ou dans les cannes, où il ne se trouve point de ces méchans fruits, ils ne sont pas sujets à s'empoisonner. On ne doit craindre cet accident que quand ils descendent au bord de la mer où il y a de ces sortes d'arbres; mais les Crabes blanches sont fort sujettes à être empoisonnées, parce que vivant au bord de la mer elles trouvent des pommes & des feüilles de mancenilier qu'elles mangent sans se faire beaucoup de mal: mais elles en font beaucoup à ceux qui les mangent.

Précaution qu'il faut prendre en mangeant des Crabes.

C'est une regle generale qu'il n'en faut point manger quand on les trouve sous des manceniliers. Les feüilles de la sensitive les empoisonnent aussi; de sorte qu'il faut s'abstenir de cellesqu'on trouve sous ces sortes d'arbres ou de plantes. Le secret pour connoître si elles sont saines ou non, est de regarder leur taumalin; s'il est noir, c'est une marque assurée qu'elles sont empoisonnées.

Il y a plusieurs manieres de prendre les Crabes. La plus ordinaire est d'aller

1695. la nuit dans le bois & autour des cannes avec un flambeau de bagaces ou de bois de chandelle. C'est dans ce tems-là qu'elles sont en mouvement, elles sortent de leurs trous & vont chercher à manger : la lumiere du flambeau les découvre, & il est facile de les prendre par dessus le dos & les mettre dans le sac que l'on porte pour cet effet, ou dans un panier qui a une couvercle qui s'emboëte comme le dessus d'un coyanbouc. Il arrive souvent que quand on les veut prendre elles se renversent sur le dos, & presentent leurs mordans. Ceux qui sont habiles à cette chasse ne s'embarassent gueres de les voir ainsi en deffenses, ils les prennent par les pieds de derriere où les mordans ne peuvent arriver, & les mettent dans le sac. Ceux qui ont peur d'être mordus, les renversent sur le ventre, & les prennent par dessus le dos. Il faut être prompt à mettre la main dessus dès qu'on les apperçoit : car comme elles ne s'écartent gueres de leurs trous, ou qu'elles en trouvent facilement d'autres, elles s'y retirent promptement & marchent fort vîte.

D'ffe-rentes manieres de prendre les Crabes.

La seconde maniere de les prendre est de foüiller avec une serpe les trous que l'on voit en terre pour y trouver la Crabe

qui s'y eſt retirée. On ſe ſert de cette maniere lorſqu'on va aux Crabes pendant le jour, parce que pour lors il eſt très-rare qu'on les trouve hors de chez elles: ou dans le tems qu'elles ſont effectivement retirées ſans ſortir, ce qui dure cinq à ſix ſemaines: cela arrive ordinairement après qu'elles ſont de retour de leur voyage au bord de la mer. Il ſemble qu'elles ayent beſoin de ce tems-là pour ſe repoſer & reparer leurs forces: mais comme tout le monde n'eſt pas obligé d'entrer dans leurs raiſons, on ne laiſſe pas d'aller troubler leur repos, & de les prendre. 1695.

La troiſiéme maniere ne ſe pratique que pour les Crabes blanches lorſqu'on va pour les prendre pendant le jour. Comme elle ſont, ainſi que je l'ai dit, dans des lieux marécageux vers les bords de la mer, elles ſortent ſouvent de leurs trous pour prendre l'air, ou pour ſe retirer dans un lieu ſec & élevé, quand elles ſentent que le flot les doit couvrir d'eau; on remarque le trou où la Crabe ſe retire, & on y fiche un bâton qui l'empêche de ſortir quand la mer monte, & après qu'elle eſt deſcenduë on ôte le bâton, & on trouve la Crabe étouffée au bord du trou.

Il y a une quatriéme eſpece de Crabes

1695. que l'on trouve dans les rivieres & sur les rochers au bord de la mer. Elles sont beaucoup plus plates que les autres, leur écaille est plus épaisse & plus dure, leurs mordans quoique plus petits, ne pincent pas moins; elles ont encore bien moins de chair & de graisse que les autres. C'est à leur peu de valeur qu'elles sont redevables du repos qu'on leur donne. Il faut que les Négres ne trouvent rien quand ils vont chercher des Ciriques, c'est ainsi qu'on les appelle.

Ciriques espece de Crabes.

Il est bon pour achever cet article de dire un mot des flambeaux de bagaces, & de bois de chandelle.

Les premiers sont composez de cannes, qui après avoir passé au moulin, ont été sechées au soleil. On en prend trois ou quatre selon la grosseur que l'on veut donner au flambeau, on les lie de six en six pouces avec des aiguillettes de mahot, ou de mibis, qui est une espece de petite lianne ou façon d'ozier, dont je parlerai tout à l'heure, qu'on employe en une infinité de choses. On ente plusieurs bagaces les unes sur les autres selon la longueur qu'on veut donner au flambeau, & on les lie comme les premieres. D'ordinaire on donne au flambeau sept à huit pieds de long. On le porte un peu

Matiere des flambeaux, & la maniere de les faire.

panché appuyé ſur le bras gauche, avec 1695.
le panier à Crabes paſſé en bandouliere du même côté, afin d'avoir le bras droit libre. Quand un flambeau de bagaces eſt allumé il faut qu'il faſſe un grand vent pour l'éteindre, car les bagaces brûlent très-bien, & ſouvent plus vîte qu'on ne veut, & c'eſt pour cette raiſon qu'on les fait ſi longs. Il eſt rare de trouver les caſes des Négres ſans une bonne proviſion de ces flambeaux ou de ceux dont je vais parler.

Le bois de chandelle eſt ainſi appellé, parce que l'uſage le plus ordinaire auquel on l'employe eſt pour faire des flambeaux. On ne le trouve qu'au bord de la mer; il n'eſt jamais ni bien gros ni bien droit, je n'en ai point vû qui eût plus de ſix pouces de diamettre. Ses feüilles ſont toujours couplées, graſſes, épaiſſes, & arrondies par le bout. Son écorce eſt fort brune, rude, crevaſſée, peu adherente & fort caſſante. Le bois eſt brun, le fil eſt long & droit, & par conſéquent il ſe fend fort aiſément. Quoiqu'il paroiſſe fort ſec, il eſt cependant huileux, on le reconnoît quand il eſt allumé. Il conſerve bien le feu, & l'entretient bien plus long-tems qu'une quantité égale d'autre bois ne pourroit faire, ce qui vient de ce

Arbre appellé bois de chandelle.

1695. qu'il eſt huileux, auſſi on remarque toujours une certaine humidité onctueuſe proche l'endroit qui brûle, qui rend une odeur d'autant plus forte & plus agréable, que les éclats dont le flambeau eſt compoſé, ſont plus près du cœur de l'arbre. On fend ce bois par éclats auſſi déliez qu'il eſt poſſible, & on les lie enſemble comme les bagaces, les entant les uns dans les autres ſelon la longueur qu'on veut donner au flambeau. Ce bois fait une lumiere fort claire & fort vive.

On fait encore des flambeaux avec un certain bois jaune dont je parlerai dans la ſuite, qu'on appelle, Bois épineux. On le fend & on le lie comme le précedent, mais auparavant il faut faire ſecher les éclats; c'eſt ce qu'on n'eſt pas obligé de faire au bois de chandelle qui brûle très-bien dès qu'il eſt coupé.

Le mibi dont on ſe ſert pour lier les flambeaux, eſt une lianne qu'on employe à une infinité d'uſages. On en fait des paniers, elle ſert à lier les roſeaux dont on fait des naſſes pour la pêche, à arrêter les roſeaux ou gaulettes qui ſervent de lattes aux couvertures des caſes, ou de paliſſades. Cette lianne pouſſe de très-longs ſarmens ou eſpeces de branches, qui s'élevent juſqu'au ſommet des plus grands

Mibi, lianne.

grands arbres, par le moyen des petites 1695.
queües ou filamens qu'elle jette en quantité, & qui s'attachent aiſément aux écorces & branches qu'elles rencontrent. Son écorce eſt mince, aſſez unie, elle ſe leve aiſément, elle eſt de couleur de cendre. Le bois qu'elle couvre eſt ſouple, liant, flexible, ſes fibres ſont longues & droites, il a le grain fin. Sa feüille a preſque la figure d'un cœur, elle eſt molaſſe, lice, unie, d'un verd pâle par deſſus, & damaſquinée par le deſſous. Sa fleur avant d'être épanoüie eſt comme un bouton pantagone qui eſt d'abord de couleur rouge, qui en s'épanoüiſſant produit une eſpece de roſe à cinq feüilles de trois grandeurs & couleurs differentes. La plus petite eſt rouge, les deux moyennes ſont orangées, & les deux plus grandes ſont de même couleur avec des filets couleur de pourpre; les bords de ces feüilles ſont dentelés, rudes & friſés, le milieu de la fleur renferme trois filets à tête ronde de couleur verdâtre accompagnez de pluſieurs étamines jaunes. Cette diverſité de couleurs fait un très-bel effet. Cette fleur n'a point d'odeur, & je n'ai point vû qu'elle produisît aucune ſemence, cette lianne ſe multiplie aſſez d'elle-même, elle prend aiſément par tout, &

1695. souvent où on ne la demande pas, je veux dire dans les cannes, les maniocs & les cacoyeres, qu'elle accableroit à la fin si on n'avoit pas soin de la couper ou arracher, ce qui est la maniere la plus sûre pour s'en débarasser.

Mibipi, autre lianne qui porte des pois.

Il y a une autre lianne que le rapport qu'elle a avec la précédente a fait nommer Mibipi, parce qu'elle est plus grande, plus grosse & plus forte; on s'en sert aussi aux mêmes usages. Celle-ci porte des pois à peu près de la grosseur & de la figure de ceux que nous avons en France, qui sont renfermez dans une gousse à quatre pans, ils sont d'une substance verdâtre, tendre, fort gluante, doux au goût. Les oiseaux les mangent quand ils peuvent les avoir avant que de certains vers qui s'en nourrissent, les ayent dévoré après avoir percé la silique qui les renfermoit. La feüille du mibipi est d'un assez beau verd par dessus, mais presque blanche par dessous, elle est douce au toucher & comme veloutée, ovale, & trois à trois à chaque pedicule. La fleur est soutenuë par une queüe de quatre à cinq pouces de long, ronde, ferme, quoique grêle & veluë. Le bouton est ovale, couvert d'un poil ou espece de duvet assez long; il se divise en cinq par-

ties lorsqu'il s'ouvre qui font une maniere de cloche qui renferme un pistil environné de quelques filets ou étamines, on voit dans cette fleur le blanc, le jaune & le violet agréablement mélangez. Son odeur approche beaucoup de celle de l'œillet.

CHAPITRE XIII.

L'Auteur va faire faire les Pâques aux habitans des culs-de-sac Robert & François.

Description d'un Poisson appellé Lamantin, ou Manate.

LE Dimanche de Quasimodo 10. Avril, je me rendis sur le soir au cul-de-sac de la Trinité, chez mon Confrere le Pere Martelli, qui m'avoit prié de l'aider à faire faire les Pâques aux habitans des culs-de-sac Robert & François, qui n'avoient point encore de Curez résidens. Je trouvai qu'on avoit changé la garnison qui étoit sur la pointe où la maison Curiale est bâtie. La Compagnie détachée de la Marine qui y étoit depuis quelques jours, étoit commandée par Monsieur Coullet, Officier de réputation,

1695. & mon compatriote. Cela me fit un vrai plaisir. Je croi pouvoir mettre ici tout de suite ce qui est répandu dans différens endroits de mon journal touchant cet Officier.

Monsieur Coullet est Parisien. Il est né au Palais Royal. Son pere qui étoit attaché à la personne de Monsieur, Frere unique de Louis XIV. commandoit un Bataillon du Régiment de Navarre, & sa mere avoit élevé tous les enfans de Monsieur, qui aussi-bien que Madame ont toujours eu une consideration très-particuliere pour toute sa famille. Il étoit Lieutenant dans le Bataillon de son pere, & il n'auroit pas manqué de s'avancer bien plus vîte qu'un autre, puisque outre la protection de Monsieur, il étoit brave & fort appliqué à son métier. Cependant l'envie de voir l'Amerique lui fit quitter le service de terre pour entrer dans celui de mer, & passer à la Martinique en qualité de Lieutenant d'une Compagnie détachée de la Marine. Il y arriva en 1687. A peine eut-il mis pied à terre que Monsieur le Comte de Blenac Gouverneur Général des Isles, l'envoya à S. Christophle. Il y fut parfaitement bien reçû de Monsieur de Saint Laurent Chevalier de Malte, qui étoit Gouverneur de cette

Isle, qui avoit besoin d'un Officier habile, 1695.
actif & vigilant tel qu'étoit le sieur Coullet pour discipliner les Troupes réglées & les Milices de son Gouvernement, dans la situation où étoient les affaires en Europe, où tout sembloit se disposer à la guerre. En effet il le pria de faire les fonctions d'Ayde Major, ce que le sieur Coullet accepta, & s'en acquitta d'une maniere qui contenta également le Gouverneur, les Officiers, les Troupes réglées & les Milices.

La guerre s'étant déclarée en Europe environ six mois aptès, les Anglois qui partagent l'Isle avec nous, en furent avertis bien avant nous. Ils craignirent avec raison que les Irlandois Catholiques qui demeuroient dans leurs quartiers ne se joignissent aux François, c'est pourquoi ils leur ordonnerent sous de grandes peines d'apporter leurs armes dans leurs forteresses, afin qu'étant désarmez, ils n'eussent plus rien à craindre de leur côté. Mais ceux-ci refuserent d'obéïr, & ayant abandonné leurs habitations, ils vinrent demander azile au Chevalier de Saint Laurent, avec un Officier pour les commander. On les reçût avec joye, & le Gouverneur ayant assemblé son conseil, tout le monde jetta les yeux sur le sieur

1695. Coullet pour être le Commandant des Irlandois. Ils étoient environ trois cens hommes ; le sieur Coullet se mit à leur tête, & quelques François les ayant joint, ils allerent attaquer les Anglois au quartier de Cayonne & ensuite à la Cabestere. Il est vrai que les Anglois n'avoient point de forteresses dans ces quartiers-là, mais ils avoient parfaitement bien retranché les passages des ravines & les défilez ; & la plupart de leurs maisons étoient comme autant de petites forteresses dont il falloit les chasser les uns après les autres, ce qui demandoit bien du tems, de la prudence & de la valeur. C'est pourtant ce que le sieur Coullet exécuta en moins de huit jours avec sa petite troupe sans avoir presque perdu personne, quoiqu'il eût été obligé de rendre autant de combats qu'il avoit trouvé de ravines, de défilez & de maisons fortes. Cette expédition lui fit beaucoup d'honneur & lui gagna absolument le cœur de tous les Irlandois que l'on remit en possession de leurs terres, & qui s'accommoderent aussi de celles des Anglois qui se trouverent à leur bien-seance. Dès que cela fut achevé le sieur Coullet s'embarqua avec sa Compagnie pour accompagner Monsieur de Blenac à l'attaque de S. Eustache, Isle

appartenante aux Hollandois, éloignée 1695.
ſeulement de trois lieües de la pointe de l'Oüeſt de S. Chriſtophle. Les ennemis furent forcez aux deux endroits où nos troupes mirent pied à terre ; leur fortereſſe qui étoit bonne, bien réguliere & bien munie, fut attaquée ſi vivement qu'elle fut obligée de ſe rendre ; de maniere qu'on acheva cette conquête en ſix jours. Le ſieur Coullet ſe ſignala infiniment à la deſcente & à l'attaque du Fort, & y fut bleſſé à la jambe.

Le Comte de Blenac ayant reçû un ſecours conſidérable de France, voulut achever la conquête de S.Chriſtophle où les Anglois étoient encore maîtres du quartier de la Baſſe-terre où eſt leur principale Fortereſſe, appellée le Fort Charles. Elle eſt compoſée de cinq baſtions avec quelques demies-lunes, & un bon chemin couvert bien paliſſadé. Elle auroit arrêté long-tems notre petite armée ſi on n'avoit pas trouvé le moyen de faire monter du canon ſur une éminence qui la commande, qu'on appelle la Soufriere. Avec tout cela les Anglois ſe deffendirent très-bien, & donnerent lieu à nos braves d'acquerir de la gloire. On remarqua beaucoup le ſieur Coullet, ſon emploi qui l'obligeoit d'être par tout le fit con-

1695. noître très-particulierement à Monsieur de Blenac, qui fut si satisfait de ce qu'il lui avoit vû faire, & de la discipline qu'il avoit rétablie dans les Troupes & dans les Milices, qu'il lui en fit compliment; ce qui n'étoit pas fort ordinaire à ce Seigneur, mais qui étoit une grande distinction pour le sieur Coullet.

Il venoit d'être fait Capitaine en 1693. lorsque les Anglois vinrent attaquer la Martinique. Après s'être long-tems promené autour de l'Isle, & avoir fait quelques descentes dans des quartiers éloignez où ils n'acquirent pas beaucoup de gloire, ils s'approcherent enfin du Fort S. Pierre, & mirent près de trois mille hommes à terre dans un endroit appellé le fond de Cananville, à une petite lieüe au vent du Fort S. Pierre. Le sieur Coullet y étant accouru avec sa Compagnie & quelques Milices, retarda leur débarquement, & ensuite leur marche, leur disputa le terrain pied à pied; & quoiqu'il ne fût pas en état de les repousser, puisqu'il n'avoit pas avec lui trois cens hommes, il ne laissa pas de les arrêter si long-tems qu'il donna le loisir au Comte de Blenac d'arriver avec le reste des troupes, & d'empêcher les ennemis de pénétrerplus avant. Le sieur Coullet eut toujours le comman-

dement des postes les plus avancez, & 1695.
harcela tellement les ennemis, qu'on lui doit en partie la retraite honteuse que les Anglois furent obligez de faire cinq jours après leur débarquement, abandonnant quantité d'armes, de munitions & de bagages, plus de trois cens prisonniers que le sieur Coullet leur fit lorsqu'ils se rembarquerent, beaucoup de deserteurs, & laissé cinq à six cens morts sur la place.

Le sieur Coullet fut fait Major de la Martinique en 1698. & Chevalier de Saint Louis en 1704.

Les Anglois s'aviserent en 1708. de faire leur accommodement avec les Sauvages de l'Isle Saint Vincent, après quoi ils les engagerent à force de presens & de promesses de rompre l'alliance ou paix qui étoit entr'eux & nous, depuis un grand nombre d'années. Ils leur promirent de puissans secours, & tout le butin qu'on feroit sur nous dans les expéditions qu'on feroit sur nos Colonies, & sçûrent si bien tourner les esprits inconstans de ces Barbares, qu'eux & les Négres fugitifs qui occupent la Cabesterre de leur Isle, leur donnerent jour pour aller tous ensemble massacrer les François établis à la Grenade, & venir ensuite faire des descentes à la

1695. Martinique dans les quartiers éloignez, & porter le fer & le feu par tout où ils pourroient pénetrer. Monsieur de Machaut Gouverneur Général des Isles fut averti de ce complot, dont il étoit plus aisé de voir les conséquences, que d'y apporter les remedes necessaires; car quoiqu'on n'ait rien à craindre de ces sortes de gens pour les Forteresses & les Bourgs & autres lieux où il y a beaucoup de monde assemblé & des Corps de Garde, on doit tout apprehender des surprises qu'ils font pendant la nuit dans les quartiers éloignez, & dans les habitations qui sont à quelques distances les unes des autres. Après bien des déliberations, on convint qu'il n'y avoit que le Major Coullet qui fut capable de rompre ces projets, & d'obliger les Caraïbes & les Négres à vivre comme à l'ordinaire en bonne intelligence avec nous. Il s'étoit acquis beaucoup d'autorité sur eux, ils l'aimoient & le respectoient, parce que toutes les fois qu'ils alloient le voir, soit à son habitation, soit au Fort Royal ou au Fort S. Pierre, il les régaloit, les faisoit bien boire, & leur donnoit toujours quelque present. Le Général le chargea de cette commission, & l'Intendant le laissa maître de prendre chez les Marchands tout

ce qu'il jugeroit à propos pour les bien 1695.
régaler & leur faire des presens, qui dans ces sortes d'occasions sont les plus puissantes raisons qu'on puisse apporter pour les convaincre de ce qu'on leur veut faire entendre. Il partit avec une nombreuse suite d'Officiers & de domestiques le 29. Novembre 1708. de la rade du Fort Saint Pierre, & arriva le lendemain sur le minuit à la Basse-terre de Saint Vincent. La mer qui étoit fort rude empêchant les chalouppes de s'approcher assez pour débarquer commodément, le sieur Coullet se jetta dans l'eau, & s'étant fait connoître à une troupe de Caraïbes qui étoient accourus sur le rivage; ils appellerent aussi-tôt leurs camarades, en disant, *c'est le compere Coullet, il faut sauver tout ce qu'il a.* En effet, ils se mirent aussi-tôt à la mer, & apporterent à terre les gens & les bagages dont les chalouppes étoient chargées. Le compere Coullet fut ensuite conduit dans leur grand Carbet, où tous les Capitaines & autres s'empresserent de le venir voir, & de lui témoigner toute l'amitié qu'on peut attendre de ces sortes de gens. Il est vrai qu'on leur faisoit grand'chere, & qu'on les faisoit boire largement. On envoya par ordre du compere avertir tous les Capitaines ou Chefs

1695. des Carbets, tant Caraïbes que Négres; que le compere Coullet étoit arrivé & qu'il vouloit leur parler. Ils vinrent en diligence, & quand ils furent arrivez, le sieur Coullet fit un vin général, c'est-à-dire, une assemblée & festin extraordinaire, afin de leur dire le sujet de sa venuë, & leur distribuer les presens qu'il avoit apportez. Ce fut dans cette assemblée que s'étant fait rocoüer, c'est-à-dire, peindre de rouge comme eux; il leur parla avec tant de force, qu'il les fit renoncer à l'alliance qu'ils avoient fait avec les Anglois: les obligea à mettre le feu à tous les bois de charpente que les Anglois avoient fait dans leur Isle, & dont il y en avoit pour plus de dix mille écus sur le bord de la mer prêt à être embarqué, & qu'il exigea d'eux des ôtages pour sûreté de la parole qu'il lui donnerent de rompre tout commerce avec les Anglois. Tout cela s'exécuta, ils donnerent les ôtages & massacrerent les premiers Anglois qui tomberent entre leurs mains, & apporterent quelques-uns de leurs membres boucanez au Fort Royal, pour faire voir qu'ils avoient entierement rompu avec nos ennemis. Ce fut ainsi que le sieur Coullet dissipa par son adresse une tempête qui auroit fait bien du désordre dans

nos Colonies, sur tout dans un tems où 1695.
nous étions en guerre avec nos voisins les Anglois & les Hollandois. La Cour récompensa les services qu'il avoit rendus en une infinité d'occasions, en le faisant Lieutenant de Roy de la Guadeloupe en 1712. Cette charge lui donna moyen de rendre encore un service des plus considérables à l'Etat & à la Colonie de cette Isle, car les habitans s'étant soulevez à l'occasion de certaine taxe nouvelle qu'on voulut leur imposer en 1715. & ayant pris les armes, le sieur Coullet appaisa par sa prudence & par l'autorité que ses manieres honnêtes, libérales, ouvertes, désinteressées lui avoient acquises sur ces peuples, ces mouvemens séditieux; pourvût à la sûreté du Gouverneur & des autres Officiers de Sa Majesté, & rétablit le calme & la tranquillité dans cette Colonie, dont la perte auroit peut-être entraîné avec elle les autres Isles, si on n'avoit pas éteint de bonne heure cet embrasement. Enfin le sieur Coullet étant venu en France en 1716. pour ses affaires particulieres, M. le Régent qui connût son mérite, l'y arrêta par une pension considérable, la Lieutenance de Roi de l'Isle de Ré, & l'expectative de la premiere pension qui vaqueroit dans l'Ordre

1695. de Saint Loüis, en attendant qu'il se presentât quelque occasion de récompenser ses services d'une maniere plus éclatante & qui lui convint.

Nous partîmes le Lundi onze Avril de grand matin le Pere Martelli & moi, pour le cul-de-sac Robert. Nous trouvâmes à la riviere des Gallions un Canot de Monsieur Monel qui nous attendoit. Il fallut se mettre à entendre les Confessions dès que nous fûmes arrivez; je dis la Messe sur les dix heures, mon Compagnon la dit fort tard : à peine eûmes-nous le tems de dîner, qu'il fallut se remettre à confesser, ce que nous continuâmes de faire tout le Mardi. Le Mercredi le Pere Martelli acheva d'entendre les Confessions, & de communier ceux qui restoient, & s'en retourna à la Trinité, pendant que je m'embarquai dans un Canot de Monsieur de la Vigne-Granval pour aller faire les mêmes fonctions au cul-de-sac François.

J'arrivai d'assez bonne heure à la nouvelle Eglise de ce quartier; je confessai presque jusqu'à midi, après quoi je dis la Messe & je communiai ceux qui s'étoient confessez. Je retournai à l'Eglise aussi-tôt que j'eus dîné, pour confesser & instruire un bon nombre de Négres, &

je m'en retournai si tard chez Monsieur 1695.
de la Vigne, que je pensai être mangé des maringoins & des moustiques, avec les Négres qui me conduisoient dans le canot. Le Jeudi j'achevai de confesser ceux qui étoient en état de communier, remettant les autres après dîné; mais à peine eus-je le tems de manger un morceau, qu'il fallut m'embarquer pour aller au cul-de-sac Simon, éloigné de près de trois lieües du lieu où j'étois, pour confesser & donner les Sacremens à un Commandeur d'une nouvelle habitation. J'y arrivai à tems, mais il n'y en avoit pas de reste. Ce fut un bonheur pour lui, que je fusse dans le quartier, car s'il avoit fallu aller chercher le Curé de la Trinité, qui est éloigné de près de dix lieües, il eût été impossible à ce Religieux d'y arriver assez-tôt pour le secourir. Sa maladie étoit un mal d'estomac qui l'emporta deux heures après que je l'eus quitté pour retourner à l'Eglise. On l'apporta le Vendredi matin; je dis la Messe pour lui & je l'enterrai, & j'achevai de confesser les Négres. Après dîné je partis pour venir coucher au cul-de-sac Robert chez Monsieur Bouchard, où le canot de Monsieur Joyeux me devoit attendre.

J'y arrivai tout à propos pour voir ti-

1695. rer à terre un Lamantin femelle que ses Négres avoient harponné. J'avois entendu dire beaucoup de choses du Lamantin, mais je n'en avois point encore vû, parce qu'il est devenu assez rare, depuis que les bords de la mer sont habitez. Ce poisson cherche les endroits où il y a des rivieres, parce qu'il y vient boire de l'eau douce une fois ou deux chaque jour, après qu'il a mangé une certaine herbe qui croît au fond de la mer : mais il s'éloigne dès qu'il entend le moindre bruit, car il est fort craintif, & il a l'oüie aussi subtile, qu'il a la vûë mauvaise : au contraire de la Tortuë qui a la vûë très-perçante & qui est sourde.

Description d'un poisson appellé Lamantin ou Manati.

Les Espagnols appellent Manate ou Manati, c'est-à-dire, poisson qui a des mains, ce que nous appellons Lamantin. On pourroit, ce me semble, l'appeller vache marine; sa gueule, ses mammelles, sa maniere de mettre dehors ses petits & les allaiter ayant beaucoup de rapport à cet animal terrestre.

Je mesurai celui qui étoit chez Monsieur Bouchard, il avoit quatorze pieds neuf pouces de longueur, depuis le bout du musle jusqu'à la naissance de la queuë; il étoit tout rond jusqu'à cet endroit-là. Sa tête étoit grosse, sa gueule large avec de

Tom. 2. pag. 256.



grandes babines, & quelques poils longs 1695.
& rudes au deſſus. Ses yeux étoient très-petits par rapport à la tête, & ſes oreilles ne paroiſſoient que comme deux petits trous. Le col eſt fort gros & fort court, & ſans un petit mouvement qui lui fait ployer un peu la tête, il ne ſeroit pas poſſible de diſtinguer la tête du reſte du corps.

Je ne ſçai comment on a pû donner le nom de pieds ou de mains aux deux nageoires qu'il a un peu au deſſous du col qui ſe replient ſous le ventre, dont quelques auteurs prétendent qu'il ſe ſert pour ſe traîner ſur terre. Il faut n'avoir jamais vû ce poiſſon pour en parler ainſi. Premierement, il s'en faut bien que ces prétendus pieds ou mains ayent aſſez de force pour ſoutenir ou pour faire mouvoir un corps auſſi peſant qu'eſt celui de ce poiſſon. En ſecond lieu, je me ſuis informé de ce fait d'un très grand nombre de perſonnes, & ſur tout de nos Flibuſtiers qui n'ont ſouvent d'autre reſſource pour vivre que la pêche du Lamantin, qui tous m'ont aſſuré que ni eux ni les Indiens de l'Iſthme de Darien, qui ſont ſans contredit les meilleurs pêcheurs du monde, n'ont jamais vû de Manate à terre. Les pieds ou mains du Lamantin ou plu-

1695. tôt ses nageoires ne sont ainsi appellées, que parce qu'il s'en sert pour porter ses petits, ou pour les tenir pendant qu'il leur donne à téter. Ces nageoires ressemblent assez aux pates de la Tortuë, comme je les ai dépeintes dans ma premiere Partie; il est vrai qu'elles sont plus grosses & plus longues, & cela est juste, car l'animal est bien plus gros. Si on les doit appeller pieds ou mains, je le laisse au jugement des lecteurs; je ne ferai querelle à personne pour ne pas embrasser mes idées. Le Lamantin femelle a deux mammelles rondes, celles du Lamantin que je mesurai avoient sept pouces de diametre, sur quatre pouces ou environ d'élevation: le tetin étoit gros comme le pouce, & sortoit un bon pouce au dehors. Ce poisson qui est tout rond depuis la tête jusqu'à la naissance de la queuë avoit huit pieds deux pouces de circonference. Sa queuë étoit comme une large palette de dix-neuf pouces de long, depuis sa naissance jusqu'à son extrémité; elle avoit environ quinze pouces dans sa plus grande largeur: son épaisseur tout au bout étoit d'environ trois pouces. Elle avoit assez la figure de ces plaques de fer dont on fait les socs de charuë lorsqu'elles sortent de la forge. La peau de ce poisson

eft épaiffe fur le dos prefque comme deux 1695.
cuirs de bœuf, mais elle eft beaucoup plus mince fous le ventre. Elle eft de couleur d'ardoife, brune, d'un gros grain & rude, avec des poils de même couleur clair-femez, gros & affez longs. On comptoit que ce Lamantin pefoit huit cens livres. Je ne l'ai pas pefé; mais à la vûë, je croi qu'on ne s'éloignoit gueres de la verité.

Les pêcheurs avoient auffi pris fon petit, il avoit environ trois pieds de long; nous en mangeâmes à fouper. On avoit fait rôtir à la broche le côté de la queuë, la tête & le refte du corps étoient accommodez de differentes manieres. Un veau de lait & ce poiffon ne different en rien, c'eft la même chair, par fa blancheur, fa tendreté, fa délicateffe; le goût & la faveur font les mêmes, & fi je n'avois pas vû ce poiffon avant qu'il fût coupé & cuit, on auroit eu de la peine à me perfuader que ce n'étoit pas de la viande.

Je m'informai comment on avoit pris ce poiffon. Un des Négres prefens me dit que l'ayant apperçû qui dormoit vers l'embouchure de la riviere des Gallions, il étoit venu en diligence chercher fon harpon, fa corde & fa maffe, parce qu'il n'avoit avec lui que de petites lignes.

Maniere de prendre le Lamantin.

1695. Le fer du harpon avoit huit à neuf pouces de long ; à deux pouces & demi de la pointe il y avoit un ardillon. Le haut de la douille étoit garni d'un anneau où un bout de la corde étoit attaché ; il y avoit à l'autre bout un bloc de bois blanc autour duquel la corde étoit roulée. Cette corde ou ligne étoit de la grosseur du doigt.

Le Négre étant revenu avec son équipage, & ayant encore vû le Lamantin s'en approcha le plus doucement qu'il fut possible de peur de l'éveiller, & quand il fut à portée il le darda de toutes ses forces, pendant qu'un autre Négre fila la corde, & jetta à la fin le bloc à la mer. Le poisson prit la fuite dès qu'il se sentit frapé. Les Négres nageant de toutes leurs forces le suivoient dans leur canot, étant guidez par le bloc, qui paroissant toujours sur l'eau, leur indiquoit le chemin que le poisson faisoit. Au bout d'une bonne heure ils s'aperçûrent que le bois ne se mouvoit plus, d'où ils conjecturerent que le poisson commençoit à se fatiguer & qu'il se reposoit : il nagerent alors plus vivement pour reprendre leur bois, & l'ayant attrapé, ils attacherent le bout de la corde à l'avant du canot. Le Négre qui avoit harponné s'y tenoit pour don-

ner un second coup de harpon, s'il en 1695.
trouvoit l'occasion, comme il arrive assez souvent, & montroit avec le bout de sa vare à celui qui gouvernoit le chemin que le poisson prenoit, afin qu'il gouvernât justement de ce côté-là; car il n'étoit plus question de nager, les deux autres Négres étoient assis dans le fond du canot afin de faire le contrepoids & servir de lest. Dès que le poisson sentit le mouvement de la corde, il reprit la fuite, & entraînoit après lui le canot plus vîte qu'un carosse qui est tiré à six chevaux qui courent à toutes jambes. Il fit ce manége encore pendant une heure. A la fin il s'échoüa sur un haut fond où les Négres acheverent de l'assommer à coups de masse. Le petit qui avoit toujours suivi sa mere, s'arrêta auprès d'elle. Le Négre le harponna, il fut pris aussi-tôt & mis dans le canot; mais comme la mere étoit trop grosse, il lui lierent fortement leur ligne à la naissance de la queuë & l'amarerent à l'arriere du canot pour la conduire chez leur maître, où ils eurent besoin du secours des autres Négres pour la tirer sur le sec.

L'herbe dont ce poisson se nourrit est longue de huit à dix pouces, étroite, pointuë, tendre & d'un assez beau verd.

Nourriture du Lamantin.

1695. On voit des endroits dans la mer, dont le fond est comme une prairie. Les Tortuës en mangent aussi. Il est aisé de voir quand ces animaux sont en pâture, parce que l'herbe qui leur échape en machant ou en la coupant vient au dessus de l'eau.

Proprietez des côtes & des os des Lamantins.

Si j'avois sçû que les os des côtes du Lamantin étoient bons pour les hemoragies, & pour les flux & pertes de sang, je m'en serois bien muni; mais je n'ai sçû ce secret que quelques années après, & je n'ai pas trouvé depuis une occasion aussi favorable pour en avoir. On prétend que le Lamantin a quatre os dans la tête qui sont specifiques pour la gravelle & pour la pierre. Comme je n'en ai point vû d'experience, je n'en dirai rien. Souvent un remede ne réussit pas, parce qu'il est mal préparé, ou donné à contretems. La graisse du Lamantin est très-bonne; elle se resoud facilement en huile qui ne rancit jamais, & qu'on employe à differens usages.

Je partis le Samedi 16. Avril deux heures avant le jour. Monsieur Bouchard qui avoit fait des présens de sa pêche à ses voisins, m'obligea d'en prendre plus de cinquante livres, & me donna un Négre pour l'apporter jusqu'au fond Saint

Jacques. C'étoit, comme on le peut croire, du meilleur endroit, qui eſt depuis le milieu des côtes juſque ſous le ventre. Il eſt certain qu'on ne peut voir une chair plus blanche, plus tendre & plus délicate que celle-là. 1695.

Je trouvai au fond Saint Jacques un de nos Négres du Moüillage, que le Supérieur avoit envoyé m'y attendre & m'apporter une Lettre. J'y fis réponſe ſur le champ, & fis partir le Négre avec dix livres de Lamantin que je lui envoyai. Nous en mangeâmes à dîné au fond Saint Jacques. J'en laiſſé un morceau au Curé de la grande Ance; je pris en paſſant le Pere Breton pour venir ſouper avec mon voiſin Monſieur du Roi, & j'en envoyai à Meſſieurs Michel & Dauville.

Je trouvai à mon retour un malade auquel je ne m'attendois pas. C'étoit un jeune homme de vingt-deux ans, fort ſage & fort dévot, nommé Philippes Roche, fils de la veuve de ce nom, dont j'ai parlé au commencement de ces Mémoires. Depuis mon départ pour le cul-de-ſac de la Trinité, il avoit fait un voyage au Fort Saint Pierre, dont il étoit revenu chez ſa mere quelques heures avant que j'arrivaſſe chez moi. Il ſe plaignoit d'un grand mal de tête & de

1695. reins, ſimptomes ordinaires du mal de Siam, mais on ne pouvoit s'imaginer que ce le fut, parce que depuis près de ſept ans que ce mal regnoit dans les Iſles, aucun Créole, c'eſt-à-dire, aucune perſonne née dans le pays n'en avoit été attaqué. Il commença dès la même nuit à jetter du ſang en abondance par la bouche & par le nez, ce qui ne laiſſant plus lieu de douter que ne fût le mal de Siam, on l'avoit ſaigné au pied & au bras preſque en même tems. Je l'allai voir auſſi-tôt que je fus averti de ſa maladie, & comme tout eſt à craindre dans ce dangereux mal, je le confeſſai, réſolu de lui donner la Communion dès que ſon vomiſſement ſeroit ceſſé. Le ſoin qu'on eut de lui, & les remedes ne furent cependant pas capables de lui ſauver la vie; mais ſa jeuneſſe jointe à une bonne conſtitution qui n'avoit point été alterée par aucune débauche, lui fit réſiſter au mal juſqu'au quinziéme jour qu'il mourut. Il a été le premier qui ait réſiſté ſi long-tems & qui en ſoit mort. Ce qu'il y eut de particulier dans ce malade, c'eſt qu'environ deux heures avant de rendre l'eſprit, lorſqu'il ſembloit que ſon corps devoit être épuiſé de ſang, il lui en vint une ſueur ſi forte & ſi abondante, qu'il ſembloit qu'on lui piquoit

Accident extraordinaire dans un


Rameau de
Goiavier.
Goiave.

piquoit tout le corps avec des aiguilles ; 1695.
car non seulement le sang sortoit comme l'eau sort des pores dans les sueurs extraordinaires, mais il jallissoit comme il jaillit de la veine, quand elle vient d'être piquée avec la lancette ; ce nouveau simptome que je n'ai remarqué qu'en ce seul homme, donna matiere à nos Esculapes de faire bien de raisonnemens, aussi inutiles que leurs remedes l'avoient été à ce jeune homme.

Jeune homme attaqué du mal de Siam.

CHAPITRE XIV.

Du Goyavier, du Cerisier & d'un petit poisson appellé Titiri ou P squet.

Je ne sçai comment j'ai differé jusqu'à present à parler des Goyaves, qui est un fruit très-bon, & si commun dans toute l'Amerique, qu'on en trouve par tout, & souvent où on ne voudroit pas & plus qu'on en voudroit, parce que l'arbrisseau qui le porte vient très-facilement par tout où sa graine tombe, & remplit en peu de tems les savannes. Ce fruit ressemble assez à la pomme de rainette, excepté qu'il a une couronne à peu près comme celle de la grenade,

Description de la Goyave.

1695. ſur le bout oppoſé à la queuë. Son écorce paroît unie & douce, quand on la regarde de loin, mais on la trouve rude & pleine d'inégalitez lorſqu'on la conſidere de plus près. Elle a trois lignes ou environ d'épaiſſeur, quand le fruit eſt encore verd, & un peu davantage lorſqu'il a toute ſa maturité. Elle renferme une ſubſtance rouge ou blanche, ſelon la qualité ou l'eſpece du fruit. Cette ſubſtance avant d'être mûre eſt de la conſiſtence d'une pomme ou d'une poire verte, mais elle devient comme le dedans d'une neſle bien mûre, quand elle a toute ſa maturité. Cette ſubſtance renferme & eſt mêlée d'une quantité de petites graines blanches ou rougeâtres, fort inégales & raboteuſes, de la groſſeur d'une graine de navette, ſi dures qu'elles ne ſe digerent jamais. Les hommes & les animaux les rendent comme ils les ont pris, ſans que la chaleur naturelle ni le ferment de la digeſtion y ayent fait aucune impreſſion ni pû éteindre ou mortifier leur germe. De-là vient que les animaux qui en ont mangé, les rendent avec leurs excremens dans les ſavannes ou prairies où ils paiſſent toute l'année; ils prennent racine, levent & produiſent des arbriſſeaux qui couvriroient & gâteroient entierement

les savannes si on n'avoit pas soin de les 1695.
arracher.

Il y a des Goyaves de plusieurs espe-ces, les plus connuës sont les blanches & les rouges. La couleur de la peau de toutes les deux est la même, c'est-à-dire, vertes avant qu'elles soient mûres, & d'un jaune de citron quand elles le sont. Mais les unes ont le dedans blanc, & les autres l'ont rouge, ou pour parler plus juste de couleur de chair. Les graines ou pepins qu'elles renferment sont de la couleur de la pulpe.

Deux especes de Goyaves.

On dit que les blanches sont plus délicates que les rouges. J'ai mangé des unes & des autres une infinité de fois, sans y trouver de difference quand elles se sont trouvées dans un même degré de maturité, & dans la même exposition au soleil. Car il est certain que les fruits d'un même arbre different en bonté, selon qu'ils sont placez du côté du midi ou du septentrion: que les premiers mûrissent bien mieux, & ont leur suc plus cuit & plus épuré que celui des seconds. Cette difference se remarque encore dans le même fruit, dont le côté qui est continuellement exposé au soleil, est toujours plus coloré & meilleur que celui qui n'y est pas exposé.

Remarque sur la bonté des fruits.

1695. L'arbre qui produit les Goyaves, où le Goyavier, est plutôt un arbrisseau qu'un arbre. Je n'en ai point vû qui eût plus de sept à huit pouces de diametre. L'écorce est grise avec de petites taches brunes, elle est fort mince, & fort adherente au bois pendant que l'arbre est sur pied, mais elle se détache aisément, se fend & se roule aussi-tôt qu'il est abbatu. Le bois est grisâtre; ses fibres sont longues, fines, pressées, mêlées & flexibles, ce qui le rend coriace & difficile à couper. Sa feüille est pointuë par les deux bouts, trois fois plus longue que large, assez bien nourrie, rude au toucher, d'un verd pâle: elle est traversée de beaucoup de nervures. Cet arbrisseau pousse beaucoup de branches, & quantité de feüilles toûjours couplées.

Description du Goyavier.

Il fleurit deux fois l'année. Sa fleur ressemble assez à une fleur d'oranger épanoüie; elle est blanche, elle a une odeur fort douce & agréable, mais beaucoup moins de consistence que la fleur d'orange; il porte du fruit en abondance. Comme on trouve de ces arbres dans tous les endroits, on trouve aussi dans les saisons de la maturité de leurs fruits des oiseaux de toute espece qui s'y assemblent pour les manger. Les perroquets,

les periques, les Aras, les ramiers, les 1695.
merles recherchent ces fruits, en mangent quantité & s'en engraissent extrémement. On est sûr de ne pas manquer de grives ou tourdes quand les Goyaves sont mûres, car elles en sont fort friandes & si gourmandes, qu'elles chassent à grands coups de bec les autres oiseaux. C'est pour lors qu'on en prend en quantité, sans se donner la peine de les tirer : cette chasse est pour les enfans, ils font des attrapes avec un crin de cheval & une Goyave bien mûre, & en prennent en quantité. Nous avons des grives de deux sortes, de grises & de noires, celles qui ont les pieds jaunes sont toujours les plus grasses, & par conséquent les plus délicates.

Propriétez de la Goyave.

Ce fruit est si sain qu'on le peut manger en quelque état qu'il soit, sans craindre d'en être incommodé. Si on le mange verd il resserre le ventre, & si on le mange bien mûr il le lâche. Ses bourgeons boüillis avec un peu d'orge & de reglisse font une tisanne excellente pour la diarée, & même pour le flux de sang lorsqu'il n'est pas trop inveteré.

Differentes manieres de se servir de ce fruit.

On mange ce fruit en plusieurs manieres. Les femmes, dont le goût est ordinairement dépravé, l'aiment mieux verd que quand il est mûr. Je me suis

1695. trouvé quelquefois dans des maisons, où cinq ou six femmes ou filles Créoles faisoient collation : je regardois avec étonnement comment elles pouvoient manger des Goyaves vertes, des cannes de sucre, des oranges, des melons d'eau & des ananes, & tout cela sans pain, sans vin & sans crever. Est-ce la bonté des fruits ou celle de leur tempérament qui les conservoit ?

Goyaves cuites au four.

J'ai mangé des Goyaves cuites au four & devant le feu, comme on fait cuire des pommes, avec un peu de sucre. Cette maniere qui n'est pas des plus usitées ne laisse pas d'être fort bonne.

Goyaves mangées cruës.

La maniere la plus ordinaire de les accommoder, est après les avoir pelées legerement, de les couper par tranches & les mettre pendant une demie heure dans le vin avec un peu de poudre de canelle.

On les met en compote en deux façons.

Deux sortes de compotes de Goyaves.

La premiere est après les avoir pelées legerement de les faire boüillir dans l'eau claire, jusqu'à ce qu'elles soient à demi-cuites, après quoi on les retire & on les fait égouter. On les coupe alors par moitiez ou par quartiers, & on acheve de les faire cuire dans un sirop clarifié & de peu de consistence, dans lequel on met un peu de canelle en bâton.

L'autre maniere eſt de les vuider après 1695. les avoir pelées, pour ôter toute la pulpe & les graines. On fait boüillir dans du ſucre clarifié cette pulpe & ces graines, pendant qu'on fait cuire à demi la chair du fruit dans l'eau claire. On paſſe enſuite le ſucre où la pulpe & les graines ont boüilli, dans un linge, & on les preſſe pour en exprimer tout le ſuc, & on acheve de faire cuire les Goyaves dans ce ſuc avec un peu de canelle. Cette compote eſt bonne, elle eſt pectorale; on en donne aux malades.

Gelée de Goyaves

On ſe ſert encore des Goyaves pour faire de la gelée. Pour cet effet on fait boüillir les Goyaves pelées & coupées par morceaux, juſqu'à ce qu'elles ſoient preſque conſommées, & qu'il reſte peu d'eau. On les preſſe pour lors dans un linge pour en exprimer tout le ſuc, qu'on acheve de faire cuire dans un ſirop bien clarifié, & de la conſiſtence neceſſaire. On y jette quelques goutes d'eſſence d'ambre ou autre; en le retirant de deſſus le feu & en refroidiſſant, il prend la conſiſtence de gelée. Si on veut lui donner une belle couleur rouge, il n'y a qu'à y mêler un peu de ſirop ou de jus d'ozeille de Guinée, ou de pommes de raquettes.

Enfin on ſe ſert des Goyaves pour faire

1695. des pâtes & des candis, comme on fait des autres fruits.

Le bois du Goyavier est très-bon à brûler. Il fait un feu vif & ardent, & dure beaucoup. On en fait aussi d'excellent charbon pour les forges.

Deux saisons partagent l'année.

Tous les païs qui sont situez entre les deux tropiques n'ont que deux saisons; celle des pluyes, & celle de la sécheresse. On regarde la premiere comme l'hyver, & la seconde comme l'été. Il seroit plus à propos à mon avis de prendre la saison des pluyes comme un printems où la nature se renouvelle, & celle de la sécheresse comme un automne, où les moissons du sucre, du cacao & des autres fruits sont plus abondantes & meilleures. Du reste la chaleur est à peu près égale.

Dans les pays qui sont situez au Nord de la Ligne, comme sont les Antisles, les pluyes commencent dans le milieu ou au plûtard à la fin du mois de Juillet & durent jusqu'au mois de Decembre. Ce n'est pas à dire qu'il pleuve continuellement pendant ce tems-là: mais il ne se passe gueres de jours qu'il ne pleuve, & souvent les grains se suivent de près, durent long-tems & tombent avec violence. Les éclairs & le tonnerre les accompagnent souvent, sur tout à S. Domin-

gue où ils sont effroyables. Mais quoique 1695.
ces pluyes soient incommodes pour ceux qui sont en campagne ou qui ont du sucre à faire, il faut pourtant avoüer que ce sont elles qui rendent les terres fertiles. En effet dès que les premiers grains sont tombez, on voit tout reverdir & se renouveller. Les savannes dépoüillées de leur verdure par la sécheresse qui avoit grillé les herbes de maniere qu'elles paroissoient plutôt des sables arides que des prairies, se couvrent d'herbes en moins de vingt-quatre heures, & ces herbes croissent à vûë d'œil. On voit les arbres pousser de nouvelles feüilles à mesure qu'ils laissent tomber les anciennes, & on sent dans l'air une fraîcheur agréable. Mais tous ces avantages sont contre-balancez par la crainte où l'on est d'essuyer des ouragans qui n'arrivent jamais que dans cette saison : c'est-à-dire, ainsi qu'une longue expérience l'a confirmé, depuis le vingtiéme de Juillet jusqu'au quinziéme d'Octobre.

Aussi-tôt que les pluyes ont commencé on trouve les embouchures des rivieres & toutes les roches qui sont aux environs ou dans leur lit, couvertes d'une infinité de petits poissons de toutes especes, qui ne sont pas plus grands & gueres plus gros

1695. que de grosses épingles. Il faut que dans ce tems-là les poissons de mer & d'eau douce ayent laissé aller leurs œufs, qui étant éclos s'attachent à toutes les roches qu'ils trouvent aux embouchures des rivieres, la nature leur ayant donné l'instinct de se retirer dans ces lieux de sûreté où les gros poissons ne sçauroient les aller dévorer. C'est effectivement dans ce tems-là qu'on trouve le plus grand nombre de poissons à la côte.

On appelle ces petits poissons du nom de *Titiri*, à la Martinique. Je croi que ce terme est Caraïbe. On les nomme *Pisquet*, à la Guadeloupe. Il s'en trouve en quelques endroits de la Mediterranée. Les Italiens les appellent *Lattarini*. On en trouve quatre ou cinq jours devant & autant de jours après les pleines lunes des mois de Juillet, Août, Septembre & Octobre. Dans les premiers jours ils sont blancs comme neige, peu à peu ils grossissent & deviennent gris, & ne sont plus si délicats.

Titiri Pisquet ou Lattarini, petit poisson. Sa pêche.

La pêche en est fort facile. Quatre personnes prennent un linceul chacune par un coin, & le tenant étendu elles le passent sous l'eau, où pour parler plus juste entre deux eaux, aux endroits où ils voyent formiller une plus grande quan-

tité de ces poiſſons, & s'élevant en l'air 1695.
ils en prennent des milliers. Lorſqu'ils ſe tiennent au fond de l'eau, il n'y a qu'à marcher dans la riviere pour les faire lever, & paſſer le linceul par deſſous.

Il eſt encore plus facile de prendre ceux qui s'attachent aux roches, où j'en ai vû quelquefois de l'épaiſſeur d'un pouce: car on n'a qu'à les faire tomber avec la main dans un coüy que l'on tient deſſous.

Differentes manieres de l'apprêter.

L'abondance & la délicateſſe de ce poiſſon, fait que tout le monde en mange; & il n'eſt pas beſoin de grands apprêts pour le rendre de bon goût. On ſe contente ſouvent de le faire cuire dans l'eau avec du ſel, du piment, & un bouquet de fines herbes. Il n'y a ni écailles à ôter, ni arrêtes à craindre, il porte ſon beurre avec ſoi, car quoiqu'il ſoit petit, il ne laiſſe pas d'être gras.

On le met auſſi entre deux plats avec un peu de beurre frais, des herbes fines, du poivre, du ſel & des écorces d'orange, & quand on eſt prêt de ſervir on l'arroſe d'une ſaulce liée avec un jaune d'œuf & du vinaigre, & on rappe deſſus un peu de muſcade.

Quelquefois on l'accommode en bignets. On prépare une pâte claire pendant qu'on le trempe dans l'eau boüillante, &

1695. qu'on le laisse égoûter. Après quoi on en prend avec une cuiller à peu près autant qu'on prendroit d'une pomme coupée en rouelle. On le trempe dans la pâte, & on le jette dans le beurre, huile ou saindoux boüillant, où on acheve de le cuire. Quelques personnes se contentent quand il est sorti de l'eau boüillante & égoûté, de le rouller dans la fleur de farine, & de le frire. Il se met en petites boulettes que l'on mange avec le jus d'orange. Enfin de quelque maniere qu'on l'accommode il est toûjours très-bon, très-délicat & très-nourrissant.

Comme la saison des pluyes est le vrai tems du jardinage, j'envoyai à la Basse terre chercher quelques pieds de cerisiers pour les planter dans mon jardin que j'avois soin de remplir de toutes sortes d'arbres & de plantes. Cet arbrisseau ressemble assez au Grenadier, le bois est gris, il jette beaucoup de branches bien chargées de feüilles, presque de même figure & couleur que celles du Grenadier, mais un peu plus grandes & moins épaisses. Il fleurit deux fois chaque année. Ses fleurs viennent par bouquets, elles sont composées de cinq petites feüilles blanches, qui font une espece de calice, dont la capacité est toute remplie de petits filets

Cerisier. Sa description, & de son fruit.

ou étamines blanches, douces & déliées 1695.
comme de la ſoye : d'une odeur approchante de celle de jaſmin. Le fruit qui ſuccede à la fleur eſt un peu plus gros que les ceriſes qu'on appelle à Paris des griottes, & de même couleur. Sa queüe eſt courte ; le côté qui lui eſt oppoſé n'eſt pas rond, mais un peu plat, avec un petit enfoncement dans le milieu. Ce fruit n'a point de noyau, mais il a en ſa place une eſpece de cartillage comme le zeſt d'une noix compoſé de ſix petits aîlerons d'une ligne & demie de largeur ſur trois lignes de hauteur, qui n'a pas plus de dureté & de ſolidité que les zeſts des noix quand elles ſont mûres & fraîchement cüeillies. Le goût de ces ceriſes approche aſſez de celui des griottes, mais il faut pour cela qu'elles ſoient bien mûres, car quand cette qualité leur manque, elles ſont fort acides.

On les confit comme les ceriſes d'Europe, & on en fait de la gélée ; crües ou cuites elles ſont toujours fort bonnes & fort ſaines.

Cet arbriſſeau que l'on peut tailler preſque comme le boüis, vient de bouture ou de graine : depuis que la graine eſt levée, ou que la bouture eſt repriſe, il ne faut que huit à neuf mois pour le voir rapporter du fruit.

CHAPITRE XV.

Description d'un ouragan. Maniere de mariner les Ramiers.

IL y eut cette année dans nos Isles un ouragan qui fut des plus extraordinaires. J'ai déja remarqué qu'ils n'arrivent que depuis le vingtiéme de Juillet jusqu'au quinziéme d'Octobre. Je croi pourtant que cette régle n'est pas si générale ni si bien établie, qu'il n'y puisse avoir quelque exception & quelque changement ; car elle n'est fondée que sur la remarque qu'on a faite depuis que le païs est habité par les François qu'il n'en est jamais arrivé avant le vingtiéme de Juillet, ni après le quinziéme d'Octobre: de sorte qu'avant & après ces deux termes on se croit dans une entiere sûreté.

Tempête appellée ouragan.

On entend par le mot d'ouragan une tempête ou vent impetueux qui fait tout le tour du compas ; c'est-à-dire qui parcourt & qui souffle de tous les points de l'horison les uns après les autres : de sorte que ce qui a été ébranlé quand il souffloit d'un côté, est emporté, arraché ou démoli quand il souffle de la partie opposée.

Il ne dure pour l'ordinaire que vingt-quatre heures : & ſa plus grande force ne ſe fait reſſentir que pendant douze ou quinze heures au plus, ce qui n'eſt que trop ſuffiſant pour faire de très-grands déſordres. 1695.

Il eſt ordinairement précedé par un grand calme, un ciel ſerain & un tems fort doux. Peu à peu l'horiſon ſe charge de nuages, & devient gras, comme on parle dans le païs; on voit enſuite la mer briſer ſans qu'on ſente le moindre vent. On voit les oiſeaux dans une eſpece d'inquiétude qui volent de tous côtez, qui s'approchent des maiſons & des falaiſes comme s'ils cherchoient des endroits pour ſe mettre en ſûreté. Les bêtes à quatre pieds s'aſſemblent & ſe mettent en troupes comme j'ai dit qu'elles ſont quand elles ſentent les approches d'un tremblement de terre, elles frappent des pieds & meuglent avec quelque ſorte d'effroi. Le vent ſe leve peu à peu, & ſouffle enfin avec une impétuoſité extraordinaire. Quand il eſt accompagné de pluye, on a ſujet de craindre davantage, parce que l'eau humectant la terre qui ſoûtient les arbres, les cannes, le manioc & les autres choſes qui ſont ſur la terre, la rend molle, & donnent par conſéquent plus

1695. de facilité au vent de les arracher, que quand le terrain eſt ſec, & par conſéquent plus ferme. On avoit prétendu juſqu'alors que quand il fait de grands coups de tonnerre il diſſipoit le vent, & faiſoit ceſſer l'orage; cependant on remarqua tout le contraire cette année. La ſaiſon des pluyes étoit venuë de fort bonne heure, il avoit plû à outrance, & il avoit tonné effroyablement quantité de fois, de ſorte qu'on ſe croyoit exempt d'un ouragan. Mais la pluye recommença avec plus de force que de coûtume le Dimanche deuxiéme Octobre, mêlée de grains de vent furieux avec de grands coups de tonnerre: elle dura ainſi ſans preſque diſcontinuer juſqu'au Vendredi ſeptiéme qu'elle ceſſa tout à coup ſur les ſix heures du matin.

Nous crûmes alors que tout étoit fini, & je me préparois à remettre mon Egliſe en état d'y dire la Meſſe. Car dès le Lundi l'apparence d'un ouragan me faiſant craindre que le comble de l'Egliſe ne fût emporté, parce que toute la nef & une partie des Chapelles n'étoient fermées que par des baluſtres ſans contrevents, j'avois à tout hazard retiré le Très-Saint Sacrement du Tabernacle, & je l'avois ſerré le plus décemment qu'il m'avoit été poſſible dans une grande armoire que

j'avois couverte avec un tapis, & par deſ- 1695.
ſus avec une toile cirée bien cloüée. J'avois fait contrebouter l'armoire avec de bonnes pieces de bois, & j'avois ajuſté des planches par deſſus, afin que ſi le comble venoit à tomber, il n'arrivât aucun accident à ce que j'y avois renfermé. J'étois donc prêt à remettre toutes choſes en leur place, & j'avois déja fait appeller mon Sacriſtain quand j'entendis que le vent recommençoit à ſouffler avec plus de violence qu'il n'avoit encore fait. Pour lors on ne douta plus que nous n'euſſions un ouragan de vent dans toutes les formes, après avoir eſſuyé un déluge d'eau avec beaucoup de vent & de tonnerre les cinq jours précedens. Je me retirai dans ma maiſon; mais mon voiſin M. du Roy m'envoya prier d'aller paſſer le mauvais tems avec lui, parce qu'il me croyoit plus en ſûreté dans ſa maiſon que dans la mienne. Il fallut monter à cheval pour m'y rendre, & m'y tenir en embraſſant le col du cheval, ſans quoi le vent m'auroit emporté. Je n'aurois pourtant pas pris de voiture pour faire un trajet d'environ trois cens pas qu'il y avoit de ma maiſon à la ſienne ſi le chemin avoit été pratiquable; mais la ſavanne quoique fort élevée & fort en pente, étoit comme une

1695. mer, où les élevations du terrain paroissoient comme de petites Isles, tout le reste étant couvert de plus de deux pieds d'eau qui couloit comme un torrent. J'arrivai enfin chez mon voisin, & j'y passai le reste de la journée & toute la nuit. Mes gens se baricaderent de leur mieux dans ma maison. Le fort du vent commença sur les deux heures après midi par le Sud, il vint au Sud-Oüest, puis à l'Oüest, il sauta au Nord sur les sept heures, & acheva le tour du compas avec la même violence sur les quatre heures après minuit, à ce qu'on me dit, car je m'étois mis dans un hamac sur les dix heures, où je m'endormis si bien que je ne sentis & n'entendis rien de tout ce qui se passoit; je ne me réveillai que sur les cinq heures, quand tout étoit presque achevé. Il est vrai que de tems en tems le tonnerre me faisoit tressaillir, & que je me réveillois quelquefois en sursault, quand le changement du vent faisoit trembler & craquer la maison plus qu'à l'ordinaire; mais je me rendormois dans le moment, ce qui fit dire à tout le monde que j'avois peut être été le seul de toute l'Isle qui eût dormi pendant cette effroyable nuit.

Le vent & la pluye durerent encore jusqu'à neuf heures, mais d'une maniere

moderée, ce qui ne paroissoit rien en 1695.
comparaison de ce qu'on avoit ressenti pendant la nuit. A midi l'horison fut clair de tous côtez. Le vent ordinaire d'Est commença à souffler, & le plus beau tems du monde succeda au plus affreux que l'on eût vû depuis bien des années. Mais il ne repara pas les dommages infinis que l'ouragan avoit causé. C'étoit une chose pitoyable de voir les arbres abbatus les uns sur les autres, ceux qui étoient demeurez sur pied sans feüilles & sans branches, les cannes & les maniocs arrachez, les cacoyeres presque ruinées, les maisons renversées ou découvertes, les chemins rompus : les endroits les plus unis réduits en fondrieres & en ravinages : les animaux les plus domestiques étoient devenus sauvages, ils regardoient avec effroi de tous côtez, & sembloient ne plus reconnoître les lieux où ils étoient tous les jours, & veritablement ils n'étoient plus reconnoissables, car on ne pouvoit rien ajoûter à la désolation qu'on voyoit de tous côtez. Dieu conserva mon Eglise pour laquelle je craignois extrêmement ; elle en fut quitte aussi-bien que ma maison pour quelques rangs d'essentes qui furent emportées avec les planches du faitage. La Cabesterre souffrit beaucoup,

1695. mais ce fut encore toute autre chose à la basse-terre & au fort Royal. Notre Couvent du Moüillage qui en ce tems-là n'étoit que de bois, & fort vieux, pensa être emporté par une ravine d'eau qui tomboit du morne au pied duquel il étoit bâti: il fut presque entierement découvert aussi bien que l'Eglise.

Pendant que le vent étoit à l'Oüest il fit tellement enfler la mer & la porta avec tant de violence contre la terre, qu'elle emporta une batterie de huit canons qui étoit à l'embouchure de la riviere Saint Pierre, elle ruina une partie des murailles du Fort, les logemens du Général, avec l'angle du côté de l'Oüest. Six ou sept vaisseaux & quantité de barques vinrent à la côte, où la plûpart furent mis en piece. Toute cette grande & longue ruë qu'on appelloit la Gallere, de plus de sept à huit cens pas de long, fut tellement ruinée qu'on ne pouvoit pas connoître le lendemain les lieux où il y avoit eu des maisons, tant la mer y avoit apporté ou découvert de grosses roches. De toutes les maisons qui formoient ce quartier, il n'en resta que trois ou quatre, avec le magazin de la Compagnie de Guinée, & un autre qui ayant de gros murs en forme d'éperons pour soûtenir les terrasses qui

étoient devant leurs portes, rompirent 1695.
la violence de la mer, & ſe garantirent ainſi de ſa fureur & de ſon impétuoſité.

Il me ſemble avoir déja remarqué que la plûpart des arbres de l'Amerique ont peu de racines en terre, & qu'ils ne ſont ſoûtenus que par de grandes cuiſſes dont les extrémitez ſemblent plutôt ramper ſur la terre que d'y pénetrer ſuffiſamment pour y prendre de la nourriture; en effet, elles n'y entrent pas de la profondeur d'un pied. Il y avoit une infinité d'arbres de cette ſorte que le vent avoit arrachez, qui étant renverſés ſur le côté faiſoient comme des murailles, tant ces grandes cuiſſes remplies de terres entre les fentes des racines étoient droites & hautes. J'ai vû avec étonnement des arbres de plus de deux pieds de diamettre coupez par la moitié, & emportez à plus de mille pas du reſte de leur tronc.

La premiere choſe à laquelle il fallut penſer, fut la réparation des chemins. Ma Paroiſſe eut beaucoup à travailler, parce que preſque toutes les habitations étant ſeparées les unes des autres par des rivieres ou par des ravines extrémement profondes, la pluye avoit tellement gâté & dégradé les chemins, qu'ils étoient impratiquables.

1695. Tout le bien que produisit cet ouragan à ceux qui n'avoient pas grand'chose à perdre comme moi, fut que pendant la pluye qui préceda l'ouragan, les endroits des savannes & des jardins qui n'étoient pas innondés, étoient couverts d'une infinité d'oiseaux de mer & de riviere, comme canards sauvages, poules d'eau, pluviers, cercelles & alloüettes de mer qu'on tuoit par les fenêtres en telle quantité qu'on vouloit.

Précaution pour conserver les arbres fruitiers.

Mon jardin souffrit un peu de ce mauvais tems, mais beaucoup moins qu'il n'auroit fait sans la précaution que j'avois eu de mettre quatre ou cinq cordes à la naissance des branches des arbres que je voulois conserver avec plus de soin, & d'amarer les bouts à des piquets que j'avois fait enfoncer bien avant en terre. Le vent faisoit ployer les arbres, mais les cordes les soutenoient de sorte que je n'en perdis aucun.

Le Dimanche 9. Octobre, je dis la Messe assez tard, pour donner le tems à mes Paroissiens de s'assembler, parce que les chemins ne permettoient pas qu'on pût aller à cheval, ni qu'on marchât fort vîte.

Oiseaux qui quittent la Martinique.

Nous nous apperçûmes ce jour-là qu'il passoit beaucoup d'oiseaux comme per-

roquets, grives, ramiers & autres, qui 1695.
prenoient la route de la Dominique, qui n'eſt éloignée du Macouba que de ſept lieuës. Les perdrix, les tourterelles & les ortolans prenoient auſſi le même chemin; mais quand ils avoient un peu volé ſur la mer, ils revenoient vers la terre ſi las & ſi fatiguez qu'ils tomboient ſans avoir la force de ſe relever, de ſorte qu'on les prenoit à la main. J'en pris moi-même quelques-uns. C'auroit été prodiguer ſa poudre que de les tirer dans ce tems-là.

La raiſon qui obligeoit tous ces oiſeaux à changer de demeure, eſt qu'ils ne trouvoient plus de graines dans les bois pour ſe nourrir. Ceux de nos quartiers croyoient apparemment en trouver à la Dominique, qui eſt la terre la plus voiſine, & ceux de la Dominique penſoient en trouver dans nos quartiers, de ſorte que le jour ſuivant nous vîmes des nuages de ramiers, de perroquets & de grives qui venoient de la Dominique ou qui en revenoient ſi abbatus par la faim & par la fatigue, que quelques-uns tomboient dans la mer, d'autres ſur le ſable, d'autres dans nos ſavannes, & d'autres enfin qui n'avoient pas la force de ſe tenir ſur les branches des arbres où ils ſe poſoient en arrivant. Nos habitans ſe vangerent ſur

1695. ces pauvres oiseaux des dommages que l'ouragan leur avoit causé, ils en firent un carnage épouvantable. Il y eut de mes Paroissiens qui en salerent des barils entiers. Je suivis l'exemple des autres, & j'en fis une assez bonne provision, tant de ceux que je tuai, que de ceux dont on me fit present. Mais la quantité que j'en avois m'auroit été inutile, si on ne m'avoit pas appris le secret de les conserver en les marinant comme je vais le dire. Je ne parle que des ramiers, car pour les grives, les perroquets, les perdrix & autres plus petits oiseaux, il est rare qu'on se donne la peine de les mariner. Pour les ramiers après qu'ils sont plumez, vuidez & flambez, on les met à la broche où on leur donne environ le tiers de leur cuisson, après cela on les fend en deux, on leur coupe la tête & les pieds, & on ôte tous les dedans qui sont attachez aux côtes. On met une couche de sel pilé environ d'un demi-doigt dépaisseur, dans le fond d'une jatte de terre vernissée, ou dans un baril bien étanché : on couvre le sel de feüilles de bois d'inde seches, & on arrange dessus les moitiez des ramiers les unes à côté des autres, en les saupoudrant avec du sel, du poivre & de la graine de bois d'inde battus ensemble. On fait

Maniere de conserver les ramiers en les marinant.

fait ſur cette couche de ramiers une autre 1695.
couche de feüilles de bois d'inde, ſur laquelle on étend d'autres moitiez de ramiers que l'on ſaupoudre comme les premiers, continuant ainſi tant que le vaiſſeau ſoit plein, ou du moins tant qu'on a de ramiers; après quoi on le remplit de vinaigre, & on le couvre. De cette maniere les ramiers ſe conſervent dans toute leur bonté une année entiere & même davantage. J'en accommodai ainſi environ deux cens, qui ſe conſerverent ſi bien, que j'en mangeai à mon retour de la Guadeloupe plus de huit mois après les avoir marinez, & je les trouvai auſſi frais & auſſi bons que le premier jour. Lorſqu'on les tire du baril, il faut les bien laver dans de l'eau tiede, & les y laiſſer tremper environ un quart d'heure, & enſuite les laver & les laiſſer tremper autant de tems dans de l'eau fraiche, & après qu'il ſont égoutez & eſſuyez, achever de les faire cuire comme on le juge à propos ſoit ſur le gril, ſoit en compotte. Il ſemble qu'ils viennent d'être tuez. Si au lieu de les mettre dans du vinaigre, on pouvoit les mettre dans du ſaindoux, comme on met les cuiſſes d'oyes en France dans leur propre graiſſe, je croi qu'ils ſe conſerveroient encore mieux.

1695. L'ouragan dépeupla presqu'entierement nos Isles de perdrix & de grives, & l'on fut près de trois ans sans en voir comme on en voyoit auparavant.

Tourterelles & ortolans de l'Amerique.

Les tourterelles ne se trouvent gueres que dans les endroits écartez où elles sont peu chassées. Celles de l'Amerique m'ont paru un peu plus grasses que celles de France qui sont en échange bien plus grosses que celles de l'Amerique.

Quand on va dans les Islets qui sont aux environs des Isles, dans le tems que les tourterelles font leurs petits, on en prend beaucoup de jeunes avec des filets, on les nourrit dans de grandes cages comme des volieres. Elles s'y engraissent parfaitement bien ; cependant les connoisseurs prétendent qu'elles n'ont jamais le goût si fin que celles qui vivent en liberté. Il est presque impossible de les apprivoiser, quelque soin qu'on se donne, elles sont toujours sauvages. Celles qui vivent en liberté se nourrissent en certains tems de prunes de monbin & d'olives sauvages, dont les noyaux leur demeurent assez longtems dans le jabot ; ce qui a fait penser à quelques personnes qu'elles mangeoient de petites pierres. Elles sont ordinairement fort grasses & d'un très - bon goût.

Les oiseaux à qui nos insulaires ont

donné le nom d'ortolans, ne sont que des 1695.
tourterelles d'une espece beaucoup plus petite que celles dont je viens de parler. Ils sont à peu près de la grosseur d'une caille : leur plumage est gris cendré, le dessous de la gorge tire un peu sur le roux. Ils vont toujours couplez. On en trouve beaucoup dans les bois, ils aiment à voir le monde, se promenant dans les chemins sans s'éfaroucher, & quand on les prend jeunes ils deviennent très-privez. Ce sont des pelottons d'une graisse qui a un goût excellent.

CHAPITRE XVI.

Arrivée d'un Supérieur Général des Missions des Jacobins. On transporte à Saint Domingue la Colonie Françoise de l'Isle de Sainte Croix.

LE Lundi second jour de Janvier 1696. il arriva au Fort saint Pierre une flotte de vaisseaux Marchands escortez par trois navires de guerre. Il y avoit sur cette flotte un nouveau Supérieur Général de nos Missions. C'étoit le Pere Pierre Paul qui avoit été autrefois Supérieur de notre Mission de la Marti-

1696. nique, Religieux de mérite, de beaucoup de zele, & d'une charité pour les pauvres, qui auroit servi de modele à tout le monde, si elle avoit été accompagnée de prudence & de discretion. J'ai parlé de lui dans le cinquiéme Chapitre de ma premiere Partie. M'étant trouvé à la Basseterre quand il arriva, avec la plûpart de nos Peres qui étoient venus pour rendre les visites du nouvel an aux Puissances ; nous nous assemblâmes pour voir de quelle maniere nous pourrions l'empêcher de dissiper le bien de la Mission par ses charitez indiscrettes. Je fus chargé de lui en parler, & quoique je visse bien que cela me mettroit mal dans son esprit, le bien commun l'emporta sur toute autre considération. Je l'allai trouver dans sa chambre : & après lui avoir fait le détail de l'état pitoyable où étoit le temporel de notre Mission, je lui dis que tous les Religieux m'avoient chargé de le prier de ne plus faire de charitez avec des billets de sucre, parce que nous n'étions pas en état de les payer, & qu'il s'en falloit encore beaucoup que ceux qu'il avoit faits autrefois fussent acquittez. Car il est bon de se souvenir de ce que j'ai dit ci-devant que sa coûtume étoit de faire des billets de sucre payables au porteur, & de les

diſtribuer à ceux qui lui demandoient 1696.
l'aumône, & particulierement à de certaines femmes de mauvaiſe vie qu'il vouloit retirer du crime en leur fourniſſant dequoi vivre. Le motif de ces aumônes ne pouvoit être meilleur; mais il falloit auparavant ſupputer ſi notre ſucrerie qui étoit des plus médiocres, pouvoit faire autant de ſucre qu'il écrivoit de billets, & c'étoit juſtement dequoi il ne s'étoit jamais embaraſſé. Je le ſuppliai donc fortement de ne plus ſe donner cette peine, & qu'en échange nous lui remetrions toutes les aumônes dont nous aurions la diſpoſition pour les diſtribuer lui-même comme il jugeroit à propos, à quoi il pouvoit encore ajoûter les retributions de ſes Meſſes Il me parut aſſez content de ces propoſitions, & me promit de ſe conformer à ce que la Miſſion ſouhaittoit de lui. Cependant je crus entrevoir que cette gêne lui déplaiſoit; je le dis à mes Confreres en leur rendant compte de la commiſſion dont ils m'avoient chargé, qui conclurent tous qu'il ne feroit pas long ſejour à la Martinique. Nous vîmes dès le lendemain que nous avions penſé juſte, car il nomma pour Supérieur de la Miſſion de la Martinique le Pere Cabaſſon, avec la qualité

1696. de Provicaire Général & de Vice-prefet Apostolique pendant son absence, & en cas de mort, jusqu'à ce que le Reverend Pere Général y eût pourvû. Il nous déclara qu'il partiroit avec les vaisseaux qui alloient prendre la Colonie de sainte Croix pour la porter à Saint Domingue, où il demeureroit jusqu'à ce qu'il eût établi l'ordre necessaire dans cette Mission. Il avoit amené avec lui trois Religieux, sçavoir le Pere Rosier qui s'en étoit retourné en France au commencement de 1694. le Pere Noguet, & le frere aîné du Pere Romanet dont j'ai parlé au commencement de ces Mémoires.

M du Maitz Intendãt reçoit son congé pour revenir en France.

Monsieur du Maitz de Goimpy notre Intendant reçût par cette flotte le congé qu'il avoit demandé pour retourner en France, après que Monsieur Robert qui avoit été nommé en sa place seroit arrivé. Il eut sujet d'être content de la lettre qu'il reçût de la part du Roi, qui étoit toute pleine de l'estime qu'on avoit pour lui, à cause des importans services qu'il avoit rendus pendant une Intendance de plus de douze ans.

Notre Supérieur Général destina le P. Noguet pour être le premier Curé d'une nouvelle Paroisse qu'on vouloit établir à la Guadeloupe, au quartier de la Pointe-

noire, & le Pere Rosier pour la Paroisse 1696.
du cul-de-sac Robert, & s'embarqua avec le Pere Romanet son Compagnon sur les vaisseaux qui alloient prendre la Colonie de Sainte Croix, pour la porter à Saint Domingue afin d'augmenter celle de cette Isle. Ils partirent le quinze Janvier.

On transporte la Colonie de Sainte Croix à S. Domingue.

Il étoit difficile de pénétrer les raisons qu'on avoit d'abandonner cette Isle, dont la Colonie qui étoit établie depuis soixante ans, étoit alors dans un état florissant, après avoir couté de très-grandes sommes, & consommé une infinité de personnes qui étoient péries dans le commencement de son établissement; car c'est une régle générale & presque infaillible que les premiers qui défrichent une terre n'en joüissent pas, parce qu'ils sont attaquez de maladies dangereuses, & le plus souvent mortelles. En effet, rien n'est plus à craindre que les exhalaisons qui sortent des terres nouvellement découvertes, défrichées & cultivées. Il y avoit encore dans ces commencemens une incommodité qui a causé la mort à bien des gens, c'étoit le manque d'eau douce, parce que cette Isle étant une terre plate, unie & sans aucune montagne un peu considérable, il y avoit par conséquent

1696. peu de fontaines. On n'y trouvoit qu'une ſeule riviere aſſez petite, dans laquelle la mer montoit aſſez haut pour la rendre preſque inutile aux habitans. On avoit remedié à ces défauts par des citernes qu'on avoit faites dans toutes les habitations, de ſorte qu'excepté les fiévres quartes qui attaquoient les nouveaux venus, on y joüiſſoit d'une très-bonne ſanté; la chaſſe & la pêche y étoient abondantes, le ſucre & les autres denrées y venoient en perfection, & la Colonie ſe fortifioit tous les jours. Mais pour ſon malheur elle étoit obligée de vendre ſes ſucres & autres marchandiſes aux Danois de l'Iſle Saint Thomas, pour avoir les choſes dont elle ne pouvoit pas ſe paſſer, & qu'elle ne pouvoit pas eſperer des François, parce que les vaiſſeaux Marchands ne ſe riſquoient pas pendant la guerre de deſcendre ſi bas, à cauſe qu'ils auroient pû être enlevez à la rade, ou eſpiez par les ennemis & enſuite pris au débouquement. Cependant cette neceſſité abſoluë d'avoir recours aux étrangers, ſervit de prétexte aux Intéreſſez dans les Fermes du Roi pour ſe plaindre que ce tranſport des ſucres chez les Danois diminuoit conſidérablement leurs droits d'entrée. On en fit un crime à ces pauvres habitans, &

Raiſons que la Cour a euës pour tranſporter la Colonie de Sainte Croix à S. Domingue.

on s'en ſervit pour appuyer les demandes 1696.
du Gouverneur de Saint Domingue qui faiſoit tous ſes efforts pour augmenter ſa Colonie aux dépens de toutes les autres.

J'ai ſçû par le retour d'un bon nombre d'habitans qui aimerent mieux remonter aux Iſles du Vent, que de demeurer à Saint Domingue, que les trois vaiſſeaux étant arrivez à Sainte Croix, le Commandant fit publier les ordres de la Cour, qui ordonnoit à tous les habitans de s'embarquer avec leurs effets pour aller s'établir à Saint Domingue, où on leur devoit donner des terres à proportion de leurs forces. Il fallut obéïr: mais comme ces trois vaiſſeaux & deux ou trois barques qu'ils avoient avec eux ne ſuffiſoient à peine qu'à porter les perſonnes dont la Colonie étoit compoſée, les Officiers ſubalternes les vexerent d'une étrange maniere quand il fallut embarquer leurs effets. Ils affectoient de ne point trouver de place pour les meubles & les marchandiſes: de ſorte que pour en embarquer une partie, les Propriétaires étoient obligez de leur vendre l'autre au prix qu'ils en vouloient donner; les acheteurs étant bien ſûrs de les leur revendre ou à d'autres gens de Saint Domingue bien plus cher qu'ils ne l'avoient acheté. On laiſſa dans

1696. l'isle les chevaux, les bêtes à corne & à laine; on mit le feu aux maisons, on démolit le Fort, & on mit à la voile. Nous embarquâmes nos esclaves qui étoient au nombre de quatre-vingt-quatre grands ou petits, avec ce que nous pûmes des attirails de notre sucrerie. Cela a servi à faire l'établissement que nous avons à Leogane, dont nous avons été obligez d'acheter le fond, que la Mission de la Guadeloupe a payé pour la plus grande partie.

Pendant le peu de jours que notre Superieur Général demeura à la Martinique, le Religieux qui avoit soin de notre habitation de la Guadeloupe le vint voir, & lui proposa de faire un moulin à eau à une habitation que nous avons à une lieuë du bord de la mer, dans le quartier appellé le Marigot. On ne manqua pas de jetter les yeux sur moi pour conduire cet ouvrage, & on me pressa fortement de m'en charger. J'eus toutes les peines du monde à m'y résoudre, parce que depuis la mort du Pere Caumels, j'avois entierement perdu les idées qu'on m'avoit inspirées de gouverner notre temporel, résolu de me borner au soin de ma Paroisse & d'employer le reste de mon tems à l'étude. Mais enfin il fallut malgré moi com-

mencer cette pénible carriere, & quitter 1696.
ma ſolitude & mon repos, ſous la promeſſe que le Supérieur me fit de me rendre ma Paroiſſe ſitôt que j'aurois vû ce qu'on pouvoit faire à la Guadeloupe, & que j'aurois tracé l'ouvrage, ſi je ne voulois pas l'exécuter entierement. On me permit de charger du ſoin de ma Paroiſſe qui je voudrois de nos Peres, afin que je fuſſe ſûr que ce que j'y laiſſois ſeroit bien entretenu & bien conſervé. Je priai le P. Etienne Aſtrucq de me rendre ce ſervice; nous étions bons amis, & je le connoiſſois très-capable de contenter parfaitement bien mes Paroiſſiens; & je me préparai au voyage de la Guadeloupe.

CHAPITRE XVII.

L'Auteur part pour la Guadeloupe. Deſcription des Barques, Brigantins & Corvetes dont on ſe ſert aux Iſles.

JE partis du Fort Saint Pierre de la Martinique le Jeudi premier jour de Mars, dans une fregate de dix-huit canons, fort bonne voiliere, qui étoit venuë de Breſt aux Iſles exprès pour faire la courſe. Monſieur Auger ci-devant

1696. Gouverneur de Marie-galante, se servit de cette occasion pour aller prendre possession du Gouvernement de la Guadeloupe qui comprend la Grande-terre, les Saints, & la Desirade. Ce fut dans ce voyage que je commençai à le connoître, & à lier avec lui une amitié qui a duré jusqu'à sa mort, malgré les mouvemens que se sont donnez bien des gens pour la rompre. Nous fûmes pris de calme, comme cela est assez ordinaire, devant la grande savanne de la Dominique. C'est un terrain uni de quinze cens à deux mille pas de large, qui fait justement le milieu de l'Isle, & la moitié du chemin de la Martinique à la Guadeloupe. On compte trente lieuës de la pointe de Saint Martin de la Martinique, à la pointe du vieux Fort de la Guadeloupe. La grande savanne est justement au milieu de cet espace, & fait la moitié de la Dominique, à qui on donne quinze lieuës de long de ce côté-là.

Situatiõ & longueur de l'Isle de la Dominique.

Il ne faut pas confondre l'Isle de la Dominique avec celle de saint Domingue comme font quelques écrivains peu instruits de la langue Espagnole, d'où les noms de ces Isles sont dérivez. La Dominique ou la Dominica signifie l'Isle du Dimanche, parce qu'elle fut découverte

Differen-ce entre la Dominique & S. Domingue.

un Dimanche, & celle de Saint Domingue ou San-Domingo, signifie l'Isle de Saint Dominique. On l'avoit d'abord appellée la petite Espagne ou Hispaniola, mais après la découverte de la Terre-ferme dont une partie fut nommée la nouvelle Espagne, l'Isle appellée la petite Espagne n'eut plus d'autre nom que celui de Saint Dominique qui étoit celui de sa ville capitale. 1696.

Comme nous étions assez près de terre le Vendredi matin, il vint à nous une pirogue de Caraïbes qui nous aborda, après s'être bien assurez que nous étions François. Il furent ravis d'y trouver Monsieur Auger, & d'apprendre qu'il étoit Gouverneur de la Guadeloupe. Ils retournerent aussi-tôt à terre pour en donner avis aux autres Caraïbes qui vinrent en grand nombre le voir, lui témoigner leur joye, & lui promettre qu'ils viendroient traiter dans son Isle, & qu'ils lui apporteroient des Anglois avec lesquels eux & nous étions en guerre. Ils connoissoient Monsieur Auger depuis long tems & l'aimoient, parce que quand il étoit Gouverneur de Marie galante, il les recevoit bien, les protegeoit & les faisoit bien boire; ce qui est chez eux de tous les bienfaits le plus estimé, & dont on se

1696. ſouvient plus long-tems. Ils apporterent des fruits, des crabes & des volailles dont on traita avec eux. Après qu'on les eût bien fait boire, ils s'en retournerent fort contens. Nous profitâmes du vent de terre qui vint ſur le ſoir, qui nous porta preſque juſqu'à la pointe du Nord, où le calme nous reprit, & nous fit un peu dériver. Le Samedi matin nous louvoyâmes pour nous approcher des Saintes, ou pour parler plus juſte, des Saints. Ce ſont trois petites Iſles, dont celle qui eſt ſous le vent & à l'Oueſt, s'appelle la terre de Bas, & celle qui eſt à l'Eſt la terre de Haut. La troiſiéme qui eſt à une moyenne diſtance des deux autres, ne paroît que comme un grand rocher qui n'eſt pourtant pas inutile, puiſqu'il aide à former un très-bon Port. Il y a environ quatre-vingt-dix habitans portant armes dans ces deux Iſles; le Capitaine qui les commande eſt comme Subdelegué du Gouverneur de la Guadeloupe de qui ces Iſles dépendent.

Dès qu'on nous apperçût de la pointe du vieux Fort qui eſt à deux lieuës au vent du Bourg & du Fort de la Baſſe-terre de la Guadeloupe, on en donna avis par deux coups de canon, afin que les habitans ſe miſſent ſous les armes pour re-

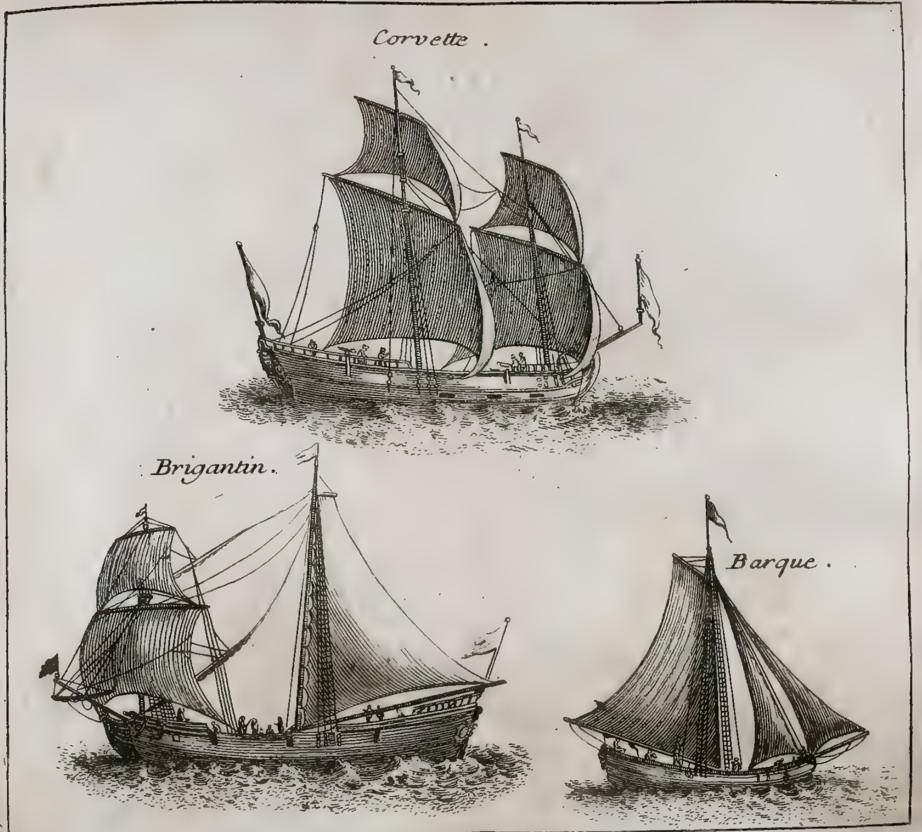
cevoir leur Gouverneur, qu'on sçavoit 1696.
être dans le bâtiment qui paroissoit, parce qu'une barque Flibustiere qui étoit partie avec nous de la Martinique, en avoit donné avis à Monsieur de la Malmaison, Lieutenant de Roi qui commandoit en l'absence du Gouverneur.

Il ne faut pas s'étonner que cette barque qui étoit partie avec nous, fût arrivée avant nous. Car quoique notre fregate fut une très-bonne voiliere, il y a une très-grande difference pour le sillage entre les bâtimens à voiles quarrées comme étoit notre fregate, & les barques dont nous nous servons aux Isles qui sont à voiles latines, & d'une toute autre maniere que celles qu'on voit sur les côtes de l'Ocean d'Europe, & sur la Méditerranée.

Nos barques des Isles ont leurs voiles disposées de maniere, qu'au lieu que les bâtimens à voiles quarrées ont besoin de cinq airs de vent pour naviger, elles n'en ont besoin que de deux ou de deux & demi tout au plus; c'est pour cela qu'elles ne sont pas obligées de faire tant de bordées, parce qu'elles prennent le vent bien plus près que tout autre sorte de bâtiment. De quelque grandeur que soient nos barques, elles n'ont jamais qu'un mât droit. On les appelle quelquefois sim-

1696. plement bateaux ; les Espagnols les nomment balandres. La vergue, qn'on appelle aussi le guy est attachée par un bout à un anneau de fer qui est cloué dans le mât à sept ou huit pieds au dessus du pont, faisant un angle droit avec le mât. La voile est triangulaire, le plus petit côté est attaché à la vergue ; celui qui forme l'angle droit avec le côté attaché à la vergue, est joint au mât par des cercles de bois passez dans le mât qui coulent tout le long, par le moyen desquels on éleve la voile à telle hauteur qu'on veut, car on prend les ris par le bas de la voile, & non par le haut comme on fait aux voiles quarrées. Le haut de la voile n'est pas pointu, mais coupé paralellement à la vergue, & attaché à une petite vergue, dont le bout échancré en demi cercle s'emboëte & coule le long du mât. On appelle cette vergue une corne. Il y a une manœuvre à son extrémité qu'on appelle balancine, qui aide au hissas à lever la voile & à tenir la corne en état, afin qu'elle soit toujours paralelle au guy. Il part de la tête du mât deux manœuvres ou cordes, dont l'une est frapée à la naissance du beaupré entre les bittes, & l'autre à la tête du beaupré. Dans la premiere sont passez les anneaux qui soutiennent une petite voile

Description des barques dont on se sert à l'Amerique.


Corvette.
Brigantin.
Barque.

triangulaire, qu'on appelle le trinquet, 1696.
& dans la seconde ceux d'une autre voile aussi triangulaire nommée le foc. Quelquefois on allonge le beaupré avec une perche pour fraper à son extrémité une troisiéme manœuvre qui porte un faux foc.

On voit aisément par ce que je viens de dire, que ces bâtimens doivent être excellens pour aller au plus près du vent, & qu'ils sont fort aisez à manœuvrer. Par exemple, pour virer de bord il ne faut que traverser le foc & le trinquet, pendant qu'on pousse la barre au vent, & qu'on largue l'écoute de la grandevoile, parce que dans ce moment le vent la prend par le revers, & la jettant de l'autre côté fait virer le bâtiment.

Utilité de ces barques, & la facilité de les manœuvrer.

On voit encore assez que la voile étant paralelle au mât, le vent agit assez sur elle, pour peu qu'il s'éloigne de la perpendiculaire, ce qui suffit pour pousser la barque en avant; & c'est ce qui ne se peut pas trouver dans les bâtimens à voiles quarrées, où les voiles ne peuvent jamais être paralelles aux côtez.

Les meilleures de ces barques se font à la Vermude, Isle Angloise qui est par les 32. degrez & demi de latitude Nord. Outre qu'il se trouve dans ces Isles des

Les barques de Vermude sont les meilleures voilieres.

1695. constructeurs très-habiles pour ces sortes de bâtimens, ils ont encore abondance de bois d'Açajou, que les Espagnols & Anglois appellent par honneur cedre : bois très-liant & très-leger, & qu'on prétend ne craindre ni la pourriture ni les vers.

Il est vrai que quand nos Corsaires en prennent qui ne font que sortir de la Vermude, ils les trouvent fort mal équipées, n'ayant pour l'ordinaire que de vieilles voiles & des cordages de mahot ; mais ils les ont bien-tôt équipées sans qu'il leur en coute rien, & veritablement elles meritent bien qu'on fasse cas d'elles, car elles sont d excellentes voilieres.

Ils s'en fait aussi à la Jamaïque, où l'acajou ou cedre est fort commun, mais elles n'arrivent pas à la perfection & à la vitesse des Vermudiennes. Elles ont ordinairement peu de canons. Celle que j'ai vûë qui en portoit davantage, appartenoit à Monsieur de Codrington, Général des Isles Angloises sous le vent, c'est-à-dire, d'Antigues, Nieves, Monsarrat, la Barboude, Paneston, les Vierges, & partie de Saint Christophle. Elle avoit quatorze canons.

Nos Flibustiers en ont pris quelquefois qui avoient dix canons, mais ils en diminuent le nombre quand ils les arment.

Ils n'y en laissent jamais plus de six, étant 1696.
persuadez que quatre fusils font plus
d'exécution qu'un canon ; au contraire des
Anglois qui comptent beaucoup plus sur
leur canon que sur leur mousqueterie.

Les Flibustiers veulent peu de canons dans leurs bâtimens.

Les Anglois ajustent les poupes de leurs barques avec bien de la propreté ; ils y menagent des chambres, des cabanes, & mille autres commoditez que les François negligent fort mal à propos, & sur tout nos Flibustiers qui abbattent toutes les chambres, afin d'avoir plus de place pour ranger leur mousqueterie.

Nous avons encore deux autres sortes de bâtimens que l'on employe à faire la course ; ce sont les brigantins & les corvettes : car pour les bâtimens à trois mâts comme sont les vaisseaux, à moins qu'ils ne viennent exprès de France, nos Corsaires s'en servent peu, ou pour parler plus juste, point du tout. J'ai vû très-souvent qu'ils ont pris de bons vaisseaux de trente & quarante canons, & même davantage, qu'ils auroient pû armer, qu'ils ont mieux aimé vendre à très-vil prix, & continuer à faire la course dans leurs petits bâtimens, & cela pour deux ou trois raisons. La premiere, parce qu'il y a beaucoup de manœuvre à un vaisseau, & que par conséquent il y a beaucoup à travailler

1696. & c'eſt dont les Flibuſtiers ne veulent pas entendre parler. Ils n'aiment qu'à ſe battre pour gagner de l'argent, qu'ils dépenſent auſſi facilement & en auſſi peu de tems qu'ils l'ont gagné. La ſeconde, que les gros bâtimens conſomment beaucoup d'argent pour les équiper, & qu'il faut un plus grand nombre d'hommes pour les monter, ce qui diminuë conſidérablement le lot ou la part de chacun d'eux. Et enfin, parce qu'ils ne ſont jamais ſi bons voiliers ni ſi fins bouliniers que les petits bâtimens, & ſur tout les barques; car comme il eſt du devoir d'un Corſaire de reconnoître tout ce qu'il voit à la mer, il eſt auſſi de ſa prudence de ſe pourvoir d'un bâtiment avec lequel il puiſſe ſe tirer promptement de deſſous le feu d'un bâtiment qui ſeroit trop fort pour lui, & où il n'y auroit que des coups à gagner.

Deſcription du brigantin.

Les brigantins n'ont que deux mâts droits, & leur beaupré qui ſert à ſoutenir les manœuvres du trinquet & du foc, quand le tems permet de ſe ſervir de ces deux voiles; ils portent auſſi la ſivadiere comme les autres bâtimens à voiles quarrées. Le mât d'avant ou de miſene, porte deux voiles quarrées; ſa miſene & ſon hunier. Le grand mât a une voile latine coupée, attachée & qui ſe manœuvre

comme celles des barques que je viens de *1696.*
decrire, avec un hunier quarré au dessus.

La corvette ne differe du brigantin qu'en ce que toutes ses voiles sont quarrées.

De la corvette.

Nous arrivâmes devant le Bourg de la Basse terre de la Guadeloupe sur les trois heures après midi. Je descendis avec Monsieur Auger dans la chaloupe de la frégate, qui ne manqua pas de le saluer d'onze volées de canons, ausquelles le canon de toutes les batteries répondit en même tems. On fit une seconde décharge quand il mit pied à terre : celle-ci fut accompagnée de la mousqueterie des Milices & de la garnison. Il fut reçû au bord de la mer par le Lieutenant de Roi, à la tête des Officiers & des Conseillers qui se trouverent à portée de se rendre au Bourg. Les Carmes, les Jesuites, les Capucins, les Religieux de la Charité & nos Peres ne manquerent pas de le venir complimenter. Je l'accompagnai jusqu'au Fort, où il s'étoit fait préparer son logement. Il me pria de venir dîner le lendemain avec les Officiers de la fregate qui nous avoient passez. On fit une troisiéme décharge de canon & de mousqueterie quand il entra au Fort, ce qui termina la cérémonie. La fregate ayant moüillé dans

Reception du Gouverneur de la Guadeloupe.

1696. ce tems-là, salua la Forteresse de sept coups de canon, ausquels Monsieur Auger fit répondre par cinq volées.

CHAPITRE XVIII.

Description du Bourg de la Basse-terre, du Fort, des Eglises & des Couvents, & du quartier appellé le Baillif.

LEs Peres Carmes me donnerent un cheval pour me porter à notre habitation qui est à une petite lieuë du Bourg. On passe en y arrivant une assez grosse riviere, qu'on appelle la riviere de Saint Louis, & plus communément la riviere des Peres. Depuis que les Anglois eurent ruïné notre Couvent dans l'irruption qu'ils firent à la Guadeloupe en 1691. nous avions bâti une maison de bois au milieu de la savanne, environ à cent pas de la sucrerie. C'étoit un très-petit bâtiment : j'étois aussi bien logé au Macouba à une chambre près, que tous nos Peres l'étoient dans ce petit bâtiment. Outre le Pere Vidal qui y étoit Superieur, j'y trouvai encore le Pere Noguet qui étoit destiné pour remplir la nouvelle Paroisse de la Pointe-noire, & le Pere Dassier qui

faiſoit les fonctions curiales dans notre Egliſe du Baillif qui ſervoit encore d'Egliſe Paroiſſiale. 1696.

L'endroit où nous ſommes étoit le plus beau quartier de l'Iſle dans le tems de la premiere Compagnie qui peupla les Iſles, & des Seigneurs particuliers qui avoient acheté les droits de cette Compagnie. Il y avoit deux Bourgs conſidérables, l'un à côté de la riviere des Peres, & l'autre des deux côtez de celle du Baillif. Mais le premier ayant été emporté deux fois par des débordemens furieux de la riviere dans des tems d'ouragan; les habitans qui reſterent ne voulurent plus courir de pareil riſque, à quoi il faut ajoûter que toute la terre où étoient les maiſons ayant été emportée, il n'étoit demeuré en ſa place que des monceaux de rochers, où il étoit impoſſible de bâtir qu'avec une depenſe extrême. Ces habitans, dis-je, ſe ſont tranſportez vers le Fort, où peu à peu ils ont fait le Bourg qui eſt à preſent le principal de l'Iſle.

Accidens qui ont ruiné le Bourg S. Louis & celui du Baillif.

Le Bourg qui eſt des deux côtez de la riviere du Baillif a été auſſi ruiné plus d'une fois. Il a été brulé par les Anglois en 1691. & lorſqu'il étoit preſque entierement rétabli, il fut emporté tout entier par un débordement furieux de la riviere.

1696. La cause de ce malheur fut qu'un côté de la falaise chargé de grands arbres s'étant écroulé tout d'un coup, dans un endroit où les falaises retrecissoient extrémement le lit de la riviere, les arbres, les broussailles, les terres & les pierres firent une digue qui retint les eaux, jusqu'à ce que leur poids entraînant tout d'un côté cet obstable, le torrent se répandit avec tant d'impetuosité, qu'il couvrit ou entraîna à la mer toutes les maisons du Bourg avec une partie des habitans. Il commençoit à se rétablir, lorsqu'il a été brulé de nouveau par les Anglois en 1703. comme je le dirai en son lieu.

Depuis la ruïne du Bourg qui étoit à côté de la riviere de Saint Louis, l'Eglise Paroissiale fut établie dans le Bourg du Baillif, où il n'y avoit auparavant qu'une chapelle. Le Pere Raymond Carbonniere qui a été long-tems Supérieur de nos Missions avoit fait bâtir un Couvent sur une hauteur derriere l'Eglise Paroissiale, dont la situation pour la vûë ne pouvoit être plus belle; mais pour le reste elle étoit très-incommode, parce que le terrain étant trop étroit, il avoit fallu faire de très-gros murs pour soutenir les terrasses qu'on avoit été obligé de faire pour l'augmenter. Ce bâtiment avoit douze toises de

de long sur sept de large. Il étoit flanqué 1696.
de quatre pavillons détachez chacun de six toises de long sur cinq de large. L'un servoit de Chapelle domestique, l'autre de cuisine & de dépense; le troisiéme étoit separé en deux, & faisoit deux chambres pour les malades, le quatriéme servoit de Réfectoire & d'Office. Il y avoit des caves ou celliers sous tous ces pavillons. Il est certain que ces bâtimens avoient un grand air, quand on les regardoit de loin, mais ils n'avoient aucune commodité quand on étoit dedans. Ils furent brulez en 1691. par les Anglois. Je trouvai qu'on avoit racommodé la Chapelle domestique pour servir de Paroisse.

Je vis bien dès le premier entretien que j'eus avec le Pere Vidal qu'il n'avoit guere envie de faire travailler au canal pour lequel on m'avoit fait venir, & qu'il avoit eu des vûës lorsqu'il avoit témoigné tant d'empressement pour cet ouvrage: cela me fit plaisir, parce que c'étoit le moyen de retourner incessamment à ma Paroisse. Ce que je lui en dis lui fit faire des réflexions qui l'obligerent à me prier de visiter l'endroit, & de niveler & tracer l'ouvrage; & que quand il seroit en état d'y faire travailler, il

1696. esperoit que je ne refuserois pas d'y venir. Je le lui promis, parce que je satisfaisois ainsi à tous mes engagemens.

Le Dimanche quatriéme Mars je me rendis d'assez bonne heure au Fort. Je fis une visite au Gouverneur, & quelques instances que je lui fisse pour ne me pas trouver ce jour-là à dîner chez lui à cause de tous ces Officiers Bretons qui y devoient être, il ne voulut jamais me laisser sortir qu'après que je lui eus promis de revenir. J'allai donc saluer Monsieur de la Malmaison Lieutenant de Roi; nous eûmes bien-tôt fait connoissance & amitié; c'étoit un très-honnête homme, franc & du meilleur cœur du monde. J'en parlerai comme je dois dans plus d'un endroit de ces Mémoires. J'allai voir les Peres Jesuites, les Carmes, les Capucins & les Religieux de la Charité. Ceux-ci avoient pour Supérieur un homme de mérite, appellé le Frere Aubin, très-habile Chirurgien, extrémement zelé pour le service des pauvres, qui se servoit avantageusement du crédit que son habileté & ses talens lui avoient acquis, pour suppléer à la pauvreté de son Hôpital.

Je me rendis au Fort à l'heure du dîner, qui fut d'autant plus long, que les



Enclos et Maisons des Jesuites.
mens de Milet
se des Jesuites.
ison du lieutenant Roy.
Donjon.
rne decouverte.
alier.
iet d'une nouvelle tification.
tteries.
nchée
ranchemens au d de la Mer.
Bisdary
Chemin
Place d'ar et partie d Bourg.
7
8
7
8
7
9
Porte de Fer
R. de Seine



PLAN du Fort et d'une partie du Bourg de la Guadeloupe Attaquée par les Anglois en 1703.
Enclos et Maisons des Jesuites.
Pavillon detaché.
Batteri des Anglois
Retranchemens de Milet
1. Eglise des Jesuites.
2. Maison du lieutenant de Roy.
3. le Donjon.
4. Citerne decouverte.
5. Cavalier.
6. Proiet d'une nouvelle Fortificaaion.
7. Batteries.
8. Tranchée
9. Retranchemens au bord de la Mer.
Casernes.
Casernes.
le Fort
Retranchement
Retranchement
Chemin de la Cabesterre
Bisdary
Place d'armes et partie du Bourg.
100 toises
Porte de Fer
R. des Gallions
R. de Sence

conviez qui étoient Bretons trouverent 1696. d'excellens vins & de quoi les exciter à boire, ce qui n'étoit point du tout necessaire.

Je sortis de table long-tems avant qu'ils y songeassent, & je fus avec Monsieur de la Malmaison voir le Fort. Il est situé sur un terrain plus élevé de quelques toises que le Bourg. Il est borné au Sud-Est par la riviere des Gallions qui coule au pied des falaises très-hautes & très-escarpées, sur lesquelles les murs du Fort sont assis. Le côté du Sud-Ouest regarde la mer dont il est separé par un espace d'environ cent pas, dans lequel on a taillé le chemin qui descend au bord de la mer. Le côté du Nord-Ouest regarde le Bourg & les montagnes.

Description du Fort de la Guadeloupe.

Ce Fort ne consistoit autrefois qu'en une maison quatrée de pierre, que Monsieur Houel Proprietaire de l'Isle avoit fait faire pour résister aux incursions des Sauvages avec lesquels il étoit en guerre. Il fit dans la suite élever des angles saillans devant chaque face, de sorte qu'elle devint comme une étoile à huit pointes, chacune de cinq toises & demi de longueur. On fit ensuite des murs, l'un paralelle à la riviere & l'autre au Bourg; on y ménagea un petit flanc dans lequel

1696. on fit la porte & l'escalier pour monter sur la terrasse qui donne entrée dans les appartemens. C'étoient-là toutes les fortifications qu'il y avoit dans le tems de Monsieur Houel, mais depuis que l'Isle eut été venduë à la seconde Compagnie, c'est-à-dire, à celle de 1664. & qu'elle eut été retirée par le Roi en 1674. on a enveloppé la maison & la terrasse, dont je viens de parler, d'un parapet composé de terre & de fascines, au bas duquel il y avoit un fossé creusé dans le roc, ou du moins dans un terrain qui est presque aussi dur. On a prolongé le parapet & le fossé, en leur faisant faire quelques angles rentrans & saillans, jusqu'à une hauteur éloignée du donjon d'environ deux cens pas qui le commandoit absolument : & on a fait sur cette hauteur un cavalier ou batterie fermée de maçonnerie avec huit embrazures. La face qui regarde le Bourg a neuf toises de longueur, celle qui regarde les montagnes cinq & demi, & celle qui est du côté du donjon seulement trois. Il est bon de sçavoir qu'on appelle donjon cette maison à huit pointes bâtie par Monsieur Houel. Il y avoit huit pieces de canon sur ce cavalier, deux desquels étoient de bronze de dix-huit livres de

balle : les autres étoient de fer de dif- *1696.*
ferens calibres. Il y avoit encore trois pieces ſur la plate forme à côté du donjon ; c'eſt là toute l'artillerie qui étoit dans le Fort. A l'égard du logement c'étoit peu de choſe. Une ſalle de moyenne grandeur, deux chambres & un cabinet partageoient le premier étage, le ſecond étoit diviſé en quatre chambres ; le haut du bâtiment, c'eſt-à-dire, le galetas ſervoit de ſalle d'armes. Les cuiſines & les Offices étoient hors du donjon. On avoit ménagé dans le maſſif ſous le premier étage une citerne & deux magazins à poudre, dont l'un qui étoit vuide ſervoit de priſon ; les baraques des ſoldats & des Officiers étoient dans l'eſpace qu'il y avoit depuis la plate-forme juſqu'au cavalier. Ordinairement la garniſon étoit d'une compagnie détachée de la marine de cinquante à ſoixante hommes, avec trois Officiers.

Ce Fort tout mauvais qu'il ſoit, avoit ſoutenu un ſiege de trente-cinq jours que les Anglois y mirent en 1691. Monſieur de la Malmaiſon Lieutenant de Roi le deffendit avec beaucoup de valeur & de prudence, & donna le tems au Marquis de Ragny Gouverneur Général des Iſles de venir de la Martinique avec quelques

1696 troupes de milices, de Flibustiers & de soldats de la marine, ce qui obligea les ennemis de se retirer avec précipitation, laissant une partie de leurs canons, un mortier, beaucoup de munitions, de blessez & de malades.

Le Bourg que les Anglois avoient brulé en 1691. étoit presque entierement rétabli. Il commence au dessous de la hauteur sur laquelle le Fort est situé; c'est une longue ruë qui va depuis cet endroit jusqu'à une ravine appellée la ravine Billau. Elle est coupée inégalement environ aux deux tiers de sa longueur par la riviere aux Herbes. La partie la plus grande & la plus considérable est entre cette riviere & le Fort, & retient le nom de Bourg de la Basse-terre. Celle qui est depuis la riviere aux Herbes jusqu'à la ravine Billau, se nomme le Bourg Saint François, parce que les Capucins y ont une Eglise & un Couvent. Il y a dans ces deux quartiers cinq ou six petites ruës de traverse avec quatre Eglises.

Bourgs de la Basse terre & de S François.

Celle des Jesuites est de maçonnerie, le dedans est orné de pilastres de pierre de taille, avec une corniche d'un assez mauvais dessein. Le grand Autel est de menuiserie, beau, bien exécuté, d'un bon goût, bien doré, aussi-bien que la

Eglise & maison des Jesuites.

Chaire du Prédicateur. Elle eſt lambriſ- 1696.
ſée en voute à plein ceintre de bois d'Acajou fort propre : il y a deux Chapelles qui font la croiſée avec la Sacriſtie au deſſous du clocher. En général cette Egliſe eſt très-propre ; elle a eu le bonheur d'échaper deux fois à la fureur des Anglois. Le portail, du moins ce qu'il y en a de fait, eſt de pierre de taille avec les armes de Meſſieurs Houel ſur la porte, ſoit que ces Meſſieurs ayent contribué à ſa fabrique, ſoit que les Jeſuites ayent voulu les engager par cette diſtinction à l'achever à leurs dépens.

La maiſon des Jeſuites étoit alors ſur une hauteur à plus de trois cens pas de leur Egliſe. C'étoit à la verité une incommodité très grande pour eux, mais elle leur fourniſſoit une vûë des plus belles qui n'avoit pour bornes que l'horiſon de la mer, un air frais, & pluſieurs jardins fort jolis. Leurs bâtimens étoient très-peu de choſe, ils ne conſiſtoient qu'en deux ou trois chambres de bois, un petit pavillon quarré de maçonnerie où ils recevoient leurs viſites, une petite Chapelle domeſtique, & un autre bâtiment qui contenoit la cuiſine, la dépenſe & le réfectoire. Ils avoient derriere ce bâtiment une cour quarrée fermée de

1696. murailles, avec des appentis qui servoient à mettre leurs moutons, leurs chevaux de selle, & autres choses de leur menagerie, avec un grand colombier en pied, dont le dessous servoit de prison pour leurs Négres. Leur sucrerie étoit au dessus du Bourg Saint François avec un moulin à eau. Leur terrain auroit été bon s'il n'avoit pas été si sujet à la secheresse, que leurs cannes sechoient souvent sur pied. Cet établissement ayant été brûlé & ravagé avec une espece de fureur par les Anglois en 1703. ils ont acheté les terres que Monsieur Auger possedoit de l'autre côté de la riviere des Gallions, & ils y ont transporté leur sucrerie, qui selon les apparences réussira mieux que celle dont je viens de parler. Ils sont à la Guadeloupe sur le pied de Missionnaires des Négres, & particulierement de ceux qui sont de la dépendance de la Paroisse de la Basse-terre. Ils touchent pour cela vingt-quatre mille livres de sucre sur le Domaine du Roi. Ils avoient une Paroisse à un quartier appellé les trois Rivieres, éloigné du Bourg d'environ trois lieuës sur le chemin de la Cabesterre; ils l'ont cedée aux Carmes, après avoir eu l'honnêteté de l'offrir à nos Peres à qui elle convenoit, & qui

eurent de mauvaiſes raiſons pour ne la pas accepter. 1696.

Les Carmes qui deſſervent la Paroiſſe du Bourg de la Baſſe-terre ſont de la Province de Touraine, dont le Couvent des Billettes à Paris fait partie. Ils furent appellez par Monſieur Houel alors Proprietaire de la Guadeloupe, dans le tems qu'il étoit en procès avec nos Peres pour la montagne S. Louis, dont il vouloit alors les dépoüiller, & dont à la fin ils ſont demeurez en poſſeſſion, par un Arrêt rendu par les Arbitres nommez par le Roi, & homologué en ſon Conſeil d'Etat en 1662. Les Carmes ne furent d'abord que comme les Chapelains du Seigneur ſans aucune juriſdiction ſpirituelle; mais la guerre & les débordemens de la riviere de Saint Louis dont j'ai parlé ci-devant, ayant obligé les habitans du Bourg Saint Louis à tranſporter leurs demeures auprès du Fort pour être plus en ſûreté; les Carmes s'immiſcérent peu à peu d'adminiſtrer les Sacremens aux habitans, étant appuyez par le Seigneur de l'Iſle, & en vertu d'une prétenduë Bulle de communication des Privileges des Religieux Mendians, & ce qu'il ont continué de faire, jusqu'à ce que les diſtricts des Paroiſſes ayant été réglez par

Comment les Carmes ſe ſont établis à la Guadeloupe.

1696. ordre du Roi en 1681. ils ſont demeurez en poſſeſſion de ce quartier, ſans pourtant avoir pû obtenir, du moins juſqu'en 1710. aucun Bref ou Bulle du Pape pour être autoriſez à faire les fonctions curiales dans cette Paroiſſe, & dans les autres qu'ils deſſervent dans les Iſles.

Leur Couvent eſt ſitué un peu au deſſous de la place d'armes, derriere une batrerie qui porte leur nom. Les maſures qui en ſont reſtées depuis l'incendie de 1691. font connoître que ce n'a jamais été grand'choſe. Depuis ce tems-là ils avoient bâti trois ou quatre petites chambres de bois avec une cuiſine & une dépenſe.

Couvent & Egliſe des Carmes.

Leur Egliſe étoit à un coin de la place d'armes. C'étoit un bâtiment de bois de quarante-cinq à cinquante pieds de long ſur vingt-quatre pieds de large, qui n'étoit ni pavé ni lambriſſé, & par conſéquent fort mal-propre. Il a ſubſiſté en cet état juſqu'en 1703, que les Anglois prirent la peine de le brûler, peut-être afin d'obliger ces Peres & leurs Paroiſſiens d'en bâtir un autre plus convenable à la grandeur du Dieu qu'on y doit adorer.

L'Hôpital des Religieux de la Charité étoit environ deux cens pas plus bas que

la maison des Carmes. La salle des malades étoit de maçonnerie, longue d'environ quatre-vingt pieds sur trente de largeur. Elle étoit située sur une petite hauteur, & faisoit face à la mer. Elle servoit aussi de Chapelle où l'on disoit la Messe, & où l'on conservoit le Saint Sacrement pour les malades. Cela m'a toujours paru indecent. J'en ai dit mon sentiment à ces bons Religienx, ils en convenoient, mais il n'étoient pas pour lors en état de mieux faire; c'étoit faire beaucoup, eu égard à leur pauvreté presente, d'entretenir, comme ils faisoient, un bon nombre de malades qui seroient peris sans les charitables secours qu'ils en recevoient. Il y avoit derriere cette infirmerie une cour quarrée, fermée de murailles qui soutenoient des appentis qui composoient la cuisine, les magazins & les chambres des Religieux, tout cela de plein pied avec leur jardin. Le tout propre & bien entretenu. 1696. Hôpital des Religieux de la Charité.

L'Eglise & le Couvent des Capucins étoient de l'autre côté de la riviere aux Herbes. L'Eglise étoit de maçonnerie, petite & assez propre. Il y avoit devant la porte nombre de gros arbres, qu'on appelle Fromagers, qui faisoient un très-bel ombrage. Leur Couvent étoit sur une Eglise & Couvent des Capucins.

1696. hauteur derriere l'Eglise. Il falloit monter sur trois terrasses avant d'arriver au rez de chaussée du Couvent. Ces terrasses avoient vingt-cinq toises de long, sur six toises de large; on montoit de l'une à l'autre par de larges degrez. Il y avoit sur la troisiéme un bassin de pierre de taille avec un jet d'eau devant la porte du Couvent. Le bâtiment avoit environ dix-huit toises de longueur. L'étage à rez de chaussée étoit de maçonnerie: il contenoit une salle à manger, la cuisine, les offices, des magazins & deux chambres où l'on pouvoit coucher. Aux deux bouts étoient des rampes de pierre de taille qui conduisoient sur le perron, qui donnoit entrée dans l'étage de dessus. Cet étage étoit de plein pied avec la quatriéme terrasse qui formoit un jardin au derriere de la maison; & comme elle occupoit tout le reste de la hauteur de la colline, elle avoit une très-belle vûë, soit du côté de la terre, soit du côté du Bourg & de la mer. Les deux bouts de cet étage & le côté qui regardoit la montagne étoient de maçonnerie assez bien percez. Les jambages des portes & des fenêtres étoient de pierre de taille, mais la face qui regardoit la mer n'étoit que de bois. Le dedans consistoit en une gal-

lerie de toute la longueur du bâtiment 1696.
d'environ quinze pieds de large. Il y avoit un ſallon quarré dans le milieu, & trois petites chambres de chaque côté qui n'étoient ſéparées les unes des autres, & de la gallerie que par des cloiſons de menuiſerie fort propres. Aux deux bouts de cette derniere terraſſe, il y avoit deux petits bâtimens, dont l'un ſervoit de Chapelle domeſtique, & l'autre d'Infirmerie. Le jardin de cette terraſſe avoit auſſi un jet d'eau. C'étoit aſſurément le plus joli bâtiment & le plus agréablement ſitué qui fût en toutes nos Iſles. Monſieur de Codrington Général des Anglois, l'avoit pris pour ſon logement en 1691. & en cette conſidération, il le fit conſerver auſſi-bien que l'Egliſe, & celle des Jeſuites, quand il fit mettre le feu à tout le reſte du Bourg en ſe retirant. Son fils y a auſſi logé lorſqu'il fit le même ſiege en 1703. mais il n'a pas eu les mêmes égards il y fit mettre le feu en ſe retirant. Je ne ſçai ſi depuis mon départ ces bons Peres l'auront fait rétablir.

Il y avoit à côté de la riviere aux Herbes un très-grand bâtiment de maçonnerie, couvert en demi terraſſe, appartenant au ſieur Abbé Gueſton. Il avoit ſervi autrefois de Raffinerie, mais

1696. depuis que les habitans s'étoient mis à blanchir eux-mêmes leurs ſucres, toutes les Raffineries étoient tombées. Si les Raffineurs s'étoient contentez des profits immenſes qu'ils faiſoient, leur négoce auroit duré plus long-tems; leur dureté & leurs mauvaiſes manieres firent enfin ouvrir les yeux aux habitans, & les priverent des gains infinis qu'ils faiſoient ſur les ſucres qu'ils blanchiſſoient. Il pouvoit y avoir dans ces deux Bourgs deux cens ſoixante maiſons, la plûpart de bois, & fort propres.

Tout ce quartier étoit fermé du côté de la mer d'un parapet de pierres ſeches, de faſcines & de terre ſoutenuës par des piquets. Cette eſpece de fortification commençoit à la ravine Billau, & continuoit ainſi juſqu'à la batterie des Carmes. Cette batterie étoit de maçonnerie à merlons, il y avoit neuf pieces de canons de fer de differens calibres qui battoient dans la rade. Depuis cette batterie juſqu'au terrain élevé où le Fort eſt ſitué, il y avoit un gros mur avec quelques flancs & des embraſures. Ce mur couvroit la place d'armes & les maiſons qui l'environnoient. Il y avoit encore une batterie à Barbette de trois pieces ſur la hauteur du Fort au bord de la falaiſe, & une au-

tre de deux pieces au de-là de la riviere 1696. des Gallions. Voilà quelles étoient les fortifications du Bourg & du Fort quand Monſieur Auger prit poſſeſſion de ſon Gouvernement, encore étoient-elles fort en deſordre, car depuis le départ des Anglois on n'avoit fait autre choſe que rétablir la brêche du cavalier ſans toucher au reſte, quoiqu'il en eut très-grand beſoin.

CHAPITRE XIX.

Deſcription des quartiers du Marigot, de Saint Robert, de la Magdeleine, des Habitans; & la deſcente des Anglois en 1961.

LE Lundi 5. Mars, j'allai à l'habitation du Marigot où on projettoit de faire le moulin à eau, elle eſt à une bonne lieuë du bord de la mer. Depuis qu'on a paſſé un endroit aſſez haut & difficile à monter, qui eſt derriere notre maiſon environ à huit ou neuf cens pas du bord de la mer, on trouve un terrain qui monte toujours inſenſiblement vers les grandes montagnes qui ſont au centre de l'Iſle, & on rencontre de tems en tems

Quartier appellé le Marigot, & pourquoi.

1696. des espaces considérables de plat païs ; dans quelques-uns desquels les eaux de pluye se ramassent & se conservent ; & particulierement en deux endroits où elles forment deux petits étangs ; c'est ce qui a fait appeller ce quartier Marigot, qui est un nom que l'on donne communément dans les Isles à tous les lieux où les eaux de pluye se rassemblent & se conservent. Il est certain que ces deux étangs sont d'une grande utilité pour abbreuver les bestiaux & les autres necessitez de ce quartier-là, où le manque d'eau feroit beaucoup souffrir, quoiqu'on ait une fort grosse riviere à côté ; mais elle coule au bas de falaises si hautes & si roides, que la descente fait peur, & qu'elle devient inutile à ceux qui demeurent dans ces habitations élevées. Il est vrai qu'il y a une petite source d'eau dans notre terrain, mais c'est si peu de chose, sur tout dans les tems de secheresses, qu'à peine peut-elle fournir de l'eau pour boire aux habitations qui en sont les plus proches.

Je mesurai avec un demi-cercle la hauteur perpendiculaire depuis l'endroit où j'étois jusqu'à la surface de la riviere dont je devois conduire l'eau, pour remplir le canal qu'on proposoit. Je trouvai

quatre-vingt-deux toiſes trois pieds. 1696.
Cette grande profondeur ne m'étonna point, parce que comme j'ai déja remarqué toutes les rivieres des Iſles ne ſont que des torrens qui tombent des montagnes avec une très-grande pente, & ſouvent en caſcades d'une hauteur conſidérable; de ſorte que je ne doutai point qu'en cottoyant horiſontalement la falaiſe depuis l'endroit où devoit être le moulin, je ne me trouvaſſe enfin de niveau avec le fond de la riviere. J'avois trois ou quatre Négres avec moi pour me conduire dans les détrois de ces montagnes, & pour m'ouvrir le chemin où les haliers étoient trop épais. Je tirai quelques coups de niveau ſans beaucoup de préciſion, juſqu'à la diſtance d'environ huit cens toiſes. La nuit m'empêcha de continuer; le peu que j'avois fait, me convainquit de la poſſibilité de la choſe, & même qu'elle étoit bien moins difficile qu'on ne ſe l'étoit figuré. Il eſt vrai qu'il y avoit du travail, mais ce n'étoit que des arbres à couper & des terres à remuer, dont la vuidange étoit d'autant plus facile que le travail étoit ſur une coſtiere. D'ailleurs nous ne devions travailler que ſur notre terrain, où par conſéquent il n'y avoit aucune diſcuſſion

1696. à craindre pour les dédommagemens, ce qui souvent est un embarras pour celui qui conduit le travail. Tous nos Peres, excepté le Supérieur, témoignerent bien de la joye du rapport que je leur fis.

Le Mercredi 7. Mars, jour des Cendres, nous fîmes en partie l'Office de Saint Thomas d'Aquin, qui tomboit ce jour-là. Monsieur le Gouverneur qui y avoit été invité, s'y trouva avec le Lieutenant de Roi, quelques Officiers de robbe & d'épée, & entr'autres un Prêtre appellé l'Abbé du Lion, fils de feu Monsieur du Lion Gouverneur de la Guadeloupe. Tous ces Messieurs avec les Communautez Religieuses, c'est-à-dire, les Jesuites, les Carmes, les Capucins & les Religieux de la Charité, dînerent chez nous.

Comme je ne vis point d'apparence de travailler si-tôt à mon ouvrage, je résolus d'aller voir mon Compagnon de Religion & de voyage le Pere Gassot, qui desservoit une Paroisse à cinq lieües du Baillif du côté de l'Oüest, appellée l'Islet à Goyaves. J'y allai à cheval dont j'eus tout lieu de me repentir, car la plus grande partie de ce chemin est dans des mornes tellement hachez, qu'il faut sans cesse monter & descendre au travers des

1696.

rochers & des racines d'arbres qui couvrent tous ces chemins, qui ſont d'autant plus mauvais, qu'on s'éloigne de la Baſſe-terre; parce qu'étant peu fréquentez, ils ſont plus négligez, la plûpart des habitans ſe ſervant preſque toujours de leurs canots pour aller & venir de chez eux à la Baſſe-terre, où ſont ordinairement toutes leurs affaires.

Bourg du Baillif & Château de la Magdeleine.

Après qu'on a paſſé la riviere du Baillif, qu'on appelloit autrefois la petite riviere, on trouve un morne eſcarpé au pied duquel il y a quantité de ruines des bâtimens qui ont été brûlez par les Anglois, & enſuite détruits par le débordement de la riviere, entre leſquels il y avoit une très-belle raffinerie. Le chemin pour monter ce morne eſt dans la pente, & quoiqu'aſſez roide, il ne laiſſe pas d'être commode. On trouve ſur la hauteur les reſtes du château ou fort de la Magdeleine. Il avoit appartenu à Meſſieurs de Boiſſeret Co-ſeigneurs de l'Iſle avec Monſieur Houel leur oncle. J'allai voir ce qui en reſtoit. C'eſt un quarré long dont le côté qui regarde la terre vers le Nord-eſt, & celui qui regarde le Nord-oüeſt, étoient couverts par de petits baſtions d'environ quatre toiſes de flanc ſur neuf toiſes de face. L'angle du

1696. côté de la riviere du Baillif n'avoit point de bastion, parce qu'il étoit sur un rocher escarpé qui regnoit tout le long du côté opposé à la mer. On avoit ménagé une place au dessous de cet angle, où l'on avoit fait une batterie à barbette de deux pieces de canon. Les fossez qui sont devant tous ces ouvrages ont cinq toises de large & trois de profondeur. A trois toises de la contrescarpe il y a un petit mur d'environ six pieds de hauteur coupé en angles saillans & rentrans, qui servoit de parapet au chemin couvert. Le dedans de ce poligone qui peut avoir cinquante toises du centre d'un bastion à l'autre, étoit occupé en partie par un grand corps de logis de maçonnerie qui n'a jamais eu que la moitié de sa longueur. Ce qu'il y a eu d'achevé n'a qu'environ douze toises de long sur huit de large. Un côté faisoit face à la mer; l'autre aux montagnes & à la porte du Fort. Entre le bâtiment & la falaise du bord de la mer, il y avoit de très-belles citernes, & le reste du terrain bien uni, marque qu'il y a eu en cet endroit une terrasse. On voit par des restes de murs qui sont en dedans des courtines, qu'il y avoit des bâtimens ou apentis tout autour de la cour. Cette Forteresse est commandée à la portée du

fusil par une motte de terre d'environ 1696.
deux cens cinquante pas de circonference qu'il seroit aisé de couper. Ce Fort & la maison qu'il renferme ont été bâtis par Messieurs de Boisseret, Marquis de Sainte Marie, neveux de Monsieur Houel, après le partage qu'ils firent avec lui de la proprieté de la Guadeloupe & autres terres dépendantes de leur Seigneurie. La borne de ce partage étoit la riviere du Baillif du côté de l'Oüest, avec une ligne imaginaire tirée par le sommet des montagnes jusques à la grande riviere à Goyaves, autrement la riviere Saint Charles du côté de l'Est, comme on le peut voir sur la carte. Tous ces bâtimens avoient été entretenus jusqu'en 1691. on y avoit même tenu une garnison. On les abandonna & les Anglois y mirent le feu en se retirant. On les a negligé depuis ce tems-là, de sorte qu'il ne reste que les murs & les fossez qui soient en leur entier. On pourroit cependant faire un assez bon poste de ce lieu-là qui mettroit à couvert tous les environs, & qui arrêteroit assez les ennemis pour les empêcher d'aller plus loin. Je vis à côté du Fort une maison & une petite habitation que le Négre qui me suivoit me dit appartenir à la veuve Gremy.

1696. Après avoir consideré ces ruines, je repris le grand chemin. Je trouvai environ à cent pas plus bas un terrain uni, moins élevé d'environ quatre toises que le rez de chaussée du Fort où l'on avoit commencé un parapet de terre & de fascines avec des embrasures sur le bord de la falaise qui regarde la mer, & une grande ance de sable qu'on appelle l'ance du gros François, elle a plus de cinq cens pas de large d'une pointe à l'autre. Elle est bornée sous le vent par un gros cap assez élevé, au pied duquel coule la riviere du Plessis. Un autre petit cap s'éleve à peu près dans son milieu qui la partage en deux parties presque égales, il semble que cette hauteur ait été mise là à dessein de faire un poste pour défendre l'ance en cas que les ennemis y voulussent faire une descente. Je trouvai quelques vieux retranchemens ou murailles de pierres seches de distance en distance sur le chemin, depuis le Fort de la Magdeleine jusqu'à la descente de la riviere du Plessis, dont les bords, c'est-à-dire, le haut de la falaise, étoient encore garnis de semblables retranchemens alors fort en desordre, & presque tous éboulez. Tout le terrain qui est entre la riviere du Baillif & celle du Plessis, s'ap-

Quartier & montagne S. Robert.

pelle la Montagne Saint Robert. *1696.*

La descente de la riviere du Plessis est difficile ; quoiqu'on ait multiplié les détours en zigzag pour adoucir la pente du chemin, il ne laisse pas d'être encore fort roide. On a ménagé un petit poste capable de contenir quinze ou vingt hommes au milieu de la descente, afin de pouvoir découvrir le fond de la riviere. Ce poste me parut fort inutile & fort dangereux pour ceux qu'on y mettroit, parce qu'ils y seroient découverts jusques aux pieds par ceux qui seroient de l'autre côté de la riviere, & qu'il leur seroit absolument impossible de se retirer.

La riviere du Plessis n'a pas plus de six toises de large, elle a beaucoup de pente, & par conséquent peu d'eau ; & comme elle coule entre des rochers & quantité de pierres, son passage est toujours difficile. On prétend que son eau est des plus saines & des plus legeres de toute l'isle. L'autre côté de la riviere est encore une falaise aussi haute que la premiere, qui ne laisse pas de fournir un chemin plus doux, parce qu'on l'a mieux ménagé en cottoyant la pente de la falaise. Cette riviere separe la Paroisse du Baillif de celle des Habitans. L'Eglise de ce dernier

1696. quartier eſt éloignée d'une bonne lieüe de la riviere du Pleſſis. Le chemin qui y conduit ne ſuit pas le bord de la mer, mais il s'en éloigne de trois ou quatre cens pas. Tout ce terrain eſt aſſez uni juſqu'à la moitié de la diſtance de la riviere du Pleſſis à l'Egliſe des Habitans, où l'on trouve un vallon qui s'élargit à meſure qu'il s'approche de la mer, où il forme une baye ou ance qu'on appelle l'Ance Vadelorge. A cinq cens pas ou environ avant d'arriver à l'Egliſe des Habitans, on trouve une deſcente aſſez aiſée au bas de laquelle eſt une plaine de douze à quinze cens pas de large, qu'on appelle le Fond des Habitans, qui eſt partagée en deux parties preſque égales par une aſſez groſſe riviere du même nom, qui avant de ſe jetter dans la mer, forme un étang conſidérable où les poiſſons de mer entrent quand la riviere eſt debordée, ou que la digue de ſable eſt rompuë par quelque marée extraordinaire. C'eſt un endroit d'autant plus rempli de poiſſons de toutes eſpeces, qu'il eſt difficile d'y pêcher à cauſe des mangles & autres arbres qui ſont ſur ſes bords, dont les racines ſervent de retraites aux poiſſons. L'Egliſe & la maiſon Curiale ſont aſſez près de la riviere. Ce ſont les Capucins qui deſſervent

Quartier & Paroiſſe des vieux Habitans, ou ſimplement des Habitans.

vent cette Paroiſſe ; celui qui en étoit 1696.
Curé s'appelloit le Pere Romain, très-honnête homme, bon Religieux qui s'étoit acquis l'eſtime & l'amitié de tout le monde par ſes manieres douces & pleines de candeur. Sa maiſon & ſon jardin étoient très-propres. Il me fit mille amitiez, & ce ne fut pas ſans peine qu'il me laiſſa ſortir de chez lui pour continuer mon voyage, après m'avoir fait rafraîchir, & donné à manger à mon Négre & à mon cheval. Il y avoit aux environs de l'Egliſe une vingtaine de maiſons occupées par des Artiſans, des Cabaretiers & autresgens.

Tout le terrain depuis la riviere du Pleſſis juſqu'au fond des Habitans, eſt ſec & uſé depuis le bord de la mer juſqu'à huit ou neuf cens pas dans la hauteur, excepté quelques fonds où la terre eſt encore bonne & graſſe. Cela n'empêche pourtant pas qu'on n'employe fort utilement ces terres en cotonniers, en pois, patates & manioc, dont les habitans font un très-bon commerce.

Le Fond des Habitans a été ainſi appellé, parce que du tems de la premiere Compagnie qui peupla l'Iſle, tous ceux qui avoient achevé les trois ans de ſervice qu'ils devoient à la Compagnie, ſe

1696. retiroient dans cet endroit-là pour n'être plus confondus avec les serviteurs & engagez de la Compagnie, & s'appelloient Habitans. Le quartier a herité de leur nom. La terre y étoit autrefois beaucoup meilleure qu'elle ne l'est à present, parce que les débordemens de leur riviere y ont apporté une quantité incroyable de sable; & cela par la faute de quelques habitans qui ont coupé les arbres qui retenoient la riviere dans son lit, quelque grosse qu'elle pût être, dans un coude qu'elle fait en sortant d'un fond qui est à l'Est avant de couler dans la plaine; cette digue naturelle étant rompuë, elle se répand à present par tout, & a gâté ce plat païs qui est un des plus beaux de la Basse-terre. On ne laisse pas d'y cultiver des cotonniers, du mil, des pois, des patates, & du manioc, & tout cela y vient en perfection.

Cette plaine a plus de mille pas de hauteur depuis le bord de la mer jusqu'à un morne assez haut qui la partage en deux fonds, de grande étenduë, & de très-bonne terre. La riviere des Habitans passe dans celui qui est à l'Est, & dans celui de l'Ouest il y a une autre petite riviere appellée la riviere Beau-gendre. Je ne sçai point qui a donné le nom

à celle-ci. Son embouchure est éloignée 1696.
de celle des Habitans de cinq à six cens pas. Elle coule au pied d'un morne haut & roide du même nom, qui termine la plaine des Habitans du côté de l'Ouest. La terre depuis cet endroit jusqu'à l'Islet à Goyaves est presque par tout si seche, si maigre & si remplie de pierres qu'elle ne produit que des arbres, qui a cause de leur dureté sont appellez, des tendres à caillou, & les chemins sont les plus difficiles & les plus raboteux de toute l'Isle. A une petite demie lieüe de la riviere Beau-gendre, on descend dans une vallée étroite & profonde au milieu de laquelle il y a un ruisseau qui se perd dans la mer au fond d'une ance appellée l'Ance à la Barque. Cette ance a un bon quart de lieüe de profondeur, depuis les pointes des mornes qui la forment jusqu'à l'extrémité de son enfoncement dans les terres. Elle est large d'environ quatre cens pas à son entrée, elle s'élargit dans son milieu où elle en a bien six cens, & finit en ovale. Comme les terres quil' environnent sont extrémement hautes & escarpées, elle est par une suite necessaire fort profonde. Sa situation la met à couvert de tous les vents, excepté de l'Ouest Sud-ouest qui souffle dans son em-

Ance à la Barque.

1696. bouchure. Le fond est par tout de sable blanc, net & sans roches. On trouve près des falaises jusqu'à trois & quatre brasses d'eau. Dans le fond de l'ance le rivage va en pente douce, de sorte qu'on peut moüiller comme l'on veut. Ces commoditez obligent nos Corsaires à s'y venir carener, & même à s'y retirer pendant les mauvais tems.

Les Anglois y firent leur descente en 1691.

Ce fut dans le fond de cette ance & à la pointe de l'Est que les Anglois firent leur débarquement en 1691. Ils ne pouvoient pas choisir un endroit plus propre pour se faire tailler en pieces. Mais Monsieur le Chevalier Hincelin Gouverneur de l'Isle qui étoit malade depuis long-tems d'une espece d'hydropisie, de telle maniere qu'à peine se pouvoit-il tenir à cheval, ne pût agir avec sa vigueur ordinaire, & s'avancer assez vîte pour se trouver au lieu de leur débarquement. D'ailleurs il ne pouvoit se persuader que ce fût là leur veritable dessein; quelle apparence que des troupes nombreuses comme celles des Anglois, allassent débarquer à trois lieües de la forteresse qu'elles vouloient attaquer, pendant qu'elles pouvoient le faire beaucoup plus près, & s'épargner la peine d'avoir à combattre à tous les défilez &

passages des rivieres dont je viens de parler ? Le Gouverneur crut avec raison que ce n'étoit qu'une feinte pour attirer ses troupes de ce côté-là, & faire leur veritable descente plus près du Bourg de la Basse-terre & de la forteresse, afin de les couper. De sorte qu'il se contenta d'envoyer le sieur de Bordenave son Aide-major, avec vingt-cinq hommes pour les observer, & lui donner de leurs nouvelles. Il le fit suivre à quelque distance par le sieur du Cler, Major, avec cent hommes ; & lui avec le reste des troupes se tint sur la hauteur de la Magdelaine, après avoir deffendu à Monsieur de la Malmaison Lieutenant de Roi, de sortir du Fort sous quelque prétexte que ce fût.

1696.

L'Aide Major Bordenave s'étant assuré par le grand nombre de troupes qu'il vit descendre, que c'étoit leur veritable débarquement, en donna avis au Gouverneur afin qu'il fît avancer du monde pour le soûtenir, & les empêcher de gagner la hauteur du Morne, où il falloit qu'ils montassent. En attendant le secours & pour n'être pas pris en flanc, il separa en deux sa petite troupe qui avoit été augmentée de sept ou huit Négres armez qui s'étoient joints à lui dans le chemin.

1696. Il en envoya la moitié vers la Pointe, où une partie des ennemis débarquoit, où il n'y avoit qu'un ſeul petit ſentier étroit & eſcarpé qui étoit aiſé à défendre, & lui avec le reſte ſe tint à mi côte de la deſcente de l'Ance, d'où il commença à faire feu ſur les ennemis qui montoient; il les arrêta, parce que ſa troupe diſperſée & gabionnée derriere des arbres faiſant feu de divers endroits, les Anglois n'oſoient s'engager plus avant, ſans être aſſurez auparavant du nombre de ceux contre qui ils avoient à faire. Il les tint ainſi preſque immobiles pendant près de trois heures, ſe ſervant de ce tems-là pour faire abbatre des arbres derriere lui & embaraſſer le chemin. A la fin ne voyant point venir de ſecours, & ſes gens commençant à manquer de poudre & de balles, il voulut ſe retirer plus haut, derriere l'abbatis qu'il avoit fait faire; mais il fut tué dans ce moment avec quatre autres de ſa compagnie. Cette diſgrace ayant jetté l'épouvante dans le reſte de ſa troupe, ils ſe retirerent plus vîte qu'ils n'auroient fait, quoique toujours en eſcarmouchant. Ils firent ferme derriere l'abbatis, & envoyerent averrir de leur retraite ceux qui deſcendoient le petit ſentier, afin de ſe réunir & faire leur

retraite tous ensemble. Cela s'exécuta 1696. sans confusion, & les Anglois qui avoient profité de leur retraite pour gagner la hauteur du Morne, furent étrangement surpris quand ils virent le peu de monde qui les avoit arrêtez si long-tems, & qui leur avoit tué ou blessé près de quatre-vingt hommes.

Faute du Major du Cler.

Il est certain que les ennemis n'auroient jamais pû pénétrer plus avant si le Major fût venu avec sa troupe pour soutenir l'Aide-Major, mais non seulement il négligea sous de méchans prétextes de le faire, mais il arrêta encore trois cens hommes que le Gouverneur y envoyoit; ce qui étoit plus que suffisant pour chasser les ennemis, & les obliger à tenter un autre débarquement dans un autre endroit, supposé même que leurs troupes n'eussent pas été rebutées par un si mauvais commencement. Nous eûmes cinq hommes tuez en cette occasion, & un Négre blessé de deux coups, l'un à la cuisse, & l'autre entre le col & l'épaule, qui resta sur le chemin, où il contrefit si bien le mort, que les Anglois après l'avoir bien remué, le crurent tel & le laisserent-là.

J'ai sçû ces particularitez de quelques personnes de probité qui avoient été de

1696. ce détachement, & du Négre même dont je viens de parler, qui appartenoit à un nommé Bouchu, dont l'habitation étoit à côté de la riviere Beau-gendre, & encore d'un Anglois de l'Isle d'Antigues, qui après la Paix de Risvick venoit trafiquer la nuit avec nos habitans; il s'appelloit Georges Roche. Il se vantoit d'avoir tué le sieur de Bordenave, & pour le prouver, il montroit des boucles & un cachet d'argent qu'il lui avoit ôté. Il me fit present du cachet. Je le donnai ensuite à la Demoiselle Radelin, fille du sieur de Bordenave, qui le reconnut aussi-tôt pour être celui de son pere.

Le reste du détachement du sieur de Bordenave ayant passé la riviere Beaugendre & celle des Habitans, se joignit aux troupes qui étoient avec le Major, & se mirent comme les autres derriere quelques murs de pierres seches qui bordoient la riviere, d'où ils firent un si grand feu sur les Anglois qui s'étoient avancez jusques-là, qu'ils les y arrêterent le reste de la journée. Lorsque la nuit fut venuë, nos gens abandonnerent ce poste sans bruit, parce qu'il étoit à craindre que les Anglois ne rembarquassent une partie de leurs troupes, & que les portant à l'Ance Vadelorge ou en quelque

autre lieu de la côte, ils ne nous priſſent 1696.
par derriere, dans le tems que nous ſerions attaquez en face par ceux qui étoient de l'autre côté de la riviere.

Nos gens ſe retirerent derriere les retranchemens de la riviere du Pleſſis, où les ennemis étant venus le lendemain ſur les dix heures du matin, ils les trouverent en ſi bon ordre & ſi avantageuſement poſtez, qu'après une eſcarmouche de près de quatre heures, où les Anglois perdirent plus de trois cens hommes ſans rien avancer, l'Amiral qui étoit à l'embouchure de la riviere du Pleſſis tira trois coups de canon pour rappeller ſes gens & les rembarquer, deſeſperant tout à fait du ſuccès de cette entrepriſe. En effet, elle alloit échoüer abſolument, lorſque quelques mal-intentionnez qui étoient parmi nos gens ſe mirent à crier que les Anglois avoient forcé nos troupes qui gardoient le paſſage du haut de la riviere, & dans le même tems quelques autres de pareil caractere, qui étoient au paſſage d'en haut, firent courir le bruit que le paſſage d'embas étoit forcé. Ces bruits ſans fondement mirent le trouble & la confuſion dans nos troupes, avant que les Officiers, & ſur tout le Lieutenant de Roi, qui avoit enfin ob-

1696. tenu la liberté de ſortir du Fort, & de ſe mettre à la tête des troupes, puſſent leur faire connoître la fauſſeté de ces bruits; puiſqu'il paroiſſoit évidemment par les mouvemens des Anglois qu'ils étoient au repentir de s'être engagez ſi avant, & qu'ils ne cherchoient que le moyen de ſe retirer à leurs vaiſſeaux, ſans recevoir d'échec dans leur retraite. Ce furent donc ces faux bruits & la terreur panique qui s'enſuivit, qui arracherent des mains de nos gens une victoire aſſurée, & qui les obligerent de ſe retirer avec précipitation au Bourg du Baillif, au lieu de tenir ferme au poſte de la Magdelaine, comme ils pouvoient faire. Les Anglois les ſuivirent de près, s'emparerent de ce dernier poſte, & firent un ſi grand feu ſur eux, qu'ils les contraignirent de repaſſer la riviere Saint Louis, & enfin de ſe retirer au Bourg de la Baſſe-terre où ils paſſerent la nuit. Le lendemain matin ils abandonnerent le Bourg & ſe retirerent derriere la riviere des Gallions, qu'ils borderent depuis ſon embouchure juſqu'à un endroit appellé le paſſage de Madame, qui eſt éloigné de près de trois mille pas.

Les Anglois entrerent dans le Bourg, éleverent leurs batteries, & battirent le

Fort & le Cavalier pendant trente-cinq 1696.
jours, jusqu'à ce que le Marquis de Ragny Général de nos Isles étant arrivé avec quelques troupes, ils leverent le siege & se rembarquerent avec précipitation, comme je l'ai remarqué ci-devant. J'ai crû devoir rapporter ces circonstances, pour faire voir combien il étoit facile de défaire les Anglois dans tant de défilez, & tant de passages, de montagnes & de rivieres; ce qui arrivera immanquablement toujours, quand nos gens seront conduits par des Officiers braves, sages & expérimentez.

Je reviens à present à mon sujet, que cette digression m'a fait quitter. Après que j'eus passé le fond de l'Ance à la barque, je montai un morne fort haut & fort difficile. On trouve d'espace en espace de petites habitations. Le chemin se raproche peu à peu du bord de la mer sur une falaise escarpée, où il y a quelques maisons qu'on appelle le Duché, & environ quinze cens pas plus loin deux ou trois maisons & quelques ruines & mazures de bâtimens, qu'on nomme le petite village. Tout ce chemin est mauvais, pierreux, coupé par beaucoup de ravinages & de petits ruisseaux; la terre ne laisse pas d'être bonne, noire & grasse,

1696. du moins ce que l'on en voit entre les pierres. Ce quartier est fort dépeuplé; & en général, il s'en faut bien que la Guadeloupe soit aussi peuplée que la Martinique; & c'est dequoi il y a lieu de s'étonner, car les terres y sont bonnes pour la plûpart; les eaux en quantité & admirables: l'air très-pur & très-sain, & il y a un terrain immense qui n'est encore occupé de personne, où l'on pourroit faire des cacoyeres, des plans de Rocoüyers, des indigoteries & autres choses, sans parler des terres propres à la culture des cannes à sucre qui sont en quantité, & qui ont tout ce qu'on peut desirer pour cela.

CHAPITRE XX.

Description du quartier de l'Islet à Goyaves. Des fontaines boüillantes. De l'Ance à Ferri. De l'arbre & du baume de Copaü, & du bois laiteux.

Quartier de l'Islet à Goyaves.

J'Arrivai enfin sur les cinq heures à l'Eglise de Goyaves, si las & si fatigué, aussi-bien que le Négre qui m'avoit suivi & le cheval qui m'avoit porté, que je ne croi pas avoir jamais eu plus besoin de repos.

Cette Eglise étoit de maçonnerie, 1696.
d'environ soixante & dix pieds de long sur vingt-quatre de large. La porte regarde la mer, & l'Autel est adossé contre un morne d'une grande hauteur & d'une pente très-roide. Il y a environ trois cens pas de l'Eglise jusqu'au bord de la mer, d'un terrain uni, & qui me parut assez bon, qui étoit tout couvert de roseaux & de mahotiers: de sorte que du bord de la mer il est impossible de voir l'Eglise ni quelques maisons qui sont aux environs. Je demandai à des gens que je trouvai-là, pourquoi on ne défrichoit pas cette terre, quand même ce ne seroit que pour donner plus d'air à l'Eglise & aux maisons voisines, & les délivrer des moustiques & maringoins qui fourmillent ordinairement dans ces sortes de lieux. Ils me dirent, qu'on la laissoit ainsi pour conserver l'Eglise & les maisons des pillages des Anglois, parce que n'y venant que de nuit, il étoit facile de les arrêter, n'y ayant que deux sentiers à garder, tout le reste étant inaccessible à cause de ces arbres qui s'entrelassent les uns dans les autres.

Le Pere Gassot ayant été averti de mon arrivée, descendit de sa maison & me fit amener son cheval pour m'y por-

1696. ter. Précaution sage & necessaire, sans laquelle j'aurois peut-être renoncé au plaisir de le voir chez lui ce jour-là; car sa maison est située aux trois quarts de la hauteur du morne, & mon cheval n'étoit plus en état de m'y porter, ni moi d'y aller à pied. On a tracé un petit sentier en zigzag pour y monter, dont les détours qui sont trop courts, font que les pentes sont fort roides; à cela près, je le trouvai bien logé & fort commodément, pourvû qu'on n'ait pas besoin de sortir de la maison. Une terrasse presque naturelle, soutenuë d'une haye vive, compose la cour large de sept à huit toises, & longue de vingt-huit à trente. On trouve au milieu de sa longueur un perron de pierres de taille de sept marches, qui bien que fort éloignées des proportions de la bonne architecture, ne laisse pas de servir pour donner entrée dans une salle de dix-huit pieds en quarré, qui a deux fenêtres du côté de la montagne, avec une porte pour aller dans une allée qui sépare le jardin de la maison. La salle est accompagnée d'une chambre de chaque côté de dix-huit pieds de long sur quinze de large, dans la longueur d'une desquelles on a menagé un petit escalier de bois pour monter dans un galetas qui est

Maison curiale de Goyaves.

partagé en trois chambres ; à vingt pieds 1696.
ou environ de ce bâtiment, il y en avoit un autre qui faisoit un retour, qui avoit vingt-quatre pieds de long sur quatorze de large, qui contenoit la cuisine, le four & le magazin. Ce bâtiment aussi bien que la maison étoient de maçonnerie, mais les pieds droits, les linteaux & les apuis des fenêtres étoient de bois. Il y avoit un autre bâtiment paralelle à ce dernier à l'autre bout de la maison, tout de bois, qui renfermoit un poulailler & une écurie pour deux chevaux. Le jardin étoit séparé de la maison par une allée de quatre à cinq toises de large; on y montoit par six marches, il avoit à peu près la longueur de la terrasse, & dix à douze toises de profondeur. Son défaut étoit d'être trop en pente.

Si ces terrasses & ces bâtimens avoient été bien entretenus, ç'auroit été une solitude des plus agréables. On y joüissoit d'une vûë qui n'étoit bornée que par l'horison de la mer. On découvroit fort loin des deux côtez de l'Ance par dessus les mornes qui la forment ; l'air y étoit frais & pur, & quoique le quartier fût dépeuplé & solitaire, je m'y serois beaucoup plû si la descente du morne avoit été moins difficile.

1696. L'Ance de Goyaves a près d'une demie lieuë de largeur entre ses deux pointes. C'est un Islet qui est à une demie lieuë de cette ance sous le vent, c'est-à-dire, à l'Ouest, qui a donné le nom à ce quartier, parce qu'apparemment on y avoit trouvé beaucoup de goyaves quand on commença de s'y habituer. L'Ance fait assez régulierement la figure d'une ance de panier. Son enfoncement dans les terres est d'un tiers de lieuë ou environ. Il y a un gros rocher qui fait un Islet à sa pointe orientale, dans lequel il y a quelques voutes ou cavernes, qui leur ont fait donner le nom d'hermitage. Le fond de l'Ance est presque par tout de sable blanc mêlé de rochers en beaucoup d'endroits, & sur tout au milieu, ce qui fait que l'ancrage n'y est pas sûr, parce que les cables se coupent : en échange elle est fort poissonneuse. Il y tombe une petite riviere dont l'eau est excellente. Le Pere Gassot envoya mettre des paniers à la mer pour avoir du poisson pour le lendemain.

Ance de Goyaves.

Le Vendredi neuviéme Mars je me levai de grand matin pour aller voir lever les paniers ou nasses. On les fait de roseaux refendus, unis ensemble avec des liannes. On y met quelques pierres pour

les tenir au fond de l'eau, & des crabes 1696.
cuites rompuës en morceaux pour attirer le poisson. On les attache à une corde assez longue, au bout de laquelle il y a un morceau de bois blanc avec la marque de celui à qui la nasse appartient, pour les pouvoir reconnoître, quand les marées les ont fait changer de place, ce qui arrive fort souvent.

Nous trouvâmes plus de trente livres de poisson dans les six paniers qu'on avoit mis à la mer, entre lesquels il y avoit un congre gros comme le bras, de plus de trois pieds de long. A mesure qu'on tiroit les paniers dans le canot, je les ouvrois pour retirer le poisson & rejetter les paniers à la mer. J'ouvris par malheur la nasse où étoit le congre, le Négre du Curé m'en avertit quand il n'étoit plus tems, le congre sorti de la nasse sautoit comme un enragé, & s'élança sur moi deux ou trois fois. Le Négre vint à mon secours, il voulut tuer le congre d'un coup de bâton, il le manqua, & le poisson s'étant jetté à une de ses jambes s'y attacha. Je pris aussi-tôt le couteau que le Négre avoit à sa ceinture, & ayant saisi le congre auprès de sa tête, je la lui coupai, & délivrai ainsi le Négre. Nous ne laissâmes pas de manger le congre,

Congre, anguille de mer dont la morsure est dangereuse.

1696. qui à mon avis eſt un auſſi bon poiſſon quand il eſt cuit, qu'il eſt méchant quand il eſt vivant.

Je fus après dîné me promener ſur le bord de la mer. Il y a une partie de l'Ance, particulierement aux environs de la riviere, où tout le rivage eſt couvert de roches & de galets de differentes groſſeurs, mais tout le reſte eſt un ſable blanc & ferme où la promenade eſt agréable. Environ à trois cens pas à l'Eſt de l'Egliſe, on me fit rémarquer que l'eau boüillonnoit à cinq ou ſix pas dans la mer. J'entrai dans un petit canot qui ſe trouva-là par hazard, pour voir ſi ce qu'on me diſoit étoit véritable, que cette eau étoit ſi chaude qu'on y pouvoit faire cuire des œufs & du poiſſon. Je m'éloignai d'environ trois toiſes du bord du rivage, où il y avoit environ quatre pieds d'eau, où les boüillons ne me paroiſſoient pas ſi fréquens que vers les bords, & je trouvai l'eau ſi chaude dans ces boüillons, que je n'y pûs pas tenir la main. J'envoyai chercher des œufs que je fis cuire, en les tenant ſuſpendus dans l'eau avec mon mouchoir. Je deſcendis à terre où je trouvai que la ſuperficie du ſable n'avoit pas plus de chaleur vis-à-vis l'endroit où étoient les boüillons, que dans

Fontaines boüillantes.

les autres endroits plus éloignez. Mais 1696. ayant creusé avec la main, je ne fus pas arrivé à la profondeur de cinq à six pouces que je sentis une augmentation considérable de chaleur; plus je continuai de creuser & plus elle augmentoit; de maniere qu'à un pied de profondeur je ne pouvois presque plus y tenir la main. Je fis creuser avec une pelle encore un pied plus bas: Je trouvai le sable brûlant qui fumoit comme on voit fumer la terre qui couvre le bois dont on fait le charbon. La fumée sentoit le souffre d'une maniere supportable.

On me conduisit à une espece de marre ou d'étang de sept à huit toises de diametre, où l'eau étoit blanchâtre comme si elle eût été trouble. Elle jettoit continuellement des boüillons vers les bords, mais ils étoient moins fréquens & plus gros dans le milieu. Il en paroissoit sept ou huit tout de suite, après quoi ils disparoissoient pendant l'espace d'un *Pater* & d'un *Ave*. Je pris de cette eau dans un morceau de callebasse, qui étoit réellement boüillante. Je la goûtai quand elle fut refroidie, elle me parut bonne, excepté qu'elle avoit un petit goût de souffre, auquel il seroit facile de s'accoûtumer. Cette marre fait un petit ruis-

Etang & marais boüillant.

1696. ſeau en ſe déchargeant, qui perd une partie de ſa chaleur & de ſon goût à meſure qu'il s'éloigne de ſa ſource, quoiqu'il en retienne toujours aſſez pour les faire ſentir avant qu'il ſe perdeut dans la mer à deux cens pas de-là.

On me fit encore voir un marécage à côté de cet étang, où il croît quelques herbes blanchâtres & couvertes d'une eſpece de pouſſiere de ſouffre. Le ſable qui eſt de même couleur eſt couvert d'un peu d'eau en quelques endroits, en d'autres il paroît comme de la bouë qui commence à ſecher, & il paroît en d'autres entierement ſec. Cependant il a ſi peu de ſolidité, même dans les endroits qui paroiſſent les plus ſecs, que les pierres qu'on y jette s'enfoncent & ſont couvertes de ce ſable preſque dans un inſtant. Cet endroit eſt dangereux, & il eſt arrivé plus d'une fois que des étrangers voulant y paſſer, s'y ſont enfoncez, & y feroient péris s'il n'avoient été ſecourus promptement. Il eſt vrai qu'il leur en coutoit toujours quelque choſe, & au moins la peau de leurs jambes, & des autres membres qui avoient été enfoncez dans ce marécage qui eſt encore plus brûlant que l'étang. C'eſt dommage que ces eaux chaudes ne ſoient pas entre les mains de

gens qui ſachent s'en ſervir & en profiter, car il eſt ſûr qu'elles ſont ſouveraines pour une infinité de maladies.

Vertus des eaux des fontaines boüillantes.

On m'aſſura que pluſieurs hydropiques avoient été entierement gueris, après avoir ſué dans ce ſable, & beaucoup d'autres qui étoient attaquez de douleurs froides & de contractions de nerfs. Cela peut être, mais j'ai été bien des fois en d'autres tems aux fontaines boüillantes ſans y avoir jamais vû perſonne, quoique je connuſſe à la Martinique & à la Guadeloupe bien des gens qui étoient attaquez de ces maux-là. Il eſt vrai que les remedes que l'on peut avoir le plus commodément, ne ſont pas ordinairement ceux auſquels on a plus de confiance. J'ai vû cependant dans l'hiſtoire générale des Antilles de mon Confrere le Pere du Tertre, & dans la Relation du ſieur Biet Prêtre, intitulée, *La France Equinoxiale*, que bien des malades y avoient été gueris; entre les autres ce dernier Auteur dit, qu'à ſon retour de Cayenne il fut entierement gueri de l'hydropiſie qu'il y avoit contractée, en ſuant dans ce ſable ſous un pavillon qu'on lui avoit fait exprès.

Le Samedi dixiéme Mars j'accompagnai le Pere Gaſſot qui alloit voir des

1696. malades au quartier des plaines, à deux lieuës environ de chez lui. Nous y allâmes en canot. Après que nous eûmes doublé la pointe de l'Oüest qui forme l'ance, nous trouvâmes pendant plus de demie-lieüe la côte fort escarpée & pleine de roches, dont la continuité n'étoit interrompuë que par les ouvertures des ruisseaux & des torrens qui sont assez fréquens dans tout ce quartier. Nous arrivâmes à l'habitation des sieurs Lostau freres, Capitaine & Lieutenant des Milices du quartier. Quoique leur terrain soit pierreux, la terre ne laisse pas d'être bonne, noire & grasse. Leurs cannes étoient belles, leur sucre brut beau & bien grené, leurs bestiaux en bon état, & leur manioc gros, pesant & bien nourri. Nous les quittâmes après que le Curé eut achevé ce qu'il avoit à faire chez eux; & nous continuâmes notre chemin jusqu'aux plaines. Ce sont deux grands enfoncemens separez l'un de l'autre par un gros cap dont les pentes sont fort douces & de bonne terre. La plus petite des deux plaines est à l'Est, elle peut avoir six à sept cens pas de large sur douze cens pas de hauteur. La grande a près de mille pas de large sur beaucoupplus de hauteur; elle est arrosée d'une riviere assez grosse,

Quartier des plaines.

La terre de ces deux endroits est bonne, & ils sont assez bien peuplez & cultivez. Nous fûmes chez le sieur Jolly beau fils du sieur de laChardonniere de laMartinique; il commençoit à faire une sucrerie. Il y avoit quelques malades chez lui que le Curé confessa. Il nous pria de demeurer à dîner ; en attendant qu'il fût prêt, j'allai me promener avec lui dans son habitation, & je l'exhortai à profiter de la commodité de la riviere pour faire un moulin à eau. Nous allâmes huit ou neuf cens pas le long de la riviere jusqu'à un endroit qui me parut très - propre pour faire le bâtard - d'eau ou l'écluse du canal. Je lui expliquai comment il s'y devoit prendre, & je lui promis de venir après Pâques le niveler & le tracer.

Nous nous mîmes à table au retour, nous avions de bon poisson avec de la cassave fraîche : car la plûpart des habitans de ce païs - là ne se piquent pas d'avoir d'autre pain. Quoique je n'y fusse pas accoûtumé, je ne laissai pas d'en manger avec appetit, & elle me parut fort bonne. Nous allions sortir de table quand il entra un Officier de l'Ance Ferri, qui ayant sçû qu'il y avoit un Religieux avec le Pere Gassot, s'en alloit à Goyaves le prier de venir dire la Messe

1696. le lendemain à leur Chapelle. Il avoit par bonheur rencontré un canot de qui il avoit sçû que nous étions chez le sieur Jolly. Cet Officier étoit M. Lietard, Lieutenant de la Compagnie de Milice du grand cul-de-sac dont le sieur Pompe étoit Capitaine. La simplicité du premier âge du monde reluisoit dans tout l'exterieur de cet Officier. Ses jambes & ses pieds étoient couverts des bas & des souliers qu'il avoit apportez du ventre de sa mere, à la reserve qu'ils étoient un peu plus noirs & plus vieux, car il paroissoit qu'il y avoit bien soixante ans & plus qu'il s'en servoit. Ses cheveux blancs & en petit nombre étoient couverts d'un chapeau de paille, & le reste de son corps d'une chemise & d'un caleçon d'une bonne toile de menage. Il portoit son épée à la main, je croi bien que le fourreau avoit été anciennement tout entier, mais le tems, les fatigues de la guerre, la pluye & les rats en avoient consommé une bonne partie, ce qui faisoit que cette épée roüillée paroissoit plus de moitié. Il y avoit une bande de toile cousuë au côté gauche de la ceinture du caleçon qui servoit à soûtenir cette venerable épée dans les cérémonies. Malgré cet ajustement negligé Monsieur Lietard ne man-

Portrait de M. Lietard, Lieutenant de Milice.

quoit

quoit pas d'eſprit, de bon ſens & de courage. Il fit ſon compliment au Maître de la maiſon en peu de mots, il s'adreſſa enſuite au Pere Gaſſot, & lui dit qu'ayant appris qu'un Religieux de ſon Ordre étoit dans le quartier, il étoit venu le prier de faire en ſorte qu'il vînt dire la Meſſe à leur Chapelle. Il me ſalua en même temps, & me fit un compliment auquel je ne m'attendois pas, vû l'équipage de celui qui le faiſoit. J'y répondis de mon mieux, & j'acceptai le parti ; & après qu'il ſe fût rafraîchi, & que je fûs aſſuré de trouver à la Chapelle de Ferri tout ce qui étoit neceſſaire pour dire la Meſſe, je m'embarquai avec lui pour ſon quartier, pendant que mon Compagnon ſe rembarqua auſſi pour retourner à ſa Paroiſſe. 1696.

Nous avions trois bonnes lieuës à faire pour nous rendre à Ferri ; cependant comme le canot étoit bien équipé, & que le vent nous favoriſa, nous y arrivâmes aſſez promptement. Nous paſſâmes devant le quartier appellé Caillou, autrement la Pointe noire, où depuis on a bâti l'Egliſe Paroiſſiale de tout ce quartier-là. Nous nous y arrêtâmes un moment pour avertir que la Meſſe ſeroit le lendemain à Ferri. Ce quartier eſt aſſez

Quartier du Caillou ou de la Pointe noire.

1696. coupé de mornes & de petites ances : & quoique le terrain ſoit pierreux, il ne laiſſe pas d'être bon. Il eſt bien mieux habité & plus cultivé que les environs de Goyaves.

Ance Ferri. La Chapelle & la vie édifiante de ce peuple.

Nous arrivâmes à Ferri avant cinq heures : c'eſt une belle ance qui eſt couverte d'une pointe de terre aſſez haute du côté du Nord-oueſt. La riviere qui paſſe preſque au milieu a cinq à ſix toiſes de large & environ trois pieds d'eau. Je voulus d'abord voir la Chapelle qui étoit à la gauche de l'ance ſur un terrain un peu élevé. Elle étoit ſimplement de fourches en terre, paliſſadée de roſeaux & couverte de palmiſtes, du reſte fort nette & fort propre dans ſa pauvreté. Je trouvai le Catéchiſm e deGrenade avec les Vies des Saints dans une petite armoire à côté de l'Autel, & j'appris que les Dimanches & Fêtes, ceux qui ne pouvoient pas aller entendre la Meſſe à Goyaves, s'y aſſembloient le matin & le ſoir, & qu'après avoir dit les prieres, on liſoit un chapitre du Catechiſme de Grenade, qui étoit ſuivi de la récitation du Chapelet, après quoi on liſoit la vie du Saint, & le lecteur annonçoit les Fêtes, les vigiles & jeûnes d'Egliſe qui ſe trouvoient dans la ſemaine. C'étoit Monſieur Lietard qui

faisoit cet office, sur tout le soir, & qui 1696.
avertissoit charitablement ceux qu'il sçavoit être tombés dans quelque défaut considérable, afin qu'ils se corrigeassent. Après que nous eûmes fait nos prieres, nous nous rendîmes à la maison de Monsieur Lietard, elle étoit éloignée d'environ cinq cens pas du bord de la mer. La riviere passoit à côté : quoiqu'elle fût bâtie aussi simplement que la Chapelle, elle me plût beaucoup par sa situation, son bon air & sa propreté. Madame Lietard vint au devant de moi avec beaucoup d'honnêteté. C'étoit une Négresse d'environ quarante ans, qui étoit encore belle & bienfaite, quoiqu'elle fût un peu grosse. Elle avoit de l'esprit, & même une politesse que je n'aurois pas crû devoir rencontrer dans des gens de sa couleur. Si nous n'avions pas été en tems de jeûne, on m'auroit fait faire bonne chere, car il y avoit du poisson de mer & d'eau-douce en abondance, les voisins étant allez à la pêche, lorsqu'ils avoient été avertis que leur Officier étoit allé chercher un Religieux à Goyaves. Mais je ne pûs manger que quelques fruits avec de la cassave fraîche & du ouycou excellent. En attendant la nuit je fus me promener dans l'habitation, il n'y avoit

1696. autre chose que du manioc, des pois, des patates, des ignames, du mil, du cotton & du tabac. Je vis dans la savanne quelques bêtes à corne fort grasses, & un très-grand nombre de volailles de toute espece. Ce sont ces sortes de choses qui occupent tous les habitans de ce côté-là qui n'ont pas de sucrerie, c'est leur commerce qui les rend fort pécunieux, quoi qu'il paroisse peu de chose. Nos Flibustiers viennent s'y pourvoir de farine de manioc, de pois, de patates & d'ignames qu'ils payent argent comptant & bien. Il vient des barques de la Martinique qui achettent leurs bestiaux, leurs volailles & leur cotton; trois choses qui sont toujours recherchées & bien venduës.

Trafic des petits habitans.

La chasse est très-bonne dans tous ces endroits. On y trouve encore beaucoup de sangliers, ou pour parler le langage des Isles, de cochons marons. Les perroquets, les periques, les ramiers, les tourterelles, les grives & les ortolans y sont en abondance; & pour ce qui est des oiseaux de mer & de riviere, on en a tant qu'on veut: à quoi si on ajoûte que les Islets du grand cul-de-sac qui ne sont pas fort éloignez, servent de retraite à une infinité de tortuës & de lamantins,

on conviendra que ce quartier est un des 1696.
meilleurs de l'isle, & que le seul deffaut qu'il a est d'être peu habité.

Le Dimanche onziéme Mars tout le quartier de Ferri, de la Pointe noire, & du grand cul-de-sac, se rendirent à la Chapelle. J'y étois avant le jour, & je confessai jusqu'à onze heures. Je dis la Messe, je prêchai, je fis le Catechisme, & je fus autant content de ce bon peuple qu'il témoigna l'être de moi. Je dînai avec le Capitaine & les principaux chez Monsieur Lietard, & après qu'ils m'eurent fait donner parole que je viendrois passer les Fêtes de Pâques avec eux; je me rembarquai, mon hôte eut l'honnêteté de me venir conduire jusques chez le Pere Gassot où nous l'arrêtâmes à souper & à coucher.

Entre plusieurs choses qui me firent plaisir dans ce voyage, celle qui m'en fit davantage, fut d'avoir vû l'arbre d'où découle l'huile ou le baume de Copaü. Il y en avoit un pied à côté de la maison de Monsieur Lietard; c'est le seul dont j'ai pû avoir connoissance dans la Martinique, la Guadeloupe, la grande Terre, S. Christophle, les Saints, & la partie de la Dominique où j'ai été, & où je l'ai cherché inutilement. C'est un

1696. arbre de très-belle apparence. Il pouvoit avoir vingt à vingt-deux pieds de hauteur; sa feüille approchoit assez de celle de l'oranger, excepté qu'elle étoit plus longue & plus pointuë, douce au toucher, souple, d'une odeur aromatique & d'un verd clair & gai, l'arbre en est fort garni. Son écorce est grise, & autant que je le pus voir par une branche que je coupai, elle est assez épaisse, lice & onctueuse, pour peu qu'on la frotte entre les mains l'odeur qui en sort est douce & aromatique. Elle se leve facilement, parce qu'il semble que l'arbre est toujours en seve. Le bois est blanc & assez tendre.

Arbre de Copaü.

Lorsqu'on veut tirer l'huile ou le baume de cet arbre, on fait une incision à son écorce vers le pied, elle doit être perpendiculaire, & de six à sept pouces de longueur. On y fait entrer un petit morceau de calebasse pour diriger la liqueur qui suente, & la conduire dans une calebasse attachée au corps de l'arbre, & dont l'ouverture répond au petit morceau de calebasse qui lui sert comme d'entonnoir. Cette matiere est plus ou moins abondante selon la force de l'arbre ou le tems auquel on la recüeille; mais aussi elle a differens degrez de vertu; car quand l'arbre est jeune, comme il est

alors plus abondant en ſeve, il rend par conſéquent plus d'huile, mais elle eſt moins cuite, pour ainſi dire, & moins parfaite. Il arrive la même choſe quand on la tire dans le tems que l'arbre eſt en ſeve, il rend une plus grande quantité, parce que la ſeve ſort avec l'huile : mais ce mélange diminuë ſa vertu, & on court riſque de faire ſecher l'arbre. 1696. Methode pour tirer l'huile de Copaü.

Le tems le plus propre pour faire l'inciſion eſt dans le mois de Mars, en parlant des païs qui ſont ſituez entre la ligne Equinoxiale & le Tropique de cancer : & pour ceux qui ſont de l'autre côté de la Ligne, c'eſt-à-dire entr'elle & le Tropique de Capricorne, c'eſt le mois de Septembre ; parce pour lors les pluyes ſont ceſſées depuis près de trois mois, ce qui ſuffit pour que l'abondance de la ſeve, que l'arbre a tirée dans les ſaiſons pluvieuſes, ſoit conſommée, & convertie dans la ſubſtance de l'arbre. Tems propre à la tirer.

L'inciſion ne doit pas percer ſeulement l'écorce premiere, & une pellicule aſſez mince qui eſt deſſous, qui eſt comme une ſeconde écorce, elle doit entrer un peu dans le vif du bois. Je croi même que ſi on vouloit riſquer de perdre l'arbre, & que l'on fît l'inciſion aſſez profonde pour aller juſqu'au cœur, il en ſortiroit une

1696. huile bien plus parfaite. Mais comme on ne veut pas risquer l'arbre, on se contente de faire l'incision comme je viens de dire, & lorsque l'arbre ne peut plus donner d'huile par cet endroit-là, la playe qu'on lui a faite se referme d'elle - même. Si l'arbre est vieux, gros & vigoureux, on peut faire deux ou trois incisions dans la même année. L'année suivante on en fait d'autres, en observant de ne les pas faire aux mêmes endroits, parce que les incisions précédentes font en se refermant une espece de calus dur à inciser, & qui empêche l'écoulement de la matiere.

Qualitez de l'huile de Copaü, & moyen de la connoître.

Cette huile pour être bonne doit être épaisse, de couleur d'ambre; elle doit avoir une odeur de verd aromatique. Quand elle est claire & trop liquide, c'est une marque qu'elle a été tirée dans une mauvaise saison, ou qu'on en a augmenté la quantité en y mêlant quelque autre huile.

Pour s'en assurer, il n'y a qu'à en tirer une goute avec une épingle, & la laisser tomber dans un verre d'eau froide. Si la goute va au fond sans se dissoudre, ou qu'elle se tienne entre denx eaux en conservant sa figure, c'est une marque certaine que l'huile est très - bonne. Mais si elle s'étend, ou qu'elle nage sur la su-

perficie de l'eau, on doit compter qu'il y a du mêlange. La difference du baume du Perou est qu'il se seche & durcit à la fin; au lieu que l'huile de Copaü ne fait que s'épaissir, & devenir d'une couleur plus foncée, sans se durcir ni se secher. 1696.

Cette huile est merveilleuse pour refermer promptement toutes sortes de playes faites avec le fer, le bâton, les chûtes & autres accidens, mais non pas pour les coups de feu.

On s'en sert avec succès pour les flux de sang, les crachemens de sang provenans de la rupture de quelques petits vaisseaux dans la poitrine, pour les excoriations du fondement & autres maux où il faut empêcher l'effusion du sang. Pour les flux de sang & les vaisseaux rompus, on en met donze ou quinze goutes dans un jaune d'œuf que l'on fait avaler au malade. On peut réïterer ce remede deux fois le jour. On peut encore dans le premier cas en donner une demie once dans un lavement anodin que le malade puisse garder long-tems, on a vû des effets merveilleux de ce remede. Pour les excoriations on en imbibe un peu de coton que l'on met avec une compresse sur la partie affligée, observant en ce cas de faire un peu chauffer l'huile avant

Vertus de cette huile.

1696. de l'appliquer. A l'égard des blessures il faut appliquer l'huile aussi chaude que le blessé la peut souffrir. Il faut d'abord presser les lévres de la playe pour en exprimer tout le sang autant qu'il est possible, puis laisser tomber quelques goutes de l'huile dans la playe, en oindre les lévres & les environs, les raprocher & y appliquer dessus un plumasseau trempé dans la même huile, & couvrir le plumasseau d'une bonne compresse, & même de deux s'il est besoin. Après quoi il faut bander la playe un peu fortement, sans s'embarasser si elle rend du sang ou non; la régle générale est que le sang est un baume naturel, quand le sujet n'est point vicié par un autre endroit. On doit laisser cet appareil vingt-quatre heures sans y toucher, au bout de ce tems, il faut ôter la bande & les compresses le plus doucement qu'il est possible; & si on voît que le plumasseau soit adherent, c'est une marque que la réunion n'est pas encore achevée, comme il arrive dans les blessures considérables & profondes, ou à ceux qui ont la chair mauvaise, baveuse & infectée de quelque autre mal; pour lors il faut laisser le plumasseau, & se contenter de répandre dessus quelques goutes d'huile chaude pour l'hu

Maniere de s'en servir.

mecter, & réïterer ainsi de vingt-quatre 1696. en vingt - quatre heures jusqu'à ce qu'il tombe de lui même, ce qui ne peut pas tarder, étant fort rare que les playes même considérables, ne soient pas consolidées en vingt-quatre heures.

Le hazard vient de découvrir une vertu que l'on n'avoit pas encore remarquée dans ce baume ou huile. C'est qu'il est admirable & specifique pour guerir toutes sortes de fiévres. Des personnes d'honneur & de probité m'ont assuré qu'elles avoient fait des cures surprenantes avec ce seul baume. On n'a point encore entendu parler d'un febrifuge plus parfait, plus prompt, moins dangereux. Je suppose toujours qu'on ait du Copaïi veritable & point falsifié. Il suffit d'en répandre cinq ou six goutes dans une demie tasse de boüillon & la faire prendre au malade dans le commencement de son accès: ou si la fiévre est continuë, deux heures avant de lui donner de la nourriture. On peut repeter le remede deux fois en vingt - quatre heures. Il est rare que la fiévre ait tenu bon contre trois ou quatre prises. La Bretagne & sur tout les villes de Rennes & de Nantes, ayant été affligées de quantité de fiévres en 1719. tous ceux qui se servirent de ce

1696. remede, furent parfaitement gueris, & si promptement qu'il sembloit que cela tînt du miracle.

On ne remarque point que ce remede cause aucune violence dans son operation. Il n'excite ni sueurs, ni urines extraordinaires : on croit que c'est par une douce transpiration qu'il produit son effet merveilleux. Messieurs les Medecins feront là dessus leurs réflexions ordinaires. Tout ce qu'on souhaite d'eux, c'est de n'y rien mêler du leur, de crainte de le gâter, comme quelques-uns ont coûtume de faire.

Il y a beaucoup d'autres arbres aux Isles qui donnent des huiles & du baume. J'en parlerai à mesure que l'occasion s'en presentera. Monsieur Lietard me fit present d'une petite calebasse de son huile de Copaü. Quoique ce fût la premiere qu'on eût tirée de son arbre, je la trouvai si bonne que j'aurois eu de la peine à la troquer contre le double de baume du Perou.

En effet, outre ce que je viens de dire des expériences souvent réïterées & toujours avec un succès merveilleux sur des gens qui ne pouvoient être plus mal sans mourir, ont fait connoître qu'étant pris intérieurement, il fortifie le cœur, l'es-

tomach, la poitrine, la tête, le cerveau, 1696.
il purifie le ſang, il chaſſe par haut ou par bas, ou par tranſpiration toutes les mauvaiſes humeurs, il excite l'appétit, il augmente la chaleur naturelle dans les perſonnes âgées, il provoque la ſueur, il ſe peut prendre pour toutes ſortes de maladies internes. Il eſt tellement ami de l'homme, qu'il ne fait jamais aucun mal, il eſt ſubtil, il pénétre par tout, & ne manque jamais d'inciſer les humeurs, & par ce moïen de tirer d'affaires les malades les plus déſeſperés.

Quand il eſt appliqué extérieurement, il fortifie les nerfs, il réſout les humeurs froides, il guerit les bleſſures de fer & de feu, les brûlures, les morſures de bêtes venimeuſes, les rhumatiſmes, il arrête la gangrene, il guerit les dartres & les ulceres les plus invéterés, il emporte les boutons & les autres vices de la peau, il chaſſe le mauvais air. Surquoi il eſt bon de remarquer que le plus vieux eſt toujours le meilleur.

Pour les tremblemens, engourdiſſemens ou rétreciſſemens de nerfs, il faut faire chauffer le membre malade avec des linges chauds, & le dedans de la main autant que le malade le peut ſouffrir, afin d'ouvrir les pores & en même tems

1696. y mettre du baume chaud, & l'étendre avec une plume, particulierement à l'endroit le plus douloureux, y mettre dessus un plumasseau & un papier brouillard fin & imbibé de baume, & pardessus un morceau de vessie de cochon plus grand que le papier avec une compresse & une bande, & laisser cette appareil sans y toucher qu'au bout de vingt-quatre heures, & quand on le levera pour y mettre de nouveau baume, se servir toujours du même appareil. Si la partie est si douloureuse qu'on ne la puisse chauffer ni frotter, on se contentera d'y appliquer le baume le plus chaud que le malade le pourra souffrir, & tenir toujours le malade le plus chaudement qu'il se pourra.

Pour consolider des dislocations ou fractures, après qu'elles ont été remises, on se servira de la même methode sans chauffer & frotter la partie malade, mais seulement le baume autant qu'on le peut supporter, afin qu'il pénétre plus aisément.

On le prend aussi intérieurement pour les tremblemens de nerfs, sçavoir, huit ou dix gouttes dans un boüillon.

Pour les playes, coupures, blessures de fer & de feu, il faut d'abord les laver avec du vin chaud, ensuite on y met un

plumaſſeau trempé dans du baume 1696.
chaud avec une compreſſe & une bande. On n'y doit point toucher qu'au bout de deux ou trois jours, à moins qu'on ne ſente une douleur extraordinaire.

Pour les ulceres on les penſe de la même maniere. S'il y a des chairs mortes, il faut les couper juſqu'au vif, & ſi la gangrene y paroiſſoit, il faut lever l'appareil de ſix en ſix heures ſi on ne ſent point de douleur, mais pour peu qu'on en ſente, il ne faut renouveller le baume qu'au bout de vingt-quatre heures.

Si dans les bleſſures il y avoit quelque os caſſé, il faudroit le faire tirer avant de ſe ſervir du baume, parce que ſon effet eſt ſi prompt qu'on enfermeroit le loup dans la bergerie. Il guerit les playes ſans inflammation, ſuppuration, ſans qu'il ſe forme aucune croute ou galle, comme il arrive ordinairement. Il eſt fort incarnatif.

Quand on lave une playe avec du vin, il faut qu'il ſoit chaud.

Pour les dartres de quelques nature qu'elles ſoient, on les frotte avec du baume le plus chaud qu'on le puiſſe ſouffrir, & on met deſſus un morceau de veſſie de cochon moüillée, c'eſt-à-dire qui a trempé dans l'eau quelques momens, &

1696. qu'on a exprimé dans un linge. On y remet de nouveau baume au bout de vingt-quatre heures.

Pour les rougeurs & boutons qui viennent au visage, on les frotte seulement avec du baume chaud soir & matin, en moins de rien ils disparoissent.

On s'en sert encore avec succès pour les rhumatismes & humeurs froides, après avoir froté les parties affligées devant le feu.

Pour les maladies internes, comme sont les coliques, il n'y a point de remede plus souverain. Il faut d'abord un lavement ordinaire dans ces sortes de maux, & quand on l'a rendu, on prend dans un boüillon clair huit ou dix gouttes de baume, & dans le moment on se sent soulagé & souvent les douleurs cessent entierement. Si cette premiere prise n'emporte pas entierement les douleurs il en faut prendre une seconde prise deux heures après la premiere, mais seulement dans un demi boüillon, & y mettre le double des gouttes, & le prendre le plus chaud qu'il est possible. Lorsque les douleurs sont extrêmes on peut prendre le baume sans avoir pris de lavement, & quand on n'a pas de boüillon prêt, on le peut prendre dans du vin chaud, il ne

provoquera aucunes nausées, & c'est 1696.
un puissant cordial.

Il arrive quelquefois dans les grandes maladies qu'il fait aller par bas, ou par des sueurs abondantes, qui ont tirée d'affaires des malades désesperés. On en a une infinité d'exemples.

Il faut diminuer de moitié les doses marquées ci-devant pour les enfans, & les augmenter de quelques gouttes pour les vieillards.

Quand on a été piqué ou mordu de quelque bête venimeuse ou enragée, outre le baume qu'on met sur la playe, il faut en faire avaler au malade deux fois le jour, sept ou huit gouttes dans du boüillon ou du vin chaud, & continuer jusqu'à ce que la playe soit à demi guerie. Ce qu'on a pris intérieurement sert de cordial, & procure à la playe une plus prompte guérison.

Ce baume est encore excellent pour les fiévres pourprées. La dose est de huit jusqu'à douze goutes dans un boüillon ou du vin chaud. On en a vû des effets surprenans. Il faut tenir le malade chaudement, & lui donner dans tous ses boüillons six gouttes le premier jour, huit gouttes le second, en augmentant ainsi jusqu'à seize gouttes. Outre la proprieté

1696. qu'a ce baume de faire sortir le pourpre, il fortifie le malade, & s'oppose à la corruption des humeurs.

On s'en sert avec succès dans la petite verole, observant d'en donner aux enfans une dose moins forte qu'aux personnes plus âgées.

Il est bon dans toutes sortes de fiévres. On en donne huit ou dix gouttes dans un boüillon dans le fort de l'accès, & dix ou douze goutes dans l'accès suivant.

Il est spécifique dans les fiévres quartes & putrides. On l'a donné avec succès au commencement de l'accès.

Ceux qui sont menacés d'apoplexie, en doivent prendre tous les matins dix ou douze goutes dans un demi boüillon. Si on est tombé dans l'accès, il faut en souffler dans les narrines avec un chalumeau.

Pour les foiblesses d'estomach, provenants d'indigestion, ou qui restent après une grande maladie, on en prend dix goutes dans un verre de vin si c'est après le repas, & dans du boüillon si c'est avant.

Pour ceux qui crachent du sang, on leur en donne dix goutes dans un demi boüillon le matin à jeun, & autant le soir en se couchant deux heures après le repas.

Pour les foibleſſes & palpitations de 1696. cœur, huit à dix goutes dans du vin.

Pour les douleurs de reins, douze goutes dans un boüillon.

Quoique ce baume ne ſoit pas ſpécifique pour la goute, il ne laiſſe pas de ſoulager les gouteux, il diminuë le tems & les douleurs, il fait tranſpirer les humeurs mordicantes qui le cauſent. Il faut en prendre dix ou douze goutes à jeun dans un boüillon.

Surquoi il faut remarquer que tous les boüillons dont on a parlé, doivent être fort clairs & ſans graiſſe, & paſſés dans une ſerviette.

Pluſieurs perſonnes en ont pris en forme de tabac pour les maux de tête, migraines, fluxions ſur les dents, & ont été gueris. On en met deux ou trois goutes ſur le bout du doigt, on l'enfonce tant que l'on peut dans le nez en le tirant à ſoi. Il en faut mettre dans les deux narrines.

Pour le rhume on en prend huit à dix goutes dans un boüillon en ſe couchant, & ſi le rhume eſt opiniâtre, on en prend le double le lendemain. Souvent une ſeule goute ſuffit.

Quand une dent creuſe fait mal, on en met une goute ou deux dedans.

1696. Pour les cours de ventre, diarrhées, flux de ſang, inteſtins ulcérés, on en donne dix goutes dans un boüillon. Ce qu'on réïtere juſqu'à parfaite guerison.

Pour les retentions d'urines, on en prend juſqu'à vingt goutes dans un verre de vin blanc, & on réïtere juſqu'à parfaite gueriſon, qui eſt ſouvent prompte.

Pour les maux de gorge, on en prend trois ou quatre goutes dans une cuillerée de boüillon. Il ne faut pas s'inquiéter d'une amertume que l'on ſent dans la gorge après la priſe du remede, il ne faut pas boire pour la faire paſſer, ce ſeroit empêcher l'effet du remede.

Dans les pleureſies, on en doit donner dix à douze goutes dans tous les boüillons.

Quoique ce baume ſoit très-chaud, on remarque cependant que dans la plus grande ardeur de la ſoif, ſi on en met deux ou trois goutes ſur la langue, l'altération paſſe dans un moment, & on a la bouche auſſi fraiche que ſi on avoit bû de l'eau bien fraiche.

Ce n'eſt ici qu'un abregé des maladies auſquelles ce baume eſt ſouverain, mais comme je ne veux point faire de peine aux Medecins qui n'aiment pas les remedes ſimples, ſpécifiques & promptes,

je n'en dirai pas d'avantage. La ſeule 1696.
difficulté eſt de trouver du Copaü naturel & qui n'ait point été falſifié.

Nous avons un arbriſſeau dont l'huile ou liqueur qui en ſort fait à peu près le même effet que le Copaü. On l'appelle Bois-laiteux, ſa feüille eſt faite comme celle du laurier, un peu plus grande, plus épaiſſe, plus charnuë & plus molle. Lorſqu'on la rompt ou qu'on la déchire, ſes fibres jettent une liqueur viſqueuſe, épaiſſe & blanche comme du lait. Cet arbriſſeau ne vient jamais fort grand ni fort gros. On s'en ſert pour garnir des lizieres parce qu'il vient fort vîte, comme font tous les bois mols, & parce qu'ils ſont aſſez ſouples & ployans, du moins quand il eſt jeune, on l'entrelaſſe, & on le conduit comme l'on veut. Lorſqu'il eſt plus vieux il eſt caſſant, & dès qu'il eſt coupé il ſe ſeche auſſi-tôt. Il fleurit par petits bouquets de cinq ou ſix fleurs chacun, elles reſſemblent aſſez au jaſmin : elles ſont blanches & renferment au milieu d'elles un petit bouton ovale qui contient deux petites graines noires, qui ſont la ſemence de l'arbre, qui vient auſſi parfaitement bien de bouture. Il eſt preſque blanc, le cœur a un peu de moëlle comme le ſureau,

Bois laiteux.

1696. ſon écorce eſt d'un verd pâle en dehors, & toute blanche en dedans. Les queües qui attachent les feüilles aux branches ont près d'un pouce de longueur, avec un nœud à l'endroit qui touche l'écorce.

Vertus de ce lait.

Les nœuds, les feüilles, les branches, l'écorce & le tronc étant rompus & legerement preſſez, rendent du lait. On le met ſur les bleſſures & coupures comme le Copaü, mais ſans le faire chauffer, & il produit le même effet. J'en ai vû pluſieurs expériences qui me perſuadent que mon Confrere le Pere du Tertre s'eſt trompé quand il a écrit que ce lait étoit cauſtique & dangereux.

Farine de bois laiteux, excellente pour les playes.

Un de nos Religieux qui ſe mêloit un peu de pharmacie, nommé le Pere Roſſey, avoit rempli quelques fioles de ce lait. Il s'apperçût au bout de quelque tems qu'il s'étoit entierement deſſeché. Il caſſa les fioles pour voir ce qu'elles contenoient; il y trouva une matiere blanche, déliée & fine comme de la farine. Il voulut éprouver ſi elle feroit le même effet que quand elle étoit liquide, & il vit qu'elle operoit beaucoup plûtôt. Il ne faiſoit autre choſe qu'exprimer un peu le ſang de la playe, rapprocher les lévres, & les couvrir de cette farine ſur laquelle il mettoit une compreſſe & une

bande pour la tenir en état. Il m'a assuré 1696. que des coupures considérables avoient été entierement refermées & gueries en moins de douze heures.

Il s'est ensuite avisé d'en faire prendre le poids d'un écu d'or dans du vin à des Négres qui avoient la fiévre. Cette potion leur excitoit une sueur si abondante, qu'elle emportoit presque toujours la maladie.

Pour la fiévre.

Il m'a encore assuré de s'en être servi avec succès pour guerir des dissenteries & des flux de sang. Il en faisoit prendre au malade le poids de deux écus d'or dans deux jaunes d'œuf, à trois heures l'un de l'autre, cela provoquoit le vomissement, & excitoit ensuite la nature à se décharger copieusement par le bas, de l'acide, bile ou autre humeur qui causoit le mal, après quoi il reserroit & arrêtoit doucement l'un & l'autre de ces maux.

Pour les dissenteries & flux de sang.

On se sert encore avec succès de la racine de cet arbrisseau pour guérir la colique. On la pile & on en met infuser une pincée dans un verre de bon vin pendant un *Miserere* & non davantage, après quoi on passe le tout dans un linge, on le presse & on le donne au malade. J'ai dit pendant une *Miserere* & non davantage, parce qu'une plus longue infusion

Pour la colique.

1696. donneroit trop de force au vin & pourroit causer la fiévre, quoique sans aucun danger.

On m'avoit envoyé de la Martinique une quantité de cette poudre que je devois donner à Monsieur Peliceri Médecin des Galeres du Roi; la prise du vaisseau a privé le public des découvertes que ce sçavant homme auroit pû faire des vertus de cette poudre. En attendant qu'il m'en vienne d'autre, je dois dire ici que cette poudre n'a aucun mauvais goût, non plus que le lait qui la forme. J'ai goûté de l'un & de l'autre, il me sembloit avoir sur la langue, de la farine de froment qui avoit une petite pointe d'aigreur.

CHAPITRE XXI.

Du bois appellé Tendre à caillou. Des Fourmis blanches ou poux de bois. Du bois amer & de ses effets. Des ignames & des Patates.

Bois appellé Tendre à caillou.

LE bois appellé Tendre à caillou ne se trouve que dans les lieux secs, pierreux & arides. Il tire son nom de sa grande dureté, qui le fait ressembler aux cailloux.

cailloux. Sa feüille eſt médiocre, ovale, dentelée, séche & comme brûlée du soleil, de sorte que de loin ces arbres paroiſſent rougeâtres & comme grillez. Ils n'ont jamais plus de douze à quatorze pouces de diamettre, du moins ce sont les plus gros que j'ai vûs. Quant à leur hauteur, elle eſt conſidérable. On en trouve de vingt-cinq à trente pieds de tige; cet arbre a peu de branches & n'eſt pas trop fourni de feüilles. Son écorce eſt blanchâtre avec quantité de petites hachures : elle n'a pas plus de quatre lignes d'épaiſſeur; elle eſt peu adherente, se leve d'elle-même, se séche & se roule dès que l'arbre eſt abbatu. L'aubour, l'aubier ou l'aubelle, car on se sert de tous ces noms aux Iſles pour ſignifier la même choſe, eſt preſque blanc, médiocrement dur, & de l'épaiſſeur du quart du diametre du cœur; il ne vaut rien du tout, & se gâte très-aiſément, mais le cœur eſt admirable, également bon dans la terre & dans l'eau, d'une dureté extrême, fort roide & fort compact. Ses fibres ſont longues, droites, & tellement preſſées les unes contre les autres, qu'il eſt plus facile de les briſer ou de les couper, que de les ſeparer. Il eſt rouge quand on le coupe; il perd sa 1696.

1696. couleur quand il eſt à l'air, & devient preſque gris.

Je ne croi pas devoir renvoyer à un autre endroit la remarque que j'ai faite ſur tous les bois qu'on met en terre, qui eſt, que pour peu qu'ils ſoient bons, ce n'eſt pas la partie qui eſt en terre qui ſe pourrit ni celle qui eſt dehors, mais ſeulement ce qui eſt au ras de terre. Pour éviter cet inconvenient, il faut brûler la partie qui doit être en terre & quelques pouces au deſſus, c'eſt-à-dire, la ſécher au feu ou dans les cendres rouges, ſans la réduire en charbon, afin que la ſeve ou l'humidité qui s'y pourroit encore trouver ſoit entierement deſſechée, & que les pores ſe refermant, les parties ſe raprochent les unes des autres, le bois devient plus compact, & par conſéquent plus propre à réſiſter à l'humidité.

Remarque ſur les bois que l'on met en terre.

Tous les quartiers depuis la riviere du Baillif étant remplis de petits habitans, on peut dire que ce ſont autant de fourmillieres de volailles de toutes les eſpeces. La facilité qu'ils ont à lés élever y contribuë infiniment: le gros mil & le petit y viennent en perfection, ſur tout dans les fonds où la terre eſt plus graſſe & plus profonde. On en peut faire trois

récoltes dans la même terre en treize ou quatorze mois. Toute la façon qu'il y a pour le planter, après qu'on a nettoyé la terre, eſt de donner nn coup de houë & de jetter dans le trou deux ou trois grains de mil, & le recouvrir à l'inſtant avec la terre que la houë a enlevée, en l'y repouſſant avec le pied. Lorſque le terrain eſt neuf ou leger, on ſe contente ſans ſe baiſſer de faire un trou avec le bâton ſur lequel on s'appuye, & d'y laiſſer tomber deux ou trois grains de mil, après quoi on remplit le trou de terre, en comprimant avec le bâton celle qui eſt à côté du trou, ou avec le gros doigt du pied. C'eſt ainſi que les Caraïbes plantent le leur. On ne ſçauroit croire combien les volailles qui ſont nourries de ce mil, ſont graſſes, fermes & ſuculentes. Quand les poulets ſont encore jeunes, on écraſe un peu de mil avant de le leur donner.

1696.

Mil, mahis, bled de Turquie, Grand-Turc, ſignifient le même grain.

Mais il y a bien d'autres animaux qui vivent de mahis. Une bonne partie des Eſpagnols & des Portugais de la Terre-ferme, n'ont point d'autre pain que celui de mahis. On le mange avant qu'il ſoit encore tout à fait mur, & lorſqu'il eſt encore tendre, en faiſant griller ſur les charbons l'épi tout entier. J'en ai

Differens uſages du Mahis.

1696. mangé quelquefois de cette maniere; il eſt très bon & donne de l'appetit. Les Eſpagnols le prennent quand il eſt encore très-tendre & preſque comme du lait; ils le broyent avec un peu d'eau & en font comme un lait d'amendes qu'ils aſſaiſonnent avec du ſucre, de l'ambre & autres aromates, dont ils font une potion excellente, qui nourrit extrémement, qui fortifie la poitrine, & qu'ils mêlent encore avec le chocolat. Ils l'appellent Atolle.

Ce que c'eſt que l'Atolle.

On broye avec un moulin à bras, ou bien on pile le mahis lorſqu'il eſt tout à fait mur, & on le réduit en farine, dont on fait un pain jaune qui eſt très-bon quand il eſt tendre, mais qui ſe ſeche aiſément, & qui perd beaucoup de ſa bonté.

Pain de Mil.

Nos Flibuſtiers ſe contentent après qu'il eſt pilé, de le mettre cuire avec de la graiſſe ou de la viande dans leur chaudiere, à peu près comme on fait le ris, & c'eſt leur pain le plus ordinaire. Heureux quand ils ont quelque choſe pour l'aſſaiſonner, viande ou poiſſon; car il leur arrive aſſez ſouvent de le manger comme une boüillie épaiſſe à l'eau & au ſel.

Boüillie de Mahis.

On donne du mil écraſé groſſiere-

ment aux chevaux que l'on veut engraiſſer & aux cochons, mais il faut en donner peu aux chevaux, de crainte qu'ils ne deviennent pouſſifs. 1696.

On prétend que le mahis eſt venteux & indigeſte. Je n'en ai pas uſé aſſez pour m'appercevoir de ces deux mauvaiſes qualitez. Des Flibuſtiers qui en avoient fait un très-long uſage, m'ont aſſuré qu'ils ne s'en étoient point apperçûs, qu'ils avoient remarqué au contraire que cette nourriture les engraiſſoit beaucoup & les rafraichiſſoit. Je reviens aux volailles.

Qualitez du Mahis.

On leur donne encore des poux de bois, dont elles ſont fort friandes. C'eſt un inſecte qu'on ne trouve que trop dans toute l'Amerique. C'eſt le même qu'on appelle fourmis blanches dans toute la Terre-ferme & dans les Indes Orientales. On lui a donné le nom de poux de bois aux Iſles, parce qu'il s'attache aux bois, les mange, les gâte & les pourrit. Cet inſecte engraiſſe les volailles, & c'eſt le ſeul avantage qu'on én puiſſe retirer, car du reſte il eſt très-pernicieux. Il a la figure des fourmis ordinaires, excepté qu'étant plus gras & plus rempli, ſes membres ne ſont pas ſi bien diſtinguez. Il eſt d'un blanc-ſale;

Pous de bois, ou fourmis blâches.

1696. il paroît huileux à la vûë & au toucher, & il a une odeur fade & dégoûtante. Il multiplie d'une maniere étonnante. En quelque lieu que ces insectes s'attachent, ils font une motte d'une matiere comme de la terre noire, dont le dessus quoi qu'assez peu uni & raboteux, est si ferme que l'eau ne le peut pas pénétrer. On ne remarque au dessus aucune ouverture, parce que ces insectes ne vont jamais à découvert : ils font une infinité de petites galeries grosses & creuses comme un tuyau de plume à écrire, de la même matiere que la motte, qui y aboutissent, & qui conduisent en tous les endroits où ils veulent aller. Le dedans de la motte est un labyrinte de ces galeries tellement entrelassées les unes dans les autres & si peuplées, qu'il est impossible de concevoir combien cet insecte multiplie & son adresse à faire son logement. Si on fait une bréche à la motte, ou qu'on détruise une galerie, vous voyez dans le moment des milliers d'ouvriers qui travaillent à la réparer. Je me suis quelquefois arrêté à les voir réparer une bréche que j'avois faite exprès à leur motte. Je les voyois tous accourir & se presenter sur le bord de la bréche, & s'en retourner aussi-tôt avec préci-

Figure de la motte des poux de bois.

pitation. D'autres leur ſuccedoient avec 1696.
empreſſement, & quoiqu'il parût qu'ils n'apportoient rien, le travail ne laiſſoit pas de s'avancer imperceptiblement, la bréche diminuoit à vûë d'œil, & à la fin ſe trouvoit réparée. Je croi que ce ſont leurs excremens qui leur ſervent de matiere pour bâtir.

On a une peine infinie à les chaſſer d'un endroit, quand ils s'y ſont une fois établis. Tuez-en tant que vous pourrez, pour peu qu'il en reſte, ils travaillent avec un ſuccès étonnant à la multiplication de leur eſpece & de leur logement; ce qu'ils ne peuvent faire ſans ronger le bois, le cuir, les toiles, les étoffes, & généralement toutes les choſes où ils peuvent mettre le pied, car ils font par tout des galeries, & pourriſſent tous les lieux où ils paſſent. Ils s'attachent ſur tout au bois de ſapin, & autres bois qui viennent d'Europe qui ſont pour l'ordinaire plus tendres & plus doux que ceux de l'Amerique; ils les rongent & les pourriſſent en moins de rien.

J'ai vû des maiſons prêtes à tomber en ruines, parce que les proprietaires avoient négligé de chaſſer ces inſectes. On trouve dans les bois & autres lieux de ces mottes ſi groſſes & ſi peſantes, qu'un

1696. homme ne les peut porter. Quoiqu'on les coupe en pieces, ou qu'on les arrache du lieu où elle étoient bâties, leurs habitans ne s'enfuyent pas pour cela, au contraire ils travaillent à réparer les bréches. Lorsqu'on a pris une motte & qu'on la veut conserver pour la donner petit à petit aux poules, & empêcher en même tems que les poux de bois ne se retirent ou qu'ils n'étendent leurs logemens & leurs galeries, & ne se répandent dans des lieux où on ne les souhaite pas; on enfonce un piquet au milieu de quelque mare d'eau, & on fiche la motte sur le piquet, & à mesure qu'on en a besoin pour les poulets, on en coupe ou rompt une partie qu'on leur jette; c'est un plaisir de voir comme il se jettent sur ces insectes, & comme la poule brise la motte avec son bec & ses pieds pour les obliger de se montrer.

Il y a deux sortes de bois qui ne sont pas de leur goût; l'acajou & le bois amer. Cela vient de ce que le suc & le bois de ces deux arbres est extrémement amer. Je parlerai dans un autre endroit de l'acajou.

Le bois amer est un assez grand arbre. J'en ai trouvé de plus de deux pieds de diamettre. Son écorce est brune, hachée & fort épaisse. Sa feüille est longue &

Bois amer, son usage.

pointuë, d'un verd pâle, aſſez douce & peu épaiſſe. Le bois eſt d'un jaune clair qui ſe décharge en ſéchant & devient preſque blanc : il eſt filaſſeux & leger. Il faut obſerver lorſqu'on le ſcie de ſe tenir toujours au vent, c'eſt-à-dire, qu'il faut ſe mettre dans une ſituation que le vent ne puiſſe pas vous jetter la pouſſiere au viſage; ſans cette précaution la pouſſiere qui entre dans le nez & dans la bouche, y fait le même effet que ſi on avoit mâché ou pris de la rhubarbe en guiſe de tabac. 1696.

On ſe ſert ordinairement de ce bois pour faire des lattes, ou des planches minces pour cloüer l'ardoiſe, parce qu'il eſt leger, & qu'on eſt aſſuré qu'il ne ſera jamais attaqué de ces inſectes.

L'acajou & le bois amer ont encore une autre qualité; c'eſt de communiquer leur amertume à tout ce qu'on fait cuire à leur feu, ſoit qu'on le faſſe cuire dans une marmite, ou qu'on le faſſe rotir à la broche ou ſur le gril. J'en ai fait l'expérience à mes dépens; car un jour qu'on travailloit à la couverture de mon Preſbytere au Macouba, & que j'avois envoyé mon Négre dehors, j'amaſſai des bouts de lattes de ce bois que je mis au feu, afin que l'abſence du cuiſinier n'ap-

1696. portât aucun retardement au dîner de mes ouvriers ni au mien, mais je fus surpris quand le Négre fut revenu de l'entendre crier contre son camarade, qui étoit un petit Négre nouveau. Je lui en demandai la raison, & il me dit que le dîner étoit perdu, parce qu'on avoit mis du bois amer dans le feu. Je crus d'abord que c'étoit quelque superstition, à quoi les Négres aussi-bien que beaucoup d'autres gens sont assez portez, & je m'en mis peu en peine. Cependant comme il persistoit à dire la même chose, je goûtai le boüillon & la viande & je les trouvai amers comme du fiel. Les ouvriers à qui il importoit de dîner descendirent, on fit chauffer de l'eau, on échauda la viande, on la lava dans plusieurs eaux chaudes & froides: mais j'avois eu tant de soin de la faire cuire avec du bois amer, qu'il fut impossible même à mon chien d'en manger. Mes volailles réparerent ma faute aux dépens de leur peau. Je me suis assuré plus d'une fois de cette expérience, mais d'une maniere qui me portoit moins de préjudice.

Effets du bois amer sur la viande.

Le bois que l'on appelle amer à la Martinique, se nomme Simarouba à Cayenne. C'est le nom Indien. Le frere du Soleil très-habile Apoticaire du Col-

lege des Jeſuites à Paris, a fait connoître ce bois, & a fait des cures ſurprenantes avec ce bois pour les cours de ventre même invéterés, & pour les diſſenteries les plus violentes. 1696.

La racine & la peau de la racine ſont les meilleures parties de l'arbre. Il en faut prendre deux gros, les couper en eſquilles, & les faire boüillir dans trois demie ſeptiers d'eau que l'on fait réduire en une chopine. On partage cette quantité en trois verres dont on fait prendre le premier le matin à jeun, le ſecond deux heures après avoir dîner, & le troiſiéme deux heures avant ſouper. Il faut obſerver de ne pas manger des choſes cruës ou indigeſtes, ni boire du vin blanc.

Il eſt rare qu'on ait beſoin de plus de deux gros de ce remede, les plus invéterées diſſenteries n'ont jamais tenu contre ſix gros pris en trois jours.

Moyen pour manger les volailles dès qu'elles ſont tuées.

Lorſqu'on eſt obligé de manger des volailles, dès qu'elles ſont tuées, voici les moyens dont on ſe ſert aux Iſles pour les attendrir, & dont on pourroit ſe ſervir en Europe.

Le premier eſt de les plumer tout en vie, après quoi on leur fait avaler du vinaigre, & pendant qu'elles l'ont dans la gorge, on acheve de les étouffer en leur tordant le col.

1696. Le second est, après les avoir fait saigner à l'ordinaire, de les pendre à une branche de figuier.

Le troisiéme est, de les enterrer pendant le même espace de tems, après qu'elles ont été saignées.

Et le quatriéme est, de les écorcher tout en vie, quand on les veut accommoder d'une maniere, où on n'a pas besoin de conserver leur peau. Il est certain que ces manieres sont excellentes, & qu'elles donnent aux volailles que l'on est pressé de faire cuire une tendreté admirable. On dira peut-être que voila bien des documens de cuisine pour un Missionnaire Apostolique : à quoi j'ai à répondre, que quand on est obligé d'avoir soin de son ménage, on est en même-tems obligé de s'instruire de bien des choses, dont je ne me serois pas chargé la mémoire si j'avois toujours été dans mon cloître ; mais l'obéïssance m'ayant employé dans un état, j'ai été en même tems obligé de sçavoir ce qui étoit comme des dépendances de cet état, eu égard à la nécessité qu'il y a de vivre & souvent de se préparer soi-même ce qui est necessaire à la vie.

Petit Mil. J'allois oublier qu'on se sert encore aux Isles d'une autre espece de mil, qu'on

appelle petit mil, pour nourrir & pour 1696.
engraisser les volailles. La feüille de celui-ci est à peu près la même que celle du gros mil, mais beaucoup plus petite, & ses grains ne sont gueres plus gros que le chenevis. Ses feüilles sont excellentes pour nourrir les chevaux. Quand on le plante ou seme uniquement pour cet usage, on le met par sillons; il croît à mesure qu'on le coupe, & dure fort long-tems sans être replanté, pourvû qu'on ne le laisse pas monter en épi. On se sert aussi des feüilles de gros mil pour donner aux chevaux, mais elles ne sont pas si bonnes.

Il y a une autre espece d'herbe, longue, étroite, douce au toucher & au goût, d'un verd-de-pré, qui vient de boutute, bien mieux & plus vîte que de graine, dont on a soin d'avoir toujours une bonne quantité dans les habitations bien réglées. Elle sert aussi pour les chevaux, elle les engraisse, les rafraîchit, & leur fait autant & peut-être plus de bien, eu égard à la temperature du climat, que si on leur donnoit de l'avoine ou de l'orge; car en ces pays-là, les chevaux sont toûjours au verd, & ne laissent pas d'être très-bons & de grande fatigue. On la nomme herbe de cosse; elle croît

Herbe de cosse.

1696. vîte, on la coupe tant qu'on veut ; elle revient promptement & multiplie, pourvû qu'on ait ſoin de la ſacler, & de ne la pas laiſſer monter en graine.

Le mil gros & petit demande une terre graſſe & profonde. Pour l'herbe de côte elle veut un terrain bas & humide, c'eſt pourquoi on la plante toujours aux bords des rivieres.

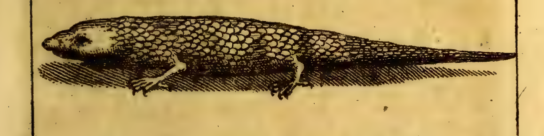
Les ignames & les patates ſont des fruits d'un ſi grand uſage dans toute l'Amerique, que je ne dois pas remettre à un autre endroit d'en parler, ſur tout étant dans un quartier où on en cultive une quantité très-conſidérable.

L'igname eſt une eſpece de beterave qui vient groſſe à proportion de la bonté du terrain où elle eſt plantée. Elle demande une bonne terre, forte, graſſe & profonde. Sa peau eſt aſſez épaiſſe, rude, inégale, couverte de chevelure, & d'un violet tirant ſur le noir. Le dedans eſt de la conſiſtance des beteraves, ſoit qu'elle ſoit cuite ou qu'elle ſoit cruë; elle eſt d'un blanc-ſale, & quelquefois tirant tant ſoit peu ſur la couleur de chair. Ce fruit eſt viſqueux avant d'être cuit. Il ſe cuit aiſément, il eſt leger, de facile digeſtion, & ne laiſſe pas d'être fort nourriſſant. On le mange cuit avec la viande, & pour

Igname.



Scincq.



Roquet.



lors il ſert de pain & de caſſave. On le 1696.
fait cuire ſeul dans l'eau, ou ſous la braiſe, Igname, fruit de terre.
& on le mange avec la pimentade, c'eſt-à-dire, le jus de citron, le piment écraſé & le ſel. La tige qui le produit eſt quarrée de trois à quatre lignes de face; elle rampe ſur la terre, pouſſe des filamens qui prennent racine; quand elle trouve des arbres ou des buiſſons, elle s'y attache, monte & couvre en peu de tems tous les endroits où elle peut pénétrer. Ses feüilles viennent deux à deux attachées à de petits pédicules quarrez un peu crochus; elles ſont en forme de cœur avec une petite pointe, d'un verd-brun, aſſez épaiſſes, graſſes & bien nourries. La tige pouſſe quelques épis couverts de petites fleurs en forme de cloches, dont le piſtile ſe change en une petite ſilique qui eſt remplie de petites graines noires. Je n'ai jamais entendu dire qu'on en ait ſemé; la plante vient beaucoup mieux de bouture & plus vîte, ſi on la laiſſe faire elle couvrira bien-tôt tout un jardin; il ſuffit d'en avoir planté une fois dans un endroit pour y en trouver toujours. On ſe ſert de la tête du fruit avec une partie de la tige qui y eſt attachée pour en provigner l'eſpece: on la coupe en quatre, & l'on met les morceaux en terre éloignez de

1696. trois à quatre pieds les uns des autres. Ils prennent aisément, & en moins de cinq mois ils portent du fruit mûr & bon à manger. On connoît aux feüilles que le fruit a toute la grosseur & la maturité qu'il doit avoir, parce que pour lors elles se flétrissent. Lorsque le fruit est tiré de terre, on le laisse un peu au soleil pour se ressuyer, après quoi on le met dans un lieu sec ou dans des tonneaux, & il peut se conserver les années entieres sans se gâter & rien perdre de sa bonté.

Patate, espece de pomme de terre.

La patate est une espece de pomme de terre, qui approche assez de ce qu'on appelle en France des taupinambours: les Espagnols & les Portugais l'appellent *Batata*. Je ne sçai si elle est originaire de l'Amerique, ou si on l'y a apportée: ce qui me feroit croire qu'elle y est naturelle, c'est le grand usage que tous les Indiens tant de la Terre-ferme que des Isles, en font. Usage, qui selon moi n'est pas une foible conjecture; car ces Peuples sont fort jaloux de leurs anciennes manieres de se nourrir, & excepté le vin & l'eau-de vie, nous ne voyons point qu'ils ayent du penchant, ni pour nos fruits ni pour nos autres vivres venant d'Europe, ou accommodez à la maniere d'Europe. On trouve des patates dans

l'Asie & en Afrique : elles viennent très-bien en Irlande & en Angleterre, & j'en ai vû croître & venir en parfaite maturité à la Rochelle. 1696.

Il y en a de plusieurs especes, que l'on peut réduire à trois principales, sçavoir les blanches, les rouges & les jaunes. Patate de trois especes.

Elles se plantent de bouture en coupant en morceaux la tige qu'elles ont poussée, ou le fruit même, & mettant l'un ou l'autre en terre & l'en couvrant environ de trois ou quatre pouces. Il y a des patates qu'on appelle patates de six semaines, parce qu'on prétend qu'elles croissent & mûrissent dans cet espace de tems. Je ne sçai si dans les siecles passez cela étoit vrai : pour dans celui-ci, il leur faut plus de deux mois. C'est toujours quelque chose, car il faut au moins quatre mois à toutes les autres. Telles qu'elles soient elles veulent une terre legere & sablonneuse; elles demandent de la pluye quand on les plante, & puis de la chaleur & un tems sec jusqu'à ce qu'on les leve, ou pour parler le langage des Isles, jusqu'à ce qu'on les foüille, car effectivement il faut foüiller la terre avec la houë pour les trouver. La chair de ces trois especes est bonne. On estime cependant les jaunes plus que les autres. C'est une nourriture Maniere de les cultiver.

1696. legere, de facile digestion, qui ne laisse pas d'être fort substantielle, & qui seroit admirable en toute maniere, si elle n'étoit pas un peu venteuse.

C'est le pain ordinaire & presque la seule chose que l'on donne aux Négres à Saint Domingue & dans les Isles Angloises. A l'heure du dîner le Commandeur les conduit à la piece de patates, & leur en laisse foüiller à chacun sa provision pour toute la journée. En même-tems on coupe en pieces le bois ou la tige des patates, que l'on remet en terre au lieu du fruit que l'on a tiré; par ce moyen on est sûr d'en trouver toujours, outre que celles qu'on laisse par mégarde ou qu'on néglige, parce qu'elles sont trop petites, ne manquent jamais de pousser & de multiplier à merveille.

La feüille des patates est un peu plus grande qu'un écu, elle approche de la figure d'un cœur avec deux petites échancrures; elle est mince, d'un beau verd, fort tendre, douce au goût & au toucher. Sa tige ou son bois est d'un verd-pâle, plein de suc, tendre, flexible: il court & pousse quantité de rejettons & de branches qui couvrent bien vîte toute la surface de la terre. Il pousse de petites fleurs comme des violettes doubles, mais

qui ſont jaunes, à côté deſquelles naiſſent 1696.
quantité de petits filamens tortillez qui prennent racine dès qu'ils touchent la terre & produiſent du fruit.

J'ai vû des patates qui peſoient juſqu'à cinq livres; mais cela n'eſt pas ordinaire, & me porte à croire que mon Confrere le Pere du Tertre s'eſt trompé, quand il a dit d'en avoir vû qui peſoient plus de vingt livres, & que c'étoit une choſe aſſez ordinaire; peut-être que c'eſt une faute d'impreſſion qu'on a oublié de corriger. Communément les patates ont depuis deux juſqu'à cinq pouces de diametre. Leur figure eſt très-irréguliere; on en voit de rondes, d'ovales & d'autres façons. Leur peau eſt mince, unie, ſans chevelure ou filamens. Les rouges ont la peau & le dedans de couleur de chair: les blanches & les jaunes ont la peau griſe, & le dedans blanc ou jaune.

Les feüilles & le bois ne ſont pas inutiles après qu'ils ſont arrachez; on les donne aux chevaux & aux bœufs, & ſur tout aux cochons; cette nourriture les engraiſſe extrêmement, & rend leur chair & leur lard fort fermes.

Les patates font une bonne partie de la nourriture des petits habitans; on les fait cuire dans un chaudron avec du ſel

Maniere de les faire cuire.

1696. & un peu d'eau, & on les couvre bien avec leurs feüilles. Lorsqu'elles sont hors du feu, on couvre le chaudron avec une grosse toile afin de resserrer la fumée en dedans, & qu'elles achevent de mitonner; cependant on fait une pimentade avec le jus de citron, le sel & le piment écrasé. On tire les patates du chaudron, on ôte la peau, qui quitte la chair pour peu qu'on la presse, & on les mange en les trempant dans la pimentade.

Differentes manieres d'accōmoder les patates.

Lorsqu'on les fait cuire avec la viande pour tenir lieu de pain, comme font nos Boucaniers, nos chasseurs de Saint Domingue & beaucoup d'habitans: on se contente de les bien laver sans les peler; & on les met dans la marmite quand la viande est écumée. Elles se cuisent ainsi, & en profitant de la graisse de la viande, elle lui communique leur suc & leur odeur. Quand tout est cuit, on ôte facilement la peau des patates, & on les mange comme le pain avec la viande, sans oublier la pimentade, qui est la sauce favorite de bien des gens.

On les pele & on les coupe par quartiers, lorsqu'on les veut faire cuire avec la viande comme on fait les navets, les carottes & autres racines; pour lors elles se fondent entierement, & font un po-

tage épais comme une purée d'un très-bon goût. 1696.

On les mange au deſſert comme du fruit. Après qu'elles ſont cuites ſous les cendres chaudes, on les pele & on les ſert arroſées d'un jus d'orange avec du ſucre. On les mange ſouvent toutes chaudes ſans y rien ajoûter, parce que ce fruit étant cuit porte ſa ſauce avec lui, & eſt toujours bon. Je le croi même plus ſain de cette maniere.

La patate étant foüillée & tirée hors de terre dans un tems ſec, & expoſée un peu au ſoleil & miſe dans un lieu ſec, ſe conſerve plus d'un an. On en porte en Europe ſans qu'elles ſe gâtent. Les Anglois en uſent plus que nous : c'eſt ſouvent le pain des équipages de leurs vaiſſeaux, même de ceux de guerre, ſur tout de leurs garde-côtes des Iſles. Lorſque le ſieur du Parc qui commandoit le Cheval marin prit en 16 . le Jerſey, vaiſſeau de guerre Anglois de cinquante canons; on n'y trouva pour tous vivres que quelques barils de bœuf ſallé & force patates. On les foüille en tout tems & en toutes ſaiſons, & on eſtime ce fruit ſi bon & ſi ſain, qu'on dit en proverbe, Que ceux qui retournent en Europe après avoir mangé des patates, retournent aux

1696. Isles pour en manger encore. Je ne sçaurois mieux comparer le goût de ce fruit quand il est rôti, qu'à celui des marons & des culs d'artichaux mêlez ensemble. Je ne prétends pas pourtant imposer à personne la nécessité d'en juger comme moi, parce que c'est une espece de loi de ne point disputer des goûts.

Je m'étonne seulement que certaines Provinces de France qui ne vivent que de chataignes ou de bled noir, ne cultivent pas de patates, qui sont infiniment meilleures, qui ne craignent ni la grêle ni la gelée, & à qui il ne faudroit au plus que cinq mois pour venir en maturité. L'expérience que j'ai fait à la Rochelle me convainquant que ce fruit peut venir par toute la France, aussi parfaitement du moins qu'il vient en Irlande & en Angleterre.




La Souphiere de la Guadeloupe
Montagne des Diables
Diable ou Diablotin



CHAPITRE XXI.

Des oiseaux appellez Diables. De leur chasse. Description de la Souphriere.

LE Mardi treiziéme Mars le Pere Gassot me ramena au Baillif dans son canot. Quoiqu'il fût assez petit & fort volage, c'est-à-dire, qu'il eût peu de fermeté sur son assiette, j'aimai mieux m'en servir, que de retourner à cheval; mon Négre le conduisit par le même chemin que nous étions venus. Ce voyage me fit plaisir.

Le lendemain je montai à notre habitation du Marigot pour travailler au nivellement du canal. On me donna quatre ou cinq Négres pour me servir, à qui il manquoit toujours quelque chose. Tantôt ils n'avoient point de ferremens, tantôt ils étoient ou faisoient les malades, & le plus souvent ils n'avoient rien pour manger avec leur farine, que les crabes qu'ils alloient foüiller dès que j'étois un moment absent: de sorte que ce travail ne me plaisoit point du tout, parce qu'il alloit trop lentement. Je l'aurois même

1696. abandonné tout-à fait, si la commodité d'aller dans les bois où il n'y a point de serpens comme à la Martinique, ne m'avoit un peu diverti. Je résolus donc de passer le Carême à la Guadeloupe afin de retourner à l'Ance Fery comme je l'avois promis, & ensuite de faire le tour de l'Isle avec le nouveau Gouverneur, qui m'avoit proposé cette partie.

Nous étions pour lors dans la saison de la chasse de certains oiseaux qu'on appelle Diables ou Diablotins. Je ne sçache pas qu'il s'en rencontre dans les Isles autre part qu'à la Guadeloupe & à la Dominique, où ils viennent en certains tems de l'année s'accoupler, pondre & élever leurs petits.

Description des oiseaux appellés Diables ou Diablotins.

Cet oiseau est à peu près de la grosseur d'une poule à fleur; c'est ainsi qu'on appelle aux Isles les jeunes poules qui sont en état de pondre bien-tôt; son plumage est noir, il a les aîles longues & fortes, les jambes assez courtes, les pieds comme ceux des canards, mais garnis de fortes & longues griffes, son bec est long d'un bon pouce & demi, courbé, pointu, extrêmement dur & fort : il a de grands yeux à fleur de tête, qui lui servent admirablement bien pendant la nuit, mais qui lui sont tellement inutiles le jour

qu'il

qu'il ne peut ſupporter la lumiere ni diſ- 1696.
cerner les objets ; de ſorte que quand il eſt ſurpris par le jour hors de ſa retraite, il heurte contre tout ce qu'il rencontre, & enfin il tombe à terre.

Ces oiſeaux vivent du poiſſon qu'ils vont prendre la nuit a la mer. Après que leur pêche eſt achevée, ils s'en retournent à la montagne où ils repairent dans des trous comme les lapins, & ils n'en ſortent que quand la nuit eſt venuë pour retourner à la mer. Ils crient en volant comme s'ils s'appelloient ou ſe répondoient les uns aux autres.

Ils commencent à paroître vers la fin du mois de Septembre. On les trouve alors deux à deux dans chaque trou. Ils demeurent ainſi juſqu'à la fin de Novembre, après quoi ils diſparoiſſent, & on n'en voit ni entend aucun juſqu'au milieu ou environ du mois de Janvier, qu'ils paroiſſent de nouveau. Pour lors on n'en trouve plus qu'un ou qu'une dans chaque trou juſqu'au mois de Mars qu'on trouve la mere avec ſes deux petits. Quand on prend les petits diables en ce tems-là ils ſont couverts d'un duvet épais & jaune comme les oiſons ; ils ſont comme des pelottons de graiſſe ; on les appelle des cottons. Ils ſont en état de voler dans la

Tems de leur ponte.

1696. fin de Mai ; auſſi eſt-ce en ce tems là qu'ils s'en retournent, & qu'on ceſſe entierement de les voir & de les entendre juſqu'au mois de Septembre. Tout ce que je viens de dire du paſſage & de la demeure des diables à la Guadeloupe & à la Dominique, arrive régulierement & ſans avoir jamais manqué toutes les années. La chair de cet oiſeau eſt noirâtre, & ſent un peu le poiſſon ; du reſte elle eſt bonne & fort nourriſſante. On eſtime les cottons comme étant plus délicats, & ils le ſont en effet ; mais ils ſont trop gras, de ſorte qu'ils rendent la graiſſe comme s'ils étoient pleins d'huile.

Maniere de les accommoder.

La maniere de les accommoder quand ils ſont grands, eſt de les faire boüillir à grande eau avec du ſel & des herbes fines, juſqu'à la moitié de leur cuiſſon, après quoi on les retire & on les laiſſe égoûter : cette demie-cuiſſon les dégraiſſe & leur ôte le goût de poiſſon. On acheve de les faire cuire en daube, en ragoût ou autrement, avec des écorces d'oranges & des feüilles de bois d'Inde.

Les petits diables ou cottons ſont meilleurs étant rôtis à la broche, ou ſur le gril, ſaupoudrez de ſel, de poivre & de graine de bois d'Inde battus enſemble.

On peut dire que ces oiſeaux ſont une

manne que Dieu envoye tous les ans pour 1696. les Négres & pour les petits habitans, qui ne vivent d'autre chose pendant la saison.

La difficulté de la chasse de ces oiseaux en conserve l'espece, qui seroit détruite entierement il y a bien des années, selon la mauvaise coûtume des François, s'ils ne se retiroient dans des lieux qui ne sont pas accessibles à tout le monde.

Malgré les dangers & les incommoditez inseparables de cette chasse, ma curiosité me porta d'accompagner quatre de nos Négres qui y alloient un Dimanche après midi, & qui ne devoient retourner que le lendemain au soir; car il faut ce tems-là pour se rendre sur le lieu de la chasse, chercher le gibier, & revenir. Outre mon Négre je conduisis avec moi un jeune Creolle qui apprenoit chez nous à rafiner le sucre, nommé Albert de Launay. Nous marchâmes tout le long & au fond de notre riviere jusqu'à ce que nous trouvâmes un endroit moins escarpé que le reste, où nous montâmes les uns après les autres en nous aidant ou plutôt en montant sur les épaules de ceux qui demeuroient en bas, que nous tirâmes ensuite à nous avec des liannes, aussi bien que nos chiens. Je crus après avoir passé

Chemin de la montagne des diables.

1696. ce mauvais pas en être quitte; mais ces mauvais pas se trouvoient toutes les fois qu'il falloit passer des ruisseaux ou des rivieres, ce qui arriva sept ou huit fois avant que nous fussions arrivez au haut de la montagne des oiseaux qui est à côté de la Souphriere. Il étoit près de six heures quand nous arrivâmes au lieu où nos chasseurs avoient résolu de faire leur cabane. Nous nous mîmes tous à travailler à notre logement, les uns couperent des gaulettes, les autres amasserent des fougeres pendant que deux chasseurs allerent chercher des oiseaux pour souper. J'avois eu la précaution de faire porter mon manteau, une bonne bouteille de vin de Madere, & du pain, avec de l'eau-de-vie & de la farine pour nos Négres. Notre Cabane fut bien-tôt dressée, nous la couvrîmes avec des feüilles de cachibou que nous avions coupées en chemin, parce que nous sçavions bien que nous n'en trouverions pas dans l'endroit où nous allions. Nous fîmes une bonne litiere de fougeres pour nous coucher, & nous allumâmes un grand feu, tant pour faire cuire le gibier qu'on étoit allé chercher pour souper, que pour nous chauffer pendant la nuit, qui est toujours très-froide dans ces lieux élevez.

Nos deux chaſſeurs furent heureux, 1696.
ils revinrent aſſez promptement avec quinze diables. Chacun ſe mit d'abord à plumer. Pour moi je fis les brochettes pour les faire rôtir. Après qu'ils ſont plumez & flambez, on les ouvre par le dos; tous les dedans ſervent pour le ſouper des chiens avec les pieds, les têtes & les bouts des aîles. On embroche les corps diagonalement, c'eſt-à-dire qu'on fait paſſer la brochette d'une cuiſſe à l'épaule oppoſée. On la plante en terre devant le feu; on la tourne de tems en tems pour faire cuire la viande des deux côtez, & quand elle eſt preſque cuite, on y jette du ſel deſſus; une feüille de cachibou ou de baliſier ſert d'aſſiette. Il faut avoüer qu'un diable mangé de broche en bouche eſt un mets délicieux. Je croyois être raſſaſié ayant un diable dans le corps; mais ſoit que l'air froid de la montagne, ou la fatigue du chemin euſſent augmenté mon appetit; ſoit que les diables de ce païs-là ſoient plus délicats & de plus facile digeſtion que les autres, il fallut faire comme mes compagnons, & en manger un ſecond. La nuit fut belle & ſans pluye, & nous dormîmes bien, quoique les diables fiſſent un grand bruit en ſortant de leurs maiſons pour aller à la mer, & en y retournant.

1696. Le lendemain dès le point du jour nous nous mîmes à chasser. Chaque chasseur est armé d'une gaule de la grosseur d'un pouce, longue de sept à huit pieds, assez ployante, & qui a un crochet au bout. Les chiens que nous avions amenez ou apportez quêtoient & alloient fleurer tous les trous. Dès qu'ils sentoient qu'il y avoit un diable dans un trou (car cette montagne est toute percée comme une garenne) ils jappoient & se mettoient à gratter : mais le chasseur a soin de les empêcher de gâter les entrées, parce que les diables ne voudroient pas y rentrer une autre année. On enfonce aussi-tôt la gaulette dans le trou jusqu'à ce qu'on rencontre l'oiseau, qui dès qu'il la sent la prend avec le bec & la serre, & se laisse plûtôt entraîner dehors que de lâcher prise. Quand il est à la bouche du trou, la lumiere l'aveugle, il est ébloüi, il veut retourner à reculons dans son trou, mais le chasseur y a mis le pied. Alors l'oiseau se renverse sur le dos pour se deffendre du bec & des griffes. On le prend alors par la tête, on lui tord le col, & le chasseur l'attache à une corde ou lianne qu'il a autour du corps en guise de ceinture. Il

Chasse des diables.

arrive quelquefois que l'oiseau ne veut 1696. pas mordre la gaulette; pour lors on la tourne de côté & d'autre en fourgonnant dans le trou jusqu'à ce qu'on l'attrape au deffaut de l'aîle, qui étant fort grande, l'oiseau ne peut l'étendre assez pour se débarrasser, & il est ainsi entraîné hors de sa maison. On continue ordinairement la chasse toute la matinée, ce qu'on ne peut faire sans s'éloigner beaucoup de la cabanne, & monter & descendre dans des lieux fort difficiles. J'envoyai les Négres dans les lieux éloignez, & je retins le Creolle avec moi pour chasser aux environs de la cabanne. Il entendoit parfaitement bien ce métier, & il avoit un très-bon chien. Après deux ou trois heures de chasse, je retournai avec mon Négre pour me reposer, & pour accommoder des oiseaux pour dîner. Je me remis enfin à chasser seul. Nous nous rassemblâmes sur le midi. Les quatre Négres avoient cent trente-huit diables, Albert en avoit quarante-trois, & moi dix-sept. Nous en mangeâmes chacun deux, & partîmes chargez du reste de notre gibier.

Je croi que ces oiseaux vont à la Virginie & dans les païs voisins, pen-

1696. dant que nous ne les voyons point aux Isles. Car j'ai lû une Relation de ces païs-là qui fait la description d'un oiseau de passage qui s'y trouve depuis le mois de Mai jusqu'en Septembre ou Octobre, qui est tout-à-fait semblable à nos diables.

Il m'arriva un accident quelques jours après ce voyage qui pensa me coûter la vie. Comme je faisois travailler au bord de la riviere, j'y descendois quelquefois pour me baigner, & en remontant dans les falaises je cherchois des plantes, des racines & autres choses pour contenter ma curiosité. Je trouvai une chute d'eau dans notre riviere comme une espece de cataracte de plus de quarante pieds de haut, avec deux beaux bassins dont celui d'enbas étoit si profond que je ne pus en trouver le fond avec plus de vingt brasses de liannes que j'y coulai avec une assez grosse pierre. Un jour que je me baignois dans celui d'enhaut, je vis un chien à qui j'avois jetté un bâton prêt à être entraîné par le courant de l'eau. Je voulus le sauver, mais dans le moment que je le saisissois par une jambe de derriere, je bronchai sur une pierre, & le courant

Accident qui arrive à l'Auteur.

m'emporta avec le chien. Je jettai un *1696.* grand cri quand je me ſentis emporter, & les Négres qui travailloient vis-à-vis de cet endroit me virent culbuter, & coururent auſſi-tôt en bas où ils croyoient me trouver briſé & noyé. Mais j'eus le bonheur de ne pas perdre tout-à-fait la tramontane; je fus à la verité étourdi de ma chute, & je me trouvai ſur l'eau tenant toujours le chien par la jambe. Je ne ſçai ſi je tombai ſur le chien, ou ſi ce fut la hauteur de la chute ou la force de l'eau, mais je me trouvai la poitrine meurtrie, & le lendemain je crachai quelques grumeaux de ſang, je me fis ſaigner, & mettre ſur la poitrine des compreſſes trempées dans la graiſſe de tortuë diſſoute dans de l'eſprit de vin; cela me guerit en peu de jours.

Le Dimanche huitiéme Avril je réſolus d'aller voir la montagne de la Souphriere. Je pris l'occaſion de quelques-uns de nos Négres qui alloient à la chaſſe des diables; & m'étant fait accompagner par notre apprenti raffineur, deux autres Creolles de nos voiſins & trois Négres, nous partîmes après dîner pour nous rendre à la montagne des diables, le plus près que nous pourrions de la Souphriere.

La ſeconde fois que nous paſſâmes

1696. la riviere de S. Louis, nous fûmes surpris de l'entendre gronder bien plus fort qu'à l'ordinaire; car comme il n'avoit point plû en bas, & que le tems avoit toujours été beau, nous ne pouvions deviner d'où venoit ce bruit, quand nous la vîmes se déborder si promptement que nous eûmes toutes les peines du monde à nous sauver, par le moyen de quelques racines & de quelques liannes que ceux qui grimperent les premiers jetterent à ceux qui étoient en bas, qui avoient déja de l'eau jusqu'à la ceinture.

Nous passâmes par les mêmes endroits où j'avois déja passé; mais nous allâmes bien plus loin, & nous montâmes jusques dessus les montagnes sur lesquelles la Souphriere est située. Pendant que la moitié de la troupe étoit occupée à dresser la cabanne, & à allumer le feu, les autres furent à la chasse. On se mit à plumer dès qu'ils furent de retour, & nous fîmes cuire des oiseaux, non seulement ce que nous crûmes en avoir besoin pour le souper, mais encore pour porter avec nous le lendemain.

Les lezards & les diables sont déclarés viande maigre.

Ceux qui liront ces Mémoires seront sans doute surpris que nous mangeassions des oiseaux en Carême. Mais on sera averti que les Missionnaires qui sont aux

Iſles, & qui par une conceſſion Apoſtolique exercent en pluſieurs choſes le pouvoir des Evêques, après une mûre délibération & une conſultation des Medecins, ont déclaré que les lézards & les diables étoient viandes maigres, & que par conſéquent on en pouvoit manger en tout tems. 1696.

Nous nous couchâmes après que nous eûmes ſoupé, & je commençois à m'endormir dans l'eſperance de repoſer auſſi-bien que la premiere fois; mais il ſurvint un orage de pluye, de vent, d'éclairs & de tonnerre ſi furieux que nous fûmes obligés de nous lever pour tenir les poteaux de notre cabanne, qui vouloit nous quitter. Malgré tous les efforts la couverture fut emportée, & notre litiere tellement moüillée, qu'il ne fut plus poſſible de ſe coucher deſſus. Je m'enveloppai dans mon manteau, & nous paſſâmes le reſte de la nuit à trembler & à cauſer.

Dès que le jour commença à paroître nous nous ſeparâmes. Nos chaſſeurs furent chercher des diables, & nous prîmes le chemin de la Souphriere. Le ſommet de toutes ces montagnes eſt pelé; on n'y trouve que des fougeres, & quelques méchans petits arbriſſeaux chargez de

1696. mousse : ce qui vient du froid continuel qui regne dans ces lieux élevez, des exhalaisons de la Souphriere, & des cendres qu'elle vomit quelquefois.

Vûë charmante dont on joüit sur les montagnes.

Comme le tems s'étoit purgé par la grande pluye qui étoit tombée pendant la nuit, l'air se trouva très clair & sans aucun nuage. A mesure que nous montions nous découvrions de nouveaux objets. Nous voyions la Dominique, les Saintes, la grande Terre & Marie-galante, comme si nous avions été dessus. Lorsque nous fûmes plus haut nous vîmes fort à clair la Martinique, Monsarat, Nieves, & les autres Isles voisines. Je ne croi pas qu'il y ait un plus beau point de vûë au monde ; mais il est situé dans un endroit incommode, & trop proche d'un voisin fort dangereux.

Quand nous eûmes marché environ trois heures & demie en tournant autour de la montagne, & montant toujours, nous nous trouvâmes dans des pierres brûlées, & dans des lieux où il y avoit près d'un demi-pied de cendres blanchâtres qui sentoient très-fort le souffre. Plus nous montions, plus la cendre augmentoit. Enfin nous nous trouvâmes sur la hauteur. C'est une vaste platte-forme inégale, couverte de monceaux de pierres

brûlées de toutes sortes de grosseurs. La terre fumoit en bien des endroits, & sur tout dans ceux où il y avoit des fentes & des crevasses, où nous ne jugeâmes pas à propos de nous aller promener : mais nous prîmes à côté pour gagner le pied d'une élevation qui peut avoir dix à douze toises de hauteur, & quatre fois autant de circonférence. C'est un amas de grosses pierres blanches & calcinées, on l'appelle le Piton de la Souphriere. Comme il n'y avoit ni cendre ni fumée, nous y montâmes sans crainte, & nous vîmes au dessous de nous du côté de l'Est la bouche de la Souphriere. C'est un trou ovale qui me parut de dix-huit à vingt toises de large dans son plus grand diamettre. Ses bords étoient couverts de grosses pierres mêlées de cendres & de monceaux de souffre. Quant à sa profondeur, nous n'en pûmes pas juger, parce que nous n'en étions pas assez proche, & il n'y auroit pas eu de prudence à s'approcher davantage; d'ailleurs il en sortoit de tems en tems des tourbillons d'une fumée noire, épaisse, sulphurée, mêlée d'étincelles de feu, qui ne laissoit pas de nous incommoder quand le vent les portoit du côté où nous étions.

1696.

Description de la Souphriere.

La grande bouche ou ouverture.

Il y a une autre bouche beaucoup

1696. plus petite que la premiere, qui paroît comme une voute ruinée. Il en sortoit aussi une grosse fumée & beaucoup d'étincelles. Tous les environs de ces deux bouches étoient pleins de fentes & de crevasses qui rendoient beaucoup de fumée. Ce qni marque que toute cette montagne est creuse & comme une grande cave pleine de feu & de souffre qui se consume peu à peu, & qui à la fin fait affaisser la voute, & y cause des crevasses & de nouvelles ouvertures.

Petite bouche de la Souphriere.

Nous demeurâmes plus de deux heures sur le Piton pour nous reposer, & joüir de sa belle vûë en dînant, nous y plantâmes une perche de douze pieds & plus de longueur que j'avois fait apporter exprès avec une vieille toile pour servir de pavillon. Nous descendîmes par le même endroit que nous étions montez : on peut croire qu'il n'y a point de chemins battus dans tous ces quartiers-là : il se passe bien des années avant qu'on s'y aille promener, & assurément la peine & les risques sont trop grands. Nous ne laissâmes pas de nous approcher le plus que nous pûmes de la grande bouche, dont l'abord m'avoit paru moins dangereux que celui de la petite. J'y fis jetter par les plus forts de mes compagnons

les plus grosses pierres qu'ils pûrent, mais 1696.
contre tout ce qu'on m'avoit dit, nous ne vîmes point augmenter la fumée ni les étincelles. La terre raisonnoit sous nos pieds : & quand on la frappoit avec un bâton, presque comme si nous avions été sur le pont d'un vaisseau ; Dès que nous remuyons quelques grosses pierres, la fumée sortoit aussi-tôt. Toutes ces pierres sont legeres, & sentent beaucoup le souffre. J'en fis apporter quelques-unes avec des morceaux de souffre, dont il auroit été facile de nous charger si nous avions voulu. Quoique nous fussions alors dans la plus grande chaleur du jour, il faisoit un air extrêmement frais sur le Piton. Je croi qu'on auroit bien de la peine à résister au froid qu'il y doit faire pendant la nuit. Il y a des Négres qui vont chercher du souffre pour le vendre, il faut le purifier avant de s'en servir. Ils prennent un autre chemin que celui par lequel nous étions venus, nous le cherchâmes & le suivîmes quand nous eûmes trouvé leur trace, & nous trouvâmes qu'il étoit plus aisé que le nôtre, quoiqu'il nous parût plus long.

Nous descendîmes donc par le côté opposé à celui par lequel nous étions montez. Environ à deux cens pas plus

1696. bas que la bouche, nous trouvâmes trois petites mares d'eau très-chaude, éloignées de quatre à cinq pas l'un de l'autre. La plus grande pouvoit avoir une toise ou environ de diametre; elle est remplie d'une eau fort brune, qui sent le fer, ou plutôt l'eau dans laquelle les serruriers & forgerons éteignent leur fer. La seconde est blanchâtre & a le goût d'alun. La troisiéme est bleüe, & a le goût de vitriol. On dit qu'on y a trouvé des morceaux considérables de ce mineral; je le veux croire, mais nous n'en trouvâmes point; il est vrai que nous n'avions pas d'instrumens pour chercher au fond. Faute de ligne & de perche je ne pus mesurer la profondeur de ces mares; elles excedoient la longueur de nos bâtons. Nous vîmes ensuite une quantité de petites sources d'eau, qui en s'unissant forment plusieurs rivieres ou torrens. Une de ces rivieres s'appelle la Riviere Blanche, parce qu'elle est souvent de cette couleur, à cause des cendres & du souffre qui la couvrent. Elle se jette dans la riviere de S. Louis, & n'aide pas à la rendre poissonneuse, parce que le souffre & les cendres qu'elle y porte, font mourir le poisson.

Mares de trois sortes d'eau.

A mesure qu'on s'éloigne de ces terres brûlées en descendant la montagne, on

trouve le païs plus beau. On voit de 1696.
l'herbe & des arbres grands & verds, il semble qu'on tombe dans un autre monde, tant on trouve de difference entre le sommet affreux de cette montagne, tout couvert de pierres calcinées, de cendres & de souffre, & le milieu & le bas que l'on voit couverts d'une agréable verdure, arrosez d'une infinité de ruisseaux, & cultivez avec tout le soin & toute l'industrie possible. Nous arrivâmes enfin à l'habitation des Religieux de la Charité. Le terrain est petit, mais excellent; ils travailloient à faire un moulin à eau. Les Carmes ont le leur au dessous de celle-ci, leur terrain est plus grand, mais il manque absolument de bois à brûler. J'y trouvai un Religieux qui fut fort surpris du voyage que je venois de faire: il me prêta un cheval pour me porter au Baillif. J'en avois bien besoin, étant extrêmement fatigué, & ayant déchiré tous mes souliers. Bien en prit à mes compagnons d'être pieds nuds: car assurément ils n'en auroient pas eu meilleur marché que moi. Je fus cependant très-content de ce voyage.

Fin de la seconde Partie.



TABLE
DES MATIERES contenuës dans la ſeconde Partie.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

L

M

N

O

P

Q

S

T

V

Z

Fin de la Table des Matieres de la ſeconde Partie.

De l'Imprimerie de CH. JEAN-BAPT. DELESPINE, Imp. Lib. ord. du Roy, ruë Saint Jacques, au Palmier, 1741.

